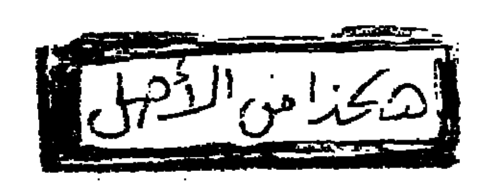


Livres : le « carrefour » européen de Strasbourg

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15169 – 7 F – VENDREDI 5 NOVEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'armée russe est de retour

UN mois après le « lundi rouge » au cours duquel les militaires russes ont sauvé le pouvoir de Boris Eltsine, l'armée tient toujours le haut du pavé à Moscou. On avait déjà remarqué qu'une des toutes premières initiatives du président après ces événements avait été la réunion d'un conseil de sécurité consacrée à la définition d'une « nouvelle doctrine militaire ». Cette doctrine, qui vient d'être adoptée, montre que l'armée soviétique devenue russe reste encore passablement rouge.

De fait, une machine militaire aussi impressionnante ne change pas si vite de traditions ni d'objectifs stratégiques, malgré le cataclysme qui l'a atteint ces dernières années. L'accent mis sur les opérations « tant offensives que défensives » nécessaires à la défense des intérêts du pays n'aurait pas été renié par les maréchaux de naguère.

D'AUTANT que ces opérations pourront se dérouler aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières russes : dans l'ex-empire soviétique, où des forces interviennent déjà au Caucase et montent la garde à la frontière du Tadjikistan, mais aussi au delà, en cas d'« agression contre la Fédération de Russie et ses alliés ». A l'heure où M. Kozyrev, le ministre russe des affaires étrangères, déclare qu'un élargissement éventuel de l'OTAN « sans notre participation ne convient pas à la Russie », ce rappel n'est pas tout à fait innocent.

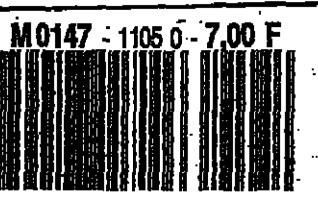
Certes, le risque d'une guerre « à l'ancienne » est plus que jamais théorique de la part d'une Russie réintégrée dans la communauté internationale. Encore plus l'hypothèse d'une frappe nucléaire dont la nouvelle armée russe, néanmoins, n'exclut pas qu'elle pourrait prendre l'initiative...

BREJNEV lui-même n'était pas allé aussi loin, puisqu'il avait renoncé unilatéralement, en 1982, à ce « premier emploi ». Il est vrai qu'il disposait alors d'une énorme supériorité conventionnelle, et aussi que les puissances nucléaires occidentales ont toujours refusé pour leur part de prendre un tel engagement. En même temps Washington, tout comme Londres et Paris, n'ont jamais précisé à ce point les conditions de mise en œuvre de leur force de dissuasion, préférant faire régner en ce domaine un flou aussi artistique que de « décence ».

L'hypothèse – explicitement prévue – d'une intervention des forces armées pour rétablir l'ordre intérieur est beaucoup plus concrète. Le président russe appelle en effet non seulement à « ne pas sous-estimer la menace communo-fasciste en Russie », comme il vient de le faire dans un entretien au « Stern », mais aussi à rogner les velléités d'indépendance affichées par les républiques autonomes et autres « sujets » de la Fédération de Russie. Il appartiendra, entre autres, aux militaires de veiller à ce que « la souveraineté soit une prérogative de la seule Russie », vient de rappeler le président à ses « sujets ».

Lire nos informations page 6

M 0147 - 1105 0 - 7,00 F



Malgré la poursuite des suppressions d'emplois

L'économie française enregistre des signes d'amélioration

La situation de l'économie française est en cours d'amélioration, selon l'INSEE. L'environnement international est plus porteur. Malgré la quasi-stagnation de leur pouvoir d'achat, les ménages ont accru leur consommation au troisième trimestre en tirant sur leur épargne. Ces facteurs positifs sont toutefois contredits par la politique de redressement des entreprises qui taillent dans les salaires et suppriment des emplois, aggravant ainsi la précarité. C'est pourquoi Simone Veil a présenté, mercredi 3 novembre, un « plan d'urgence pour l'hiver », qui doit « permettre d'héberger pour la nuit toutes les personnes qui en auront besoin ».



La reprise en 1994 ?

La grave récession dans laquelle s'est enfoncée la France durant l'été 1992 est peut-être en train de s'achever. Les signes d'amélioration de la situation économique soulignés par l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture rendue publique mercredi 3 novembre sont encore ténus : augmentation des exportations sous l'effet d'une demande étrangère raffermie – aux Etats-Unis notamment –, augmentation de la consommation des ménages au cours du troisième trimestre, légère remontée de la production industrielle.

A y regarder de plus près, chacune des bonnes nouvelles annoncées ces dernières semaines apparaît extrêmement fragile. L'élément qui autorise un relatif optimisme est la convergence de signes positifs qui, en se multipliant, peuvent retourner les anticipations pessimistes des chefs d'entreprise et des ménages.

C'est la raison pour laquelle l'INSEE parle d'un climat plus « agréable », allant même jusqu'à envisager l'arrêt en fin d'année du recul des investissements des entreprises et une reprise de la production des biens d'équipement professionnels, en baisse pratiquement continue depuis deux ans.

La production nationale (PIB) baisserait en moyenne de 0,7 % cette année par rapport à 1992, ce qui est exactement la prévision qu'avait faite l'INSEE avant l'été. La décision de ne pas réviser à la hausse des pronostics établis il y a trois mois alors que le moral des chefs d'entreprise était au plus bas peut paraître contradictoire avec l'amélioration du climat actuel. Il s'explique par le fait que, si reprise il y a, celle-ci ne pourra être que relativement lente et progressive, ne serait-ce qu'à cause de la quasi-stagnation du pouvoir d'achat des ménages. Les comptes officiels du gouvernement publiés en septembre tablent sur une progression – bien mince – de 0,5 %, cette année, et sur une totale stagnation en 1994.

ALAIN VERNHOLES

Lire la suite page 16
et nos informations sur « le plan d'urgence » de Simone Veil page 10

Bernstein, suites

Mort il y a trois ans, le musicien a laissé un fabuleux héritage confié à plusieurs fondations

NEW-YORK
correspondance

Chef d'orchestre, compositeur, pianiste, écrivain, conférencier, homme de médias, pédagogue, Leonard Bernstein, l'un des musiciens les plus célèbres de l'après-guerre, est mort le 14 octobre 1990, à l'âge de soixante-douze ans. Un peu partout, des manifestations commémorent ce qui eût été, le 25 août 1993, le soixante-quinzième anniversaire de sa naissance. L'héritage artistique de ce musicien complet est immense.

Il a laissé – publiés ou pas – des centaines d'enregistrements discographiques et radiophoniques, des vidéos, des films, des milliers de partitions, des livres, des poèmes, des photos, une volumineuse correspondance. Une industrie est née autour de cet héritage à la complexité inextricable. La clé de voûte de l'empire Bernstein est l'Amberson Group. Cette société a été créée dans les années 50 pour servir de maison d'édition à Bernstein (Bernstein signifie « ambre » en allemand, et le musicien utilisa un temps le pseudonyme Leonard Amber). JALNI (organisation à activités multiples, dont le sigle allie les prénoms des enfants de Bernstein : Jamie, Alexander, Nina) a hérité du patrimoine des éditions Amberson. JALNI chapeaute désormais le tout, deux fondations canalisant l'exploitation de l'héritage : Spring Gate ; et le Fonds BETA (Bernstein Education Through the Arts), à vocation pédagogique. La fondation Spring Gate coiffait les œuvres de charité distribuées par le musicien de son vivant.

HENRI BÉHAR

Lire la suite page 14

La non-violence, « seul choix possible » pour les Albanais du Kosovo, selon leur chef

Ecrivain et principal leader albanais du Kosovo, province méridionale de Serbie peuplée à 90 % d'Albanais de souche, Ibrahim Rugova réaffirme, dans un entretien au Monde, sa foi dans la non-violence, « seul choix possible », à ses yeux face, à l'oppression serbe. Elu en mai 1992 président d'une « République » autoproclamée à l'automne 1990, partisan de l'indépendance de sa province, M. Rugova aurait dû rencontrer, jeudi 4 novembre à Paris, Alain Juppé. Sa visite a été reportée, car il n'a pu obtenir en temps voulu un passeport des autorités serbes.

page 5

Ultimatum contre les Français en Algérie

Dans un message remis à Michèle Thévenot, l'un des trois agents du Consulat général de France à Alger libérés le week-end dernier, les ravisseurs, présumés islamistes, donnent un délai d'un mois à la communauté française pour quitter l'Algérie. Telle est l'une des indications connues sur ce rapt dont certaines ne correspondent pas tout à fait à la version donnée par les autorités algériennes.

page 3

Bonheur perdu, bonheurs fragiles

Le cinquième Forum « le Monde »-Le Mans s'est demandé comment, malgré les drames de l'Histoire, les hommes peuvent se rendre heureux

On sait, depuis la fameuse phrase de Saint-Just, que le bonheur est, au XVIII[e] siècle, « une idée neuve en Europe ». Ou plutôt, comme l'a rappelé Miguel Abensour au cinquième Forum le Monde-Le Mans, une idée ancienne qui fait alors retour, avec cette différence que « l'Antiquité réservait le bonheur à une élite » quand « la Révolution en fait un droit universel ». Mais au projet révolutionnaire d'une « société réconciliée avec elle-même », qui est « le berceau des expériences totalitaires », Miguel Abensour propose de substituer aujourd'hui un autre modèle, emprunté aux théoriciens de l'école de Francfort, celui de « la dialectique de l'émancipation », qui reconnaît à la raison « le pouvoir de s'autocritiquer » en distinguant « les moments ou les lieux où le phénomène de l'émancipation se retourne en son contraire ». Pour échapper à « la fiction du bon régime », il faut redécouvrir la politique, où s'expriment « la fragilité et l'imprévisibilité des affaires humaines ».

S'agit-il de renoncer aux utopies ? Pour Lothar Baier, l'échec du « socialisme réel » ne condamne pas « l'esprit utopique », dont il fut l'exact contraire. Le « scepticisme anti-utopique » paraît à l'essayiste allemand « un remède pire que le mal ». Car il risque de conduire les peuples à « chercher le bonheur dans l'enfermement rétrograde et dans l'homogénéité ethnique ». Mais le moment actuel, selon Lothar Baier, est celui de la critique, non du retour aux utopies.

C'est aussi une utopie, celle du cosmopolitisme, c'est-à-dire du refus de ce cloisonnement redouté par Lothar Baier, que prône Dominique Desanti à travers les expériences de quelques écrivains tels que Walter Benjamin, Stefan Zweig, Vladimir Nabokov ou, de nos jours, Jorge Semprun. Expériences heureuses quelquefois, malheureuses le plus souvent, voire tragiques. Geneviève Fraisse, parlant de « l'utopie politique des femmes », a rappelé l'affirmation, par un certain féminisme, de la valeur subversive de la « nature » féminine ; mais considérant que « l'utopie enracinée dans la dualité ne fait que reconduire ce qui l'a provoquée, l'altérité féroce de la modernité », elle note que Marcuse, dans son livre la Fin de l'utopie, a préféré se tourner vers le mythe de l'androgynie. Elle en appelle, pour sa part, à un nouveau mythe qui seul « pourrait produire une figure nouvelle de la différence sexuelle ».

On le voit, l'utopie, forme politique du bonheur, dessine des horizons incertains, qui déterminent moins des objectifs à atteindre dans l'avenir que des « foyers de résistance » dans le présent, comme l'a souligné notre collaborateur Jean-Michel Frodon en évoquant la fin du bonheur d'un certain cinéma, cerné par le nouveau « continuum audiovisuel et informationnel ».

Miroir de la société, le cinéma en reflète les évolutions. Ce n'est pas un hasard, a fait observer Jean-Michel Frodon, si les Demoiselles de Rochefort, film de Jacques Demy contemporain de « la dernière période de bonheur du cinéma français », était à l'affiche l'année où parut Sergeant Pepper's des Beatles, où sortit la Chinoise de Godard, où furent publiés les principaux textes situationnistes : « Il y avait à ce moment-là, ailleurs que dans le cinéma et de par le monde, d'autres idées du bonheur en pleine vigueur ».

Bonheurs collectifs, bonheurs individuels. Le plus souvent, les uns ne vont pas sans les autres. Les villageois du Maine, dont Anne Fillon a retracé la vie au siècle des Lumières, vivent leur recherche du bonheur à la fois dans la conquête d'un certain confort matériel et dans un nouveau rapport aux autres, à travers des mariages fondés sur « l'inclination ».

THOMAS FERENCZI

Lire la suite page 2

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,60 $.

FORUM « LE MONDE »-LE MANS

Le propre, le proche, le lointain

Le cinquième Forum « le Monde »-Le Mans, organisé conjointement, du 28 au 30 octobre, par notre journal, la ville du Mans et l'université du Maine, sous le patronage de l'UNESCO, avait pour thème « Où est le bonheur ? ». Un public nombreux – entre mille et quinze cents personnes *selon les séances* – a assisté aux échanges. Nous publions ci-dessous, outre un compte rendu des débats, de larges extraits de deux des communications prononcées au cours de ce Forum, conçu et animé par notre collaborateur Roger-Pol Droit.

Quelle que soit sa forme, le bonheur est indissociable du malheur. Aussi ne se conçoit-il que comme un état fugitif.

par Paul Ricœur

BONHEUR est le terme d'un vœu privé, que je le vise ou qu'il m'échoie. Et pourtant ce bonheur éminemment propre, c'est d'une certaine façon l'autre qui y contribue ou qui y fait obstacle, qui me le *refuse ou qui me l'offre*. Mais cet autre ne tarde pas à se dédoubler entre celui qui a un visage et entre avec moi dans l'échange intime du donner-recevoir, et celui que je ne verrai jamais mais dont l'appel à la justice m'empêche de dormir. Comment alors le bonheur se distribue-t-il *le long* de cette triade du propre, du proche et du lointain ?

Il est permis, au départ, d'être un peu aristotélicien si l'on veut donner sens à la thèse qui veut que le bonheur soit l'achèvement, l'accomplissement auquel nous aspirons dès lors que nous sommes des agissants. A condition, toutefois, de se garder, comme Aristote avant nous, d'identifier le bien humain au Bien platonicien, lequel, comme on sait, réside au-delà du Bien même. Pour ce faire, il suffit – mais c'est *déjà* beaucoup et même énorme – que d'abord nous placions le souhait de la vie bonne, du vivre bien, à la racine de l'obligation, du devoir, de l'interdiction, bref, que nous mettions la téléologie du désir à la *base de la déontologie de la* volonté. C'est là la première présupposition d'un usage philosophique de l'idée de bonheur.

Et voici la seconde présupposition : que nous sachions distinguer la visée du bonheur des *accomplissements partiels* relevant des métiers, des arts, des jeux qui ont chacun, selon l'expression de MacIntyre, leurs « étalons d'excellence » (...). Le bonheur, à ce stade de notre réflexion, le bonheur privé, le *bonheur propre serait* l'accomplissement de cette personne passe-muraille, capable de transgresser les frontières des cités et des mondes entre lesquels se distribue l'espace social. Or c'est précisément cette requête d'une satisfaction *indivise, intégrale,* ou plutôt de cet au-delà des satisfactions locales, topiques, partielles, qui rencontre sur sa route le malheur. Ce revirement est marqué, dans notre culture, par la confrontation entre l'éthique et la tragédie. (...)

Or le tragique n'est-il pas dessiné en filigrane dans ce qu'on pourrait appeler l'extrémisme moral inhérent à la requête d'un bonheur qui excéderait son monnayage dans la menue monnaie des satisfactions partielles ? Et cet extrémisme est-il évitable dès lors qu'on *veut* le bonheur ? Un autre l'a dit : rien de grand ne se fait sans passion. Or la passion veut tout. C'est ce qui fait son malheur, ce qui fait la souffrance du vouloir-être heureux. Faut-il alors renoncer au bonheur et se replier sur les petites satisfactions ? Ce peut être une forme de sagesse, celle que recommande volontiers le chœur antique. Il y en a peut-être une autre, moins philistine, qui serait de ne pas vouloir le bonheur comme une totalité indivise, mais d'accueillir des états de bonheur comme des fulgurances intempestives.

De l'amitié

Il n'est pas de pratiques où chacun cherche à exceller et donc pas d'étalons d'excellence relatifs à ces pratiques qui n'engage des appréciations communes, des interactions allant du conflit à la coopération. Et le tragique de l'action – qui double la visée du bonheur – naît précisément de la collision des projets privés.

Je propose de prendre pour guide l'analyse que les Anciens ont faite de la *philia*, depuis le *Lysis* de Platon en passant par le livre IV de l'*Ethique à Nicomaque* jusqu'aux livres des stoïciens romains. Si je privilégie, une fois encore, Aristote, c'est parce que, chez lui, l'amitié fait transition entre la visée – apparemment solitaire – de la vie bonne et la justice, vertu d'une pluralité humaine de caractère politique. Je retiendrai une seule phrase : *« L'homme heureux a besoin d'amis. »* C'est donc à la faveur de l'épreuve du manque que l'altérité fait irruption dans le cercle autarcique de la visée du bonheur propre.

Ce qui d'abord fait le prix de la relation d'amitié aux yeux des moralistes, c'est qu'elle présente une échelle de valeurs parallèle à celle des biens poursuivis sur la ligne de visée du bonheur propre. Ainsi Aristote distingue-t-il entre l'amitié selon l'agréable, *l'amitié* selon l'utile et *l'amitié* selon le bon. Cette dernière seule accède à la mutualité d'une relation rigoureusement réciproque, où le « vivre-ensemble » vient compléter le vivre bien. L'amitié transcende ainsi l'alternative que les modernes croient voir entre le primat du Même et celui de l'Autre.

Le bonheur s'est ainsi déplacé du vœu privé d'accomplissement vers l'échange du donner-recevoir. Parlant des malheurs de *l'amitié*, il est tout aussi facile que tout à l'heure d'évoquer la litanie des maux qui affligent l'amitié en affligeant les amis. Mais il y a quelque chose de spécifique à l'amitié : c'est la mort de l'autre qui fait le déchirement de la séparation. Au-delà de ce point, la solitude des plus sages signifie désolation. Il y a plus. La mort qui nous séparera un jour ne se réduit pas à l'événement qui n'a pas encore eu lieu ; une ombre s'étend à l'avant de son échéance sous la figure d'une crainte sans égale : *« Je crains pour toi. »*

A cette crainte, la fameuse résolution anticipante n'apporte aucune réponse. La crainte pour l'autre n'est pas l'angoisse pour soi. C'est au regard de cette crainte pour l'autre que le bonheur partagé s'avère le plus fragile des biens. Mais s'il est vrai que le bonheur ne s'ajoute pas plus à l'amitié que, selon Spinoza, la récompense ne s'ajoute à la vertu, si l'amitié est, en un sens, le bonheur même, alors sa vulnérabilité est celle-même de l'amitié. Peut-être faut-il pouvoir chérir les états de bonheur comme un don d'autant plus précieux qu'ils sont aléatoires.

De la justice

Du proche au lointain, de l'autre qui a un visage à l'autre que je ne verrai jamais, ce qui est spécifique, c'est le passage par l'institution, dont la vertu principale est, selon John Rawls, la vertu de justice. Mais, en suivant Rawls, qui définit la justice par la seule procédure, n'élimine-t-on pas la référence au bonheur en éliminant la référence au bien ? Non, pour plusieurs raisons. D'abord, parce que l'idée du bien revient en force avec celle des biens sociaux de base, dont la distribution est précisément l'enjeu de la grande négociation dans la situation originelle imaginée par Rawls. A l'idée des biens *sociaux* se rattache l'idée de la satisfaction ou non de ces biens. Certes, la satisfaction n'est pas le bonheur. Mais on ne peut écarter sans phrase l'idée d'un « bien commun » qui serait au lien social d'une communauté historique ce que les biens primaires sont aux pratiques distinctes qui s'y rapportent. Ce n'est pas simple rhétorique d'invoquer le *bien* public en tant qu'intégrale des biens sociaux primaires. Pourquoi n'appellerait-on pas bonheur public le sentiment partagé par les membres de la communauté politique au niveau intra-étatique et inter-étatique ?

Mais il y a un autre côté au problème qui fait que nous éprouvons quelques réticences à rendre *la visée du bonheur coextensive* à celle de la justice. Cet autre côté tient à la nature du politique, qui ne désigne pas une institution parmi les autres, mais introduit une problématique spécifique, celle du pouvoir. C'est alors que se profile une idée que nous repoussons avec horreur, l'idée que le pouvoir puisse vouloir faire le bonheur des gens. Une scission se fait ainsi entre la visée du bonheur public comme intégrale des satisfactions sociales partielles et l'assignation au pouvoir politique de la tâche de faire notre bonheur.

C'est par rapport à cette tentation de confier au pouvoir politique le soin de faire advenir le bonheur public que l'idée de justice est antagoniste de celle de bonheur. Cette attitude volontairement ambivalente quant au rapport qui pourrait être reconnu ou établi entre justice et bonheur *trouve un renfort* dans le spectacle de désolation que nous inspire le cours de l'histoire, lequel, une fois de plus, invite à ne pas dissocier bonheur et malheur. Cette adhérence du malheur historique au bonheur public incline à rechercher la justice sans souci du bonheur, dès lors que nous ne connaissons pas d'état historique où le bonheur des uns n'aurait pas été payé par le malheur des autres.

L'épreuve à laquelle a été soumise l'idée de bonheur au crible de l'idée de justice conduit à tenir les états de bonheur pour des états aléatoires, donnés par-dessus le marché. Dans quelle langue parlerons-nous de ces états furtifs de bonheur ? Si ce n'est ni dans celle de la morale ni dans celle de la politique, ne serait-ce pas dans celle de la poésie ? *« Heureux celui qui... »*. Peut-être seule la lyrique est-elle à la mesure de ces états fugitifs.

► Paul Ricœur est professeur émérite de l'université Paris-I.

Bonheur perdu bonheurs fragiles

Suite de la première page

Les moines du haut Moyen Age étudiés par Jacques Biarne se rassemblent en petites communautés pour tenter de *« mener la vie des anges »* en combinant *« l'effort individuel d'élévation spirituelle et la prière collective »*.

Ailleurs deux idées du bonheur *s'affrontent*. Ainsi Francis Zimmermann distingue-t-il en Inde deux traditions, celle de l'*ashram*, qui privilégie la vie en communauté, associée au retour à la nature, et celle du *Kâmasoûtra*, qui suggère une chasse au bonheur foncièrement individualiste. Dans l'ancienne Chine, en revanche, a indiqué François Jullien, la question du bonheur n'est pas posée comme telle, alors qu'elle émergera en Grèce en ayant *« partie liée à la transcendance »*.

Quelles voies restent ouvertes, au XXe siècle, à qui se met en quête de bonheurs, petits ou grands. Il y a d'abord la voie des religions.

Le temps suspendu

Ainsi dans *« le monde à l'envers »* des Béatitudes, a noté Olivier Clément, *« une expression revient souvent : votre récompense sera grande »*. *« Qu'est cette récompense,* a demandé le théologien orthodoxe, *sinon, anticipant l'ultime, ce royaume qui, dit Jésus, n'est pas de ce monde et pourtant est déjà là, en vous, parmi vous, qu'est-ce donc, sinon le bonheur ? »* De même, Mohamed Arkoun a montré comment le discours coranique fixe les normes *« auxquelles le croyant devra soumettre sa pensée, ses choix, ses conduites réelles afin de mériter une vie heureuse ici-bas, le salut éternel dans l'autre vie »*.

La deuxième voie est celle de *la jouissance immédiate*. *« Pas de bonheur en dehors de la chair »*, a affirmé le neurobiologiste Jean-Didier Vincent, qui n'a pas craint de tenir le rôle du « réductionniste ».

Du *« regard souriant »* par lequel la mère et l'enfant *« scellent une unité sociale »* au léchage maternel du petit rat, qui commande son développement, le savant ne voit guère de rupture. Le bonheur serait de *« revenir à une certaine animalité »*, a-t-il conclu, provocateur, avant de dénoncer le *« puritanisme »* de ceux qui combattent les « paradis artificiels ».

« Le sujet anesthésié peut-il encore apprécier le sentiment du bonheur ? », a demandé Bernard Andrieu, en décrivant l'extension du *« marché pharmaceutique du bonheur »*. *« Atténuer l'angoisse du patient favorise le dialogue »*, a répondu, en médecin, Norbert Bensaïd, tout en rappelant que *« le bonheur n'est pas un sujet médical »*.

C'est que le plaisir ne suffit pas. *« Pas de bonheur sans volonté de jouissance relayée par le travail de la conscience »*, a dit Michel Onfray. Pour Julia Kristeva, le bonheur est dans *« l'expérience imaginaire »*, terme qui, dit-elle, évoque *« un double mouvement : le ravissement et la connaissance »* (*lire ci-contre*).

En bonne kantienne, Monique Castillo croit, pour sa part, que *« l'enchantement »*, auquel procèdent les romantiques, et *« l'idéalisation »*, que choisissent les philosophes des Lumières, offrent deux réponses distinctes. Alors que les premiers présentent le *bonheur comme « une possession »*, les seconds le définissent comme *« une tension »* : pour eux, *« il n'y a pas d'autre bonheur que celui qui consiste à se rendre digne du bonheur »*.

La recherche du bonheur suppose *donc un travail sur soi*. Francisco Varela a rappelé que les sciences cognitives, dont il est un des spécialistes, conçoivent le sujet comme le « nœud » d'un réseau d'interdépendances constamment renouvelées. Nourri des traditions bouddhistes, il voit dans cette reconstruction permanente de l'identité, qui passe par *« un apprentissage »*, *« une source de bonheur »*.

Dans un autre registre, la *« méditation » que recommande* Marcel Conche vise le même but. *« Sans la philosophie,* soutient-il, *l'homme ordinaire ne peut trouver le bonheur solide et durable. »*

Reste que le bonheur, comme *le souligne Paul Ricœur*, est suivi comme son ombre par le malheur (*lire ci-contre*), et que, dès lors, il se résume à des états fugitifs, aléatoires, fragiles, dont Marc Augé a sans doute donné l'une des plus belles définitions : *« Entre le doute et l'action, le temps suspendu de la trêve avec soi par la grâce de l'autre. »*

THOMAS FERENCZI

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

L'expérience imaginaire

L'œuvre d'art peut être une source de bonheur en offrant à ceux qui la créent comme à ceux qui la reçoivent la possibilité d'aller au bout du sens et des fantasmes

par Julia Kristeva

L'EXPÉRIENCE imaginaire et son bonheur polymorphe furent des composantes majeures du continent de la foi. La fragmentation théologique a laissé le soin à l'herméneutique et à la philosophie métaphysique de poursuivre le bonheur entendu comme *une variation de sens, comme un* cheminement dans l'Etre. On peut se réjouir des bénéfices pour la pensée que cette mutation a apportés, comme on peut déplorer la déviation de ce qui fut une jouissance de Dieu vers le seul souci, fût-il indemne, d'entendre l'appel de l'Etre. Mais notre siècle est allé très loin dans la maîtrise de l'expérience : il a réduit le *sens* aux seuls avatars de l'histoire et aux drames de la politique. Dans des territoires aussi confinés, le bonheur se mesure à la réussite (politique, historique) *ou a contrario* au retrait dans les marginalismes, ces parents pauvres de la norme.

La première des modernes, à l'aube de la démocratie républicaine et du ravalement des illusions, une femme, Mme de Staël, a *énoncé cette dépendance du bonheur*, non plus de Dieu ni de l'Etre, mais de l'opinion, une dépendance qu'on appelle une gloire. Pauvre gloire qui n'a rien à voir avec l'*exultation* et la jubilation des Psaumes ou de Mozart, puisqu'elle est un *« deuil éclatant de bonheur »*. Après Dieu, l'idée, l'Histoire, la Politique, bref l'Opinion, il nous revient peut-être de retrouver notre rapport au sens. Et à l'infléchir en réhabilitant l'expérience imaginaire. Reprendre leur bien à la religion et à la philosophie, c'est-à-dire leur savoir sur la jouissance et son voisinage avec le sadomesochisme.

Nous sommes plus désabusés que ne le fut cette romantique Mme de Staël. Nous savons que la gloire est un produit de marketing et que le bonheur est le deuil du malheur. S'il ne veut pas être béat, le bonheur est le deuil du sadomasochisme, en connaissance de cause. C'est ce que nous révèle le roman, un feuilleton télévisé, et cette fiction concentrée que sont un Picasso ou un Bacon. La mise *en forme de ce deuil – la technique* littéraire, musicale ou plastique – est partie intégrante de la même économie, elle n'échappe pas aux *« succédanés des chagrins »*, tout en y rajoutant d'autres composantes (culture, goût, art, rhétorique). Cet artisanat du bonheur est une autre variante de l'expérience que je n'aborderai pas aujourd'hui – j'en ai beaucoup dit et écrit dans la période structuraliste et post-structuraliste. Je me borne, dans ce forum, à insister sur l'expérience imaginaire qui lui est sous-jacente.

Illusion, cet imaginaire ? Illusion, ce bonheur de l'expérience imaginaire ? Freud, dans *l'Avenir d'une illusion*, prévoyait – mais avec quel regret – la pérennité du besoin religieux comme mystification, *comme résistance au désir de vérité*, lequel met à mal l'être parlant de telle sorte que les humains se replient dans des satisfactions heureuses autant que fallacieuses. On ne comprend que trop bien la répulsion freudienne contre l'obscurantisme, et je la partage entièrement. Au travers de cette critique qui n'a pas perdu son actualité, je souhaiterais toutefois réhabiliter, non pas l'illusion comme mystification, mais cette part de l'expérience que Freud, rationaliste menacé comme il fut, a peut-être vite versée au compte de *l'illusion : la part de l'imaginaire*. L'imaginaire nous restitue, à l'horizon du langage, qui n'est pas une prison mais une porosité, l'afflux des sensations. Le temps du sens, devenu, dès lors, un temps sensible, apprivoise les fantasmes, tamise sa cruauté et sa délicatesse. Et nous nous installons ainsi en notre soi – un soi élargi au voisinage de l'Être et de l'autre. Sens incorporé, transsubstantiation, incarnation : cette expérience-là est un bonheur secret (...).

Une certaine sonorité

Je soutiens donc que tout bonheur est une expérience imaginaire, aussi simple qu'une tasse de thé à la madeleine, un film policier à la télé ou une jalousie – de Swann pour Odette, *du narrateur* pour Albertine : à condition que nous soyons capables de parcourir, par-delà les signes et le sens, toute la gamme des sensations, des délices et des vices qui font *de notre âme un roman. Mais* avons-nous encore une âme ? Si votre âme n'est pas morte, elle est capable d'expérience imaginaire. De ravissements impardonnables, donc absolus. Mais renouvelables, donc constructibles, provisoires, relatifs, enjoués. C'est en ce lieu exquis, où l'expérience imaginaire sait qu'elle est une construction, qu'elle prend ses distances avec la foi. Et que son bonheur n'est pas une croyance tout en partageant l'intensité d'une foi, mais un jeu – qui se fait et se défait avec et pour *quelqu'un d'autre (...).*

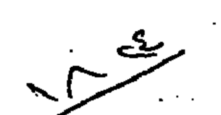
Reprenons. Le bonheur serait une certaine place dans le sens (sensation et fantasme compris) qui s'identifie à la jouissance de l'Etre, au rire de Dieu. Le bonheur serait accessible à quelqu'un qui s'est placé dans le sens de manière si subtile qu'il est capable de s'égaler à l'absolu. *« Je suis l'Etre. »* Cette expérience est mégalomaniaque. De plus et inversement, puisque l'Etre est identifié aux amours et aux mises à mort du moi et des autres, le bonheur est une paranoïa euphorique. Mais, en *définitive*, de se savoir imaginaire, donc tributaire d'une certaine place du sujet dans le sens pour l'autre, place que je bâtis, varie, transforme, cette mégalomanie du bonheur devient dérision, elle s'allège.

Un bonheur *imaginaire qui* retire ses prétentions à l'absolu, qui se veut simplement intermittent (les « intermittences du cœur »), un bonheur de rien et pour rien. Ce *n'est pas grand-chose. Mais* c'est une façon d'être. Et, dans ce cas, c'est tout. La grâce de ceux qui prennent le risque d'aller en voyage au bout du sens et des fantasmes, pour nous restituer un sens incorporé et un corps délesté (Joyce, Proust et, *plus modestement*, ceux qui les accompagnent de leur propre imaginaire).

« Le bonheur n'est qu'une certaine sonorité des cordes qui vibrent à la moindre chose, et qu'un rayon de soleil fait chanter (Proust). » Les cordes de votre intimité, est-ce qu'elles existent ? Les avez-vous touchées ? Est-ce qu'elles vibrent ? Question d'imaginaire. Salut, les artistes ! Par bonheur, je voudrais croire que nous sommes tous des artistes qui, *longtemps*, se sont couchés de bonne heure.

► Julia Kristeva est professeur à l'université Paris-VII.





INTERNATIONAL

ALGÉRIE

Les ravisseurs des trois agents consulaires somment les Français de quitter le pays avant un mois

■ LES MENACES DES GROUPES ARMÉS. – Les menaces de représailles qu'ont laissé planer les autorités françaises n'ont probablement pas été sans influence sur l'heureux dénouement de l'enlèvement des trois agents consulaires français à Alger. Il n'en reste pas moins que, dans un communiqué manuscrit remis à Michèle Thévenot avant sa libération, les ravisseurs donnent un mois aux ressortissants français pour quitter l'Algérie.

■ STRESS ET ANGOISSE. – Le climat de peur, causé par la vague d'attentats et la répression des forces de l'ordre, commence à causer des troubles de comportement parmi la population, notamment chez les enfants, et pas seulement à Alger. C'est ce que constatent, entre autres, les médecins de l'hôpital psychiatrique de Blida, qui soulignent les divers effets du stress et de l'angoisse.

« Quittez le pays, on vous donne un mois de délai. Toute personne dépassant ce délai se tient responsable de sa mort subite. Il n'y aura pas de kidnapping et ce sera plus violent qu'en Egypte. » Faute d'avoir eu le temps d'enregistrer une vidéocassette, le message qu'ont griffonné, dimanche 31 octobre, à la hâte sur une feuille de cahier, les ravisseurs de Michèle Thévenot avant de la libérer, ne laisse place, dans sa sécheresse et sa brutalité, à aucune ambiguïté.

Les deux autres otages français qui avaient recouvré leur liberté, la veille, n'étaient, eux, semble-t-il, porteurs d'aucun message des individus armés qui les détenaient et qu'ils ont pu dévisager puisque ceux-ci ne leur avaient pas bandé les yeux. Pendant leur captivité, Jean-Claude Thevenot et Alain Fressier ont été photographiés et filmés par leurs geôliers, qui avaient peut-être l'intention de monter un scénario *« à la libanaise »* et de diffuser ces images en posant des conditions à la libération des captifs.

La version des événements que les autorités algériennes ont diffusée est, à en croire des sources informées, une version quelque peu arrangée, qui magnifie à dessein le rôle des forces de l'ordre. On peut, semble-t-il, tenir pour sûr le fait que les trois otages ont changé plusieurs fois de cache et que Michèle Thévenot a été séparée, en milieu de semaine, de ses compagnons d'infortune.

Il est probable que les services de sécurité ont obtenu, de gré ou plutôt de force, des renseignements qui leur ont permis de mieux orienter leurs recherches. Les impressionnants ratissages, auxquels l'armée et la police ont procédé dans les quartiers *« chauds »* d'Alger, ont certainement quelque peu désorienté les ravisseurs. Cette *« pression »* a finalement été payante, à la précision près que Jean-Claude Thévenot et Alain Fressier se sont libérés eux-mêmes. Détenus dans un lieu non encore clairement identifié, situé dans un bastion intégriste d'Alger, ils y ont été abandonnés par leurs ravisseurs.

Représailles

Réalisant, samedi, au bout de quelques heures, qu'ils étaient libres, ils sont sortis de leur cache. Les forces de l'ordre qui patrouillaient dans le secteur, les ont alors pris en charge sans avoir à livrer un quelconque assaut et les ont ensuite conduits à l'hôpital militaire de la capitale. Le lendemain, Michèle Thévenot était déposée, à sa demande, devant la maison diocésaine, proche du quartier algérois d'Hydra, résidence de l'archevêque d'Alger, où l'ambassadeur de France est venu la chercher, la soustrayant ainsi aux interrogatoires des services de sécurité locaux. La question de l'identité des ravisseurs reste entière. *« Un groupe très déterminé »*, a dit le porte-parole du Quai d'Orsay. *« Un groupe aguerri aux « techniques afghanes »*, assure-t-on à Alger. Quoi qu'il en soit, les autorités françaises, sous la haute direction de Charles Pasqua ont très vite réagi afin d'éviter que cet enlèvement ne tourne au drame.

Ainsi, employant les moyens de pression à leur disposition, les autorités françaises ont fait approcher plusieurs chefs islamistes en exil, notamment le vieux cheikh Abdelbaki Sahraoui, membre fondateur de l'ex-Front islamique du salut (FIS), qui vit à Paris, pour qu'ils invitent leurs *« frères »* dans le maquis à ne pas commettre d'actes irréparables. Faute de quoi, elles se réservaient le droit de prendre toutes mesures de représailles contre ceux qui, en France, se réclament ouvertement du *« parti de Dieu »*. Dès lundi, M. Sahraoui rendait public un communiqué dans lequel il exigeait la libération *« immédiate et sans conditions »* des trois agents consulaires français et demandait à ses *« frères »* d'épargner la communauté étrangère vivant en Algérie. Message reçu de l'autre côté de la Méditerranée? Le lendemain, selon de bonnes sources, la partie française avait acquis la *« certitude »*, sans pouvoir rien en dire, que la vie des otages serait épargnée.

Des tractations secrètes ont-elles eu lieu entre les ravisseurs et le gouvernement algérien, qui ont facilité cet heureux dénouement? Le premier ministre, Redha Malek, l'a catégoriquement démenti. Reste que les auteurs du rapt, sauf à affiner leurs méthodes, paraissent, aujourd'hui, d'autant plus enragés qu'ils ont pu vivre cet épilogue comme un premier revers, une humiliation de taille.

JACQUES DE BARRIN

Blida minée par l'angoisse

BLIDA

de notre envoyée spéciale

Celle que l'on surnommait *« Ourida »* (la petite rose), en hommage à sa luxuriance horticole, et que certain guide touristique avait classée, au début des années 70, parmi *« l'une des localités les plus riantes d'Algérie »*, vit aujourd'hui à l'heure du béton-roi et des rumeurs de guerre. Le calme provincial du centre de Blida, avec ses rues bordées d'orangers, ses trafiquants débonnaires, ses prostituées raccolant discrètement les badauds, du haut de leurs balcons, et son joli kiosque ouvragé, place du 1er novembre (ex-place d'Armes), ne fait pas longtemps illusion.

Les faubourgs sont à deux pas... et les montagnes à trois, que plus aucun promeneur ne hante, persuadé que leurs versants boisés sont devenus le sanctuaire inexpugnable des maquisards islamistes. Ici, comme dans certaines banlieues d'Alger, la plupart des postes de contrôle ont l'allure de camps retranchés. Près des abris en sacs de sable, militaires ou gendarmes portent la kalachnikov bien sûr, mais aussi un gilet pare-balles. L'aggravation de l'insécurité, sensible depuis ces deux derniers mois, n'épargne aucun secteur de la population.

Les enfants, pas plus que les adultes, n'échappent au stress et à l'angoisse ambiante. Zoubida, par exemple, une gamine de sept ans, n'arrive pas à croire qu'on puisse mourir de mort naturelle : *« L'autre soir,* raconte sa mère, *quand on a annoncé à la télévision la mort d'Ahmed Wahbi* (musicien oranais, décédé à la fin de semaine dernière, des suites d'une longue maladie), *ma fille était toute choquée qu'on ait « tué un monsieur qui fait de la musique » ; elle ne comprenait pas que l'on puisse mourir de vieillesse. C'est vrai qu'entre les attentats dont on parle à la télé et les « symphonies » d'armes à feu et de sirènes qu'on entend dans le quartier, on est plutôt servi ! Pour les enfants, ça fait une drôle de vie. »*

Au service de psychiatrie de l'hôpital Frantz-Fanon, les médecins ont noté, au fil des mois, un accroissement des cas de dépressions, d'autant plus difficiles à soigner que l'entourage est, lui aussi, fragilisé.

« Les patients ont l'angoisse de la mort en eux et celle qui imprègne l'environnement. Ils se sentent doublement coupables, en estimant confusément que, vu le contexte, ils n'ont pas le droit d'être malades », constate le docteur Houria Salhi.

Agrandir la morgue

Parfois, c'est ce contexte même qui sert de catalyseur et est *« instrumentalisé »* par les patients. Ainsi, cette fillette, que ses parents, après avoir vainement « usé » plusieurs guérisseurs, finiront par conduire à ce service de psychiatrie : *« Elle était restée pendant près de dix jours dans un état catatonique. Le mutisme total. On a fini par comprendre qu'elle avait vu, en revenant de l'école, le cadavre d'un policier qui venait d'être assassiné. Depuis, elle voyait du sang partout, elle n'arrivait pas à s'enlever cette image de la tête »*, raconte le docteur Salhi.

La mise en place du couvre-feu, apparemment plus anodine, n'est pas non plus sans incidence. Au service de gynécologie, les femmes enceintes qui viennent en consultation *« sont très angoissées à l'idée d'accoucher « au mauvais moment ». Toutes espèrent avoir les douleurs le matin »*, confie un médecin. Et il n'est pas jusqu'à la morgue, qui ne soit, elle aussi, affectée par le regain des violences meurtrières. Certains habitants de Blida estiment à *« deux ou trois par semaine »* le nombre d' *« attentats »* – avec mort (s) ou blessés – commis dans leur ville. Il faut y ajouter tous les incidents survenus, ici ou là, dans la région.

Résultat : on envisage sérieusement d'agrandir les locaux de la morgue où sont autopsiées toutes les victimes de mort violente dans la wilaya (équivalent du département).

Les roses d'autrefois sont bel et bien fanées. Blida, aujourd'hui, a la pâleur des chrysanthèmes.

CATHERINE SIMON

CAMEROUN : le chef de l'opposition pris à partie par la police. – John Fru Ndi, le chef de l'opposition, s'est refugié, mercredi 3 novembre, dans la résidence de l'ambassadeur des Pays-Bas à Yaoundé, après avoir été pris à partie par la police, a déclaré l'ambassadeur, Max Damme. Sa voiture a été prise pour cible par un canon à eau devant les bureaux du premier ministre. Dans la matinée, la police avait bloqué le siège de *l'Union des forces démocratiques* du Cameroun (UFDC), où John Fru Ndi devait donner une conférence de presse. – *(Reuter.)*

TOGO : les élections législatives ont été fixées au 19 décembre. – Le conseil des ministres, réuni mercredi 3 novembre à Lomé, a fixé le premier tour des élections législatives au 19 décembre, et le second au 2 janvier. L'opposition a annoncé sa participation, à condition notamment que les listes électorales soient révisées et de nouvelles cartes d'électeurs établies. Par ailleurs, la police a indiqué mercredi qu'une bombe artisanale a explosé mardi à Lomé, devant le lycée Nyekonakpoé, blessant quatre passants, dont deux sont dans un état grave. – *(AFP.)*

COMMENTAIRE

Les intellectuels et les autres

Y aurait-il des crimes plus condamnables que d'autres? Des représentants de quotidiens et de périodiques algériens ont dénoncé, au cours d'une conférence de presse, réunie, mercredi 3 novembre à Paris, à l'initiative de Reporters sans frontières, le *« génocide »* qui serait en train de se commettre dans leur pays et prendrait pour *« cibles privilégiées »* les intellectuels, plus précisément les journalistes, victimes – sept ont été assassinés depuis le 25 mai dernier – de tueurs parfois difficilement identifiables.



Il n'est pas d'Algérien qui ne soit exposé aux violences de tout bord, celles des groupes armés islamistes et celles de ce qu'il est convenu d'appeler la *« mafia politico-financière »*. Dans ce malheureux pays, on meurt, aujourd'hui, pour ce que l'on fait, pour ce que l'on dit, ou pour ce que l'on écrit, en somme pour ce que l'on est.

Du journaliste qui use de sa liberté de plume au paysan qui refuse de céder son arme aux visiteurs du soir, du commerçant qui rechigne à verser sa dîme aux *« fous d'Allah »* au jeune dont le faciès ou le comportement déplaît aux soldats en patrouille.

En quoi l'assassinat d'un intellectuel serait-il plus exemplaire que celui d'un homme sans répondant ni entregent? Ne sont-ils pas, l'un et l'autre, coupables, aux yeux des extrémistes, de prêcher, à leur manière, la tolérance? Il arrive ainsi que, face à la violence, le courage soit la chose la mieux partagée d'Algérie. Faut-il préférer aux silences de cette fameuse majorité qui prend tous les coups le bruit et la fureur des gens en vue?

Une chose est sûre : s'ils sont des cibles, certes, fort symboliques, les intellectuels algériens, qui appellent à une *« solidarité agissante »*, ne se sont guère manifestés au temps des *« années de plomb », lorsque leur* pays vivait sous la férule du FLN, le parti unique. Par leur apathie, ils se sont alors rendus complices d'un régime totalitaire presque aussi odieux que celui auquel rêvent les *« fous de Dieu »*.

La solidarité qu'imposent ces tragiques déchirements doit bénéficier, sans arrière-pensées et sans calculs, aux Algériens dans leur ensemble. Tous égaux dans le malheur.

J. de B.

INTERNATIONAL

AFRIQUE

CONGO

Des affrontements entre l'armée et l'opposition ont fait une vingtaine de morts

Au moins vingt personnes ont été tuées, mercredi 3 novembre à Brazzaville, au cours de combats entre les forces gouvernementales et des partisans armés de l'opposition, selon un bilan provisoire donné jeudi matin de sources hospitalières. Cinq des victimes sont des militaires et les autres des civils, ont précisé ces mêmes sources. Certains ont été atteints par des éclats de roquettes. Une trentaine de blessés ont été hospitalisés.

Les fusillades ont éclaté à l'aube, peu après que les forces gouvernementales eurent investi le quartier populaire de Bacongo, fief d'un dirigeant de l'opposition, Bernard Kolelas, au sud de la capitale. Après une relative accalmie en milieu de journée, les affrontements ont repris en fin d'après-midi. L'armée régulière a continué ses tirs de roquettes dans la nuit de mercredi à jeudi. Dans un communiqué, le haut commandement militaire avait annoncé que le gouvernement avaient pris la décision de *« mater les bandes armées qui sèment la terreur au sein de la population »*.

Un député de l'opposition, Camara Mamadou Dékamo, a accusé dans la journée la Mouvance présidentielle, formation du chef de l'Etat, Pascal Lissouba, de vouloir *« instaurer un pouvoir dictatorial »*. Dans un communiqué diffusé à Paris, l'Alliance de l'opposition dirigée par l'ancien président Denis Sassou Nguesso et M. Kolelas, indique que la résidence de ce dernier et les maisons environnantes ont été détruites.

Des affrontements avaient fait une trentaine de morts à Brazzaville, en juin, après le deuxième tour des élections législatives. Près de vingt mille personnes avaient fui leurs domiciles pour échapper aux violences. – *(AFP, Reuter.)*

ANGOLA

L'UNITA a accepté le principe d'un retrait des territoires qu'elle contrôle

Les Nations unies ont annoncé, mercredi 3 novembre à New-York, que l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) avait accepté *« par écrit »* le principe d'un retrait des territoires qu'elle occupe depuis la reprise des combats, en octobre 1992. Cette concession devrait permettre la poursuite des négociations entamées sous l'égide de l'ONU, le 25 octobre à Lusaka, entre l'UNITA et le gouvernement de Luanda (*le Monde* du 26 octobre).

JOHANNESBURG

de notre correspondant en Afrique Australe

Prudemment qualifiés de *« contacts exploratoires »*, les entretiens commencés la semaine dernière à Lusaka n'avaient, en réalité, qu'un seul point à leur ordre du jour : le retrait des *régions que l'UNITA contrôle* militairement depuis la reprise des hostilités. Pour Luanda, il s'agissait d'un préalable à toute poursuite des négociations. En acceptant, sous la menace de nouvelles sanctions internationales et sous la pression militaire de ses adversaires, ce qu'il avait obstinément refusé jusqu'alors, le mouvement de Jonas Savimbi *lève le principal obstacle qui* avait entraîné l'échec des négociations d'Abidjan, en mai dernier.

Selon le porte parole des *Nations unies, Joe Sills, le gouvernement* de Luanda aurait réagi positivement à la décision de l'UNITA, se disant disposé à conclure rapidement un cessez-le-feu. Le général Higino Carneiro, qui conduisait la délégation gouvernementale à Lusaka la semaine dernière, a déclaré à la radio portugaise que *« l'UNITA avait manifesté de nouvelles dispositions, une attitude avec laquelle nous pensons pouvoir raisonner »*. Mardi, Alioune Blondin Beye, lereprésentant spécial de l'ONU en Angola, avait pour sa part affirmé que *« les fondations pour la reprise des négociations étaient posées »*.

Les deux parties devraient se rencontrer, vraisemblablement à Lusaka, le 15 novembre, pour mettre au point les modalités du retrait. D'accord sur le principe d'un retrait, l'UNITA n'entend pas pour autant perdre, sans contrepartie, l'avantage politique et militaire que lui confère l'occupation des quelque deux tiers du territoire angolais. A plusieurs reprises, Luanda a laissé entendre qu'une fois le retrait accompli, ses troupes, qui représentent un gouvernement légal issu d'élections *« libres et justes »*, devraient prendre la place de celles de l'UNITA. Il est cependant exclu que cette dernière accepte une solution qui équivaudrait à rendre au gouvernement angolais des *territoires qu'il n'a, jusqu'*alors, pas réussi à reconquérir.

Pas d'élections avant trois ans

Il est donc probable que les modalités du retrait seront âprement discutées. Selon des sources proches de l'ONU, la solution consisterait peut-être à faire intervenir des « casques bleus », dont un contingent de quelque 15 000 hommes remplacerait les troupes de l'UNITA dans les territoires laissés vacants. Leur présence garantirait également un cessez-le-feu, qui permettrait la reprise progressive de la vie politique et, à terme, une normalisation définitive.

Un gouvernement d'unité nationale pourrait, à terme, entrer en fonction. De nouvelles élections seraient ensuite organisées. Mais elles ne devraient pas avoir lieu avant trois ans, c'est-à-dire pas avant la fin du mandat du président Jose Eduardo Dos Santos, en septembre 1996. Formellement, la fonction de ce dernier devrait faire l'objet d'un second tour, puisque la reprise des combats a empêché d'organiser ce scrutin. Mais, comme l'avait laissé entendre M. Savimbi en août dernier, M. Dos Santos pourrait néanmoins être reconnu par l'UNITA comme le président de fait du pays, quitte à s'entendre sur la définition de ses pouvoirs.

Resterait alors, entre autres, à règler un problème particulièrement épineux : le statut du susceptible chef de l'UNITA, qui ne se contentera certainement pas d'une simple fonction de figuration. C'est là où les diplomates et les juristes devront montrer tout leur savoir-faire.

GEORGES MARION

REPÈRES

ÉTATS-UNIS

La Californie rejette la création de chèques scolaires

Les électeurs ont généralement rejeté les propositions qui leur étaient soumises, mardi 2 novembre, lors des référendums organisés dans vingt-neuf Etats parallèlement aux scrutins municipaux qui avaient lieu dans une centaine de villes dont New-York (*le Monde* du 4 novembre). En Californie, ils ont repoussé la création de chèques scolaires qui auraient pu être utilisés indifféremment dans les écoles publiques ou privées. Dans l'Etat de Washington, les électeurs ont rejeté une mesure visant à abolir rétroactivement une augmentation des impôts.

Dans le Maine et l'Etat de New-York, les mandats des principaux élus politiques ne pourront désormais dépasser huit années consécutives. Les Texans ont accepté le lancement d'un emprunt pour la construction de nouvelles prisons et les habitants de l'Etat de Washington ont décidé que toute personne condamnée trois fois pour meurtre purgera désormais une peine de prison à vie incompressible. – *(AP.)*

PAKISTAN

Arrestation du frère de Benazir Bhutto

Murtaza Bhutto, frère du nouveau premier ministre pakistanais, Benazir Bhutto, a été arrêté, jeudi 4 novembre, à son arrivée à l'aéroport de Karachi. Il avait quitté le Pakistan en 1977, après l'arrestation de son père par les militaires, et a été recherché pour activités terroristes. Il avait décidé de revenir au Pakistan après la victoire de sa sœur aux élections législatives du 6 octobre dernier et après que lui-même eut emporté un siège aux élections provinciales du 9 octobre.

Les relations entre le frère et la sœur se sont nettement détériorées durant la campagne électorale (*le Monde* du 5 octobre), Murtaza Bhutto s'étant opposé aux candidats investis dans plusieurs circonscriptions par le Parti du peuple du Pakistan, présidé par Benazir Bhutto. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Les espoirs et les rêves de ceux qui veulent prendre la mer

LÉOGANE

de notre envoyée spéciale

Sur la plage « Ça ira » de Léogane, à une quarantaine de kilomètres au sud de Port-au-Prince, le jeune Juan Carlos, douze ans, regarde les cinq petits bateaux en construction et rêve de reprendre la mer avec ses parents, pour fuir la misère et la répression. Il a fait partie des rapatriés de Guantanamo (la base militaire américaine située au sud de Cuba) où il a brièvement séjourné après que son embarcation eut été interceptée en mer. Il sait qu'une douzaine de navires de la force internationale, dépêchés pour faire appliquer l'embargo sur le pétrole et sur les armes décrété par l'ONU contre Haïti, rendent la tâche encore moins facile aux boat people ; il n'ignore pas que les audacieux qui se risquent quand même à prendre la mer seront ramenés à Port-aux-Prince par la garde côtière américaine. Mais, de son épopée, Juan Carlos n'évoque qu'un seul souvenir, celui d'avoir mangé à sa faim.

A Léogane et ailleurs, les « attachés », auxiliaires de police armée, rançonnent, le jour de la paye, les rares personnes ayant conservé un travail ; ils bastonnent et emprisonnent tous ceux qui se risquent à prononcer le nombre 30, quelles que soient les circonstances (le 30 octobre était la date prévue du retour du président renversé Jean-Bertrand Aristide) ; ils tuent ceux qu'ils entendent prononcer le nom du prêtre toujours en exil. Juan Carlos n'en dira pas plus à l'ombre du manguier de Ça ira, avant l'irruption de ces fameux attachés, cinq jeunes gens inquisiteurs et manifestement prudents avec l'étranger.

Alexis, lui, scrute à chaque occasion l'horizon marin, pour repérer le navire de la marine américaine visible de la côte. Il souhaite ardemment qu'« ils » débarquent, pour chasser *« la mafia au pouvoir »*. Alexis fabule, assure qu'il a vu un sous-marin à l'aube, qui revient chaque nuit. Ce père de famille âgé d'une trentaine d'années, qui survit de petits boulots de plus en plus rares sous l'embargo, se nourrit d'espoir tant qu'il peut entr'apercevoir au loin une masse grise sur les flots. Il craint par-dessus tout que la communauté internationale – mot magique dans tant de bouches – ne lâche le peuple haïtien.

A Port-au-Prince, des intellectuels de renom, sous couvert de l'anonymat, se prennent eux aussi à souhaiter une intervention militaire américaine, même si *« évidemment, ce serait une humiliation »*. Dans ce climat si étouffant au propre comme au figuré, la majorité de la population se sent fatiguée, épuisée, après deux années de crise aux conséquences dramatiques sur une économie déjà sinistrée. Attendre encore ? Mais quoi ? Que faudra-t-il encore endurer pour ceux qui n'ont pas de quoi se payer un billet d'avion pour l'étranger?

Réitérant leur opération de la semaine passée, les mouvements néo-duvaliéristes ont décrété, *pour jeudi 4 et vendredi* 5 novembre, une grève générale en signe de protestation contre l'embargo. Les tirs, la nuit, se font un peu moins constants. Est-ce parce que de nouvelles discussions doivent s'engager vendredi et samedi, sous l'égide de l'ONU, pour tenter de remettre en scène l'accord de Governor's Island censé ramener l'ordre constitutionnel ? Un échange de lettres a eu lieu, mercredi, entre le médiateur de l'ONU, Dante Caputo, et le général Cédras, chef des forces armées, concernant la participation de ce dernier à ces pourparlers. S'il accepte de s'y joindre, cette réunion aura lieu à Port-au-Prince, donc sans le père Aristide, qui sera représenté par son premier ministre, Robert Malval.

MARTINE JACOT

LES SANCTIONS CONTRE LES MILITAIRES HAÏTIENS : la Suisse et la Belgique ont gelé les avoirs de chefs militaires haïtiens, selon Washington. – La Suisse et la Belgique ont accepté la proposition américaine de geler les avoirs de responsables du régime militaire en Haïti, a indiqué mercredi 3 novembre un responsable du département d'Etat. Washington a décidé en octobre de geler les avoirs aux Etats-Unis de 41 responsables de l'armée et de la police haïtiennes, considérés comme des obstacles au retour de la démocratie. Sans donner de chiffre précis, le département du Trésor a évalué ces avoirs à des « dizaines de millions de dollars ». Le département d'Etat avait par la suite envoyé un télégramme à de nombreuses capitales du monde pour demander aux autres pays de prendre des mesures identiques. – *(AFP.)*

L'ONU demande la levée de l'embargo économique contre Cuba

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Pour la deuxième année consécutive, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, mercredi 3 novembre, une résolution demandant la levée de l'embargo économique contre Cuba. Quatre-vingt-huit pays, dont la France, ont voté en faveur de la résolution parrainée par Cuba, cinquante-sept se sont abstenus et quatre, les Etats-Unis, Israël, le Paraguay et l'Albanie, ont voté contre. L'an dernier, seulement cinquante-neuf pays avaient voté en faveur de la levée de l'embargo, soixante et onze s'étaient abstenus et les Etats-Unis, Israël et la Roumanie s'y étaient opposés.

La résolution fait état des nouvelles mesures prises par les Etats-Unis, qui visent à renforcer et élargir l'embargo économique, commercial et financier appliqué à Cuba. Se disant *« préoccupée »* des effets négatifs qui en résultent pour la population cubaine, l'Assemblée générale demande à tous les Etats de s'abstenir de promulguer ou d'appliquer ces mesures et *« dans le plus bref délai possible »*, de les abroger.

Le représentant américain, Victor Marrero, a déclaré, de son côté, que son pays *« ne demandait rien de mieux que de voir les portes de Cuba s'ouvrir aux libertés économiques et politiques, les portes des prisons s'ouvrir et les dissidents politiques libérés »*. Il a terminé son intervention en disant que *« l'embargo américain n'avait pas changé en trente ans parce que Cuba n'avait pas changé en trente ans »*. Expliquant le vote favorable de Paris à la résolution cubaine, le représentant adjoint de la France, Hervé Ladsous, a expliqué que celui-ci ne saurait *« en aucune manière être considéré comme un soutien au régime politique en place a La Havane »*.

Six personnalités françaises, parmi lesquelles l'avocate Gisèle Halimi et le dessinateur Siné, avaient été reçues le 28 octobre par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali. Elles sont signataires d'un appel, portant au total le nom de quinze personnes, réclamant la levée de l'embargo contre Cuba.

AFSANÉ BASSIR POUR

EN BREF

ETATS-UNIS : Bill Clinton dépose au Congrès le projet de loi sur l'ALENA. – Le président Bill Clinton a transmis mercredi 4 novembre au Congrès le projet de loi sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et a admis que son gouvernement ne disposait pas actuellement des voix nécessaires pour faire approuver ce texte. Le représentant américain pour le commerce, Mickey Kantor, a annoncé un accord avec le Mexique pour limiter les exportations d'agrumes, de légumes et de sucre mexicains aux Etats-Unis. La Maison Blanche espère que cette mesure aidera à convaincre plusieurs membres du Congrès, encore réticents, à ratifier l'ALENA. – *(AFP.)*

Arrestation d'un responsable des services de sécurité de l'OLP. – Les autorités tunisienne ont nié, mercredi 3 novembre, avoir été impliquées dans l'arrestation d'un responsable des services de sécurité de l'OLP. Quelques heures plus tôt, de source palestinienne bien informée, on avait indiqué à l'AFP qu'Adnan Hassan Yassine, et son fils Hani, avaient été arrêtés, la semaine dernière, à Tunis, pour espionnage au profit d'Israël. – *(AFP.)*

EUROPE

Les conflits dans l'ex-Yougoslavie

Nouveau succès militaire musulman en Bosnie centrale

Les forces musulmanes ont poursuivi leur offensive contre les Croates en Bosnie centrale, s'emparant, jeudi 4 novembre, de la ville de Vares, enclave croate encerclée d'un côté par les Musulmans et de l'autre par les Serbes. Quelque quinze mille personnes, dont de nombreux réfugiés d'autres régions tombées précédemment aux mains des forces musulmanes, ont dû prendre, une fois de plus, le chemin de l'exode.

Les forces musulmanes bosniaques sont entrées jeudi matin dans ce qui était l'une des dernières enclaves croates en Bosnie centrale, abandonnée mardi soir par ses défenseurs, après que les troupes fidèles au président Alija Izetbegovic eurent engagé trois brigades dans les combats. Plusieurs villages des environs ont été totalement détruits après leur capture, selon des représentants de l'ONU. Le départ des hommes du HVO (Conseil de défense croate) a été suivi mercredi par l'exode de quelque quinze mille civils croates dans une atmosphère de panique.

Environ deux mille cinq cents réfugiés croates sont toutefois restés pris au piège dans la ville, a indiqué un porte-parole de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU). A peu près cinq mille civils croates étaient toujours bloqués, mercredi après-midi, dans une carrière, à Dastansko (à l'est de Vares) attendant d'être évacués de manière organisée à travers les lignes de front.

Ce nouveau succès militaire musulman a amené le président croate Franjo Tudjman à demander à son homologue bosniaque, M. Izetbegovic, de faire cesser l'offensive musulmane. Parallèlement, Zagreb a réclamé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU pour traiter de *«la détérioration tragique de la situation»* en Bosnie centrale.

Par ailleurs, les perspectives de paix dans le conflit serbo-croate se sont encore amenuisées après la rupture des pourparlers secrets de Norvège entre représentants du pouvoir croate et des sécessionnistes serbes (*le Monde* du 4 novembre). Zagreb a, ainsi, démenti les informations – fournies par les Serbes – sur une éventuelle rencontre, cette semain entre les présidents Tudjman et Slobodan Milosevic. Chacun des deux camps a, en outre, rejeté sur l'autre la responsabilité de l'échec de ces pourparlers. En ce qui concerne le conflit bosniaque, Thorvald Stoltenberg, l'un des deux médiateurs internationaux, s'est montré pessimiste sur l'avenir, estimant que les négociations ne pourraient pas reprendre avant le début de 1994 et établissant un lien entre un règlement de paix en Bosnie-Herzégovine et la question de la sécession serbe de Croatie.

A Belgrade, le président Milosevic a accusé les forces étrangères de provoquer l'instabilité dans les Balkans. Dans un entretien télévisé avec des journalistes serbes, il a affirmé que la Serbie défendait ses intérêts nationaux face aux forces cherchant à l'affaiblir. *«L'objectif* [international] *est de créer beaucoup de petits Etats dans les Balkans. Ces Etats seront dirigés par des pantins contrôlés par des forces extérieures. La région des Balkans pourra ainsi être utilisée à leur guise par ces forces»*, a-t-il déclaré.

Slobodan Milosevic a encore assuré que la Serbie, qui soutient les Serbes de Bosnie et de Croatie, resterait la première puissance de la région. *«La Serbie doit montrer, même aux prochaines élections* [prévues pour le 19 décembre], *qu'elle n'a aucune hésitation dans sa politique de protection de ses intérêts nationaux et d'Etat»*, a-t-il précisé, rejetant la dernière des propositions des médiateurs interna-tionaux, qui souhaitent une *«approche globale»* pour tenter de mettre fin aux conflits en Bosnie et en Croatie. – *(AFP, Reuter.)*

CROATIE : les Serbes s'opposent à une enquête sur un charnier près de Vukovar. – Les Serbes ont empêché la commission d'experts de l'ONU d'enquêter sur un charnier près de Vukovar (région de l'est de Croatie occupée par les Serbes) malgré les promesses données, a annoncé, mercredi 3 novembre, un communiqué des Nations unies. Cette commission devait procéder, à Ovcara, à l'exhumation et à l'identification des corps de quelque deux cents patients et soignants croates de l'hôpital de Vukovar, qui auraient été massacrés par les Serbes, il y a deux ans, après la prise de la ville. – *(AFP.)*

Le chef des Albanais du Kosovo prône la résistance passive contre les Serbes

Principal leader albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, écrivain réputé et président de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), aurait dû rencontrer, jeudi 4 novembre à Paris, Alain Juppé ; sa visite a toutefois été reportée, M. Rugova n'ayant pu obtenir, en temps voulu, un passeport des autorités serbes. Il a accordé, voici quelques jours à Pristina (capitale du Kosovo), un entretien au «Monde» et au «Nouveau Quotidien» de Genève. Symbole de la résistance passive contre Belgrade, M. Rugova jouit d'une grande autorité au sein de sa communauté. Il a réussi, pendant trois ans, à contenir ses troupes et à éviter une révolte violente. Mais en tant que premier président de la «République du Kosovo», autoproclamée à l'automne 90, M. Rugova, élu lors d'élections semi-clandestines en mai 92, n'a pas fait beaucoup avancer les choses. Et, s'il reconnaît son échec dans ce domaine, il ne renonce pas à la non-violence qui reste, à ses yeux, «le seul choix» possible pour les Albanais du Kosovo.

PRISTINA (KOSOVO)

de notre envoyée spéciale

« La voie pacifique reste-t-elle le seul choix pour les Albanais du Kosovo, alors que la communauté internationale semble ne reconnaître que le fait accompli et ne récompenser que l'usage de la force?

– C'est le seul choix, et une nécessité, car, il y a trois ans, nous avons été privés de nos institutions, la police a été serbisée et des milices serbes sont arrivées dans la région. Compte tenu du déséquilibre des forces, nous n'avons pas les moyens de nous défendre. Nous avons donc choisi cette voie pacifique pour montrer, notamment à l'Europe, que nous ne sommes pas un facteur de déstabilisation dans les Balkans. Par cette politique, nous avons évité la guerre et réussi à sensibiliser l'Occident aux problèmes de la communauté albanaise : près de trois millions de personnes – soit le troisième peuple de l'ex-Yougoslavie après les Serbes et les Croates – traitées comme une minorité. Une partie de la communauté albanaise critique notre choix pacifique, mais cela reste au niveau verbal, le régime policier installé au Kosovo rendant tout passage à l'action impossible. Si la communauté internationale accepte le fait accompli, malheureusement, nous aurons une Grande Serbie, ce qui est générateur de conflits, et cela ne résout aucun problème.

– Certaines personnalités albanaises du Kosovo prônent une stratégie plus active, entre la voie pacifique actuelle et la lutte armée.

– J'estime que ce serait très dangereux dans les circonstances actuelles. Nous avons en face de nous une police et des groupes paramilitaires surarmés ainsi que des milices incontrôlées. En octobre 1992, nous avions manifesté en faveur de la réouverture des écoles, mais nous avons eu cinq cents blessés, de nombreuses arrestations et des passages à tabac. Nous avons été contraints de mettre fin à ce mouvement. Bien sûr, on peut réessayer, mais je crains le pire, car les tensions sont plus grandes aujourd'hui. Je pense également qu'il faut être particulièrement prudent en période électorale [des élections législatives ont été convoquées en Serbie pour le 19 décembre, NDLR], car toute action de notre part servira d'alibi au pouvoir ou aux ultranationalistes serbes pour tenter d'homogénéiser la Serbie. De plus, la répression s'est accrue après le départ des observateurs de la CSCE, en juillet dernier. Au cours des mois d'août et de septembre, sept Albanais ont trouvé la mort, certains ont été tués par balles, d'autres ont succombé à la torture. Pendant cette même période, quelque mille personnes ont également été interpellées ou arrêtées. Le but de cette répression policière est d'obliger les Albanais à quitter le Kosovo.

Trois options

– Un remaniement est en cours au sein de la LDK; il s'agit d'élections internes. Auront-elles une incidence sur la politique de votre parti?

– Notre politique est dictée par les résultats du référendum [lors duquel la population s'est prononcée à une très grande majorité en faveur de l'indépendance, NDLR]. Nous nous y tiendrons. De toute façon, notre parti avait défini trois options dans l'ex-Yougoslavie. La première : un Kosovo neutre et indépendant; la deuxième : si les frontières intérieures de l'ex-Yougoslavie changent, une République albanaise sur des bases ethniques et incluant les Albanais de Macédoine; la troisième : si les frontières extérieures de l'ex-Yougoslavie sont modifiées, le rattachement à l'Albanie. Mais, pour le moment, nous en sommes encore à la première option, la modification des frontières intérieures comme extérieures n'ayant pas été acceptée.

– Les médiateurs internationaux, et notamment lord Owen, font un parallèle entre la Krajina et le Kosovo, estimant que le statut qu'obtiendront les Serbes de Croatie devra être accordé aux Albanais du Kosovo, qu'en pensez-vous?

– On ne peut pas faire de comparaison entre le Kosovo et la Krajina, c'est inacceptable. Sur le plan juridique, le Kosovo était une entité en soi au sein de l'ex-Fédération; il jouissait d'un droit de veto, alors que la Krajina est une entité qui vient d'être créée, et cela par la force.

– Si l'idée des médiateurs internationaux se révèle être une autonomie contre une autonomie, est-ce que vous refuserez ce que l'on vous offre – même si cela peut être, en fait, un premier pas vers l'indépendance?

– Sachez que nous avons eu une grave expérience avec ces premiers pas, en l'occurrence en 1945. Après la seconde guerre mondiale, le Kosovo avait un statut de République au sein de la Fédération yougoslave, mais la région a été placée six mois sous administration militaire et, à l'issue de cet état d'urgence, le Parlement du Kosovo a accepté que le Kosovo soit moins qu'une province. Si l'on accepte à nouveau cette solution, nous en aurons encore pour cinquante ans avant de pouvoir instaurer une République. L'autonomie au sein de l'ex-Yougoslavie était acceptable, car il existait un certain équilibre avec les Croates et les Slovènes, mais seuls avec les Serbes, ce n'est plus possible.

– La partition du Kosovo a été évoquée dans certains milieux serbes?

– Si la communauté internationale prône le partage de la Bosnie, rien n'est impossible. Mais comment effectuer ce partage? Un million d'Albanais resteraient en dehors de notre République. Je pense que cette idée, si elle vient des Serbes, a en fait pour objectif d'enterrer l'idée de l'indépendance du Kosovo.

– Mais ne serait-ce pas mieux quand même que ce que vous avez maintenant?

– Vous voulez dire : mieux que rien? »

Propos recueillis par
FLORENCE HARTMANN

Entre la non-violence et la radicalisation

Le Kosovo, province méridionale de la Serbie à population massivement albanaise (deux millions d'Albanais de souche contre deux cent mille Serbes et Monténégrins), tenue d'une poigne de fer par le pouvoir serbe, est enlisé depuis des années dans une situation de *ni guerre ni paix. Dressés les uns contre les autres, Serbes et Albanais essayent toutefois d'éviter ou, du moins, de différer l'explosion qui menace perpétuellement la région. Mais pour combien de temps encore, alors que la situation ne cesse de se dégrader et que le dialogue est rendu impossible par la radicalisation des deux peuples?

Après avoir réclamé le statut de République fédérée au sein de la Yougoslavie, que Tito leur avait quasiment octroyé en 1974, mais que le président de Serbie, Slobodan Milosevic, s'est empressé d'écarter, en 1990, en ramenant le Kosovo dans le giron serbe, les Albanais demandent désormais l'indépendance. Et c'est à l'unanimité *qu'ils disent maintenant* que *«l'autonomie, envisageable dans le cadre de l'ex-Fédération yougoslave, n'est plus possible». «Nous ne pouvons pas rester seuls dans une Grande Serbie»*, expliquent-ils.

F. H.

IRLANDE DU NORD

Gerry Adams, président du Sinn Fein affirme qu'il veut voir «la fin de l'IRA»

Le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, et le ministre irlandais des affaires étrangères, Dick Spring, qui se sont rencontrés mercredi 3 novembre à Belfast, en Irlande du Nord, ont convenu que la reprise des pourparlers multipartites sur l'avenir de l'Ulster était *«vitale»*, sans envisager pour autant que les partis de la province puissent se rasseoir dans l'immédiat à la même table de négociations.

Mercredi également, dans un entretien publié par *Libération*, Gerry Adams, le président du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), a souligné que son parti est *«engagé dans un processus de paix». «La position du Sinn Fein est d'appeler à (...) la cessation de toute action armée (...) IRA comprise. Ma position est claire : je veux voir aussi la fin de l'IRA»*, déclare M. Adams, qui réaffirme que l'attentat du 24 octobre, qui avait fait dix morts, est *«une erreur inexcusable»*, qui a entraîné de sanglantes représailles.

«Ouvrir très vite des pourparlers est la seule façon de mettre un terme à tout cela. Il n'y a pas et il n'y aura pas de solution militaire», affirme M. Adams, qui ajoute : *«La balle est dans le camp britannique (...) J'accepte leurs propositions, quelle qu'en soit la forme, si elles s'inscrivent dans notre propre recherche de la paix.»* M. Adams assure encore que l'IRA a accueilli *«favorablement»* le plan *«Hume-Adams»* (1) *«dans son intégralité»* et *«déclaré qu'il constituait un point de départ vers la paix, si les Britanniques consentaient à y prêter attention»*.

Par ailleurs, un policier réserviste blessé dimanche par l'IRA en Irlande du Nord est mort dans la nuit de mardi à mercredi. – *(AFP.)*

(1) *John Hume est le chef du Parti* travailliste social-démocrate (SDLP, catholique modéré).

GRANDE-BRETAGNE : un ancien haut fonctionnaire de la défense reconnu coupable de corruption. – Un ancien haut fonctionnaire britannique a été reconnu coupable, mercredi 3 novembre à Londres, d'avoir reçu 1,5 million de livres (environ 13 millions de francs) de dessous-de-table de la part de plusieurs compagnies d'armements européennes. Chargé du département d'achat des munitions au ministère de la défense de décembre 1979 à août 1984, Gordon Foxley, âgé de soixante-neuf ans, a reçu jusqu'à 5 % du montant des contrats passés pendant cette période avec des compagnies italiennes, allemandes et norvégiennes.

Lors d'un voyage officiel à Bratislava et à Tirana

M. Lamassoure a expliqué aux Slovaques et aux Albanais les vertus du plan Balladur sur la stabilité en Europe

BRATISLAVA

de notre envoyé spécial

Après la Roumanie et la Bulgarie, au mois de septembre, le ministre des affaires européennes, Alain Lamassoure, s'est rendu, les 1er et 2 novembre, en Slovaquie et en Albanie pour y expliquer, notamment, les vertus de la diplomatie préventive du plan Balladur sur la stabilité en Europe (1). Dans les deux pays, la question des minorités et la volonté d'intégration européenne, – la Slovaquie, qui souhaite entrer dans l'Union européenne, vient d'être admise au Conseil de l'Europe, l'Albanie y est candidate – ont été au cœur des entretiens.

M. Lamassoure s'est attaché à dissiper la fâcheuse impression laissée lors de l'annonce par la France, il y a quelques mois, du projet d'une conférence sur la stabilité en Europe permettant de *mettre à plat et de régler*, d'une façon préventive, la délicate question des minorités. Une première version laissait entendre que des rectifications de frontières n'étaient pas exclues. A Bratislava, cette perspective avait reveillé de mauvais souvenirs hérités de l'entre-deux-guerres. Avec notamment une importante minorité hongroise dans le sud du pays (12,2 % de la population), la Slovaquie (5,2 millions d'habitants) n'était pas loin d'estimer que la proposition balladurienne avait un parfum «daladieriste». Le premier ministre Vladimir Meciar n'a pas caché ses réserves au ministre français.

«La nécessité absolue de garantir les frontières a été réaffirmée», a précisé M. Lamassoure en soulignant le caractère *«très pragmatique»* de la démarche proposée par M. Balladur. Pour calmer les inquiétudes de ses hôtes, il a précisé qu'il n'était pas dans l'intention des Douze de donner des *«droits collectifs»* aux minorités, mais bien de faire respecter *«les droits individuels»* de ces minorités.

Ne pas laisser les Russes sur le bas-côté

Le cas de Tirana pose, quant à lui, un problème particulier, car les deux difficultés majeures auxquelles est confrontée l'Albanie – celle de la province du Kosovo (ex-Yougoslavie) peuplée à 90 % d'Albanais et celle de sa minorité grecque – l'excluent curieusement *du cadre du plan Balladur : la* première touche à un conflit ouvert, celui de l'ex-Yougoslavie, et ne peut donc trouver place dans le cadre d'une diplomatie préventive; la seconde concerne directement un pays membre de l'Union européenne, la Grèce, ce que ne prévoit pas le projet de convention. Ces deux difficultés ne devraient toutefois pas empêcher l'Albanie, estime le ministre des affaires européennes, d'être invitée dans un cadre à définir et de participer à une étape ultérieure si la situation se pacifiait dans l'ex-Yougoslavie.

S'agissant de la sécurité du continent européen, le discours des autorités slovaques semble avoir subi un certain infléchissement depuis les récents événements de Moscou. Si la volonté de Bratislava reste entière de trouver dans l'OTAN – ou dans sa salle d'attente, le COCONA) – les conditions de sa sécurité, le premier ministre, M. Meciar, tout comme le ministre des affaires étrangères, Jozef Moravcik, ont souligné l'importance qu'il y avait à ne pas laisser la Russie sur le bord du chemin.

Ils ont estimé que ce serait une erreur de vouloir profiter de la faiblesse actuelle de l'ours russe pour l'isoler en accueillant, par exemple, tous les autres pays européens dans l'OTAN. La Russie aura, dans quelques années, réglé ses problèmes intérieurs et elle redeviendra menaçante pour l'Europe si, entre-temps, on l'a laissée seule avec elle-même, estime Bratislava. Dans ce sens, M. Lamassoure a pu noter que la proposition américaine d'un *«partenariat pour la paix»*, n'excluant pas la Russie, était plutôt bien accueillie.

Si l'objectif majeur des Slovaques demeure l'adhésion à l'Union européenne, la notion de *«transition»*, évoquée par le ministre, n'a pas suscité de réactions négatives, bien au contraire. Il a rappelé que l'Espagne avait mis neuf ans pour rejoindre la CEE et que son adhésion était un succès.

Auprès de ses interlocuteurs albanais, M. Lamassoure s'est efforcé de gommer l'image «pro-serbe» de la France en soulignant le fait que celle-ci espérait recevoir, jeudi 4 novembre, Ibrahim Rugova, président de la Ligue démocratique du Kosovo. A l'issue de son entretien avec M. Lamassoure, le président Berisha nous a déclaré avoir *«félicité le Quai d'Orsay pour avoir engagé le dialogue avec le vrai représentant du Kosovo et non avec les «collabos»* [des Serbes]*»*.

M. Lamassoure a souligné *«la modération»* du gouvernement albanais à l'égard du Kosovo, notamment par son refus de revendiquer un changement de frontière. Mais les autorités albanaises estiment néanmoins *qu'elles seraient impuissantes* à empêcher les populations du nord de l'Albanie de voler au secours de leurs frères du Kosovo si un conflit éclatait avec Belgrade.

PIERRE SERVENT

(1) La future conférence sur la stabilité tendra à consolider les frontières des pays d'Europe centrale et orientale et à régler le problème des minorités. Le projet définitif sera soumis au Conseil européen de décembre.

EUROPE

RUSSIE

L'armée pourra intervenir à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières

La doctrine militaire russe, telle qu'elle a été adoptée mardi 2 novembre par le conseil de sécurité de Russie, est exposée dans un texte qui *« n'est pas destiné à la presse »*, a indiqué mercredi aux journalistes le général Gratchev, ministre de la défense. Celui-ci a néanmoins développé les points suivants :

« La Russie n'a pas d'ennemi potentiel et ne privilégie aucune forme d'action militaire ni moyens pour sa défense. »

« Le but politique de la Russie est d'éliminer la menace de guerre nucléaire, et d'avoir recours à l'arme nucléaire comme moyen de dissuasion, pour empêcher l'extension d'une agression contre la Fédération de Russie et ses alliés. »

« Pour ce qui est des guerres de grande envergure, les forces armées doivent être préparées à (...) des actions aussi bien défensives qu'offensives. »

« La Fédération de Russie n'emploiera l'arme nucléaire contre aucun Etat signataire du traité de non-prolifération nucléaire qui ne possède pas l'arme nucléaire, sauf dans deux cas : 1) en cas d'attaque d'un Etat [non-nucléaire] *ayant un accord avec une puissance nucléaire (...) ; 2) en cas d'action conjointe d'Etats possédant l'arme nucléaire pour attaquer ou soutenir une offensive contre la Fédération de Russie, son territoire, ses forces armées ou ses alliés. »*

« Les intérêts de la sécurité de la Fédération et des autres membres de la CEI peuvent rendre indispensable le stationnement de troupes et d'équipements russes en dehors de ses frontières. (...) Les forces armées peuvent être employées à l'extérieur des frontières de la Russie pour réaliser des missions d'interposition, ainsi qu'en cas d'agression contre l'Etat russe. »

« Des unités de l'armée et d'autres troupes de la Fédération de Russie pourront être employées pour agir en collaboration avec les organes du ministère de l'intérieur (...) pour circonscrire un conflit dans une région, empêcher les conflits armés et séparer les parties adverses, ainsi que pour défendre des objectifs sensibles conformément à la législation en vigueur. » Prié de préciser qui prendrait la décision d'une telle intervention en cas de troubles intérieurs, le général Gratchev a répondu : *« En tout cas pas moi. »*

« La constitution de forces mobiles capables d'être envoyées dans des délais courts dans une région précise est une des priorités pour être en mesure de régler les conflits locaux et régionaux. » Il s'agit, *« d'ici à l'an 2000, d'achever la formation des structures des forces armées, la réorganisation de l'armée sur le principe de la polyvalence des unités »*.

« Les principaux points de la doctrine peuvent et doivent évoluer en fonction des changements des conditions politiques, économiques et militaires », a conclu le général Gratchev, après avoir précisé que cette doctrine *« a été préparée avant les 3 et 4 octobre »*, mais que les événements de ces journées *« ont souligné la justesse de notre décision »*. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE

Le président de la République dénonce une tentative de « lente destruction » du pays

Le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, dont le nom a été cité dans une affaire de dessous-de-table touchant les services secrets civils, a dénoncé à la télévision, mercredi 3 novembre, une tentative de « lente destruction » du pays.

ROME

de notre correspondante

« D'abord ils ont essayé avec les bombes, à présent avec le plus honteux et ignoble des scandales... Personne ne peut continuer à regarder cette tentative de lente destruction du pays, sans se sentir concerné... Ou nous sommes capables de réagir en traitant comme une faute ce qui est une faute, mais en défendant à outrance les innocents et nos institutions républicaines, ou nous nous condamnons tous, le peuple et nous-mêmes, a assister à cet attentat méthodique et fatal perpétré contre l'existence même et le fonctionnement de tous les organes de la sécurité de l'Etat. Et moi, je dis non à ce jeu de massacre. »

Il était environ 22 h 30, mercredi 3 novembre, lorsque, serein mais particulièrement ferme, martelant chaque phrase lue à même une poignée de feuillets, le président Oscar Luigi Scalfaro s'est adressé au pays, au cours d'une intervention télévisée surprise.

Dans les deux heures qui avaient précédé, la situation politique semblait s'être précipitée : conseil des ministres extraordinaire, réunion de crise au Quirinal à laquelle participaient les deux présidents des Chambres, et, bien sûr, dans la confusion, d'inévitables rumeurs de démission. Ce qui explique que, lorsque les programmes des différentes chaînes se sont interrompus pour laisser la parole au président, des millions d'Italiens sont restés rivés à leurs téléviseurs. Qu'avait-donc à dire de si important M. Scalfaro ? Il voulait se défendre aux yeux de ses compatriotes – et à travers lui les institutions – face à un nouveau scandale particulièrement corrosif.

Une enveloppe mensuelle

L'affaire remonte à quelques mois : au cours d'un contrôle, on se rend compte que certains fonds du SISDE (services secrets civils) ont été détournés, 14 milliards de lires (environ 50,5 millions de francs), qui, pour d'obscures raisons, ont fini sur les comptes en banque privés de certains fonctionnaires du service. Enquête, explication : il s'agit de fonds secrets – d'une caisse noire en somme – que l'on a volontairement *« dispersés »* sur plusieurs comptes pour mieux assurer leur anonymat. Cette version, fournie à la justice en décembre dernier, semblait clore en partie le chapitre. L'enquête n'en continue pas moins et cinq membres du service sont recherchés.

Il y a quelques semaines, nouveaux rebondissements, nouvelles révélations. D'abord celles de Maurizio Broccoletti, ex-trésorier du SISDE, aujourd'hui en fuite, puis du préfet Riccardo Malpica, ex-directeur du SISDE, qui sera arrêté ; toutes démontent la version *« officielle »* présentée à la justice, qui avait été concoctée entre eux, précisent-ils même. Non seulement il s'agissait bien de détournements de fonds, ajoutent-ils, mais les différents ministres de l'intérieur étaient parfaitement au courant, qui participaient tranquillement à ce partage. Et les deux hommes de fournir des chiffres (une enveloppe de 100 millions de lires par mois, remise au directeur du SISDE avec cette simple mention pour *« M. le ministre »*) et surtout des dates, parfois contradictoires d'ailleurs, mais qui feraient, dans certains cas, remonter ces pratiques à 1982 environ. Autant dire que si les différents ministres de l'intérieur pendant cette période se sont sentis attaqués, les deux plus touchés, de par leur position, sont évidemment l'actuel ministre, Nicola Mancino, et le président de la République, M. Scalfaro, qui fut ministre de l'intérieur de 1983 à 1987.

Embarras des enquêteurs, polémiques : samedi dernier, une note du procureur du parquet de Rome, Vittorio Mele, précise : *« En réalité, les faits dont nous avons eu connaissance, seraient tous survenus après le passage de M. Scalfaro au ministère de l'intérieur. »* Soulagement collectif au sein du gouvernement : avant même d'être ouverte *« l'affaire Scalfaro »* est donc enterrée. Et puis, nouveau coup de tonnerre, Antonio Galati, un ex-chef du SISDE dont il fut l'administrateur délégué, premier *« repenti »* des services secrets, se rend spontanément à la police et reprend les mêmes accusations. Pis, il les aggrave, fournit des documents originaux, raconte comment MM. Mancino et Scalfaro ont été mis au courant de la fameuse version *« officielle »* des fonds secrets, précise que M. Scalfaro aurait reçu *« 60 millions de lires par mois »*, et M. Mancino, en plus de son enveloppe mensuelle, une *« aide »* de 70 millions pour acheter divers objets. Enfin, il cite aussi des journalistes, des hommes politiques qui auraient été payés par le SISDE. Bref, il accuse tout et tout le monde et sème une belle confusion.

Dans ces conditions, étant donné déjà la difficile période que traverse le pays, le président de la République ne pouvait pas rester inerte. Démissionner et préparer, si les juges trouvent les accusations recevables, sa propre défense, était une solution plus désastreuse encore. Car laisser vacante la présidence de la République aurait contraint le Parlement à rester encore en place pour lui trouver un successeur, retardant d'autant les élections législatives que chacun attend comme le premier vrai signal de changement du pays. D'autre part n'était-ce pas, justement, faire le jeu de ceux qui cherchent à tout prix a retarder les réformes ? Enfin, ces cascades de révélations *« concertées »* – venant d'un service tellement compromis dans différents scandales qu'une réforme drastique est en cours – ont, à bien des égards, un côté nettement déstabilisateur. M. Scalfaro a choisi de faire front, et les premières réactions lui sont toutes favorables.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

L'Église orthodoxe exclut le prêtre et militant démocrate Gleb Iakounine

Le Saint-Synode de l'église orthodoxe russe a décidé d'exclure des ordres le prêtre et militant démocrate Gleb Iakounine pour *« désobéissance délibérée »*.

L'ex-député, qui figure sur la liste électorale « Choix de la Russie », *« n'a pas suivi la décision du Saint-Synode sur la non-participation des prêtres aux élections au nouveau Parlement »*, est-il indiqué dans un communiqué. *« L'expérience de la participation des prêtres aux organes élus du pouvoir a montré que dans la majorité des cas, ceux-ci s'impliquent dans une lutte politique qui contredit l'opinion de l'Eglise sur la résolution des problèmes sociaux »*, affirme le texte. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : lettre d'excuses du village d'Oberhof au président Clinton. – Des sportifs, sponsors et élus de la commune allemande d'Oberhof ont envoyé, mardi 2 novembre, une lettre d'excuses – signée notamment par deux champions olympiques allemands – au président Bill Clinton après l'agression dont a été victime un membre de l'équipe olympique américaine de luge, passé à tabac par des skinheads (*le Monde* du 2 novembre). La lettre assure qu'Oberhof, site d'entraînement prisé près de Erfurt, dans l'ex-RDA, restera un lieu de sécurité pour les sportifs du monde entier. Le porte-parole du gouvernement allemand a souhaité, mercredi, que les auteurs de cette agression, qui a suscité une grande émotion dans le monde sportif allemand, soient jugés *« aussi vite que possible »* avec *« toute la rigueur de la loi »*. Par ailleurs, quatre-vingt-dix tombes d'un cimetière juif de Lustadt, dans le sud-ouest du pays, ont été couvertes de croix gammées et de graffitis antisémites, ont annoncé mardi les autorités judiciaires. – *(AFP, Reuter.)*

GRÈCE : Miltiade Evert à la tête de la Nouvelle Démocratie. – Miltiade Evert, cinquante-quatre ans, a été élu à une très large majorité, mercredi 3 novembre, président du parti conservateur Nouvelle Démocratie (ND), à la place de Constantin Mitsotakis, démissionnaire du principal parti d'opposition de droite après son échec aux élections du 10 octobre. M. Evert a obtenu 141 des 183 voix d'un collège de grands électeurs composé des députés nationaux et européens du parti, et de représentants élus des organisations régionales. Son unique adversaire, l'ancien ministre de la défense, Yannis Varvitsiotis, a recueilli 37 voix. – *(Corresp.)*

François Mitterrand invité à Patmos. – François Mitterrand se rendra en avril dans l'île grecque de Patmos, où saint Jean a eu la vision de l'Apocalypse, a annoncé mercredi 3 novembre le ministère grec de la culture dans un communiqué. Le chef de l'Etat français a accepté l'invitation qui lui a été faite personnellement par le ministre de la culture, Melina Mercouri, lors d'une rencontre, mardi, à Paris, précise le ministère. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

Cinq pays européens décident de construire un avion de transport militaire

Cinq pays européens – la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et la Grande-Bretagne – ont conclu, il y a moins d'une semaine, un protocole intergouvernemental par lequel les directeurs nationaux de l'armement de chacun des Etats en cause vont demander à leurs industriels de l'aéronautique de leur présenter, pour le printemps prochain, un avant-projet de nouvel avion de transport à des fins militaires. Ce programme dénommé FLA (future large aircraft) vise un marché de trois cents à trois cent cinquante appareils, pour le remplacement des Transall, des Hercules ou autres G-222 en service dans les armées de l'air de ces pays. Plus tard, la Belgique, le Portugal et la Turquie pourraient se joindre au programme.

L'accord intergouvernemental, qui n'a pas encore été annoncé officiellement, permet aux industriels à l'origine du projet (Aérospatiale, Alenia, DASA, CASA et British Aerospace, qui autofinance sa participation) de commencer les études dites de « faisabilité », avec l'aide des états-majors concernés qui seront invités en décembre à Paris. Ces études sont destinées à définir – entre les différentes options possibles – les missions, les caractéristiques et les performances du FLA, ainsi que l'organisation industrielle et le calendrier des dépenses. La part de la France sera de 20 % pour un besoin exprimé par son armée de l'air de soixante à quatre-vingts avions. Les livraisons commenceraient en l'an 2003 ou 2004.

Au début, le FLA, qui peut être un quadrimoteur à hélices ou un quadriréacteur, était un projet si ambitieux qu'il en devenait très onéreux. Pour la France, par exemple, l'achat de soixante exemplaires (coûts d'études et de développement inclus) a été estimé à 34,5 milliards de francs en juillet 1992, quand, pour 1 milliard de plus, elle aurait pu obtenir du fournisseur américain Lockheed cent dix Hercules – le rival numéro un du FLA – dans sa version C-130J prête dès 1997.

Les industriels concernés ont, depuis, été priés de revoir leur copie. Ils ont fait pression sur leurs bureaux d'études pour obtenir un projet plus abordable. Aujourd'hui, Aérospatiale estime qu'elle peut produire pour les besoins français soixante FLA dits « optimisés », c'est-à-dire avec des performances moindres, pour quelque 22 milliards de francs, face à soixante-dix C-130J pour l'équivalent de 21 milliards de francs. Mais les industriels savent aussi qu'ils ne peuvent pas trop réduire les capacités du FLA à remplir ses missions. Auquel cas leur appareil se rapprocherait d'un autre concurrent, l'Antonov-77, qui est à l'état de projet jugé *« peu crédible »* à l'Ouest mais que son fabricant ukrainien n'hésite pas à proposer en Occident ou sur des marchés extérieurs.

Une flotte indépendante des Etats-Unis

Dans sa configuration actuelle, le FLA, dont la masse au décollage est de 106 tonnes pour une charge marchande maximum de 25 tonnes, peut acheminer 12 à 15 tonnes sur 7 000 kilomètres et, surtout, sa soute de quatre mètres de large au plancher – au lieu de 3,10 mètres pour le C-130 – lui permet de transporter un hélicoptère d'attaque Tigre ou un hélicoptère logistique NH-90 sans avoir à les démonter au préalable.

Ces caractéristiques correspondent à des besoins de pays européens qui voudraient disposer, en toute autonomie, d'une flotte de transport militaire dite de « projection » de forces – autre que la sempiternelle assistance du Military Airlift Command américain (avec ses Galaxy C5A, ses C-141 ou ses Hercules) pour de telles opérations – et qui sont de plus en plus sollicités pour fournir des « casques bleus » au profit de l'ONU dans des régions sans cesse plus éloignées de leur territoire. Les cinq industriels concernés ont imaginé, en dépit des réserves de certains des gouvernements impliqués, de copier leur organisation sur le système Airbus Industrie auquel, déjà, ils participent.

Le consortium européen deviendrait en quelque sorte un prestataire de services et de procédures en matière d'organisation industrielle pour le FLA et, du même coup, il pourrait adjoindre à ses activités civiles actuelles une production militaire, à l'instar de Boeing ou de McDonnell Douglas. Le jeu en vaut la chandelle. En effet, si l'on prend l'exemple de la seule France, la part de son industrie, tous secteurs confondus, dans la fabrication de trois cents FLA équivaut à la construction de cinq cents Airbus A-310, soit pas moins de 33 millions d'heures de production de série.

Au demeurant, Airbus Industrie a déjà des armées de l'air pour clients. Outre la Royal Canadian Air Force, qui possède cinq Airbus A-310, la Luftwaffe en exploite trois autres et l'armée de l'air française reçoit, vendredi 5 novembre, le premier de ses deux A-310 achetés d'occasion (pour quelque 450 millions de francs) à la compagnie Royal Jordanian Airlines. Aérospatiale et sa filiale, la SOGERMA, ont été chargées de transformer ces deux Airbus en avions capables d'acheminer des passagers et du fret lourd sur des trajets (comme en direction de la Polynésie) où l'armée de l'air française doit compléter sa flotte de trois DC-8 anciens.

Dans un deuxième temps, la Belgique, le Portugal et la Turquie, dont les armées de l'air ont exprimé un besoin identique de transport militaire, devraient entrer dans l'organisation industrielle européenne du FLA. La société belge FLABEL, la société potugaise OGMA et la société turque TUSAS, qui se sont jointes au projet, deviendraient des partenaires ayant le statut d'associés d'Airbus Industrie.

JACQUES ISNARD

Bill Clinton signe les instruments de ratification du traité international d'observation aérienne

Le président Bill Clinton a signé, mercredi 3 novembre, les instruments de ratification du traité international d'observation aérienne Ciel ouvert, qui permet aux signataires d'observer leurs forces et activités militaires réciproques, a annoncé la Maison Blanche. Le traité avait été signé par le président George Bush le 24 mars 1992 et ratifié par le Congrès le 6 août 1993. Le texte prévoit notamment que les signataires ont droit à un certain nombre de vols non armés sur l'ensemble du territoire des autres participants, à condition d'utiliser des techniques d'observation préalablement approuvées. Les pays ayant signé l'accord sont les membres de l'OTAN, ceux de l'ex-pacte de Varsovie, la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie, la Géorgie et le Kirghizstan. Les autres Républiques de l'ex-URSS ainsi que les pays membres de la CSCE sont admis à se joindre au traité. – *(AFP.)*

Bill Clinton au Parlement européen en janvier 1994. – Le président Bill Clinton sera l'invité du Parlement européen début janvier, lors de sa venue en Europe, a annoncé mercredi 3 novembre le secrétariat du Parlement. Le 10 janvier, M. Clinton sera à Bruxelles pour le sommet de l'OTAN. Le choix entre les hémicycles de Strasbourg et Bruxelles a été laissé à la discrétion du président des Etats-Unis. – *(AFP.)*

Constitution d'un groupe d'études sur le Tibet à l'Assemblée nationale. – Le bureau de l'Assemblée nationale a donné, mercredi 3 novembre, son agrément à la constitution d'un groupe d'études parlementaires sur le Tibet, demandée par plus de cent députés. Il devrait être présidé par Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or). A l'occasion de sa visite en France, le dalaï-lama devait être reçu à l'hôtel de Lassay, jeudi 4 novembre, dans l'après-midi, par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale.

■ LE BUDGET DES TRANSPORTS. Les députés ont adopté, mercredi 3 novembre, le budget de l'équipement, des transports et du tourisme, présenté par Bernard Bosson. D'un montant de 93,3 milliards de francs en autorisations de programme (91,1 milliards de francs en crédits de paiement), ce budget enregistre une hausse de 4,2 % (2,4 % en crédits) par rapport à 1993. Lors de la discussion, le ministre a été amené à justifier les décisions prises face au conflit d'Air France.

■ LA LAÏCITÉ A L'ÉCOLE. Après la décision du groupe RPR de travailler à une réforme de la législation sur la laïcité dans les établissements d'enseignement public, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a dû répondre, mercredi, lors de la séance des questions au gouvernement, à de nouvelles interpellations de députés n'hésitant pas à amalgamer le problème des insignes religieux à l'école, celui des élèves en situation irrégulière et celui de la violence.

■ LE PROJET DE BUDGET. La commission des finances du Sénat, où le projet de loi de finances pour 1994 doit être examiné à la fin de ce mois, approuve les orientations du gouvernement, mais souhaite la mise en chantier d'une réforme de la fiscalité.

Les rapports entre le gouvernement et sa majorité

M. Bosson défend sa gestion du conflit d'Air France

Bernard Bosson en a assez des airs entendus qu'affectent ses détracteurs au sujet de son attitude dans la gestion du conflit d'Air France. Il y a un mot, notamment, un petit mot, qu'il ne souffre plus : celui de « reculade ». *« Un ministre qui recule dans la tourmente »*, avait sèchement dit Jean-Louis Idiart (PS, Haute-Garonne), en évoquant l'abandon du plan Attali par le gouvernement.

« Demandez-vous, a lancé M. Bosson sur un ton courroucé, *si le courage consiste à continuer à foncer dans le mur ou à subir la reculade ! » « A certains moments,* a-t-il ajouté, *le dialogue social, la main tendue sont nécessaires, et, dans le secret du cœur, la reculade n'est pas forcément facile à assumer. »*

Quoi qu'il en soit, ce dont le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme est sûr, aujourd'hui, c'est que *« des suppressions d'emplois – sans licenciements – sont inévitables »* à Air France. *« Il doit être clair que la privatisation d'Air France n'est pas à l'ordre du jour »*, a-t-il affirmé. C'est donc au nouveau PDG, Christian Blanc, *« homme de gestion, de courage et de dialogue »*, que revient la tâche de mener à bien la restructuration du groupe. L'appréciation est flatteuse pour M. Blanc, mais elle est loin d'être partagée par tous les députés de la majorité. Ainsi Gilbert Gantier (UDF, Paris) ne s'est-il pas privé de rappeler que cette majorité-là *« attendait un chef d'entreprise »*.

Après le thème de la « reculade » lors du récent conflit d'Air France, il y a un deuxième chef d'accusation que M. Bosson refuse d'endosser : celui de l'excès de déréglementation du marché. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis) s'y était longuement attardé en dénonçant *« les forces conservatrices ou néolibérales »*, qui ont *« adopté le credo idéologique importé d'outre-Atlantique »*, cette croyance dans la déréglementation qui s'est soldée par *« un formidable gâchis aux Etats-Unis »*.

« On se souvient des images de ces centaines d'avions en train de rouiller dans le désert du Colorado », a déclaré le député communiste. Piqué au vif, le ministre a répondu qu'il n'avait pas *« cessé, depuis* [sa] *prise de fonctions, de lutter contre l'ultralibéralisme »*, qui *« doit être combattu au même titre que le protectionnisme »*, lequel *« conduit au déclin »*. *« Notre volonté est claire,* a précisé M. Bosson : *une concurrence, oui, mais maîtrisée, loyale et saine. »*

Un mémorandum contre l'« ultralibéralisme »

« On me reproche mon ultralibéralisme, a-t-il continué, *mais c'est invraisemblable ! (...) Ce sont les gouvernements précédents qui ont accepté l'ouverture totale et brutale du ciel pour Air Inter en 1997 (...). Ceux qui n'avaient rien préparé n'ont aucun leçon à donner ! »*

Le ministre a rappelé, à cette occasion, ce qu'il avait expliqué à ses collègues européens, lors d'un récent conseil des ministres des transports à Bruxelles : *« Nous nous dirigions tout droit vers un système analogue au système maritime, avec de véritables pavillons de complaisance. » « Déjà,* a-t-il précisé, *il existe, en Grèce, une petite compagnie dont aucun pilote n'est européen et dont aucun avion n'est entretenu en Europe et qui est, pourtant, une compagnie aérienne européenne. »*

Il a annoncé que le gouvernement français *« déposera, avant, Noël un mémorandum contre l'ultralibéralisme »*. Ce texte, *« dont la rédaction n'est pas achevée »*, a déjà *« suscité des réactions favorables chez les synidcats européens »*, a-t-il indiqué.

M. Bosson a eu enfin fort à faire avec les députés sur le chapitre des investissements routiers. Que M. Idiart ait estimé que son budget *« sacrifie l'investissement routier »* est de bonne guerre de la part d'un député socialiste, mais que Michel Inchauspé (RPR, Pyrénées-Atlantiques) ait qualifié ce même budget de *« décevant »*, ajoutant : *« Notre réseau routier se dégrade »*, est plus significatif d'une certaine « grogne » de la majorité sur cette question.

M. Bosson a répondu en soulignant que si son budget pour les routes se chiffre à 9 milliards de francs, *« ce sont plus de 30 milliards de francs d'investissements routiers qui seront réalisés sous* [son] *autorité »*. Il a annoncé, au sujet du réseau autoroutier, que *« le rythme de lancement de sections nouvelles »* va *« prochainement s'accélerer »*, avec un premier montant d'investissement de 13 milliards de francs dès 1994.

FRÉDÉRIC BOBIN

Les députés RPR relancent la polémique avec M. Bayrou sur les « voiles islamiques »

François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, est-il en train de devenir la tête de Turc du groupe RPR de l'Assemblée nationale ? La séance de questions au gouvernement de mercredi 3 novembre pourrait le laisser croire. Il y a quinze jours, déjà, dans les même circonstances, Ernest Chénière, député (RPR) de l'Oise, avait vigoureusement interpellé le ministre sur des incidents provoqués par des élèves musulmanes souhaitant porter le voile islamique dans leur établissement scolaire (*le Monde* du 22 octobre).

M. Bayrou avait alors eu le plus grand mal à rappeler à ses amis de la majorité que la législation, précisée en 1989 par le Conseil d'Etat à la suite de la première affaire de foulard islamique à Creil, n'interdit pas le port d'insignes religieux dans les établissements scolaires, sous réserve que cette attitude ne relève ni du prosélytisme ni de la provocation. Il avait confirmé cette position dans une circulaire adressée aux chefs d'établissement le 29 octobre.

Les députés RPR ne sont manifestement pas décidés à lâcher prise. Après avoir annoncé, le 2 novembre, la création d'un groupe de travail sur ce sujet (*le Monde* du 4 novembre), ils sont revenus à la charge, mercredi 3 novembre, à l'occasion d'une question de Robert Pandraud.

« L'école française comme une jungle »

Le député de Seine-Saint-Denis ne s'est pas contenté de rappeler au ministre que, *« si le Conseil d'Etat interprète la législation en vigueur* [en matière de port d'insignes religieux par les élèves], ce sont les députés qui font la loi. *« C'est à nous qu'il appartient éventuellement de la modifier. »*

Pour faire bonne mesure, M. Pandraud a demandé au ministre de l'éducation ce qu'il entend faire pour soigner l'école, *« malade de la violence »*, et s'il se décidera enfin à exiger, *« par une circulaire nette et précise, que les chefs d'établissement constituent un véritable dossier au moment de l'inscription »*, mentionnant notamment, pour les élèves étrangers, la situation au regard des règles de séjour en France.

Devant cet amalgame saisissant (voile islamique, violence, élèves étrangers), M. Bayrou, assuré jusqu'à présent du soutien du premier ministre, n'a pas cédé de terrain. *« Il n'est pas juste,* a-t-il martelé, *de décrire l'école française comme une jungle. »* S'il y a, ici ou là, des situations de violence, *« ce n'est pas la règle générale »*, a-t-il ajouté. Pour ce qui concerne le port d'insignes religieux, il a rappelé qu'il *« appartient aux chefs d'établissement d'assumer leur responsabilité, d'apprécier le caractère ostentatoire ou prosélytique de certaines attitudes » : « Chaque fois qu'il le faut, ils me trouveront à leurs côtés. »*

Quant aux contrôles d'identité, il a été très net : *« La loi, pour l'instant, ne le prévoit pas. Je ne suis pas choqué à l'idée que l'on contrôle la régularité de la situation de tel ou tel sur le territoire national. Cependant, cela doit-il se faire à l'école ? Vous comme moi, nous avons répondu par la négative. »*

M. Bayrou a recueilli les applaudissements de bon nombre de députés UDF et socialistes, devant des députés RPR silencieux. La suite au prochain épisode ?

GÉRARD COURTOIS

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : M. Debré estime que M. Balladur n'est pas candidat. – Invité du « Grand Débat de Radio-Shalom », mercredi 3 novembre, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, a déclaré : *« Edouard Balladur a toujours dit qu'il ne s'intéresse qu'à la gestion du gouvernement et qu'il n'est pas question, pour lui, de se préoccuper de l'élection présidentielle. Quelqu'un qui ne s'intéresse pas à l'élection présidentielle n'est pas candidat à l'Elysée. »* Affirmant qu'il n'y a *« pas de guerre »* entre Jacques Chirac et le premier ministre, le porte-parole du RPR a réaffirmé son souhait de voir *« le « ticket » Chirac-Balladur se poursuivre au-delà même de l'élection présidentielle »*.

Le Sénat veut un débat sur la réforme de la fiscalité

Christian Poncelet (RPR), président de la commission des finances du Sénat, et Jean Arthuis (Un. centr.), rapporteur général, ont présenté, mercredi 3 novembre, leurs premières analyses sur le projet de loi de finances pour 1994, en cours de discussion à l'Assemblée nationale et qui sera examiné au Palais du Luxembourg à partir du 22 novembre.

Pour M. Poncelet, *« il s'agit d'un budget de transition, sous contrainte d'un environnement économique morose »*. Si le président de la commission estime que 1994 se présente comme une *« année incertaine »*, il accepte de considérer que la prévision de croissance retenue pour le projet de budget (+ 1,4 %) *« semble raisonnable »*, même si elle *« paraît un peu optimiste aux instituts de conjoncture »*. Pour sa part, M. Arthuis a salué ce chiffre comme *« un acte de volonté politique »*, affirmant que, du budget 1993 – jugé *« imprudent et non sincère »* – au projet de budget 1994, on passe d'*« un optimisme d'incantation à un optimisme de raison »*. *« Le projet de loi de finances pour 1994, c'est le budget d'une politique que nous saluons et que nous souhaitons voir s'amplifier »*, a-t-il dit.

Soulignant que les contraintes liées à l'ampleur du déficit budgétaire et au poids de la dette rendent *« les marges d'amendement faibles »*, le rapporteur a cependant appelé l'attention du gouvernement sur l'effort demandé aux collectivités locales. *« Veillons à ne pas décourager, par des ponctions trop lourdes, les bonnes intentions d'investissements de 1994 »*, a-t-il averti.

M. Arthuis s'est félicité de *« l'amorce de réforme fiscale »* contenue dans le projet de budget et *« tant souhaitée, depuis quatre ans, par la commission des finances du Sénat »*. Il a insisté pour que le Parlement engage un débat pour tracer *« les orientations d'une réforme fiscale pour les années à venir, qui serviront de référence au cours des prochaines discussions budgétaires »*. Il a évoqué la nécessité de revoir le régime de prélèvements obligatoires, *« conçu en période de plein emploi et qui pèse à l'excès sur l'emploi et les salaires »*, et il a prôné un rapprochement de la contribution sociale généralisée de l'impôt sur le revenu, ainsi qu'un rééquilibrage de la fiscalité de l'épargne (trop favorable, selon lui, à certaines formes d'épargne financière). Enfin, a-t-il conclu, *« dans ce vaste mouvement de réforme, la fiscalité locale ne pourra rester à l'écart »*.

C. B.



Au Sénat

RPR et UDF s'entendent sur une formule permettant l'expérimentation de la semaine de quatre jours

Près de dix heures de discussion, mercredi 3 novembre, n'ont pas permis aux sénateurs d'entamer l'examen du premier *article du projet de loi quinquennale* sur l'emploi, présenté par Michel Giraud, ministre du travail. Le très médiatique débat sur les trente-deux heures de travail hebdomadaires – la semaine de quatre jours – a continué, les tractations menées au sein de la majorité sénatoriale aboutissant à la mise au point d'un amendement unique RPR-UDF sur la réduction du temps de travail (*le Monde* du 4 novembre), avec l'accord de M. Giraud.

La discussion générale du projet de loi quinquennale sur l'emploi s'est éternisée au Sénat, mercredi, alors que le débat sur les trente-deux heures de travail hebdomadaires continuait à mobiliser les parlementaires, dans les couloirs du Palais du Luxembourg, dans ceux du Palais-Bourbon ou sur les ondes, certains ne craignant pas de se contredire à quelques jours d'intervalle. Ainsi, Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a déclaré, au micro de RMC, qu'il serait *«raisonnable»* d'autoriser de façon expérimentale le passage aux trente-deux heures. Il a ajouté, toutefois, qu'il serait *«extrêmement dangereux»* de généraliser cette méthode, car c'est un *«problème spécifique»* à chaque entreprise, qui ne doit pas être abordé *«sous l'angle général, législatif ou réglementaire»*.

Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, invité du «Grand Débat de Radio- Shalom», a affirmé que la semaine de trente-deux heures *«n'aura pas beaucoup de conséquences»* sur l'emploi, mais que, *«dans une période de chômage»*, il ne faut «a priori *exclure aucune recherche, aucune solution*». Il juge *«important que cette réduction du temps de travail et, par conséquent, cette réduction de salaire soient acceptées par l'ensemble des salariés d'une entreprise»*.

M. Mélenchon (PS) : un trompe-l'œil

Ces deux responsables de la majorité prenaient ainsi le contrepied de la position exprimée la veille par une quarantaine de députés RPR et UDF, dans une tribune publiée par *le Quotidien de Paris*. *«La semaine de trente-deux heures n'est pas de nature à résoudre les problèmes du chômage et paraît même devoir les aggraver. C'est une fausse bonne idée»*, écrivaient-ils.

Au Sénat, les sentiments étaient tout aussi partagés. Pendant la discussion générale, Hélène Missoffe (RPR, Val-d'Oise) a demandé que, sur ce sujet, l'on arrête la *«démagogie»*. Charles Descours (RPR, Isère) a affirmé que *«l'évolution de notre société impose d'envisager un partage du travail, voire des revenus»*. André Bohl (Un. centr., Moselle) s'est exclamé : *«On vient nous parler des trente-deux heures? Je vous en prie, respectez les salariés! Aucun d'eux n'y croit; c'est se moquer d'eux.»*

Même les promoteurs des deux amendements-phares sur le sujet (*le Monde* du 4 novembre), Jean-Pierre Fourcade (Rép. et Ind., Hauts-de-Seine), président de la commission des affaires sociales, et Gérard Larcher (RPR, Yvelines), faisaient dans la nuance. *«Il serait criminel de faire croire que la réduction du temps de travail va, par elle-même, créer des emplois»*, déclarait le sénateur des Hauts-de-Seine sur Europe 1. *«C'est une des trente ou quarante mesures auxquelles il faut songer*, ajoutait-il, *mais cela vient après le renforcement de l'aide aux PME ou l'incitation à la création d'entreprises nouvelles.» «Le Sénat est secoué et interrogatif»*, lançait, de son côté, M. Larcher au cours d'une conférence de presse.

Pourtant, les deux sénateurs avaient tout lieu de se féliciter de l'issue heureuse, mercredi après-midi, de leurs tractations pour parvenir à un amendement commun, symbole de la cohésion de la majorité sénatoriale. Mi-chèvre mi-chou, ce texte reprend, de M. Fourcade, le principe de l'annualisation du temps de travail, l'idée que les trente-deux heures sont une formule correspondant à une réduction du temps de travail d'au moins 15 % et que l'aide de l'Etat n'est accordée qu'en cas d'embauches compensant cette réduction, dans un délai de trois mois et correspondant au moins à 10 % de l'effectif de l'entreprise; de M. Larcher, l'idée des trente-deux heures, l'affirmation que cette nouvelle organisation expérimentale du travail s'accompagne d'une réduction de salaire et que l'accord d'entreprise ouvre droit, pendant trois ans, à une aide de l'Etat, forfaitaire et dégressive. Cet amendement de synthèse a reçu le soutien de Michel Giraud, qui avait envisagé de déposer, à défaut, un amendement analogue au nom du gouvernement, mais n'a pas fait l'unanimité ni au RPR, ni à l'UDF.

Dans la soirée, la majorité sénatoriale a rejeté les traditionnelles motions de procédure défendues par l'opposition socialiste et communiste. Jean-Luc Mélenchon (PS, Essonne), qui soutenait l'exception d'irrecevabilité (tendant à prouver que le texte est contraire à la Constitution), a adressé au RPR et à l'UDF un discours provocant : *«Mes chers collègues, (...) mesurez bien*, a-t-il dit, *quels progrès notre pays va faire avec votre aide : au lieu de perdre leur temps à l'école, plusieurs milliers de jeunes vont pouvoir s'occuper activement à balayer les ateliers et à porter des cageots dès l'âge de quatorze ans! (...) Ce débat est un trompe-l'œil : vous jouez de la peur qu'inspire à tous le gouffre du chômage pour faire passer une caravane de mesures réactionnaires. Et que dire de votre prétendue semaine des trente-deux heures?»*

Après cet intermède incisif, le Sénat est retombé dans sa torpeur avec une série d'amendements, dans leur quasi-totalité communistes, destinés à créer des articles additionnels avant l'article premier. Il a fallu près de trois heures et demie pour en examiner une vingtaine, et la majorité a crié à l'obstruction.

CLAIRE BLANDIN

Le financement de la vie politique

La réduction de la dotation publique devrait ménager les partis non représentés au Parlement

Une rapide discussion, mercredi 3 novembre, entre le premier ministre et le ministre du budget, a suffi pour que l'intention de réduire la dotation de l'Etat aux partis politiques (*le Monde du 4 novembre*) devienne décision . Cependant, pour tenir compte de la vive réaction des Verts, Edouard Balladur entend proposer que la réduction soit de 5 % pour les partis non représentés au Parlement et de 10 % pour les autres. Cet aménagement a été si vite trouvé que la manière de la mettre en œuvre n'a pas été étudiée, le ministre du budget découvrant tardivement qu'elle implique une modification de la loi de 1990.



L'aide de l'Etat aux formations politique a été décidée par une loi de 1988, dans les derniers temps du gouvernement de la *première cohabitation, mais ses* conditions ont été modifiées par une loi de 1990. Depuis, la dotation annuelle est divisée en deux parts strictement égales, l'une en fonction des résultats des élec*tions législatives*, l'autre en proportion du nombre de parlementaires. Une diminution différenciée nécessite une modification de cette disposition législative.

L'application de la législation, déjà, n'est pas très simple. Le retard pris par le gouvernement dans le versement du reliquat des crédits de l'année 1993 a créé d'énormes difficultés de trésorerie aux formations politiques, le PS en évaluant les conséquences, pour lui, à 4 millions de francs d'aggios. Son trésorier, Pierre Moscovici, se demande s'il n'y a pas une volonté d' *«étrangler financièrement»* l'opposition, qui a moins de facilités que la majorité. C'est ce que dit aussi Dominique Chaboche, trésorier du Front national, selon qui *«le gouvernement entend surtout réduire les capacités de l'opposition»*. Le président du MRG ne s'élève pas moins contre la réduction voulue par le gouvernement, tout en disant *«son opposition de principe»* au financement public, auquel il préfère, implicitement, celui des entreprises.

En revanche, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, a dit *«comprendre»* le souhait du premier ministre, et Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, estime qu'il ne manque pas de *«légitimité»*, même s'il ajoute que *«l'effort»* demandé aux partis doit être *«modéré, car il s'agit du financement de la démocratie»*. M. Sarkozy a expliqué, en rendant compte du conseil des ministres, qu'aux yeux de M. Balladur, dans *«le contexte d'appel à la solidarité générale, nos compatriotes n'auraient pas compris que l'Etat ne demande pas aux formations politiques de participer à cet effort de solidarité»*. Il a ajouté que *«l'exemple devant être donné par tous»*, cette décision participait *«du même esprit»* que la diminution du salaire des ministres et la moindre utilisation des avions du GLA M.

Th. B.

COMMENTAIRE

Facilité

LA fermeté d'Edouard Balladur est à géométrie variable. Devant les grévistes d'Air France, il retire un plan de redressement que son ministre des transports avait d'abord demandé de durcir. Devant une menace de grogne étudiante, il renonce à une réforme que son ministre du budget jugeait *indispensable au nom* de l'équité et de la rigueur financière, mais les appels des trésoriers des partis le laissent de marbre. Les premiers, il est vrai, semblaient *avoir* l'appui de l'opi*nion publique, alors* que les derniers sont moins que jamais appréciés par les Français.

Un tel souci de complaire à l'électeur est, en l'espèce, particulièrement contestable, car il s'agit de rien de moins que du bon fonctionnement de la démocratie. Pendant des décennies, la France a fait semblant de croire que les partis ne vivaient que de dons militants; les affaires ont tristement *montré à quels* errements cela pouvait aboutir. Depuis sept ans, maintenant, elle se dote petit à petit d'une législation rigoureuse, qui permet de mettre fin à l'hypocrisie. Réduire *la dotation de l'Etat aux partis est* la première atteinte à l'effort entrepris pour faire admettre que la démocratie a aussi un coût financier.

Malgré son image d'homme d'Etat, M. Balladur ne néglige pas les petits gestes sans portée réelle. Faire croire que les ministres sont trop payés ou qu'ils abusent des avions de l'Etat peut conforter l'attitude peu amène des Français à l'égard de la politique. Réduire la dotation des partis peut laisser croire que ces derniers gaspillent l'argent des contribuables. Cela ressemble à de la facilité.

THIERRY BRÉHIER

La première réunion du conseil national du PS

Les socialistes réuniront une convention sur l'emploi en février

Le nouveau conseil national du PS devait siéger pour la première fois, jeudi 4 novembre, et élire le bureau exécutif et le secrétariat national du parti. Michel Rocard, premier secrétaire, devait exposer, à cette occasion, son programme et annoncer, notamment, la réunion d'une convention nationale sur l'emploi en février prochain.

Le changement d'appellation du comité directeur du PS, qui devient «conseil national», ravivra peut-être chez certains le bon temps du PSU, mais présentement il est surtout destiné à signifier un changement dans la méthode de fonctionnement interne du parti. Plus d'efficacité, plus de démocratie, telles étaient les deux promesses de Michel Rocard. Dix jours après le congrès du Bourget, la première réunion du conseil national, jeudi, devait en entériner les conclusions pratiques.

Dans beaucoup de fédérations cependant, l'élection du premier secrétaire a été précédée par un accord entre les représentants de la motion majoritaire. Globalement, les «grands équilibres» entre les grands ex-courants semblent maintenus, chacun pouvant continuer de se prévaloir du support d'une trentaine de fédérations. Ce nouveau système a néanmoins permis l'arrivée de trente et un nouveaux premiers secrétaires fédéraux, parmi lesquels figure l'ancienne ministre de l'environnement, Ségolène Royal, élue dans les Deux-Sèvres.

Négociations sur le secrétariat

Dans la suite de son congrès fédéral, l'Isère échappe à Louis Mermaz et revient à un proche de Lionel Jospin, Yves Pillet. La seule friction sérieuse est à noter dans les Pyrénées-Atlantiques, où le premier secrétaire sortant, candidat officiel de la motion A, François Maitia (jospiniste), a été battu, le 2 novembre, par David Habib (fabiusien).

Le conseil national devait procéder à l'élection de quarante de ses membres (vingt-sept titulaires, treize suppléants) pour former le nouveau bureau exécutif. Ce vote, fortement téléguidé par les ex-courants, devrait traduire, aussi, une forte volonté de rajeunissement et marquer le retour officiel de Lionel Jospin. La composition du secrétariat national, l'organe exécutif du parti, devait donner lieu, jusqu'à la dernière minute, à des tractations beaucoup plus serrées. *Le secrétariat ne devait pas comp*ter plus de dix-huit membres. Les postulants, pour les rocardiens, sont Jean-Paul Huchon, Manuel Valls, Alain Richard, Gérard Fuchs, Michèle André; pour les jospinistes, Marie-Arlette Carlotti, Pierre Moscovici, Daniel Vaillant, Jean-Christophe Cambadélis, Jean Glavany; pour les fabiusiens, Claude Bartolone, Pervenche Bérès, Henri Weber, Alain Claeys, Daniel Percheron; pour les mauroyistes, Geneviève Domenach-Chich, Jean Le Garrec. Le dix-huitième homme serait Jean-Luc Mélenchon.

Devant le conseil national, Michel Rocard devait révéler enfin son programme de nouveau premier secrétaire, axé sur la préparation des élections cantonales – un projet par département – et des élections européennes, avec l'organisation de vingt-deux meetings régionaux.

Il devait annoncer aussi, pour répondre à l'«amicale pression» de certains dirigeants, dont Henri Emmanuelli (*le Monde* du 4 novembre), l'organisation d'une convention sur l'emploi et le temps de travail en février prochain.

«En dix-huit mois, promet M. Rocard dans un entretien publié par *le Nouvel Observateur* (daté 4-10 novembre), *nous allons reconstruire la maison et faire connaître un projet de société centré non plus sur la vie professionnelle, seulement, mais sur la vie* (...). *Mitterrand a pris le parti à 12 % en 1971 et il n'a perdu que d'un cheveu en 1974. Moi, je pars de 19 %. Alors...»*

DANIEL CARTON

Le compte rendu du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 3 novembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué dont nous publions les extraits suivants :

- **Nouveau code pénal**

(*Le Monde* du 4 novembre.)

- **Conventions internationales**

– Le ministre des affaires étrangères a présenté trois projets de lois autorisant l'approbation de conventions internationales : un accord entre la France et le Qatar en matière de doubles impositions, une convention conclue avec le Bahrein dans la même matière et un amendement à la convention établissant l'organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques «Eumetsat».

... La convention de 1983 établissant l'organisation européenne «Eumetsat» est amendée sur plusieurs points : les Etats membres pourront définir des programmes facultatifs d'exploitation de satellites, une nouvelle clé de répartition des dépenses est définie, l'organisation sera seule propriétaire des données produites par ses satellites.

- **Répression de la contrefaçon**

(*Le Monde* du 4 novembre et *lire page 15*.)

- ***Garantie des métaux* précieux**

(Lire page 15.)

- **Grand stade de Saint-Denis**

(Lire page 11.)

- **La protection de l'environnement en Méditerranée**

Le ministre de l'environnement a présenté une communication sur la protection de l'environnement en Méditerranée. Les Etats parties à la convention pour la protection de la Méditerranée signée à Barcelone en 1976 ont tenu leur huitième conférence du 12 au 15 octobre. La France, qui témoigne d'un comportement exemplaire sur ce sujet, a pu y *jouer un rôle d'entraînement.*

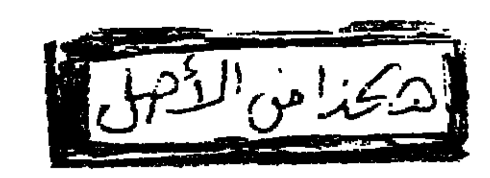
- **Les cérémonies du cinquantenaire des débarquements et de la Libération**

Le ministre des anciens combattants et victimes de guerre a présenté une communication sur la préparation des cérémonies du cinquantenaire des débarquements et de la Libération.

Ces cérémonies sont destinées à célébrer les faits d'armes et les sacrifices de ceux qui ont combattu pour rendre sa liberté à notre pays. Le plus grand nombre d'entre eux seront invités à y participer. Elles instruiront les jeunes générations des réalités de cette période difficile de notre histoire, en les appelant à être vigilantes à l'égard des idéologies et des comportements qui ont été la cause de tant de crimes et de souffrances.

Les initiatives visant à cette commémoration, publiques ou privées, françaises et étrangères, sont encouragées et coordonnées par la mission du cinquantenaire des débarquements et de la Libération placée auprès du ministre des anciens combattants. De nombreuses manifestations internationales, nationales ou locales auront lieu. Parmi elles, les cérémonies du 6 juin 1994, qui seront organisées par l'Etat, auront lieu en présence de huit souverains ou chefs d'Etat étrangers et de plusieurs dizaines de milliers d'anciens combattants français et alliés.

IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE : M. Tapie a été convoqué par la commission *ad hoc*. – Bernard Tapie a été entendu, jeudi 4 novembre dans la matinée, par la commission *ad hoc* de l'Assemblée nationale, chargée d'examiner la demande de levée de son immunité parlementaire dans l'affaire Testut. Cette commission a entendu, mercredi, Alain Géniteau, actionnaire de la société de pesage industriel Testut, en qualité de plaignant. Jacques Limouzy (RPR), président de la commission, a indiqué qu'elle souhaite entendre le député des Bouches-du-Rhône *«dans les plus brefs délais»*, répondant ainsi implicitement à M. Tapie, qui avait affirmé, la veille, qu'il faudrait *«beaucoup de mois pour que l'Assemblée nationale se détermine»* sur la levée de son immunité (*le Monde* du 4 novembre).



Poursuivant ses investigations sur le financement des partis

Le juge Van Ruymbeke s'intéresse à l'achat des locaux parisiens du PR

Le juge Renaud Van Ruymbeke, qui enquête sur certains aspects du financement du Parti républicain dans la région nantaise, a été conduit, ces jours-ci, à s'intéresser aux conditions d'achat des locaux parisiens du parti de M. Léotard. Dans ce contexte, il a entendu le trésorier de ce parti, Jean-Pierre Thomas.

Les investigations du juge Van Ruymbeke n'en finissent pas de réserver des surprises. Récemment, elles l'avaient conduit de Lausanne et du dossier Trager-Dufoix à Nantes et à une affaire Trager-Pont-à-Mousson sur toile de fond de financement du PR (*le Monde* du 10-11 octobre). C'est en suivant cette piste que le juge a été amené à s'intéresser à l'achat des locaux parisiens du Parti républicain en 1986 et 1988. Intrigué par certaines facilités financières accordées au PR, ainsi que par le rôle joué dans ces acquisitions par une filiale de la Cogedim, par la société immobilière Sari du promoteur Christian Pellerin et aussi par le PDG de la Sages, Michel Reyt, le juge a entendu le trésorier du Parti républicain, Jean-Pierre Thomas, le 27 octobre, à titre de témoin.

De source proche de l'enquête, on résume l'affaire de la manière suivante. En 1986, les dirigeants du PR, désireux de se rapprocher de l'Assemblée nationale, acquièrent un premier appartement, dans un immeuble qui fait l'angle des rues de Constantine et de l'Université. L'accord est signé entre la société Axamur, une filiale d'Axa, propriétaire des locaux, et la SCI Constantine, regroupant le président du PR, François Léotard, le vice-président Alain Madelin, le secrétaire général Gérard Longuet et le trésorier Jean-Pierre Thomas. Le prix de vente est de 15 millions de francs. La formule retenue est le crédit-bail. Les mensualités sont fixées à 1,8 million de francs.

En 1988, compte tenu d'un arriéré important dans les paiements, les responsables du PR empruntent 12,5 millions de francs à la société immobilière Sari, du promoteur Christian Pellerin, au taux annuel de 3 %, pour une durée de cinq ans. L'argent est versé à Axamur et le crédit-bail renégocié.

La logique Urba

Toujours en 1988, alors même qu'ils s'endettent, les dirigeants du PR décident d'agrandir leurs locaux. Pour ce faire, il achètent des bureaux situés au rez-de-chaussée du même immeuble, qui appartiennent à... Michel Reyt, le PDG de la Sages, l'une des officines de financement du Parti socialiste. M. Reyt vend pour 8 millions des locaux qu'il a payé 1,5 million trois ans plus tôt. En fait, c'est la Soredim, une filiale de la Cogedim, qui achète les locaux et qui, elle aussi, consent un crédit-bail aux dirigeants du PR. Ici aussi, les acheteurs doivent avoir tout réglé au plus tard fin 1993.

Mais, une fois de plus, ils ont accumulé un gros retard. Le total de ce qui reste dû par les dirigeants du PR à leurs bailleurs de fonds, d'ici à la fin de l'année, atteint une vingtaine de millions : 7,5 à la Sari ; 6 à la Soredim et à peu près autant à Axa. De source proche de l'enquête, on indique que M. Thomas, interrogé sur ce point, a fait valoir que le PR attendait une vingtaine de millions au titre des subventions publiques dont bénéficient les partis politiques. C'est ainsi, semble-t-il, qu'a déjà été remboursée une partie des arriérés.

Le juge est intrigué par les conditions avantageuses consenties à MM. Léotard, Madelin, Longuet et Thomas par leurs partenaires immobiliers. Tout particulièrement par la non-réclamation, parfois pendant des mois, des sommes qui leur étaient dues. Le magistrat rennais cherche surtout à vérifier si l'argent de la commission de 4,4 millions de francs que Pont-à-Mousson a versé en Suisse à Trager, en 1988, et que ce dernier affirme avoir reversée à un ancien élu PR de Loire-Atlantique, n'a pas servi au financement de ces locaux. C'est ce lien ténu qui lui a permis d'aller mettre son nez dans les affaires immobilières du PR et d'interroger l'un des quatre membres de la SCI Constantine. Les autres, tous trois ministres du gouvernement, sont hors de portée du juge.

Par ailleurs, interrogé sur le financement du PR dans la région nantaise, au cours des années 1985-1988, M. Thomas a admis l'existence de contributions occultes de certaines entreprises (règlement de factures ou versements en espèces) à son parti. En revanche, il n'a pas souvenir d'un versement de la société Pont-à-Mousson à la trésorerie nationale du Parti républicain. Il s'est également efforcé, face au juge, de dissocier la direction nationale du Parti républicain des agissements de certaines fédérations régionales du PR (à commencer par celle de Nantes), affirmant que le trésorier, à Paris, n'avait aucun contrôle sur les activités de financement des fédérations.

Dans le même ordre d'idées, M. Thomas s'est efforcé de dissocier la direction de son parti de l'activité des deux publicitaires, Claude Boukobza et Claude Fitoussi, qui avaient mis certains marchés nantais en coupe réglée, dans les années 1985-1987 avec l'aide d'élus PR siégeant au conseil municipal. Interrogé sur le rôle qu'aurait joué la direction nationale, et plus particulièrement Gérard Longuet, alors trésorier du PR, dans la mise en place des opérations collecte de fonds dans la région nantaise au profit de la trésorerie nationale, M. Thomas, aurait déclaré ne pas être au courant de telles démarches.

Sur toutes ces questions, la position de M. Thomas, qui a succédé à Gérard Longuet au poste de trésorier du PR, en 1986, est rendue inconfortable par les témoignages précis et concordants recueillis par le juge auprès de responsables, ou d'anciens responsables, du PR de la région nantaise. Leurs déclarations, à commencer par celles de Jean-Pierre Lapègue – un ancien membre (PR) du conseil municipal nantais qui se trouve impliqué dans l'affaire de la commission Pont-à-Mousson aux côtés de René Trager –, donnent l'impression d'un réseau centralisé de collecte de fonds mis en place par la direction nationale du Parti républicain. Si c'était bien le cas, et s'il pouvait prouver le lien entre les sommes qu'il recherche et la trésorerie du PR à Paris, le juge Renaud Van Ruymbeke se trouverait exactement dans la même configuration et dans la même logique que celle qui l'a récemment conduit, dans l'affaire Urba-Sarthe, à inculper le trésorier du Parti socialiste, Henri Emmanuelli.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Présenté par Pierre Méhaignerie

Le projet de loi sur la perpétuité réelle est mal accueilli par les professionnels de la justice

Au lendemain de la présentation par le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, d'un projet de loi sur la perpétuité réelle au conseil des ministres du 4 novembre (*le Monde* du 4 novembre), plusieurs associations et syndicats ont réagi.

■ **L'Association nationale des juges de l'application des peines** (ANJAP), qui appelle à une reflexion générale sur les sanctions et traitements de ce type de criminalité *« ne peut admettre que certaines décisions prises pour l'exécution et l'application des peines relèvent de la seule compétence des autorités politiques »*. Elle s'oppose à *« l'idée d'une peine dont les modalités seraient définitivement fixées lors de son prononcé, ce qui constitue un recul par rapport aux principes mis en œuvre depuis plus d'un siècle en matière d'application des peines et de traitement pénitentiaire »*.

■ **Le Syndicat national pénitentiaire Force Ouvrière** critique *« l'inspiration magique ou divinatoire »* du projet de loi qui *« ne résoudra pas la fréquence de ces agressions ni ne favorisera la prévention de la récidive »*. FO, qui souligne que *« la réponse politique ne doit sûrement pas être la perpétuité »*, propose *« l'instauration d'établissements spécialisés »*, une *« réelle »* individualisation de la peine, un suivi thérapeutique soutenu des détenus, et un renforcement des moyens, des effectifs et de l'autorité des personnels.

■ **Le Syndicat de la magistrature** (SM) s'insurge contre ce projet *« démagogique »* qui *« remet en cause l'individualisation des peines »*. *« Pierre Méhaignerie poursuit une politique pénale de très longue incarcération qui nie à certains condamnés toute possibilité d'évolution et fait l'impasse sur un véritable traitement de la récidive »*.

■ **L'Union fédérale autonome pénitentiaire** (UFAP) refuse de *« cautionner un coup de bluff politicien pour plaire à l'opinion publique »* et *« réagira fermement si Pierre Méhaignerie n'obtient pas les structures spécialisées pour détenir des assassins d'enfants ou des personnes condamnées à de très longues peines. »*

■ **L'Union syndicale pénitentiaire** (USP) estime qu'il s'agit d'un *« texte de loi populiste établi à la hâte »*. *« Les condamnés n'auront le choix qu'entre le suicide et l'évasion à tout prix pendant laquelle la vie du personnel ne sera qu'un détail »*.

■ **La fédération « L'enfant-la-vie »**, qui regroupe une dizaine d'associations créées après des meurtres d'enfants, juge la démarche du ministère *« courageuse »*. Selon Annie Gourgue, présidente de la fédération, ce projet de loi *« convient parfaitement »*. Elle souhaite l'organisation d'un *« référendum »* dès lors qu'il fait l'objet de *« contestations »*.

LUTTE ANTI-MAFIA : le député François d'Aubert condamné pour son livre. – François d'Aubert, député (UDF) de la Mayenne et président de la commission d'enquête anti-mafia de l'Assemblée nationale, a été condamné, mercredi 3 novembre, par la première chambre du tribunal de Paris, à payer 50 000 F de dommages-intérêts à l'homme d'affaires italien Mario Ricci, mis en cause dans le livre du député intitulé *l'Argent sale*. Le tribunal a ordonné la suppression, dans les prochaines éditions, de plusieurs passages et l'insertion d'un encart faisant état de cette condamnation. Le tribunal a estimé que ces passages ne pouvaient *« que persuader les lecteurs du caractère délictueux des activités »* de M. Ricci, *« présenté comme un individu lié à la mafia internationale, mêlé à différents trafics, notamment d'armes et de drogue »*.

JUSTICE

Jean-Marie Villemin devant la cour d'assises de la Côte-d'Or

Le procès d'un « séisme familial »

Le procès de Jean-Marie Villemin s'est ouvert dans le calme, mercredi 3 novembre, à Dijon. Cette première journée d'une audience qui doit s'étendre sur cinq semaines (*le Monde* du 3 novembre) a été consacrée aux escarmouches de procédure, inséparables des grands débats judiciaires.

DIJON

de notre envoyé spécial

Le jury de la Côte-d'Or vient à peine de prêter serment. Depuis quelques instants, quatre femmes et cinq hommes, assistés de cinq jurés supplémentaires en cas de défaillance, savent que, pour une durée d'au moins cinq semaines, ils sont magistrats. En théorie, ils ignorent pourquoi ils sont là, car l'arrêt de renvoi n'a pas été lu. La procédure a ses règles, et le président Olivier Ruyssen doit d'abord s'enquérir des parties civiles qui se constituent à l'audience. C'est une formalité qui précipite pourtant les jurés au centre du débat, sans la moindre préparation.

Parmi les parties civiles, outre Marie-Ange Laroche, veuve de Bernard Laroche, tué par Jean-Marie Villemin le 29 mars 1985, figure Murielle Bolle, belle-sœur de la victime . Aussitôt, Mᵉ Thierry Moser, l'un des avocats de la défense, s'insurge. *« Bernard Laroche est celui qui a enlevé le petit Grégory. Murielle a assisté à l'enlèvement. C'est une décision de justice qui le dit ! »* Et l'avocat brandit l'arrêt du 3 février 1993 de la chambre d'accusation de Dijon qui décidait de faire bénéficier Christine Villemin d'un non-lieu. En quelques mots, la stratégie de la défense est résumée : Jean-Marie Villemin a tué Bernard Laroche parce qu'il était convaincu de sa participation à l'assassinat de son fils, et Murielle Bolle a bien assisté à *l'enlèvement de l'enfant.*

Cette présentation est conforme aux premières déclarations de Murielle, qui avait d'abord déclaré aux enquêteurs, le 31 octobre 1984, soit quinze jours après le meurtre de Grégory Villemin, qu'elle se trouvait, le jour du crime, avec Bernard Laroche quand celui-ci avait fait entrer dans sa voiture un enfant qu'il avait appelé Grégory. Toujours selon ce témoignage, Bernard Laroche aurait conduit sa voiture jusqu'à un endroit que Murielle ne connaissait pas. Là, il serait parti à pied avec l'enfant, avant de revenir seul quelque temps plus tard.

Une aussi grave accusation était rétractée le 6 novembre 1984, au lendemain de l'inculpation de Bernard Laroche, Murielle affirmant qu'elle avait subi des pressions de la part des gendarmes. Mais la défense entend bien en rester à la première version de Murielle, qui doit donc *être un témoin et non une partie* civile. La différence est de taille : un témoin n'assiste pas aux débats, et même si, en qualité de belle-sœur de l'accusé, elle est dispensée du serment, elle est cependant tenue de dire la vérité. La déposition d'une partie civile n'obéit pas aux mêmes critères et, pour la défense, sa présence au cours des débats lui permettrait de *« préparer »* son intervention.

Mᵉ Paul Prompt, conseil de la partie civile, explose : *« Le principe de Jean-Marie Villemin est le suivant : je tue et ensuite on jugera ma victime ! »* L'avocat ne parle pas de Murielle, pas plus que son confrère, Mᵉ Teissonnière, qui proteste contre *« une mise en accusation posthume »*. La défense insiste : *« Ce témoin est central ! »* souligne Mᵉ Robinet. *« C'est l'audience de la dernière chance »*, ajoute Mᵉ Chastant.

C'est à cet instant que les parties civiles dévoilent à leur tour leurs intentions par la voix de Mᵉ Hubert de Montille. *« Le mobile de Jean-Marie Villemin, c'est aussi de protéger son épouse' qui se trouvait à ce moment dans une situation délicate, avec des expertises qui l'accablaient. »* Et Mᵉ Weltzer se montre encore plus clair. Il refuse lui aussi que l'on fasse *« le procès d'un mort »*, avant d'ajouter : *« Nous ne nous laisserons pas faire. Nous n'avions pas envie de parler de Christine Villemin, mais si on nous emmène sur ce terrain... »*

« La vérité sur ces deux morts »

Protégé par une cage de verre blindée, Jean-Marie Villemin, raide dans son costume, murmure : *« Je n'attends qu'une chose, c'est que Murielle dise la vérité sur la mort de mon enfant. »* Mais les avocats ont déjà planté le décor, dans un face-à-face où chacun a montré ses armes afin d'intimider l'adversaire. Au procès judiciaire de Jean-Marie Villemin se superposeront inéluctablement le procès moral de son épouse et celui de Bernard Laroche. Ne va-t-on pas consacrer près de deux semaines au seul examen des circonstances du meurtre de Grégory ? Le président devait d'ailleurs déclarer : *« La cour fera tout ce qui est humainement possible pour permettre la manifestation de la vérité sur ces deux morts. »*

Pour l'heure, la cour a décidé que Murielle Bolle serait présente au procès en qualité de partie civile. Murielle dont Mᵉ Chestant a dit qu'elle était *« l'épicentre d'un séisme familial »*. Il sera beaucoup question de conflits familiaux dans ce procès. Et par un curieux hasard, dans cette salle d'audience de l'ancien Parlement de Bourgogne, une immense grisaille de Koos, figurant *la Famille*, s'étale au-dessus du jury avec cette mention gravée sur une pierre : *« Non omnis moriar »* (« Je ne mourrai pas tout entier »).

MAURICE PEYROT

La Cour de cassation maintient le choix de Versailles

Paul Touvier ne sera pas jugé à Lyon

La Cour de cassation a confirmé, mercredi 3 novembre, que Paul Touvier, soixante-dix-huit ans, accusé de crime contre l'humanité, sera jugé par la cour d'assises des Yvelines, à Versailles (*nos dernières éditions du 4 novembre)*. Les parties civiles demandaient qu'il soit jugé à Lyon où il a dirigé le service de renseignements de la Milice en 1943-1944. Le procureur général près la Cour de cassation avait soutenu cette requête *« dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice »*. La chambre criminelle de la Cour, présidée par Christian Le Gunehec, a considéré qu'il n'existait *« aucun élément de nature à justifier le dessaisissement »* de la cour d'assises des Yvelines.

Cette décision a suscité des réactions d'incompréhension de la part des parties civiles. *« L'âge des victimes et des témoins, les liens étroits entre le dossier Touvier et l'histoire de Lyon »*, tout plaidait en faveur d'un procès à Lyon, selon Mᵉ Richard Zelmati, avocat de la LICRA.

René Zeizig, soixante-dix-neuf ans, fils d'un des sept otages assassinés par la Milice, le 29 juin 1944, à Rillieux-la-Pape (Rhône), se dit *« indigné »*. *« Tout s'est passé à Lyon, je me demande ce que Versailles a à voir dans cette affaire »*, déclare-t-il.

Le témoin principal de l'accusation, Louis Goudard, soixante-treize ans, ancien résistant, a pour sa part déclaré : *« Il vaut mieux un procès à Versailles que pas de procès du tout. J'irai à Versailles. »* Arrêté en juin 1944, Louis Goudard faisait partie des otages désignés pour être fusillés après l'attentat mortel dont avait été victime Philippe Henriot. Paul Touvier l'avait fait sortir du groupe au dernier moment. Louis Goudard était le seul homme du groupe à ne pas être juif.

Le procès pourrait avoir lieu à Versailles au printemps 1994.

SOLIDARITÉ

A l'intention des plus démunis

Mᵐᵉ Veil présente un « plan d'urgence pour l'hiver »

Un *« plan d'urgence pour l'hiver »*, présenté mercredi 3 novembre par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, doit « permettre d'héberger pour la nuit, entre le 15 novembre et le 15 mars, toutes les personnes qui en auront besoin, quelles que soient les conditions météorologiques ». Ce dispositif, applicable dans chaque département et financé par l'Etat (40 millions de francs), offrira aux plus démunis plus de deux mille places supplémentaires à Paris.

Personne, en France, ne devrait être contraint de dormir dehors durant cet hiver : c'est l'objectif du « plan d'urgence », présenté mercredi 3 novembre, par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. Du 15 novembre au 15 mars, un dispositif fonctionnera dans chaque département – une circulaire vient d'être *adressée aux préfets* – pour accueillir tous ceux qui n'ont pas d'abri. Et cela, quel que soit le temps, plusieurs schémas ayant été prévus, des conditions hivernales « normales » aux périodes de *« froid exceptionnel »*.

Les préfets ont pour consignes de recenser *« l'ensemble des capacités d'accueil mobilisables »* et de mettre en place un système d'information (permanence téléphonique jusqu'à 23 heures au moins, connaissance à tout moment des places disponibles, « numéros verts » dans les grandes villes). Mᵐᵉ Veil a insisté sur cette nécessité d'informer les gens sans domicile fixe (SDF) n'ayant, par définition, ni télévision ni téléphone : des « équipes mobiles » iront *« au-devant d'eux »* dans des endroits où ils ont l'habitude de se réfugier (bouches de métro, halls de gares et d'aéroports, etc.).

Cette pratique humanitaire existe déjà dans certaines grandes agglomérations, dont Paris et Marseille, et elle devrait être généralisée en période de grands froids : ce ne sera pas, a indiqué Mᵐᵉ Veil, *« un ramassage obligatoire »*, mais *« une incitation à se rendre dans des lieux d'hébergement »*.

« Une mobilisation exceptionnelle »

La réussite de ce « plan d'urgence » suppose, selon le ministre d'Etat, *« une mobilisation exceptionnelle »* des administrations, des mairies, des établissements publics. Un effort particulier vise l'Ile-de-France, où les *plus démunis sont* concentrés en grand nombre. Dans la capitale, la capacité d'accueil va passer de 3 760 à 6 100 places. Le but est de créer au total, dans la région francilienne, dix mille places supplémentaires d'ici à fin 1995. Et de réserver *« une place pour mille habitants »* dans les communes de dix mille âmes et plus.

Mais, s'agissant d'un dispositif de lutte contre la pauvreté et la précarité, rien ne pourrait être réalisé sans le concours du mouvement associatif humanitaire, dont Simone Veil a fortement souligné *« le caractère irremplaçable »* et *« le travail exemplaire »*. Citant les grandes organisations, comme le Secours catholique, le Secours populaire ou l'Armée du salut, le ministre d'Etat a aussi évoqué des expériences *« innovantes »*, comme les Point-Jeunes et les boutiques de la Fondation abbé Pierre (1).

Les militants caritatifs et les travailleurs sociaux sont appelés à être les principaux artisans, sur le terrain, de ce « plan d'urgence », financé par l'Etat (40 millions de francs) au travers des crédits « pauvreté-précarité » (2). *« J'ai bien conscience*, a assuré Simone Veil, *que ce n'est qu'un plan d'urgence »* et que seul le redressement économique peut *« réduire les populations démunies »*.

M. C.

(1) Point-Jeunes est une nouvelle structure d'accueil destinée à stopper l'errance de jeunes sans ressources, sans logement, en rupture familiale. Les boutiques de solidarité de la Fondation abbé Pierre offrent une domiciliation aux SDF et la mise à disposition d'équipements (douches, lingerie etc.), en partie subventionnés par l'Etat.

(2) Par ailleurs, Mᵐᵉ Veil a indiqué que les crédits (55 millions de francs) résultant de la « convention d'objectifs » signée entre son ministère et vingt-cinq grandes associations seront renouvelés en 1994. La Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (FNARS) dénonce *« cette stagnation »*, après avoir alerté les parlementaires sur les difficultés financières des centres d'hébergement (*le Monde* du 19 octobre).

ÉDUCATION

Pour calmer la grogne dans les universités

Le gouvernement renonce à l'essentiel de sa réforme de l'allocation de logement pour les étudiants

Face à la montée de la contestation dans les universités, le gouvernement a renoncé à l'essentiel du projet de réforme de l'allocation de logement social qu'il entendait inscrire dans le budget 1994.

Décidément, le gouvernement ne veut pas de vagues. Face à la montée de la grogne des étudiants, et sans attendre la discussion, lundi 8 novembre, du budget du logement, il vient de renoncer à l'essentiel du projet de réforme des conditions d'attribution aux étudiants de l'allocation de logement social (ALS). En réponse à deux questions posées, mercredi 3 novembre, à l'Assemblée nationale, par Véronique Neiertz (PS) et Bruno Bourg-Broc (RPR), François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a voulu couper court à la polémique.

Rappelant qu'il souhaitait toujours *« moraliser »* cette allocation, aujourd'hui attribuée par les caisses d'allocations familiales aux titulaires d'une carte d'étudiant sans aucun critère de revenus, M. Fillon a indiqué que le montant de cette aide ne serait pas réduit de 65 % comme prévu. *« Il s'agit simplement d'apporter au dispositif plus de justice sociale, plus d'égalité*, a précisé le ministre, *et d'éviter par une mesure simple le cumul pour certaines familles de deux avantages : l'ALS et le quotient familial »*.

Le dispositif désormais retenu par le gouvernement prévoit que les étudiants boursiers continueront à bénéficier de l'ALS à taux plein (1 074 francs par mois en Ile-de-France et 945 francs en province). Les étudiants non boursiers dont les familles déclarent des revenus inférieurs à 20 000 francs mensuels pourront également continuer à percevoir l'allocation à taux plein et non réduit à 374 francs comme cela avait été envisagé.

La seule modification maintenue par M. Fillon concerne les familles déclarant des revenus supérieurs à ce plafond de 20 000 francs par mois. Dans ce cas, les familles devront choisir entre l'avantage fiscal du quotient familial (une demi-part par enfant jusqu'à 26 ans) ou une allocation de logement au bénéfice de l'étudiant, qui devra alors faire une déclaration de revenus indépendante. Si l'étudiant décide de devenir fiscalement autonome, il bénéficiera de l'ALS à son montant maximum s'il *déclare des revenus inférieurs* à 3 300 francs par mois. S'il déclare des revenus supérieurs à ce montant, il percevra l'ALS à un taux réduit.

François Fillon a précisé que ces nouvelles dispositions, si elles sont adoptées lors du vote du budget, ne concerneront en 1994 que les nouvelles demandes d'attribution de l'allocation de logement social. Les 365 000 étudiants actuellement bénéficiaires *de l'ALS continueront, eux*, à la percevoir selon les modalités aujourd'hui en vigueur. L'application de ces nouvelles dispositions sera généralisée à partir de 1995.

Décidé, mercredi 3 novembre, après que le premier ministre eut reçu dans son bureau M. Fillon et M. Sarkozy, ministre du budget, ce retrait rapide et en bon ordre traduit la volonté du gouvernement de répondre aux critiques unanimes des syndicats d'étudiants. De l'UNEF (proche des communistes), à l'UNEF-ID (proche du PS), qui avait lancé des pétitions dans toutes les universités et multipliait les avertissements (son président, Philippe Campinchi, ayant été reçu le 27 octobre par le président de la République et le 2 novembre à l'hôtel Matignon) jusqu'à l'Union nationale interuniversitaire (UNI), proche du RPR, qui appelait le gouvernement à *« s'expliquer devant les étudiants »*.

Bref, le dossier de l'ALS menaçait de devenir un abcès de fixation au moment où un certain *nombre d'universités connaissent* des conditions de rentrée difficiles, accompagnées de grèves et de mouvements d'humeur locaux. Reste, pour le budget, à trouver les crédits nécessaires pour financer ce système – de plus en plus coûteux – d'aide au logement étudiant.

MICHÈLE AULAGNON

ÉCOLES DE COMMERCE : rectificatif. – Dans l'article sur le palmarès des écoles de commerce du *Monde de l'éducation*, publié dans *le Monde* du 4 novembre, il fallait lire que *« le classement général place l'ESSEC en première position avec HEC »* et non *« devant »*.

SPORTS

FOOTBALL : les Coupes d'Europe

Qualification des trois clubs français

Monaco, Paris-SG et Bordeaux, les trois clubs français en lice lors du deuxième tour des Coupes européennes, se sont qualifiés, mercredi 3 novembre. Battu 1-0 sur le terrain du Steaua Bucarest, mais vainqueur 4-1 au match aller, l'AS Monaco s'est qualifié pour la Ligue des champions, un an après l'Olympique de Marseille, champion en titre, qu'il remplace. Les autres qualifiés sont les Portugais du FC Porto, les Allemands du Werder Brême, les Italiens du Milan AC, les Belges d'Anderlecht, les Tchèques du Sparta Prague, les Russes du Spartak Moscou, les Espagnols du FC Barcelone et les Turcs de Galatasaray Istanbul, surprenants tombeurs des Anglais de Manchester United.

En huitièmes de finale de la Coupe des coupes, le Paris-SG, qui s'était mis à l'abri, il y a deux semaines, au Parc des Princes (4-0), n'a pas connu de difficulté pour battre les Roumains d'Universitatea Craïova, 2-0, grâce à deux buts de Vincent Guérin. En Coupe de l'UEFA, les Girondins de Bordeaux se sont qualifiés pour les huitièmes de finale en s'imposant sur le terrain du Servette de Genève, 1-0, après avoir gagné (2-1) à Bordeaux.

TENNIS : l'Open de Paris

Arnaud Boetsch élimine Sergi Bruguera

Stefan Edberg, tête de série n° 6, a été, mercredi 3 novembre, le premier qualifié pour les quarts de finale de l'Open de Paris. Le Suédois a battu le Tchèque Petr Korda (n° 12) (4-6, 6-4, 7-5). Dans l'après-midi, au deuxième tour, le Français Arnaud Boetsch avait réalisé un petit exploit en battant le vainqueur de Roland-Garros, l'Espagnol Sergi Bruguera (n° 5). Les résultats du 3 novembre sont les suivants :

Deuxième tour : P. Sampras (EU, n°1) b. D. Wheaton (EU) 6-4, 6-3 ; G. Ivanisevic (Cro, n° 9) b. J. Svensson (Suè) 3-6, 6-3, 7-6 ; M. Chang (EU, n° 7) b. M. Washington (EU) 6-7, 6-2, 6-3 ; M. Stich (All, n° 4) b. M. Larsson (Suè) 7-6, 6-2 ; T. Martin (EU, n°13) b. G. Raoux (Fra) 6-3, 6-2 ; A. Boetsch (Fra) b. S. Bruguera (Esp, n° 5) 6-4, 6-4 ; J. Palmer (Eu) b. R. Krajicek (PB, n° 11) 7-5, 7-6 ; K. Novacek (Rép. Tch, n° 14) b. A. Cherkasov (Rus) 7-6, 7-6 ; M. Woodforde (Aus) b. W. Masur (Aus) 6-4, 1-6, 6-3.

Huitièmes de finale : S. Edberg (Suè, n° 6) b. P. Korda (Rép. Tch, n° 12) 4-6, 6-4, 7-5. *(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur tête de série.*

EN BREF

CORSE : un million de francs pour les victimes des inondations. – A l'issue d'une visite, mercredi 3 novembre en Corse, où les inondations ont fait deux morts et six disparus, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a annoncé que le gouvernement allait débloquer *« un crédit d'urgence »* d'un million de francs en faveur des sinistrés.

INONDATIONS : 135 morts au Honduras. – Au moins 135 personnes ont trouvé la mort dans des inondations qui ont ravagé, les 31 octobre et 1ᵉʳ novembre, la côte caraïbe du Honduras. Une centaine d'autres sont portées disparues. Une zone de près de 15 000 kilomètres carrés, s'étendant sur les provinces de Colon, Atlantida et Yoro, a été sinistrée par les pluies. Mais, de source officielle, c'est la vallée de l'Aguan, dans laquelle se trouve la ville de Tocoa (30 000 habitants), qui a été la plus touchée par les intempéries. – *(AFP.)*

POLICE : un islamiste tunisien assigné à résidence sur l'île d'Ouessant. – Salah Karkar, un responsable islamiste tunisien réfugié politique en France depuis 1987, a été assigné à résidence, dimanche 31 octobre, dans un hôtel de l'île d'Ouessant (Finistère) par les autorités françaises. Il avait *été interpellé la veille à son domicile* d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). Un arrêté d'expulsion, daté du 11 octobre, motivé par la procédure d'« urgence absolue » visant *« un soutien actif à un mouvement terroriste en France et dans d'autres pays européens »*, lui a été signifié.

La Goutte d'Or devient un modèle de reconquête urbaine

Dans le dix-huitième arrondissement de Paris, élus et associations se sont unis pour restaurer un quartier qui glissait vers le ghetto

Poursuivant la *tournée* des quartiers de la capitale où l'on construit des logements sociaux, Jean Tibéri (RPR), premier adjoint au maire, s'est rendu à la Goutte d'Or mercredi 3 novembre. Une occasion de visiter plusieurs chantiers et nombre d'immeubles déjà terminés.

Le secteur n'est pas seulement le théâtre des médiatiques *opérations* de police contre le marché aux voleurs, il est aussi pour les étudiants en architecture, les urbanistes et les élus de quartiers en difficulté un passionnant laboratoire. Les édiles de Los Angeles, des délégations égyptiennes, australiennes et portugaises en arpentent le pavé. Car depuis dix ans la *Goutte d'Or* fait l'objet d'une ambitieuse et coûteuse opération de reconquête, qui est d'une grande *originalité* en *Europe*.

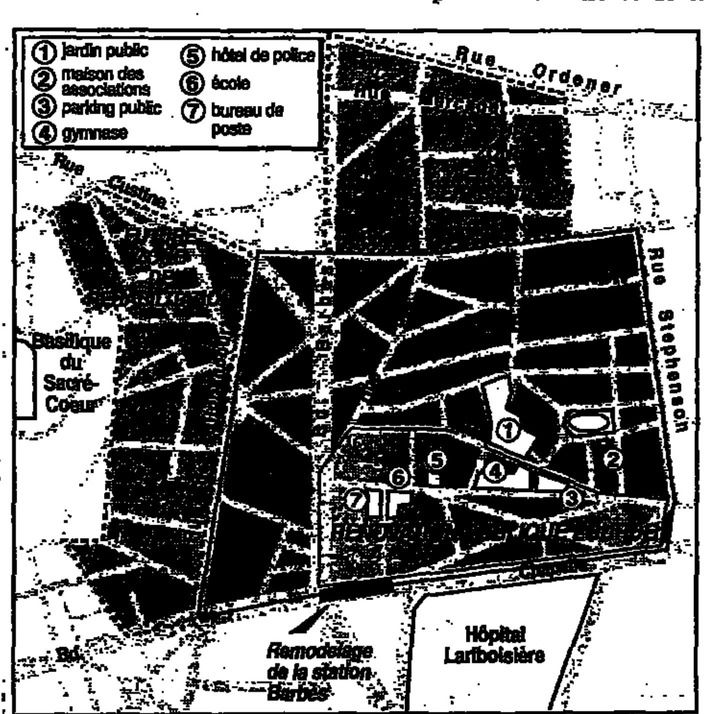
Sur cette butte, jadis complantée de vignobles puis festonnée de moulins à vent, l'histoire a déposé ses strates. Village devenu faubourg usinier au siècle dernier, bâti à la diable *sur* de mauvais terrains, rattaché à Paris en 1860, dépeint par Zola dans *l'Assommoir*, peuplé de *Maghrébins qui* y *menèrent* leur propre guerre d'Algérie avant d'en faire une sorte de supermarché régional, le quartier, au début des années 80, glissait vers le ghetto.

Sur les 20 hectares de la colline, *on repérait 5 000* immeubles en piètre état mais fort peu d'équipements publics. Parmi les *25 000 habitants, dont les deux* tiers résidaient là depuis moins de quinze ans, on dénombrait à peine 40 % de Français de souche, mais 30 % de nationalités différentes. La moitié des personnes interrogées se déclaraient de religion musulmane. Locataires de logis insalubres, gamins en échec scolaire, prostituées africaines, récents immigrés sans toit, trafiquants, donnaient au site une réputation de paupérisme exotique et sulfureux.

Dialogue avec les habitants

Les élus locaux, les socialistes Lionel Jospin et Daniel Vaillant d'abord, puis Alain Juppé (RPR) donnèrent l'alarme. Plusieurs services publics se mirent pesamment en marche. L'éducation nationale instaura pour les 13 écoles publiques et leur 5 000 élèves une zone d'éducation prioritaire *(ZEP). De* leur côté, la ville et la préfecture lancèrent des procédures pour traiter *le bâti* : *expropriation d'utilité* publique, démolition de l'habitat insalubre, constructions par l'office d'HLM, restauration immobilière, programme d'équipements publics, opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) offrant des subventions aux propriétaires privés, *etc*...

D'une brutalité chirurgicale, le premier projet suscita une vive réaction de rejet. On convint qu'il fallait opérer en douceur, sans dénaturer le paysage urbain, ni chasser ses occupants. *Seul le dialogue* avec les habitants pouvait y parvenir. Enfin l'Etat et la ville *signèrent un contrat de développement* social des quartiers (DSQ). Il faudrait un livre entier pour débrouiller l'écheveau des actions publiques, des initiatives privées et des interventions associatives qui se sont superposées.



Mais trois innovations ont évité le grippage de la lourde machine. La volonté politique des élus du secteur et notamment celle d'Alain Juppé, conseiller du dix-huitième et chargé des finances à l'Hôtel de Ville. Puis le partenariat avec les associations. Il est symbolisé par *l'ancienne salle paroissiale Saint*-Bruno qui, réaménagée par les services municipaux, est devenue la *maison des associations, en cogestion* avec la ville.

Enfin la Goutte d'Or a secrété une *institution originale : la* commission locale interpartenaire (CLI). Depuis 1985, deux à trois *fois par an, tous les acteurs de la* restauration du quartier – plus de soixante personnes – se réunissent à l'Hôtel de Ville pour faire le point. Le match se déroule en deux manches. Première mi-temps : les élus et les fonctionnaires passent en revue les dossiers en cours et décident. Seconde phase : on fait entrer les représentants des associations qui apprécient, commentent, critiquent et réclament. *Les officiels* sont contraints de justifier leurs choix car, le soir même, la population sera informée. *« La clé de l'expérience Goutte d'Or, c'est la CLI »*, dit un participant facétieux.

Lente à démarrer, l'opération Goutte d'Or est encore en phase de décollage. Mais déjà un premier bilan peut et doit être ébauché. Pour le bâti, la partie la plus visible, la majorité des 1 600 logements à démolir l'ont été. Huit cent familles ont été relogées, dont 57 % dans l'arrondissement, le *reste dans les quartiers limitrophes*. L'OPAC de Paris (ex-office d'HLM) a reconstruit ou mis en *chantier 330 appartements*; 430 autres sont programmés. L'Office a également remis à neuf 53 logements. Pour leur part, les propriétaires bailleurs et copropriétaires ont modernisé 250 immeubles et plusieurs centaines d'appartements.

Mais le commerce a pâti de ces remue-ménage. Notamment les *boutiques de produits européens* courants. Reviendront-elles ? Pour les équipements publics, on n'a pas lésiné : parking, gymnase, hôtel de police, école primaire, maternelles, bureau de poste, crèche, maison des associations, jardin public et même tennis de plein air ont surgi. Pour demain sont encore prévus un auditorium-salle de concert pour les jeunes, un centre PMI, une quinzaine de classes supplémentaires, un lycée et une mosquée. La somme des dépenses *publiques dépasse déjà 1,3 milliard* de francs !

Hormis de rares audaces architecturales, la morphologie du secteur n'a pas été modifiée. Sa sociologie non plus. L'explosion sociale *que l'on appréhendait il y a dix ans* a été prévenue. La vie associative est intense et touche tous les *domaines* : religieux, social, sportif, ludique. *Paris Goutte d'Or*, le mensuel local, en remplit ses colonnes.

Mais la volonté de ne pas bouleverser l'écosystème local se paie. Dans les écoles publiques, les *enfants d'immigrés sont entre eux* et leur intégration promet d'être difficile. Les associations de soutien scolaire demandent que le futur lycée soit doté de classes préparatoires pour attirer des élèves d'autres secteurs.

Les foules qu'attirent les commerces « africains » permettent aux *joueurs de bonneteau*, aux « débrouillards » du marché aux voleurs et aux dealers d'agir sans être remarqués. Si la sécurité n'est pas en cause, l'ordre public est trop souvent bafoué. Réclamées par les élus, mais critiquées par les associations comme inutiles et dommageables, les opérations coup de poing n'y font pas grand chose.

En dépit de ces points noirs, la rénovation de la Goutte d'Or *apparaît comme une réussite*. Elle fait tache d'huile. Comme la modernisation des immeubles privés *s'essouffle dans* le *nord* du secteur, la ville a décidé d'intervenir plus énergiquement. Au sud, la RATP prévoit le remodelage de la station Barbès-Rochechouart, où se croisent la ligne 2, passant en viaduc, et la ligne 4 en souterrain. La gare aérienne de style 1900 le mérite. Vers le nord et vers l'ouest, deux nouvelles opérations programmées d'amélioration de l'habitat ont été décidées, sur 22,5 hectares. La Goutte d'Or ne pouvait pas rester un îlot de réussite dans un océan de médiocrité.

Les urbanistes de l'Hôtel de Ville, qui avaient longtemps méprisé les procédures de rénovation douce, les adoptent en plusieurs points de la capitale. La Goutte d'Or était un cru médiéval que l'on offrait aux monarques. C'est aujourd'hui un cru urbanistique offert à la population parisienne.

MARC AMBROISE-RENDU

Le premier ministre examine le dispositif de sécurité dans le métro

Voyage organisé pour Edouard Balladur

Ce fut un voyage sans « SDF », sans débrayages et sans accrocs. Une équipée de premier ministre, avec sa cohorte de hauts-fonctionnaires, son essaim de journalistes et ses bataillons d'agents de sécurité. L'attention d'Edouard Balladur avait été attirée *par la récente série noire* d'agressions touchant des employés de la régie sur les lignes 4 et 9 – *deux conducteurs* en septembre, puis un conducteur et un contrôleur fin octobre, avaient été molestés – et par les arrêts de travail qui les avaient accompagnés. Mercredi 3 novembre, le chef du gouvernement *décidait de se rendre* compte, en personne, de l'état de la sécurité. Un voyage soi*gneusement organisé par* la police et la RATP dans les sous-sols parisiens.

La visite a commencé à 20 heures 30, par le Quartier Général abritant, à Denfert-Rochereau, les services de la police nationale et de la RATP chargés de la sécurité. Au poste de commandement de la régie, M. Balladur s'est attardé sur le système de télésurveillance équipant quatre stations « chaudes » du réseau. Le PDG de la société, Francis Lorentz, lui a expliqué qu'un investissement supplémentaire de 150 millions de francs était prévu pour le développer. Muni de son ticket bleu, Edouard Balladur a ensuite passé, sous les flashs, le portillon d'accès à la ligne B du RER.

Voyageant debout jusqu'à la *station Gare du Nord, le premier* ministre et son cortège ont évidemment suscité quelque éton*nement du côté des passagers* ordinaires. *« Avec tous ces policiers, on ne craint rien*, confie une voyageuse. *A cette heure-ci, de toute façon, il n'y a pas de problème de sécurité. »* Puis M. Balladur s'est retrouvé sur la ligne 4. *« Le premier ministre a voulu passer par des stations chaudes »*, a commenté son entourage. A Strasbourg-Saint-Denis, dans un nouveau local de sécurité, le chef du gouvernement *a conclu sa visite en répondant à « deux ou trois questions, pas plus »* des journalistes. *« Il faut faire en sorte que la sécurité soit assurée, celle des usagers et celle des agents qui y travaillent »*, a-t-il indiqué, sans toutefois annoncer la moindre mesure en ce sens.

E. In.

(1) Les agressions ont baissé de 25 % dans le métro, le RER et les bus de l'Ile-de-France, depuis l'entrée en vigueur en 1990 du plan de sécurité. Elles sont en moyenne de 7 à 8 par jour en 1993, au lieu de 12 à 13 en 1989, sur un total de 9 millions de voyages quotidiens.

REPÈRES

POLITIQUE

Un nouveau secrétaire fédéral du PS dans le Val-de-Marne

La fédération du Parti socialiste du Val-de-Marne vient de désigner comme premier secrétaire René Rouquet, qui prend la succession de Patrick Sève. Elu en 1981, M. Sève a décidé de se consacrer à la ville de La Haye-les-Roses, dont il est maire. Devenu député en 1989, en remplacement de *Pierre Tabanou*, décédé, il a été battu en mars dernier par Richard Dell'Agnola *(RPR). René Rouquet, successeur* de Joseph Francheschi à la mairie d'Alfortville, a été battu, lui aussi, aux dernières législatives, mais par un communiste, Paul Mercieca.

La fédération du Parti socialiste a l'intention de mettre en place une direction collégiale comprenant les principaux élus et responsables du département. La préparation des élections cantonales sera la première priorité de *la nouvelle direction, qui « observera avec attention le prochain congrès du PC au cours duquel le secrétaire général* [NDLR : Georges Marchais], *député du Val-de-Marne, doit passer la main. »*

GRAND STADE

Un projet de loi adopté par le gouvernement

Le conseil des ministres a adopté, mercredi 3 novembre, un projet de loi sur le Grand Stade. Il permettra de lever les éventuels obstacles juridiques à la construction de cet équipement à Saint-Denis. L'article 1 indique que le Grand Stade sera implanté à Saint-Denis *« nonobstant tout document d'urbanisme et le schéma directeur d'Ile-de-France »*. *Le schéma directeur* d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (SDAURIF) de 1976 affectait en effet les terrains prévus à un usage industriel, et le projet de SDAURIF tel qu'il avait été présenté mettait le Grand stade à Sénart.

Les articles 2 et 3 donnent la possibilité d'utiliser la procédure d'expropriation d'urgence pour agrandir les gares et améliorer *les liaisons routières et pié*tonnes. Cette procédure a été utilisée pour les Jeux olympiques d'hiver d'Albertville. Enfin, l'article 4 indique que *« l'Etat pourra concéder la réalisation et l'exploitation du Grand Stade »*. Un nouveau cahier des charges est en cours d'élaboration pour que soit lancé rapidement un concours auprès des architectes. Les premiers travaux sont prévus pour le début de 1995.

TRANSPORT

Une nouvelle ligne de bus entre Arpajon et Evry

Depuis le samedi 23 octobre, une ligne de bus dessert le centre du département de l'Essonne. Cette liaison entre Arpajon et *Evry se dédouble pour traverser* deux secteurs géographiques appelés à connaître une forte expansion, le schéma directeur local prévoyant l'accueil de 27 000 emplois et 20 000 habitants supplémentaires d'ici à 2003.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL. Film français de Laurence Ferreira Barbosa : Gaumont *Hautefeuille, 6e (36-68-75-55)* ; Bienvenuë Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

LATCHO DROM. Film français de Tony Gatlif, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e *(42-22-87-23)* ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

PAS D'AMOUR SANS AMOUR. *Film français d'Evelyne Dress* : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *Pathé Wepler II, 18e* (36-68-20-22).

LE SAINT DE MANHATTAN. Film américain de Tim Hunter, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-*94-95 ; 36-65-70-45)* ; *Mistral*, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

TRUE ROMANCE. *Film français de* Tony Scott, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; *UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94* ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

VAL-D'OISE

Inauguration de l'université de Cergy-Pontoise

Les étudiants de l'Ouest parisien disposent d'un nouvel établissement d'enseignement supérieur

Créée il y a deux ans, l'université de Cergy-Pontoise a été *inaugurée, mardi 26 octobre* dans le quartier des Chênes, par François Fillon, ministre de l'en*seignement supérieur et de* la recherche. Elle accueille aujourd'hui 6 000 étudiants et plusieurs laboratoires de recherche, qui viennent s'ajouter aux établissements privés déjà présents dans la ville nouvelle.

L'université de Cergy-Pontoise a été programmée à l'occasion du plan Université 2000, lancé par le gouvernement en 1989. Invité par Alain Richard (PS), président du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN), Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale à cette époque, était présent à l'inauguration de l'établissement qui, pour l'instant, est partagé entre trois sites de la ville nouvelle.

Les étudiants sont accueillis à Cergy-Saint-Christophe, au campus et aux Chênes où l'université dispose désormais d'un bâtiment bien à elle, comprenant neuf amphithéâtres, une salle de conférences et une bibliothèque de 2 500 m². A deux pas de la gare de Cergy-Préfecture, bien intégrée dans la ville, les Chênes abrite le pôle des sciences humaines. Les filières sciences et techniques sont actuellement *logées dans l'immeuble « Le Cerame »* à Saint-Christophe ainsi qu'au campus. Mais à l'horizon de 1995, le nombre des étudiants devrait passer à 10 000 grâce à deux nouvelles implantations sur le plateau Saint-Martin à Pontoise et à Neuville, où il est prévu un parc scientifique et technologique, rassemblant enseignement et entreprises.

Pour l'heure, la formation uni*versitaire à Cergy s'arrête à la* licence. Dès la rentrée de 1994, les études se poursuivront jusqu'à *la maîtrise. Les diplômes de troi*sième cycle – pour l'instant au nombre de quatre – s'inscrivent, *eux aussi*, progressivement dans les programmes.

On compte aujourd'hui 3 200 étudiants en sciences humaines, 2 000 en sciences et techniques et 800 en IUT. Parmi eux, 30 % viennent de la ville nouvelle, autant du département et 40 % de la région parisienne avec en tête des jeunes originaires du département voisin des Yvelines. L'enseignement supérieur dans la ville nouvelle comprend également des établissements privés, installés depuis quelques années.

Parmi les plus importants figure le Centre polytechnique Saint-Louis et ses huit écoles, le groupe Essec et d'autres établissements comme *l'Ecole nationale* supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA) ou *l'Ecole nationale* d'art. Estimé à plus de 4 000 élèves, cet effectif supplémentaire d'étudiants *devrait atteindre les 10 000 en* l'an 2000.

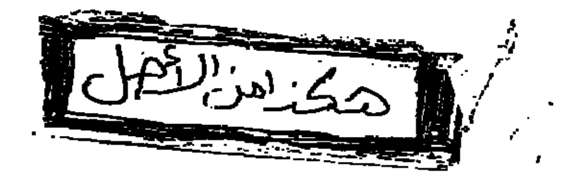
Partenariat avec les collectivités

Jean-Philippe Lachenaud (UDF), président du conseil général, a insisté, lors de l'inauguration, sur le rôle de pionnier joué par l'assemblée départementale et le Syndicat d'agglomération nouvelle, sur le plan financier. Le plan Université 2000 à Cergy-Pontoise a été estimé à *1,2 milliard de francs jusqu'en* 1995, pris en charge à parité par l'Etat et les collectivités locales. Ainsi, la construction du bâtiment des Chênes a coûté 184 millions de francs, dont 42 % versés par l'Etat et 58 % par les collectivités. Répondant à une question d'Isabelle Massin (divers gauche), maire de Cergy, concernant l'avenir de ce programme, *François Fillon* l'a assurée de sa continuité tout en évoquant la nécessité d'établir de nouveaux partenariats avec les collectivités locales.

Le statut définitif de l'univer*sité n'a pas encore été défini. Elle* a jusqu'au mois de juillet 1994 pour y parvenir en tenant compte *des tendances nouvelles pour* l'enseignement supérieur que sont les contrats de partenariat passés *avec les élus et le monde économique. « Nous préfigurons un nouveau mode de gestion de l'université qui permet d'asseoir à la même place des élus locaux, des représentants du milieu économique et du corps pédagogique »*, remarque Jean-Philippe Lachenaud.

En attendant ce futur statut, le physicien Bernard Raoult, spécialiste des problèmes de structure de la matière, occupe, depuis 1992, le poste d'administrateur provisoire.

JACQUELINE MEILLON



THÉATRE

WOYZECK au Théâtre du Rond-Point à Paris

Du pain sur les planches

Vous entrez dans la grande salle du Théâtre du Rond-Point à Paris. Il n'y a pas de rideau de scène. Le décor est apparent, assez éclairé par les lampes de la salle. Il est simple et beau. C'est l'essence du décor du théâtre à l'italienne : une perspective, de la rampe jusqu'au lointain. Se succèdent, à droite et à gauche de la scène, deux par deux, des pans verticaux de plus en plus petits, qui pendent droit des cintres.

Ce soir, ces pans sont des maisons. *Toutes semblables, comme* l'obsession d'un seul refuge. Toutes élémentaires, presque pauvres, comme une seule nécessité. *Toutes rouge sang et noir abîme*, comme une seule douleur. Le ciel, très bas, ôte aux toits de quoi respirer. A l'aplomb de cette rue, les *nuées d'orage filent en flèche* se planter dans l'horizon noir. L'ensemble est posé sur un sol bleu acier, l'acier du couteau, du rasoir.

Du premier coup d'œil, ce décor de Lucio Fanti fait sauter à pieds joints dans la pièce de Georg Büchner. *Woyzeck*, dans quelque ordre que l'on agence ses scènes (puisque Büchner ne nous a pas laissé cet ordre), manifeste une hantise de la répétition. Répétition des jours à vivre sans les sous et le pain qu'il faut. Répétition des idées fixes, des servitudes, de la peur des autres et de soi. Vertige du vide dans la maison et du meurtre dans la rue. Asphyxie de la psychose qui écrase les ventricules. Renvois de Büchner à la faim et à la folie, à l'espérance d'un désordre : *« Il y a un degré de misère qui fait oublier tout égard et tout sentiment... La sueur du paysan est le sel sur la table du riche... Les impôts et les amendes sont la dîme de sang tiré du corps du peuple. »*

Le tragique pur s'émiette dans la féerie

Autre coup de force de ce décor : le trompe-l'œil de sa perspective, le cérémonial de ses architectures jumelles, le mystère de ses signes de vie nous imposent le pressentiment de l'absolu d'art du théâtre qu'est *Woyzeck*.

Rupture brusque : dès l'entrée des comédiens, ce décor va se déconstruire. Devenir un exploit de menuiserie transformable, de parois mobiles, de trappes, étoiles, accessoires de fantaisie. Un cabinet des merveilles. Le tragique pur de Büchner s'émiette dans la féerie. Les faits bruts de l'action, qui tombaient comme des coups de butoir, vont être échangés contre un luxe de micmacs illustratifs qui désamorcent la charge du texte. La fièvre de Büchner écrivant sa pièce laisse place à la satisfaction des squatters qui se sont emparés de l'œuvre, en ont fait leur chose.

La chose de Büchner était simple. Il prend deux pauvres : une prostituée et un soldat, Marie et Woyzeck. Il les oppose à deux riches, un officier et un médecin. Il disait que *« la situation des pauvres vis-à-vis des riches est l'unique élément révolutionnaire du monde »* (c'était au début du dix-neuvième siècle). Peu importe que Büchner ait vu trop-beau-trop-grand. Mais l'écrivain, choisissant l'arme du théâtre, crée un dialogue, une émulation de paroles, qui irradient les éclairs d'une conscience en crise. Et, à l'avenir, aucun commentaire, aucune exégèse, ne sera à même de saisir pourquoi les pages de *Woyzeck*, comme celles d'*Antigone* ou de *Macbeth*, sont des pages diamantifères, *à jamais radioactives*.

Diamantifères de par elles-mêmes. Mais opter pour le théâtre, c'est impliquer le concours d'une catégorie spéciale d'hommes de main : les acteurs, qui vont transmettre l'irradiation de Marie et de Woyzeck, en être les « conducteurs ». Seulement la Marie qui apparaît sur la scène du Théâtre du Rond-Point, actrice à tous égards remarquable (elle l'a prouvé ailleurs), ne « transmet » pas Büchner. Elle est une autre Marie, celle d'un drame français naturaliste par exemple, elle est le décalque d'une prostituée de mimodrame, elle va le ventre en avant, se tenant les fesses des deux mains, marchant les pieds écartés, s'exprimant d'une voix éraillée de faubourienne d'invention. L'actrice elle-même n'est aucunement la responsable de ce contre-sens, elle a été piégée, elle a été orientée comme ça. Il faut que Dominique Blanc soit la grande actrice qu'elle est pour parvenir, plusieurs fois, au cours de cette soirée, par la poésie de son art, à nous étreindre le cœur.

Woyzeck, le père du nouveau-né de Marie, le soldat qui dit : *« nous, les pauvres, nous n'avons pas de vertu »*, interprété par un acteur à juste titre renommé, est sur la scène comme affecté d'absence. Il n'a pas même la présence d'une *inexistence imposée*. Nous percevons un uniforme, un profil, un tricorne beige. La voix n'exprime pas ce qu'elle dit, elle ne semble pas venir de ce fantôme. Comme Marie, ce Woyzeck a suivi une orientation. Mais Daniel Auteuil, parfois, laisse transparaître, lorsqu'il joue, une inquiétude, comme la peur d'un geste de trop, ou d'un faux effet. En raison de quoi il « intériorise ». Mais intériorise à tel point que seule peut rester là l'écorce – c'est un risque.. Il faut, là aussi, que Daniel Auteuil soit le grand acteur qu'il est, pour nous saisir, à plusieurs reprises, par le « dieu caché » d'un très poignant mirage.

Autour du couple Marie-Woyzeck, l'incandescence de l'astre Büchner est devenue, ce soir, une lueur timide, qui évoque Brecht en écho. Nous sont proposés en échange les pompes et les œuvres d'intervenants de dernière heure : dramaturge, metteur en scène, etc,... dont les dynamos cérébrales ont chauffé à mort. Lorsqu'il se hâtait d'achever *Woyzeck* avant d'être tué par le typhus, Büchner ne se doutait pas du cadeau qu'il faisait aux théâtreux de l'avenir, au pain qu'il laissait sur les planches.

Embarqués dans cette aventure : le musicien Georges Aperghis, très présent, comme s'il lui revenait d'*entretenir le courant malgré* les « trous » du spectacle, la grand-couturière Elisabeth Neumuller qui a fait merveille, et des comédiens parmi lesquels Jean-Paul Muel qui joue « classique » avec esprit (mais son capitaine a plutôt l'allure d'un souverain), et Grégoire Oestermann (un peu trop fébrile en médecin : Büchner a aimé son père, qui était un médecin sûr, et lui-même a plus ou moins exercé, avec calme).

MICHEL COURNOT

▶ **Rond-Point Théâtre Renaud-Barrault, 2 *bis*, avenue Franklin-Roosevelt, Paris (8e). Métro Franklin-Roosevelt. Tél. : 44-95-98-00. A 20 h 30 du mardi au samedi. A 15 heures samedi, à 17 heures dimanche. 150 F.**



Dominique Blanc : Marie qui mange la terre avec ses yeux

Au cinéma, on a admiré Dominique Blanc dans les films de Régis Wargnier : la Femme de ma vie, Indochine *et surtout* Je suis le seigneur du château. *Au théâtre, on l'a aimée dans* Peer Gynt *et* les Paravents *avec Patrice Chéreau,* Schliemann *avec Bruno Bayen,* Terre étrangère *avec Luc Bondy,* le Misanthrope *avec Vitez, et déjà avec Jean-Pierre Vincent dans* le Mariage de Figaro, *où elle était Suzanne.*

« L'enjeu, *dit-elle*, n'est pas le même cette fois. Jean-Pierre Vincent m'a tout de suite dit que, depuis vingt ans, il pensait à *Woyzeck*. Ensuite, je me suis retrouvée parmi des gens avec qui il avait déjà travaillé plusieurs fois, presque une troupe. Nous avons eu trois jours de lecture à la table, et tout de suite les répétitions sur le plateau. Dès la première, nous avons su que nous devions y aller sans ménagement. La pièce est un coup de couteau. On saigne.

» Vincent m'a demandé de lire la Bible, m'a parlé des pécheresses et de la Vierge Marie. J'ai choisi Marie de Béthanie, qui a répandu du parfum sur les pieds du Christ. Je me suis intéressée tout de suite au côté à la fois pur et sauvage, ange et diablesse de mon personnage. Marie est amoureuse de Woyzeck : leur relation est profondément sincère. Mais qui sait ce qui se passe dans son corps qui n'a pas été touché depuis des mois. Je me suis trouvée dans une distribution majoritairement masculine, je me suis dit que la solution, personne d'autre que moi ne me la donnerait.

» Marie est intuitive. Peut-être même avant Woyzeck, elle sait qu'il va la tuer. Elle n'est pas une victime passive, elle accepte de mourir. Je suis souvent morte au cinéma, au théâtre, c'est la première fois, et je reste longtemps sur scène, morte, à penser à la mort. Marie n'a pas peur, mais elle souffre, il faut jouer « les nerfs dehors » comme les écorchés des dessins médicaux. « Toujours plus » est le maître-mot de Marie. « *Elle mange la terre avec ses yeux* », dit Vincent. Je suis comme ça moi aussi. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

CINÉMA

LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL, de Laurence Ferreira Barbosa

Comment ça va

Ça ne va pas, Martine. Au boulot, petit boulot, boulot stu*pide et humiliant, ça ne va pas*, et pas mieux avec son type, avec les autres types, toute seule non plus, dans la rue ou *dans sa chambre*.

Et tout de suite, ça va très bien, ce film qui déboule dans le moins avenant du « cinéma de la vie quotidienne », et échappe d'emblée à tous les poncifs, à toute la sauce de l'*apitoiement, du malaise sociologique* et du psychologique déprimant.

Parce que ces rues, ces cafés et ces squares sont les nôtres, ni tréteaux complaisamment dressés pour le mélodrame, ni lieux « typiques » découverts pour un exemplaire reportage, ni enjolivés, ni misérabilistes. Laurence Ferreira Barbosa, « débutante » au solide passé dans le court métrage et comme assistante, filme avec une évidence simple et drue les décors de chaque jour.

Ça va très bien, aussi, parce que le rôle de Martine est interprété par Valeria Bruni-Tedeschi, épatante dès la première image, époustouflante de bout en bout. Martine, telle que la *jeune comédienne* lui donne vie, n'est pas un « personnage », être de fiction nécessaire au récit : elle existait avant que la projection commence, *elle sera* toujours là ensuite.

Martine est un corps, un visage, un poids d'existence, des gestes à la fois lourds et brutaux, engoncés dans ce manteau informe, ces pulls de trop grosse laine. C'est une *violence* sans phrase, et qui se débat avec des mots fabriqués ailleurs, des mots pas très au point.

Juste distance et rythme exact

Quand tout se désagrège, elle se retrouve en hôpital psychiatrique, lieu-piège s'il en est (pour le cinéma aussi). Tant que la réalisatrice colle à Mar*tine, son film passe, en force ou* en finesse, tous les obstacles. Juste distance et rythme exact. Il aura, un moment, du mal à « accommoder » sur le groupe plus large des autres malades, on craint durant quelques séquences le folklore ou le « docudrama ».

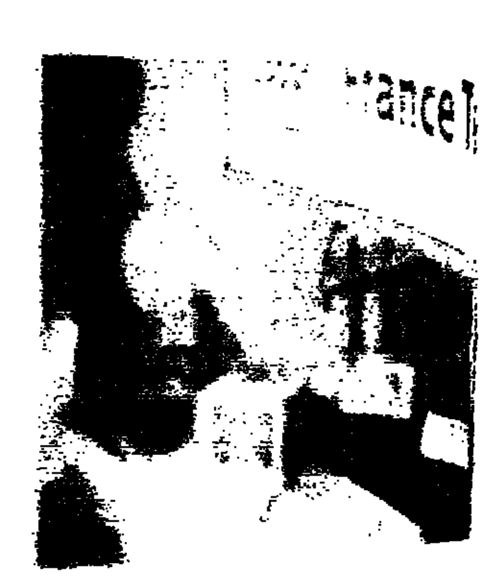
La situation sera sauvée, à nouveau, par Martine. Avec le même entêtement qu'elle met à « améliorer » le sort de ses compagnons d'hôpital, à arranger leurs amours, à les confronter à leurs peurs et à leurs phobies, à semer la panique, le rire et le drame.

A les piéger, et se piéger, dans des jeux d'images fabriquées de bric et de broc, la tête cognée contre des briques de rêves, le visage inondé de brocs d'angoisse. Avec des éclats de rire aux bords coupants et des silences comme des trous.

Qu'un film se nourrisse ainsi de ce que sont et de ce que font ses protagonistes, sans cosmétiques *« dramatiques » ni astuces* de fabrication, ce devrait être normal. C'est assez exceptionnel pour que ce premier long métrage soit salué comme l'une des bonnes nouvelles envoyées par le cinéma français cette année.

JEAN-MICHEL FRODON

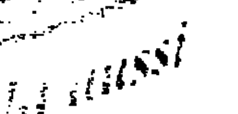
هكذا من الأصل











CINÉMA

TRUE ROMANCE de Tony Scott

La dégénérescence du malfrat américain

Sur les murs de France, les distributeurs de *True Romance* affirment leur conviction de présenter le « Bonnie and Clyde *des années 90* ». Si c'était vrai, l'espèce humaine, ici représentée par la branche « malfrat américain », n'aurait guère fait de progrès ce dernier quart de siècle (le film d'Arthur Penn date de 1967). Les comparaisons entre Christian Slater et Warren Beatty, d'une part, et Patricia Arquette et Faye Dunaway d'autre part sont cruelles. Leurs personnages – Clarence Worley, adolescent prolongé qui se découvre des dispositions pour le grand banditisme, et Alabama Whitman, prostituée sudiste débutant dans le métier – ne sont pas sympathiques. Ils ne sont pas très intéressants non plus. Les créateurs du film, le scénariste Quentin Tarantino (auteur et réalisateur de *Reservoir Dogs*) et le réalisateur Tony Scott (*Top Gun*) avaient d'autres idées en tête.

Il s'agissait de réunir en un seul film toutes les surenchères cinématographiques de ces dernières années. Les tirades ordurières de David Mamet ? Quentin Tarantino fait mieux, il va chercher des insultes qui feraient rougir un chef de bande à South Central. La satire des mythes américains, l'Amérique profonde, à la manière de John Waters ? Clarence Worley est guidé dans sa course folle par les apparitions d'Elvis Presley. Les numéros d'acteurs réputés qui viennent faire les monstres, comme dans *Blue Velvet ?* Tarantino et Scott s'offrent Dennis Hopper, en flic à la retraite, Christopher Walken en mafioso très méchant et Gary Oldman en dealer follement décadent. En plus, chaque étoile invitée se voit offrir le droit de faire ce qu'elle veut pendant sa scène. Et enfin, le nappage d'hémo*globine : sans* doute ravi du succès de la scène de torture dans *Reservoir Dogs*, Quentin Tarantino a écrit un passage à tabac en salle de bain d'une franche obscénité.

Le jeune scénariste revendi*quera sans doute le droit* à l'humour noir, qui faisait passer de justesse l'ambiguïté profondément déplaisante de son premier film. Mais pour que cette défense sauve *True Romance*, il aurait fallu un autre réalisateur. Au contraire de son frère aîné, Ridley, Tony Scott n'a jamais réussi à s'affranchir du carcan de l'esthétique publicitaire. Quand il veut faire sale, il filme pittoresque. Quand il veut être violent, il est complaisant, plein de fausses audaces qui sont autant d'outrages aux corps et aux mouvements qu'il filme. Enfin, il est incapable de diriger *ses acteurs. Christian* Slater, qui vise ces temps-ci le poste de rebelle sans cause à Hollywood, ne donne jamais d'autre image que celle d'une pauvre cloche ; Patricia Arquette, serrée par une caméra à l'insistance malsaine, se réfugie derrière ses mines de pauvre Lolita.

Il faut quand même signaler un survivant dans ce naufrage, Brad Pitt, qui fait une courte et hilarante apparition en chic copain liquéfié par les abus de substances diverses. *Mais la* vision de *True Romance* provoque un tel navrement qu'on est prêt à se raccrocher à la plus petite branche.

THOMAS SOTINEL

PAS D'AMOUR SANS AMOUR
d'Evelyne Dress

En réalisant son propre film, Evelyne Dress n'a pas oublié qu'elle était actrice : le personnage d'Eva, séduisante quadragénaire qui, après trois années d'abstinence, décide de partir à la recherche de l'amour, lui permet avant tout de passer du rire aux larmes, de la fantaisie à la gravité, de l'espièglerie à l'ivresse, et de montrer au passage ses tableaux (oui, Evelyne Dress est aussi peintre, et également écrivain, auteur de l'ouvrage dont le film est *adapté*). *Elle se dévêt* aussi bien qu'elle s'habille, et pas un des hommes qu'elle rencontre n'omet de lui dire qu'elle est la plus belle et la plus intelligente. Tout va donc bien. Pour elle.

P. M.

FELLINI : obsèques nationales à Rome. – Quinze mille personnes ont assisté, le mercredi 3 novembre, aux obsèques nationales de Federico Fellini dans la basilique Sainte-Marie-des-Anges à Rome. Le président Oscar Luigi Scalfaro et les présidents des deux chambres du Parlement étaient présents, aux côtés de la famille et de Giulietta Masina, l'actrice et épouse du cinéaste, décédé le 31 octobre à l'âge de soixante-treize ans.

MUSIQUES

TERENCE TRENT D'ARBY, IGGY POP au Zénith

Le dandy et le survivant

Lorsque ce bel enfant parut, en 1987 avec un premier album impressionnant de maîtrise, on crut un instant que Terence *Trent d'Arby se hisserait aussi* haut que Prince. *Introducing the Hard Line* se vendit par millions d'exemplaires et le joli physique androgyne (mais résolument hétérosexuel, comme celui de Mick Jagger) de TTD agrémenta la couverture de dizaines de magazines, pas forcement spécialisés dans la musique populaire. Six ans et deux albums plus tard, la venue de Terence Trent d'Arby, le 2 novembre, au Zénith de la porte de Pantin avait laissé la salle vide aux deux tiers. Mais ceux (et celles) qui avaient fait le déplacement poursuivaient leur histoire d'amour avec ferveur. Il y avait ce soir-là suffisamment de jeunes femmes à l'air sérieux, à qui l'on aurait donné une maîtrise de gestion sans rattrapage et qui se comportaient comme leurs petites sœurs devant Roch Voisine. Leurs cris, leurs interpellations permirent au *chanteur de faire comme si de* rien n'était, de tomber la chemise de crêpe à jabot au bout du quatrième titre, pour révéler un torse impeccable, de se tortiller à la manière de Joséphine Baker. Derrière lui, cinq jeunes musiciens faisaient beaucoup de bruit, leur enthousiasme desservi par un mixage tout en basses et en aiguës. Le chanteur lui-même était en danger de se casser la voix.

Le vrai talent de Terence Trent d'Arby, celui qui lui fait composer régulièrement des chansons délicatement inspirées de modèles impeccables (Marvin Gaye, Stevie Wonder, Smokey Robinson, les Rolling Stones) résista mal à cette débauche d'énergie brouillonne sûrement destinée à masquer la grande nostalgie du chanteur qui fut un instant une star.

Le lendemain, à la même heure, on avait enlevé les vélums qui masquent les gradins vides et les chaises du parterre. Le Zénith était plein, la température avait monté de plusieurs degrés pour Iggy Pop, quarante-six ans, qui n'a de commun avec Terence Trent d'Arby que de se *produire* torse nu. Dans la salle, les plus vieux branchés de Paris, ceux qui achetèrent le premier album d'Iggy Pop and the Stooges en 1967, et leurs enfants qui ont rencontré le chanteur au hasard de la bande originale d'*Arizona Dream. In the Death Car*, l'une des chansons du film, composée par Goran Bregovic, a permis au chanteur de faire connaissance avec les sommets du Top 50 français. Mais cet épisode n'est *qu'un accident, le reggae* slave du film de Kusturica n'a qu'un lointain rapport avec le seul amour d'Iggy Pop, le rock'n'roll.

Sur scène avec le chanteur au physique cauchemardesque – une beauté animale que l'on croirait plongée dans la cire de Madame Tussaud – il y a trois jeunes musiciens. Batteur, bassiste et guitariste maîtrisent parfaitement le genre de bruit de fond – un rock ultra simple et lourd – dont se nourrit le chanteur. Rien à avoir avec la claustrophobie déprimante du metal ou du grunge, cette musique presque *idiote* est plutôt une forme monstrueuse de *garage rock*, ces expérimentations enfantines et bruyantes qui fleurirent dans les garages d'Amérique au milieu des années 60.

Le vieux croyant d'une religion étrange

Iggy Pop danse, il tourne sur lui-même, il saute sur place au point d'en perdre son pantalon, qui lui tombe sur les chevilles. Il donne tous les signes de la transe et pourtant on sait bien que, depuis un moment, il a fait le choix de la survie, que les temps où il se roulait sur du verre pilé, plongeait tête la première dans la foule, sont ceux de la légende. Aujourd'hui Iggy Pop maintient. Il marque vaillamment le pas sur la voie qu'il a tracée dès son premier disque. Entre les titres enregistrés avec les Stooges – *No Fun, I Wanna Be Your Dog* –, ceux de la période de la collaboration avec David Bowie – *Lust for Life, China Girl* – et les chansons d'*American Caesar*, le dernier album sorti il y a quelques semaines, on pourrait à peine glisser une feuille de papier à cigarette. Iggy Pop est un bloc de rock, un homme qui ne peut pas prononcer deux mots sans dire « fucking », un quadragénaire qui hurle : *« Je ne veux pas être président, même pas premier ministre, je veux être ton chien »*, et parcourt la scène à quatre pattes. Un vieux croyant de cette religion étrange.

THOMAS SOTINEL

▶ Iggy Pop : le 4 novembre au Zénith de Paris à 20 h 30. Le 5 novembre au Phoenix de Mulhouse. Le 6 au Zénith de Nancy. Le 8 au Transbordeur de Lyon. Le 9 au Palais des sports de Marseille.

DANSE

SANGUIS ET ONNO au Théâtre de la Ville à Paris

Urs Dietrich déçoit

Comme c'est frustrant, un spectacle dont on attend le meilleur et qui se révèle cruellement moyen ! Urs Dietrich *arrivait pourtant au* Théâtre de la Ville à Paris avec une réputation flateuse : à trente-cinq ans, il est un des chorégraphes de l'illustre Folkwang Tanzstudio d'Essen, le temple vivant de l'expressionnisme allemand, dirigé par Lutz Förster, un ancien de chez Pina Bausch. En France, on connaissait surtout Urs Dietrich le danseur, le partenaire – magistral – de Susanne Linke.

Dans *Onno*, le jeune chorégraphe allemand accumule les poncifs sur le voyage, les quais de gare, les immigrants. Le chemin est indiqué aux égarés avec des mouvements de bras. Un clochard « biberonne » et mime la situation avec réalisme. Dès que la danse reprend ses droits, on apprécie la qualité des interprètes, la présence déterminée de la Brésilienne Regina Advento. Mais que de banalités dans la manière de bouger ! A de rares exceptions : deux hommes affirment leur identité en dansant un sirtaki imaginaire ; funambule, une femme avance en aveugle ; un esperanto, sous forme de cris oiseaux, se mêle subtilement à la musique.

Sanguis, deuxième pièce de la soirée, témoigne de la même naïveté. Dès qu'Urs Dietrich trouve une idée – les danseurs manipulés par des fils invisibles *ou traités comme* du linge plié en quatre, – il la traduit gestuellement au mot près. Urs Dietrich entend nous parler de la vie, du destin, du sacré. Mais il faut lire le programme pour le croire.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Urs Dietrich, Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris (4e). Tél. : 42-74-22-77. Les 5 et 6 novembre, 20 h 30. La soirée du 4 novembre a été annulée. De 30 à 140 F.

ART : décès du relieur Roger Devauchelle. – L'un des grands relieurs d'art français, Roger Devauchelle, est mort le 31 octobre à Meaux (Seine-et-Marne) à l'âge de soixante-dix-huit ans. Roger Devauchelle *avait réussi à maintenir* à Paris un des rares ateliers complets où l'on travaillait le livre, de la couture à la dorure. Il était également un historien et avait publié, de 1959 à 1961, une monumentale histoire de la reliure en trois volumes, *la Reliure en France, des origines à nos jours*, considérée comme l'ouvrage de référence.



MUSIQUES

Bernstein, suites

Suite de la première page

Portant le nom de la résidence secondaire de Bernstein dans le Connecticut, la fondation a créé des bourses d'études aux universités Harvard, Brandeis, Columbia, de New-York, d'Indiana, ainsi qu'au *Curtis Institute* et à la Juilliard School de New-York. La dotation globale dépasse le million de dollars.

L'Héritage Bernstein est partagé entre trois exécuteurs testamentaires : Paul Epstein, avocat ; Schuyler Chapin, ancien doyen de l'Ecole des arts de l'université Columbia à New-York ; et Harry Kraut, imprésario de Bernstein depuis plus de vingt ans. Sont nommés conseillers artistiques dans un document adjoint au testament : le compositeur Sid Ramin qui orchestra notamment *West Side Story* ; les chefs d'orchestre Michael Tilson Thomas et Michael Barrett.

« L'héritage de Leonard Bernstein est quadruple, dit Harry Kraut, la soixantaine joviale, dans son bureau dont les fenêtres donnent sur Central Park à New-York. *D'abord, l'argent, les biens immobiliers et les propriétés. Viennent ensuite tout ce qui concerne son activité d'interprète et de chef d'orchestre, son œuvre de compositeur, d'écrivain et ce qu'il faut bien appeler l'usage de sa célébrité »*. Soient quelles sommes, exactement ? *« Mon boulot ne consiste pas à compter les royalties*, dit le fils, Alexander. *Si l'on imagine les rendements des enregistrements dans le futur, cela représente évidemment de grosses sommes. Mais nous n'avons pas hérité d'actions ni d'obligations. Mon père ne vivait pas pour faire de l'argent. »*

L'ascension de Leonard Bernstein fut parallèle à celle des médias. Il se servit aussi bien de la salle de concert que de la radio, de la télévision, du cinéma que des technologies de pointe de l'enregistrement discographique – il n'est pas interdit d'imaginer un Bernstein interactif. Quels que soient les supports considérés – ceux que l'on connaît aujourd'hui et ceux qui émergeront demain – il s'agit ici de l'héritage de Bernstein chef d'orchestre et pianiste. De ses débuts chez RCA (passé depuis sous contrôle de l'allemand BMG) *aux années CBS* (éditeur racheté par le japonais Sony) à celles, enfin, où il travailla pour Deutsche Grammophon. Avec, accessoirement, des enregistrements publiés par Philips, EMI et Decca quand il était libre de tout contrat d'exclusivité...

Ceux qui gèrent l'héritage Bernstein renâclent à communiquer toute information financière, qu'ils tiennent pour confidentielle. La vente des disques et des produits dérivés devrait pourtant être chiffrable. Lorsque les interprètes de musique classique meurent, la vente de leurs disques chute parfois dès l'année qui suit leur disparition. Bernstein n'a pas souffert de ce phénomène, qui a touché Karajan : la vente de ses disques a pratiquement doublé après sa mort.

Mais il est difficile de comptabiliser exactement les heures de musique enregistrée. *« Les configurations sont trop multiples : on ne peut pas compter sur les numéros de série des disques – tel morceau peut avoir été gravé sous un autre numéro de série. L'avènement du disque compact a rendu les choses encore plus complexes. Cela fait dix ans qu'un fan de Bernstein travaille là-dessus. Dès qu'il pense avoir enfin cerné le problème, il découvre qu'un « nouvel » enregistrement n'est qu'une repressage. Il lui faut alors tout recompter.*

» Et nous ne tenons pas compte des enregistrements qui ne figurent pas dans les catalogues officiels, enregistrements effectués et distribués pour des occasions spéciales : collectes de fonds, par exemple, pour le Philharmonique de New-York ou l'Orchestre symphonique de Boston. J'ai même retrouvé dans ma collection personnelle un Bernstein Evening at the Pops *avec le Boston Pops – remis en cadeau aux Amis de l'Orchestre symphonique de Boston dont est issue cette formation. Nous aboutirons bien un jour à une discographie exacte et complète. Pour l'heure, je l'évaluerais entre cinq cents et six cents albums. »*

La diffusion commerciale des enregistrements, en particulier radiophoniques, est une mine de complications légales. Ceux effectués avec le Philharmonique de New-York font l'objet de négociations délicates, mais classiques, avec les musiciens de l'orchestre. Bernstein dirigea pour la première fois le Philharmonique de New-York en 1943, remplaçant Bruno Walter au pied levé. Il en fut le directeur musical de 1958 à 1969 et *Laureate Conductor* de 1969 à sa mort. Il passa entre temps de CBS à DG.

L'exploitation commerciale par Deutsche Grammophon d'enregistrements de concerts captés par la radio à l'époque où le chef était sous contrat avec CBS, entraîna une réaction judiciaire de la part de Sony Classical (*le Monde* du 14 janvier 1992). L'affaire se résolut l'an dernier avec élégance : les recettes de ces enregistrements furent versées au Fonds pour l'éducation par les arts. Sony fit une donation équivalente. *« Nous avons bien l'intention de passer ces archives au peigne fin*, poursuit Harry Kraut, *il y a encore, nous semble-t-il, bien des interprétations à sortir, ne serait-ce que le tout premier concert de Lenny archivé par la radio. »*

Leonard Bernstein fut, d'autre part, le chef d'orchestre le plus filmé et le plus télévisé. Du premier document visuel le concernant (un concert à Prague en 1946) jusqu'à sa dernière vidéo, quelques mois à peine avant sa mort, Bernstein fut suivi par les micros et les caméras pendant plus de cinquante ans. Ces documents totalisent plus de deux cents heures d'antenne. Il faut y ajouter les « Norton Lectures », conférences prononcées à Harvard en 1973 et publiées sous le titre de *Question sans réponse*, et surtout les « Young People's *Concerts », cinquante-trois* émissions de télévision. Sony Classics en a publié vingt-cinq en vidéocassettes, ARTE en prévoit la diffusion.


DON HUNSTEIN

Les archives personnelles

Aux Etats-Unis, les « Young People's Concerts » furent diffusés sur le réseau CBS-TV à partir de 1958, à raison d'une émission mensuelle d'une heure. Bernstein choisissait les sujets, développait l'idée, en faisait la démonstration, enregistrée en direct, avec le Philharmonique de New-York. *« Ça entrait dans une perspective de formation musicale de la jeunesse à laquelle Bernstein était particulièrement attaché »*, indique Harry Kraut. Jadis, la musique occupait une grande place dans la programmation régulière des antennes : « Piano Pointers » sur CBS, « Chasin's Music Series » sur NBC étaient presque des laboratoires pour pianistes. CBS et NBC commandaient des œuvres nouvelles, l'Opéra de la NBC se consacrant au répertoire contemporain et américain. Soulignant l'absence d'un véritable enseignement musical dans les écoles, Harry Kraut y voit une marginalisation de la musique classique tant dans l'éducation que dans le loisir qui pourrait être contrecarrée – *« et nous en explorons la possibilité »* – par la création d'une chaîne câblée consacrée, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, au classique et peut-être au lyrique. En récupérant les droits, l'Héritage Bernstein a entrepris de restaurer cet ensemble d'émissions – travail titanesque et onéreux : l'opération fut menée en association avec le groupe audiovisuel allemand de Leo Kirh.

Les archives personnelles de Leonard Bernstein sont stockées dans un entrepôt de la 20e rue à New-York, spécialisé dans la conservation des œuvres d'art. *« Ni Lenny ni sa famille ni son entourage n'ont jamais rien jeté*, affirme en riant Harry Kraut. *Tout a été conservé : de ses carnets scolaires à ses factures de blanchisserie en passant par son premier billet d'avion à destination de l'Europe et le costume qu'il portait pour ses débuts à Carnegie Hall, le 14 novembre 1943. »*

La correspondance personnelle et professionnelle de la star de la baguette relève de la Fondation Spring Gate dont sa fille Nina est présidente. Selon le testament de Bernstein, ces documents devraient, dans un futur relativement proche, être confiés à la Librairie du Congrès de Washington, à l'université Harvard, ou à une des grandes institutions culturelles américaines.

Outre la correspondance entre Bernstein et sa femme Felicia Montealegre – *« un échange très doux, très tendre, qui donne une compréhension parfaite de leur relation »* – il y a les lettres échangées entre Leonard Bernstein et le compositeur Aaron Copland. *« Lenny et Aaron se sont rencontrés en 1937, quand Lenny était à Harvard*, explique Harry Kraut. *Pendant quarante-trois ans – jusqu'en 1980, quand Copland a été frappé par la maladie d'Alzheimer – ils se sont écrit au moins une fois par mois. Cela va de l'échange intellectuel du plus haut niveau (leurs idées sur la musique) au détail le plus trivial, jusqu'à la vacherie la plus drôle et la plus acerbe... Mais à travers le nom des gens mentionnés dans ces lettres – les compositeurs Charles Ives, Lukas Foss, l'écrivain et compositeur Paul Bowles – c'est un remarquable tableau de la musique américaine du milieu du vingtième siècle qui se dessine. »* Cette correspondance devrait faire l'objet d'une édition conjointe entre les ayants-droit de Bernstein et ceux de Copland.

Bernstein collectionnait les partitions. Précieuses entre toutes : la première édition de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven, et celle de *la Mer*, de Claude Debussy annotée par Arturo Toscanini qui en fut l'un des plus remarquables interprètes. Toutes les partitions de chef d'orchestre de Bernstein – *plus de trois mille* – ont été remises au Philharmonique de New-York, *« avec pour condition expresse qu'il les mette à la disposition des étudiants, des musicologues ou de quiconque aurait une raison légitime de les étudier... Nous lui avons également donné le matériel d'orchestre – parties des violons, des bois, etc. – dont les annotations correspondent à celles qui figurent sur la partition utilisée par le chef. »*

Le montant de cette donation ? *« Impossible à chiffrer, sans une mise en vente aux enchères*, dit Harry Kraut, *mais on peut l'estimer à quelques millions de dollars. »*

« Mon père, se rappelle Alexander, *était marrant en tant que père. Quand il dirigeait, il était submergé par une cour, des fêtes, il devenait inaccessible. Mais lorsqu'il composait, il se tenait presque tranquille, on l'avait avec nous. »* N'entrent pas dans la donation au Philharmonique de New-York les partitions des œuvres de Bernstein lui-même, qui feront l'objet d'une édition à part, entreprise par Charlie Harmon, avant d'être données à l'une des plus grandes institutions culturelles américaines. Hormis son œuvre écrit – poèmes, livres (*Findings, The Infinite Variety of Music, The Joy of Music*), transcriptions des « Norton Lectures » et des « Young People's Concerts », – l'œuvre composé de Bernstein, volumineux, est d'une inspiration particulièrement large : ballet (*New York Export Opus Jazz*), comédie musicale (*On The Town, West Side Story*), aussi bien que liturgique (*Mass*) ou opéra (*Candide*), sans compter les inédits (pièces pour piano, courtes chansons) découverts dans les archives par Charles Harmon, chargé par l'Héritage d'établir, d'ici à la fin du siècle, l'édition définitive de l'œuvre de Bernstein, dans ses multiples versions.

Une marque déposée

Ce patrimoine est exploité directement par Amberson (l'Héritage Bernstein) qui en mesure étroitement les autorisations. *« Nous tenons à ce que l'œuvre de Lenny soit présentée dans des circonstances décentes. Cela ne signifie pas qu'il est hors de question d'en changer une note. Lenny était quelqu'un de très pratique. Certaines orchestrations de* Candide *comportent 13 instruments, d'autres 19, 28, 45, d'autres encores 70. Ce sont des décisions que l'on prend cas par cas... »*

Combien rapporte, en redevances et autres recettes, l'œuvre de Bernstein ? *« Désolé, confidentiel »*, sourit Harry Kraut... Combien, rapporte *West Side Story* chaque seconde ? *« Voyons... Il y a dans* West Side Story *70 minutes de musique, soit 4 200 secondes... L'œuvre, à travers le monde, est représentée environ mille fois par an... »*

Qu'on le veuille ou non, la célébrité d'un homme de l'envergure de Bernstein fait partie de son héritage. *« De son vivant, Lenny autorisait l'usage de son nom pour certaines causes auxquelles il croyait ou qu'il soutenait ; nous nous efforçons de suivre son exemple »*, souligne Harry Kraut. Usage parfois passif – l'Orchestre philharmonique d'Israël appelant à une collecte de fonds, en août 1993, avec une Soirée Bernstein – mais plus souvent actif. Ainsi, la commandite du Fonds Bernstein pour l'éducation par les arts (BETA) à l'université Vanderbilt de Nashville, pour *« un programme destiné à donner, par les arts, l'envie aux enfants d'apprendre. Non pas l'enseignement de la musique dans les classes, mais l'usage de la musique, en particulier dans le primaire, pour faire passer toutes les autres disciplines »*.

Le revers de la médaille : les inévitables T-shirts, papier à en-tête, carnets d'adresse, sacs en toile, parapluies frappés de la signature du maestro, les bols (avec reproduction de la partition de la *Sérénade* pour violon), et les pubs à la télé. *« Mon père ne faisait pas de publicité*, témoigne Alexander. *On lui avait proposé un demi-million de dollars et deux voitures pour figurer dans une campagne de promotion, il a refusé. »*

« Nous avons toujours refusé l'usage de la musique de Lenny pour vendre de la pâte dentifrice ou du shampoing, confirme Harry Kraut. *Nous ne l'avons fait qu'une fois : pour MasterCard, qui sponsorisait la Coupe du monde de football, nous avons cédé, pour cette fois seulement, quelques mesures* d'America *de* West Side Story. *Pour le reste... Aux termes de la loi américaine, quand vous mourez, à moins que vous ayez cédé les droits d'exploitation de votre nom à quelque société qui vous survit, votre label est libre d'usage : n'importe qui peut lancer la chaussure Bernstein, le caleçon Bernstein ou le Monopoly Bernstein. Pour s'en protéger, Lenny a cédé les droits de son nom à la JALNI, contrôlée par ses enfants, qui en a immédiatement fait une marque déposée. Or, selon la loi, afin de maintenir ses droits sur cette marque, il faut s'en servir, barrer la route au T-shirt pirate en sortant le vôtre. Ne pouvant faire autrement, nous avons fait de notre mieux, ces accessoires se sont révélés populaires – tant mieux : tout l'argent va au Fond pour l'éducation par les arts... »*

HENRI BÉHAR

CLÉS

Un monument multimédia

■ **Une famille aux affaires.** Une trentaine de personnes s'occupent des affaires publiques et privées de Bernstein. Elles veulent entretenir le « monument Bernstein » et rentabiliser au maximum ce que certains considèrent comme une mine d'or. Lors de sa dernière estimation, en janvier 1992, le patrimoine Bernstein aurait été évalué à près de 10 millions de dollars, sans compter les redevances et les droits dérivés. Sa nièce, Karen, trie et classe ses écrits, discours, photos. Sa fille, Jamie, s'attache surtout à la reprise de ses compositions. Son gendre, David Thomas, s'occupe des films et des vidéos ; longtemps assistant de Leonard Bernstein, Charles Harmon répertorie les partitions et autres manuscrits musicaux. Ami de Bernstein, producteur et réalisateur de films et d'émissions de télévision, le Britannique Humphrey Burton trie la correspondance et travaille à la biographie définitive de la star. Elle sera publiée en 1994. Alexander, le fils, dirige une fondation basée à Nashville qui formera des enseignants « différents » voués à semer la bonne parole artistique aux quatre coins des Etats. La Bernstein Education Through The Art encouragera toutes les initiatives qui lui sembleront dignes de l'être aux Etats-Unis en matière de pédagogie de pointe.

■ **Un hommage au Louvre.** L'auditorium du Musée du Louvre organise un hommage à Bernstein en diffusant vingt-deux films, émissions de télévision et concerts filmés. Du 4 au 8 novembre. 22 F la séance, 110 F l'abonnement. Entrée libre les 4 novembre à 18 heures, 6 novembre à 10 heures et 7 novembre à 10 heures. Renseignements 40-20-51-86 et 3615 Louvre. Entrée par la Pyramide.

■ **Une somme images et sons.** Sony Classical publie un coffret regroupant quinze cassettes vidéo de la série des Young People's Concerts et un livre (1 234 F environ).

Et cent dix-neuf disques compacts reprenant des interprétations de Bernstein enregistrées pour CBS dans *un son rajeuni* : de Vivaldi à Copland, l'essentiel de la musique classique, romantique, française, allemande, russe, américaine, britannique, norvégienne, danoise, finlandaise et espagnole, interprété par ce chef dont des symphonies de Haydn et de Mahler admirables. Quatre coffrets de 29 CD (vol. 1 SX29K 48 178 : 1 456 F environ), 37 CD (vol. 2 SX3K 48 179 : 2 200 F environ), 25 CD (vol. 3 SX25K 48 180 : 1 542 F environ) et 28 CD (vol. 4 SX28K 48 181 : 1 660 F environ). Les disques sont disponibles séparément au prix de 62 F environ.

Deutsche Grammophon publie *On the Town* (musique du film *Un jour à New-York*, de Stanley Donen) dans une interprétation captée en public sous la direction de Michael Tilson Thomas, avec Frederica von Stade, Thomas Hampson, etc. : 1 CD DG 437 516-2 (150 F environ), et possède à son catalogue les enregistrements réalisés par Bernstein les quinze dernières années de sa vie, dont une intégrale des symphonies de Mahler (disponible en disques *séparés*) qui, par certains aspects, est supérieure à celle de Sony. DG a publié l'an dernier le dernier concert public de Bernstein : Interludes de *Peter Grimes*, de Britten, et *Septième symphonie*, de Beethoven, avec l'Orchestre symphonique de Boston : 1 CD DG 431 768 2 (150 F environ).

Un projet de loi sur l'industrie du faux

La contrefaçon représenterait 500 milliards de francs de chiffre d'affaires par an

Le gouvernement a présenté mercredi 3 *novembre un projet* de loi réprimant sévèrement la contrefaçon : elle *sera* désormais passible d'une amende de 500 000 francs et/ou d'une peine d'emprisonnement de deux ans. La fermeture des établissements ayant produit ou commercialisé les produits pourra être décidée. Les moyens des douanes seront renforcés, la contrefaçon de marques étant assimilée à de la contrebande. La contrefaçon est devenue une véritable industrie, estimée à 500 milliards de francs, soit l'équivalent de 5 % du commerce mondial.

Faux Chanel, fausses Lacoste, faux Vuitton et même... faux AZT, le *médicament* destiné aux sidéens. La contrefaçon est aux marques ce que le toc est à la joaillerie : le bijou du pauvre. A priori, on pourrait penser qu'être copié, imité ou contrefait est valorisant, une sorte de rançon de la gloire. En réalité, les victimes se battent bec et ongles contre ce *phénomène, qui* a pris une dimension industrielle et leur cause des préjudices incalculables. Autant dire qu'elles appelaient de leurs vœux un texte qui les protège mieux.

« Dès qu'il y a succès, il y a copie », explique Xavier Marin, secrétaire général de la fédération de la maille. De nombreux secteurs sont donc concernés : le luxe, *bien sûr, l'habillement, les accessoires* de mode, mais aussi le jouet, les parfums, les médicaments et, récemment, on signalait des cas pour des pièces aéronautiques...

Car, sauf dans ces trois derniers secteurs, il est relativement facile de copier : il suffit d'acheter un produit et de le faire reproduire. Facile et peu onéreux : généralement, la *copie est fabriquée dans* un pays à faible coût de main-d'œuvre, avec des investissements minimes (quelques machines à coudre peuvent suffire dans la mode) et facilement transportables en cas de problèmes.

Dans la parfumerie, en revanche, l'opération est plus délicate : *il* est extrêmement difficile de reproduire un «jus» mariant une bonne centaine d'ingrédients. Parfois, les risques encourus sont graves. C'est le cas du médicament, par exemple, où la santé en jeu : *les remèdes contre* les maladies cardiaques, les analgésiques et les antibiotiques sont particulièrement copiés mais, affirme le numéro d'octobre de la revue *Civic*, publiée par le ministère de l'intérieur, *« on trouve aussi des anticancéreux, des antiulcéreux et, le cynisme aidant, de l'AZT »*.

Se fondant sur une estimation du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, la revue estime à 12 milliards de dollars par an la contrefaçon pharmaceutique dans le monde. Une *« étude effectuée en 1988 par l'Association européenne des industries de produits de marques montre que 51 % des contrefaçons pharmaceutiques proviennent de la CEE et que ce sont les pays nouvellement industrialisés qui en deviennent les premiers consommateurs (environ 46 % des produits contrefaits) et les premières victimes »*, peut-on lire dans *Civic* qui cite le cas de 103 enfants morts au Nigéria en 1990 après avoir absorbé un antitussif contrefait.

Mauvais coup

Dans les autres secteurs, certains pays s'en sont fait une spécialité de la contrefaçon : la Chine, Taïwan et la Corée sont les plus fréquemment cités en Asie, la Turquie revenant sur toutes les lèvres en Europe.

Le scénario est presque toujours *le même* : des spécialistes de la copie arpentent les salons professionnels, ils font reproduire les produits et inondent ensuite les marchés européens et américains avec des produits dont le prix n'a rien à voir avec l'original pour une *qualité qui peut être aussi bien* médiocre que convenable. Dans le cas des parfums, c'est plus subtil, explique-t-on à la fédération de la parfumerie : on peut imiter l'emballage du produit où vanter le faux sur le thème : *« C'est comme... »* ou, *« Si vous avez aimé... »*. Cette démarche, de plus en plus vue actuellement, s'apparente plus à l'usurpation de marque.

Pillage, plagiat, concurrence déloyale, mauvais coup à l'industrie française et pour l'emploi... les victimes n'ont pas de mots assez durs pour fustiger les contrefacteurs. Le préjudice – estimé à 500 milliards de francs de chiffre d'affaires par la Chambre de commerce internationale, soit 5 % du commerce mondial – est en réalité incalculable puisque, par essence même, la fraude n'est pas quantifiée.

« Chaque Lacoste contrefaite achetée, c'est une vraie Lacoste non vendue », estime M. Marin. En réalité, vu la différence de prix entre les deux produits, on ne peut reconnaître une relation aussi *mécanique. Mais, on ne peut nier* qu'il y ait perte de chiffre d'affaires pour le fabricant original.

Il est tout aussi difficile d'évaluer les investissements « matière grise » portant sur la forme, les matériaux, la coupe ainsi pillés. Ce qui est quantifiable, en revanche, ce sont les sommes dépensées par *certaines maisons pour protéger* leurs produits : frais de détection, d'enquête, procédures dans tous les pays du monde... Cela peut atteindre de 3 % à 5 % du chiffre d'affaires, estime-t-on chez les industriels de la parfumerie.

Reste le dernier préjudice, encore plus difficile à quantifier : *l'atteinte à la marque, elle-même*, à l'image qu'elle véhicule. *« Lorsqu'il y a contrefaçon, il y a dilution de la marque »*, explique-t-on à la Fédération de la parfumerie. De fait, la mise à disposition de produits contrefaits à petits prix aboutit à un réel détournement de la clientèle recherchée par telle ou telle grande maison... pour le plus grand bonheur de l'homme de la rue ! Car, le consommateur, qui a pris l'habitude d'acheter *« tout pour rien »*, souhaite aussi le beau pour pas grand-chose.

FRANÇOISE VAYSSE

GRANDE-BRETAGNE : tout produit
FRANCE : bijoux, parfums, cuirs, textiles, logiciels
ALLEMAGNE : pièces mécaniques, textiles, etc.
GRÈCE : articles de luxe, cuirs, édition, pharmacie
CANADA : édition, électronique
ÉTATS-UNIS : articles de luxe, parfums, pièces électroniques et mécaniques
MEXIQUE : toutes les contrefaçons possibles et imaginables
BRÉSIL : articles de sport, lunettes, parfums, pharmacie
ESPAGNE : boissons, jouets, maroquinerie, vêtements, articles de sport
PORTUGAL : alcools, articles de sport, pièces automobiles, produits de luxe
PAYS-BAS : plaque tournante de la contrefaçon en Europe
SUISSE : horlogerie
ITALIE : articles de luxe, électroménager, édition, horlogerie, vêtements, pièces automobiles
BULGARIE : alcools, pharmacie
TUNISIE : cuirs, textiles, édition, horlogerie
MAROC : articles de luxe, parfums, cuirs
PAKISTAN : produits pharmaceutiques, parfums, textiles
INDE : parfums, produits pharmaceutiques, articles de sport, bijoux, vins mousseux, textiles
CHINE : électronique, pièces mécaniques, pharmacie
JAPON : ordinateurs, matériels de précision, jouets, articles de sport, matériels électroniques
CORÉE DU SUD : articles de sport, cuirs, électronique, maroquinerie, vêtements, pièces automobiles
PHILIPPINES : articles de luxe, de sport, électroménager, vêtements, engrais, pesticides, pièces mécaniques, pharmacie, électronique, produits cosmétiques
TAÏWAN : tout produit
HONGKONG : ordinateurs, matériels de précision, jouets, textiles, horlogerie, articles de luxe, vêtements
SINGAPOUR : tout produit

L'entrée en vigueur de l'Union européenne

La France juge insuffisants les projets de défense commerciale

La libéralisation des échanges, celle notamment qui *résultera – sous réserve d'un* accord – de l'Uruguay Round, *implique, comme corollaire que* l'Union européenne dispose de meilleurs moyens de défense commerciale pour lutter contre les abus de certains pays exportateurs. Dans cet esprit, la Commission européenne vient de proposer d'aménager, afin de les rendre plus efficaces, les procédures anti-dumping et anti-subvention ainsi que les dispositions concernant le déclenchement de clauses de sauvegarde. La France trouve ces mesures insuffisantes.

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Les Français, tout en admettant que l'initiative sur la défense commerciale de l'Union européenne va dans le bon sens, la jugent *« totalement insuffisante »* et rappellent que le mémorandum présenté à la Commission par Edouard Balladur en mai (complété par un second mémorandum à l'automne) demandait un renforcement généralisé des instruments de politique commerciale dont dispose l'Union, lesquels, lisait-on dans ce document, *« sont modestes comparés à l'impressionnant arsenal de l'unilatéralisme américain »*.

La réforme préconisée par Sir Leon Brittan, le commissaire chargé des relations économiques extérieures, se résume en deux points : raccourcissement des délais et, pour y parvenir, renforcer *le personnel affecté à cette* tâche. Actuellement, il s'écoule souvent dix-huit mois entre le dépôt de la plainte et celui où la Commission, après enquête, prend la décision d'appliquer – ou de ne pas appliquer – un droit provisoire anti-dumping ou anti-subvention. Bruxelles propose désormais qu'à l'image de la réglementation américaine les enquêtes *soient encadrées dans* des délais juridiquement obligatoires.

Aux Etats-Unis, les limites ainsi *imposées à l'admistration* sont de 25 jours pour indiquer si une plainte est recevable puis de six mois pour statuer à titre provisoire. Compte tenu des contraintes particulières, linguistiques notamment, auxquelles doivent faire face les services bruxellois, la Commission suggère de limiter à un mois le délai ayant trait à la recevabilité de la plainte et à neuf mois celui séparant l'ouverture de l'enquête à l'adoption de mesures provisoires anti-dumping ou anti-subvention. *Il ne devrait pas s'écouler plus de* quinze mois entre le début de *l'enquête et l'adoption d'une* position définitive par le conseil des ministres des Douze.

Lutter contre les pratiques déloyales

Les Français ne voudraient pas que les Etats membres acceptent ces aménagements pour solde de tout compte. D'autres propositions de la Commission, qu'ils jugent essentielles, sont actuellement bloquées par l'Allemagne, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas : elles visent à modifier les conditions de vote au Conseil, afin de faciliter l'adoption de mesures de défenses commerciales.

En outre, dans le cas où l'Uruguay Round n'aboutirait pas à la création d'une organisation mondiale du commerce et, par là même, à l'engagemment des Etats-Unis de renoncer à leurs mesures de défense unilatérales (la section 301 du *Trade Act*), la France estime que l'Union devrait se doter d'un instrument à l'image de celui dont dispose l'administration américaine pour lutter contre les pratiques *déloyales*.

Ph. L.

L'Europe de l'or est née

Les consommateurs français vont pouvoir acheter des bijoux à 9 carats, grâce à un texte de loi présenté mercredi 3 novembre en conseil des ministres, qui sonne le glas d'une loi vieille de deux siècles.

L'or a toujours occupé une place privilégiée dans le cœur des *Français, qui l'ont* toujours assimilé à une valeur sûre. Au point de fleurir leur langage de dictons tels que *« avoir un cœur d'or »* ou *« tout ce qui brille n'est pas or »*. Car, depuis la loi du 9 novembre 1797, dite loi du 19 brumaire an VI, n'est autorisée dans l'Hexagone que la commercialisation de l'or d'une teneur supérieure à 18 carats, dûment certifiée par l'Etat, qui appose le célèbre poinçon à tête d'*aigle sur les* objets.

Mais l'Europe est arrivée, et avec elle la libre circulation des *marchandises. Or, si la France* ne connaît que les objets de *18 carats au moins, ses voisins* européens vendent depuis *longtemps des bijoux ayant* une moindre teneur en métal *précieux : le 9 carats fait fureur* en Grande-Bretagne, par exem*ple, et le 8 carats en Alle*magne (*le Monde* daté 28-29 *mars*).

Le gouvernement français se devait donc d'adapter sa législation : un projet de loi, examiné en conseil des ministres, autorise la fabrication et la commercialisation d'ouvrages en or titrant 14 et 9 carats, contrôlés par un organisme agréé par l'Etat. Est également autorisée la vente, sans contrôle préalable, d'objets en or, argent et platine, provenant d'autres Etats membres et revêtus d'un poinçon de l'un d'entre eux à condition qu'il soit *« connu de l'administration française »*.

Pour des consommateurs, habitués depuis deux siècles à acheter les yeux fermés leur or 18 carats, il s'agit d'une petite révolution : il va falloir désormais qu'ils vérifient le *« caratage »* – terme employé par les professionnels – de leurs bijoux au moment de l'acquisition. Opération d'autant plus nouvelle qu'à compter du 1er janvier 1995 celui-ci sera indiqué non plus en carats mais en millièmes.

Le marché du 9 carats

Cela leur demandera un petit exercice intellectuel : le 18 carats égale 750 millièmes, le 14 carats 585 millièmes et le 9 carats 375 millièmes. Nul *doute que ces changements*, ainsi que l'arrivée sur le marché *de produits fabriqués hors des* frontières et dont le poinçon*nage ne relèvera plus d'un* monopole d'Etat, entraîneront *quelques surprises !*

Toutefois, pour les bijoutiers, frappés comme tous les secteurs par le ralentissement de la consommation, cette disposition va permettre l'émergence d'un nouveau marché : un bijou à 9 carats est vendu 30 à 40 % moins cher qu'un autre à 18 carats. En devenant accessible à plus de bourses, l'or se popularise. Il est probable que cela ne se fera pas *sans choquer les tenants de la* grande joaillerie française. Mais Europe oblige.

F. V.

REPÈRES

AIR FRANCE

Le président et les syndicats d'accord sur les modalités du dialogue

Le dialogue social se débloque à Air France. Le nouveau président, Christian Blanc, recevra les quatorze syndicats de la compagnie apportant satisfaction à l'intersyndicale CFDT, CGT, CFTC et SNMSAC, qui faisaient de cette réunion plénière la condition *sine qua non* de la concertation. Dans la matinée du mercredi 3 novembre, M. Blanc, dans une communication interne, avait *invité l'ensemble des* syndicats – personnel au sol et navigants – à une *« réunion générale »* lundi 8 novembre. *« Il est nécessaire*, expliquait-il, *qu'après un traumatisme aussi profond, l'entreprise retrouve sa cohésion sociale et son dynamisme »*. Les rencontres bilatérales commencées mardi 2 novembre se dérouleront comme prévu jusqu'à la fin de la semaine. Il n'est plus *question de la présence de* salariés de la base à la table des *négociations, comme* le réclamaient la CGT, la CFDT, la CFTC et le SNMSAC.

ASSURANCE CHOMAGE

Augmentation du nombre d'allocataires en septembre

Au mois de septembre, selon les statistiques publiées par l'UNEDIC, le nombre d'allocataires du régime d'assurance-chômage, nouvellement indemnisés, a augmenté de 37,2 % par rapport au mois d'août. Il est également en croissance de 4,7 % par rapport à septembre 1992. Au total, il y avait 2 847 500 personnes indemnisées en fin de mois, soit 0,6 % *de plus en un mois, en données* corrigées.

Dans cet ensemble, on comptait 2 474 300 demandeurs d'emploi, en augmentation de 10,2 % en un an, *qui* ont reçu une indemnité au titre de l'assurance chômage (+ 12,1 % en un an), de l'allocation d'insertion (- 58,8 % en un an) ou de l'allocation de solidarité spécifique, financée par l'Etat (+ 9,4 % en *un an*). De plus, 170 700 personnes étaient en formation (+ 50,3 % en un an) et 202 500 étaient en préretraite (- 3,5 % en un an).

EN BREF

ACCIDENT : Un Boeing de la China Airlines termine sa course dans la mer à l'aéroport de Hongkong. – Un Boeing 747-400 de la compagnie aérienne taïwanaise China Airlines (CAL) a *quitté* la piste de l'aéroport de Hongkong à l'atterrissage et *terminé* sa course dans la mer, jeudi 4 novembre, alors *que les conditions* météorologiques étaient mauvaises. On ne déplorait, selon un premier bilan, qu'une dizaine de blessés légers sur les 272 passagers et 21 membres d'équipage de l'appareil en provenance de Taïpeh. Des remorqueurs et de nombreux bateaux se sont portés au secours de l'avion a moitié immergé. Une alerte avait été déclenchée sur l'aéroport peu de temps avant l'accident, alors que le typhon Ira se dirigeait vers le sud-ouest de la Chine. Il y a cinq ans, un avion avait déjà plongé dans la mer, dans des conditions climatiques similaires, à l'aéroport de Hongkong, faisant sept morts. – *(AFP.)*

FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE : décès du président Ibrahim Zakaria. – Ibrahim Zakaria, soixante-quatre ans, président de la Fédération syndicale mondiale (FSM), est décédé mardi 2 novembre à Prague d'un arrêt cardiaque, a annoncé le secrétariat de la FSM. Après avoir occupé le poste de secrétaire *général*, M. Zakaria, de nationalité soudanaise, avait été *élu en 1990 à la présidence de* cette organisation, créée en 1945, à l'initiative de *l'URSS mais en* déliquescence depuis la chute du mur de *Berlin*.

FINANCES

Introductions brillantes et activité en hausse

Le second marché de la Bourse connaît un net regain

Les introductions sur le second marché boursier se suivent et se ressemblent par leurs succès. Ne serait-ce que les deux dernières, Maxi-Livres et Vilmorin : ces deux valeurs ont atteint des niveaux de sursouscription comparables à ceux constatés à la fin des années 80 : le distributeur de livres neufs à prix réduit a connu une demande 270 fois supérieure à l'offre, et Vilmorin, numéro deux mondial dans le secteur des semences potagères *et florales*, a vu ses titres sursouscrit 240 fois. Pour ce dernier, 12 312 588 millions de titres ont été demandés pour... 51 000 titres offerts.

Certes, au milieu des années 80, des valeurs – de l'informatique, en général – ont atteint des records puisque des titres ont été sursouscrit près de 400, voire 500 fois. Mais de nombreux analystes pensent *que ce mouvement était* largement exagéré.

Si le nombre des sociétés cotées sur le marché secondaire est en baisse par rapport à la fin de l'année dernière – 256 à la fin du mois d'octobre contre 271 au 31 décembre 1992 –, la capitalisation boursière a, pour sa part, sensiblement progressé, passant pour la capitalisation totale de 122 milliards de francs à *la fin de* l'année dernière à 153 milliards de *francs au 31 août. Ce qui porte* la capitalisation moyenne à 604 millions de francs à la fin du mois de septembre, contre 484 millions de francs au 31 décembre 1992.

Parallèlement, l'activité ne cesse *de croître*. Le volume total des transactions, qui était de 940 millions de francs au mois de septembre 1992, est passé à 2 322 millions au mois de septembre 1993. Pour mémoire, le volume moyen mensuel de l'année dernière avait été de 1 577 millions de francs.

F. Bn

ÉCONOMIE

La reprise en 1994 ?

Suite de la première page

L'INSEE prévoit même une baisse – sans la chiffrer – au second semestre *de cette année* provoquée par l'alourdissement de la CSG (contribution sociale généralisée) et des cotisations UNEDIC.

Mais la prévision d'un recul de 0,7 % du PIB en 1993 a une autre explication : l'amélioration de la situation économique que l'on constate depuis l'été et qui pourrait s'étendre sur tout le second semestre ne fait que compenser un mouvement de baisse de l'activité au premier semestre dont l'ampleur avait surpris, puisqu'elle avait pris dans de nombreux secteurs de l'économie l'allure d'un véritable effondrement.

Un nouveau cycle

Tout le problème est maintenant de savoir si le « mieux » actuellement constaté (les deux dernières enquêtes de l'INSEE auprès des chefs d'entreprises industrielles sont assez nettes sur ce point) ne traduit qu'une reprise technique ou amorce le début d'un nouveau cycle conjoncturel qui, après trois années de vaches maigres, annoncerait plusieurs années d'expansion.

Dans le premier cas, les entreprises reconstitueraient leurs stocks après les avoir trop réduits, puis retrouveraient rapidement une attitude frileuse tandis que les ménages, après avoir tiré momentanément sur leur épargne pour compenser la stagnation de leurs revenus réels, recommenceraient à mettre de l'argent de côté, effrayés par la montée continue du chômage. La reprise actuelle ne serait donc que de courte durée.

Dans le second cas, les entreprises, ayant redressé leurs comptes, recommenceraient à investir : une hypothèse tout de même vraisemblable tant les suppressions d'emplois ont été nombreuses et importantes les baisses des coûts des matières premières. Les ménages, quant à eux, stimulés par les baisses de prix et la décrue des *taux d'intérêt*, reprendraient le chemin des magasins, permettant à un nouveau cycle de croissance de s'amorcer. Ce qui est certain, c'est qu'au troisième trimestre les achats des ménages ont été importants. Autre facteur positif : l'INSEE prévoit un léger ralentissement du rythme d'augmentation du chômage, dont le *taux par rapport à la population* active pourrait ne pas dépasser 12 % alors que le chiffre de 12,5 % avait été avancé en juillet. Il est vrai que cette très relative amélioration s'expliquerait essentiellement par le développement des stages et des dispositifs de conversion qui compenserait l'impact des suppressions d'emplois.

On en saura plus à la mi-décembre quand l'INSEE disposera des projets d'investissements des entreprises. Pour l'heure, les facteurs incitant au pessimisme semblent aussi nombreux que les facteurs d'espoir. Le fait nouveau est que ces derniers existent maintenant, ce qui n'était pas le cas il y a quelques mois seulement. La reprise, aussi lente soit-elle, est maintenant bien accrochée aux Etats-Unis. L'Asie presque toute entière connaît une expansion qui, dans certains pays, apparaît presque trop rapide pour durer. Tout cela semble probablement bien lointain en France, mais c'est une réalité. Plus proche de nous, des pays comme l'Italie et la Grande-Bretagne, qui semblent avoir profité de la forte dévalorisation de leurs monnaies, pourraient redevenir de meilleurs clients. Reste l'Allemagne, dont beaucoup dépendra. Les dernières informations venant d'outre-Rhin incitent plutôt à l'optimisme. Outre-Rhin, le moral est au beau fixe malgré les difficultés de l'heure. Il n'est donc pas déraisonnable de penser que l'année 1994 pourrait être celle de la reprise.

ALAIN VERNHOLES

En raison de l'opposition au nucléaire des sociaux-démocrates

Les Allemands s'interrogent sur leur politique énergétique

Le gouvernement allemand a annoncé qu'il allait ouvrir un débat au Parlement sur la politique énergétique. Après la décision du Parti social-démocrate de refuser la construction de nouvelles centrales nucléaires, l'avenir est incertain pour toutes les formes d'énergie. Au minimum, le gouvernement devra fixer les subventions pour le charbon et la date d'arrêt des centrales atomiques en fonctionnement.

FRANCFORT

de notre correspondant

Non au nucléaire ! En réaffirmant son opposition à la construction de nouvelles centrales nucléaires, le présidium du Parti social-démocrate (SPD) a jeté le trouble sur l'avenir énergétique de l'Allemagne. Après de long débats internes, l'opposition sociale-démocrate a confirmé le tournant antinucléaire pris en 1986, après l'accident de Tchernobyl . Les pro-nucléaires espéraient que le SPD changerait d'avis à cause des émissions de CO^2 des autres énergies. Le gouvernement Kohl doit en tirer les conséquences et renoncer au *« consensus énergétique »* qu'il cherchait à obtenir depuis un an entre l'Etat fédéral, les Länder les partis politiques et les entreprises énergétiques.

La décision du SPD, qui est minoritaire au Bundestag mais majoritaire au Bundesrat (la deuxième Chambre), et qui gère plusieurs Länder – parfois avec les Verts –, s'impose à l'Allemagne tout entière. La RFA devra renoncer à bâtir les nouvelles centrales que le groupe allemand Siemens et le français Framatome développent ensemble, malgré les garanties de sûreté que les constructeurs mettaient en avant.

Le repli du charbon

Pour autant, le SPD ne précise pas la date d'arrêt qu'il juge nécessaire pour les seize centrales qui tournent actuellement (le nucléaire représente 12 % de la consommation d'énergie à l'Ouest et 0 % à l'Est après l'arrêt en 1990 des centrales est-allemandes, jugées dangereuses). Le Bundestag devra débattre de cette date.

Le SPD s'oppose également à la poursuite de la politique actuelle de retraitement des déchets en France (auprès de la Cogema) et en Grande-Bretagne, au profit d'une politique de stockage. Mais il ne précise pas la date à laquelle devrait s'opérer ce changement.

Le « nein » au nucléaire laisse entière la question du futur énergétique de l'Allemagne. Le charbon (24 % de la *consommation énergétique* à l'Ouest) est en repli à cause de son coût. Afin de faire pression sur le SPD, le gouvernement avait indiqué que les subventions versées à ce secteur dépendaient du « consensus énergétique ».

Les mineurs de la Ruhr, inquiets de leur sort, avaient arrêté le travail il y a quelques semaines pour réclamer le maintien du programme arrêté en 1991, mais dont le financement reste incertain. Ce programme prévoit une baisse progressive des extractions jusqu'en 2005. A cette date, la production doit être de 50 millions de tonnes, dont 15 millions transformées en coke sidérurgique et 35 millions brûlées *dans des centrales électriques*.

Comme le charbon allemand revient à 290 marks la tonne contre 80 marks pour le charbon importé, les centrales doivent recevoir une compensation. Celle-ci est *versée par le consommateur*, qui paie son courant avec un surplus de 7,5 % (le « Kohlepfennig »). Or les sidérurgistes en crise enlèvent moins que prévu et, en outre, le Kohlepfennig ne suffit plus à combler le déficit du fonds de compensation du fait de la baisse des cours mondiaux. Le programme du gouvernement propose de le passer à 8,5 % et de modifier son mode de versement.

La décision du SPD a été critiquée par les compagnies d'électricité, dont la plus importante, RWE, craint que l'Allemagne ne perde sa crédibilité et les marchés de modernisation des centrales de l'Europe de l'Est. Les partisans du nucléaire avancent que l'Allemagne dépend de plus en plus des importations d'énergie (47 % de sa consommation en 1988 et les deux tiers actuellement) et que cette part ne peut qu'augmenter avec les achats de gaz soviétique. Ils soulignent que le prix de l'électricité est l'un des plus cher d'Europe et d'environ 50 % plus élevé qu'en France. Ce surcoût pénalise fortement les entreprises consommatrices et défavoriserait les investissements en Allemagne.

ÉRIC LE BOUCHER

INDICATEURS

ALLEMAGNE

■ Excédent commerciale : 3 milliards de marks en août. – La balance commerciale a été excédentaire de 3 milliards de marks (10,5 milliards de francs) en août, soit un chiffre identique à celui de juillet. La balance des paiements courants a affiché en août un déficit de 7,4 milliards de marks contre un déficit de 8,5 milliards de marks en juillet.

SOCIAL

Les pensions des conjoints survivants pourraient être augmentées

Simone Veil, ministre des affaires sociales, a indiqué mercredi 3 novembre lors de la séance de questions à l'Assemblée nationale que *« le gouvernement étudie actuellement la possibilité de porter progressivement de 52 % à 60 % »* le taux de la pension de reversion accordée au conjoint survivant. *« Nous devons naturellement étudier les conséquences financières »* de ce projet qui sera sans doute réalisé *« par étapes »*, a précisé Mme Veil qui espère pouvoir formuler *« des propositions dans le cadre du projet de loi sur la famille qui sera présenté au Parlement »* au printemps.

Même si une première étape peut être engagée en 1994, l'augmentation du taux de la pension de reversion de 52 % à 60 % sera programmée sur plusieurs années (une revalorisation d'un point représente une dépense de près de 400 millions de francs par an). Par ailleurs, il faudra déterminer si cette amélioration s'accompagnera d'une augmentation du seuil qui détermine le montant maximum de la pension de reversion.

La situation sociale des veuves (au nombre de 3,3 millions) est souvent difficile puisqu'il s'agit souvent, *contrairement* à la plupart des 633 000 veufs, de personnes n'ayant pas acquis de droits directs à la retraite. Enfin, un récent arrêt de la Cour européenne de justice condamnant les avantages spécifiques accordés aux femmes fait planer des menaces sur les régimes complémentaires et certains régimes spéciaux qui accordent une pension de reversion plus tôt aux veuves.

J.- M. N.

AUTOMOBILE

Les immatriculations ont régressé de 17,6 % en France en octobre

Les immatriculations d'automobiles ont régressé de 17,6 % en France en octobre pour s'établir à 158 800 véhicules. Malgré la bonne performance de Citroën, qui recueille les fruits de la Xantia et dont les ventes progressent de 6,9 %, les constructeurs français ont globalement plus souffert que les constructeurs étrangers, avec un retrait de 19,8 % contre 14 % pour les étrangers. Renault a vu ses ventes reculer de 25,7 % et Peugeot de 24,8 %.

Les Japonais se maintiennent, avec une pénétration de 4,3 % en octobre. Mercedes, aves ses nouveaux modèles de la série C, gagne 34,6 % et Fiat subi sévèrement la crise, avec – 23,9 %. Sur les dix premiers mois de l'année, le marché automobile français affiche une baisse de 17,5 %.

COMMUNICATION

La valeur du groupe est estimée à 400 millions de francs

Le succès de Nostalgie facilitera la privatisation de RMC

Le cahier des charges de la privatisation de Radio-Monte-Carlo (RMC), *établi par deux* experts gouvernementaux français, Jean-Loup Arnaud et Guy Delorme, a été approuvé par la principauté de Monaco. Les candidats ont quarante-cinq jours pour présenter leurs dossiers. Le succès de Nostalgie, le joyau du groupe, facilitera la privatisation du groupe.

RMC deuxième... Après l'expérience malheureuse de François Léotard, en 1986, la privatisation de RMC est en marche. L'Etat français s'apprête à céder les 83 % du capital qu'il détient dans la « radio du soleil » *via* son holding, la Sofirad. La principauté de Monaco (17 % du capital de la station et un droit de veto sur tout ce qui concerne RMC) a approuvé le cahier des charges de la privatisation de la société, a annoncé le ministère de la communication mercredi 3 novembre. Sa publication au *Journal officiel* devrait intervenir *« avant la fin de la semaine »* et vaudra appel d'offres. Les candidats pourront se déclarer pour une nouvelle concession de *« vingt ans, renouvelable par période de dix ans »*.

Le cahier des charges de la privatisation est sans surprise. Outre RMC, seront vendus le réseau Nostalgie, filiale à 51 % du groupe, la *régie publicitaire Génération* expertise média (GEM) et une participation de 5 % dans l'institut Médiamétrie. Les autres filiales du groupe (Télé-Monte-Carlo, Technisonor, les Editions RMC), qui ne sont pas mises en vente, seront regroupées dans une nouvelle société, Monte-Carlo radio diffusion. La Principauté s'engage à verser 38,1 millions de francs à RMC pour apurer les dettes de TMC. Enfin, RMC cède à la Sofirad sa participation de 5,5 % dans la Somera, qui diffuse la radio arabophone RMC-Moyen-Orient.

Pour acquérir RMC et Nostalgie, les candidats devront, d'ici cinq semaines, faire *« une offre de prix »*. Le document ne présente aucune analyse financière mais précise que l'immeuble de RMC, boulevard Princesse-Charlotte, est vendu à la Principauté sur la base d'une estimation de 385 millions de francs. Cette vente permet de liquider partiellement la dette de RMC et de mettre en vente une radio dont le déficit *« ne devrait pas dépasser cette année les 40 millions de francs, contre 67 l'an dernier, »* selon son directeur général, Jean-Noël Tassez.

Plus que RMC, Nostalgie apparaît comme le lot le plus attrayant de cette « corbeille ». Avec 22 *millions* de francs de bénéfice en 1992, et 47 millions prévus en 1993, la *« première FM adulte »* est l'un des plus rentables réseaux radiophoniques français. Ses cent cinquante-trois stations (radios régionales, stations franchisées ou réémetteurs passifs), qui couvrent la quasi-totalité du territoire, et sa programmation musicale, qui mélange les « tubes » trentenaires, lui permettent d'ores et déjà de disposer, après dix ans d'existence, d'un bassin d'audience supérieur à celui de sa société-mère : 4,8 % d'audience cumulée sur tout le territoire, contre 4,1 % pour RMC, qui dispose il est vrai d'une couverture moins large.

Le gouvernement semble avoir révisé à la hausse les estimations de prix avancées. Selon des sources sûres, le futur repreneur devrait débourser 400 millions de francs. Ce nouveau prix pourrait, d'ores et déjà, éliminer des candidats intéressés, *comme* la *Rochefortaise de* communication. De même, l'exclusion de la vente des trois sites de diffusion français et de leurs installations techniques pose problème à des repreneurs « professionnels », tel Europe 1.

Enfin, la dissociation entre deux calendriers – celui de la privatisation et celui *de la loi* sur l'audiovisuel nantie de nouveaux seuils de concentration pour les radios – rend difficile les candidatures de NRJ ou d'Europe 1, et favorise celles des groupes Alcatel-Alsthom ou Havas, voire la CLT ou Hachette. La législation actuelle interdit à un même groupe de « toucher » davantage de 30 millions d'habitants, tandis que la nouvelle loi portera ce maximum à 120 millions, soit l'équivalent de deux réseaux et demi. Mais les radios pourront pourtant figurer dans un tour de table financier comme actionnaire minoritaire *« quitte à faire évoluer ultérieurement »* cette part, à l'exemple de la CLT, qui est devenu opérateur du réseau Fun aux côtés du groupe-Hersant.

ARIANE CHEMIN

هكذا من الأصل

ENQUÊTE

La gestion de la Française des jeux est mise en cause par l'inspection générale des finances

Le président de la société de services et ancien conseiller à la communication du président de la République est sur la sellette

La poule aux œufs d'or couvrait-elle de l'argent sale ou un enrichissement personnel ? La rumeur court depuis que la gestion et le train de vie de la Française des jeux (FDJ), nouvelle appellation de France-Loto depuis septembre 1990, ont fait l'objet d'une mise en cause virulente de l'inspection générale des finances (IGF). Ces critiques ont été relayées par plusieurs articles de presse. Mais la cible visée n'est pas la FDJ, troisième société de service française, qui dépend de l'Etat à 72 % et dont le chiffre d'affaires 1993 devrait frôler les 32 milliards de francs. Il s'agit plutôt de Gérard Colé, cinquante-deux ans, président depuis le 29 juin 1989 de la FDJ, et président depuis fin 1992 de l'Association internationale des loteries d'Etat (AILE).

Le chiffre d'affaires et les bénéfices de la Française ainsi que le fauteuil de sa présidence, mis à la discrétion du gouvernement, attirent les convoitises. Et l'homme qui dirige cette entreprise depuis plus de quatre ans attise les inimitiés. Autodidacte, Gérard Colé a fait ses premières armes au bureau parisien du *New York Times*, avant d'entrer au service de presse des armées, en pleine guerre d'Algérie, où il croise le publicitaire Jacques Séguéla et le journaliste Philippe Labro. Devenu ensuite journaliste à Europe 1 puis publicitaire, il se découvre une fibre socialiste au milieu des années 70. Il collabore à la presse du PS aux côtés de Georges Fillioud, avant de participer à la campagne présidentielle de 1981 et de devenir en 1984 l'un des conseillers en communication du président de la République, avec Jacques Pilhan. En 1986, il est d'ailleurs nommé conseiller à l'Elysée, en charge de la communication présidentielle.

Au cours de cette carrière menée tambour battant, Gérard Colé n'a pas lésiné pour se faire des ennemis. Son goût du paraître, son ton volontiers cassant, et surtout son dédain affiché pour la haute fonction publique, choquent ou irritent. Sa nomination à la tête de la FDJ par François Mitterrand a renforcé cette hostilité. *« Je suis l'imposteur qui n'a pas été parachuté par le ministère du budget »*, s'ingénie à répéter M. Colé, mi-provocateur, mi-amusé.

Une « obligation morale »

La mise en cause abrupte de sa gestion n'a plus l'heur de le faire sourire. D'autant que le ministère du budget, tutelle de la FDJ, ainsi que le ministère des finances et sa direction du Trésor en ont été largement informés. Une note confidentielle est remise au directeur du budget, le 2 février 1992, par l'un des contrôleurs d'Etat de la FDJ, Michel Bégon. Un an plus tard, le 19 février 1993, dans une autre note, adressée cette fois au directeur du Trésor, le contrôleur se plaint à nouveau des *« mesures d'obstruction »* que M. Colé lui oppose, ainsi qu'aux commissaires aux comptes de l'entreprise, en matière d'opérations financières et patrimoniales de la FDJ. Le contrôleur d'Etat y indique que le refus de s'expliquer de M. Colé s'est accentué depuis le départ du gouvernement, fin 1992, de Michel Charasse, ministre du budget, dont les relations amicales avec le président de la FDJ sont notoires. Parallèlement, un des commissaires aux comptes de la FDJ alerte le procureur de la République de Nanterre, le 16 février 1993. Ce dernier ouvre une enquête préliminaire, mais elle n'a toujours pas, neuf mois plus tard, débouché sur une instruction...

Les deux ministères qui chapeautent la FDJ – budget, d'une part, économie et finances de l'autre – s'inquiètent toutefois de la situation. A quelques semaines des élections législatives, Michel Sapin et Martin Malvy décident, le 18 février dernier, de saisir l'inspection générale des finances (IGF). Tous deux se refusent à fonder leurs soupçons sur un PDG d'entreprise publique, à partir des seules notes de M. Bégon. Elles usent du conditionnel, font état de nécessaires *« réserves de vérification »* à l'appui de leurs dires et avouent, compte tenu de *« l'opacité voulue »* de la FDJ, *« ne connaître la situation du groupe que de façon très lacunaire »*.

Le recours à l'IGF s'impose donc. *« Nous avions un doute, il fallait y aller,* fait remarquer aujourd'hui un haut fonctionnaire du ministère de l'économie, au fait de l'affaire. *Dans toute entreprise qui dépend de l'Etat, il y a une surveillance de la gestion. Quand il s'agit d'une entreprise de jeux, cette exigence de transparence financière est renforcée, car elle est au contact du milieu du jeu. Il y avait aussi une obligation morale : je ne vois pas pourquoi les deux ministres auraient fait preuve d'une mansuétude particulière envers cette entreprise et ce PDG »*.

La mission de vérification de l'IGF mobilise neuf inspecteurs des finances ou du Trésor, de mars à juillet. Ils établiront seize rapports thématiques – sur la société mère, la FDJ, et sur ses filiales – qui aboutissent à une synthèse, en septembre. Mais, entre-temps, une anicroche notable a eu lieu. Lors de leur première visite au siège de la FDJ, à Boulogne-sur-Seine, le 1er mars, deux inspecteurs des finances, André Blanc et Alexandre Jevakhoff, se voient refuser par M. Colé l'accès aux comptes des filiales de l'entreprise. L'IGF en réfère aussitôt aux deux ministres qui confirment immédiatement, dans une lettre du 2 mars, que la mission *« doit procéder non seulement à la vérification comptable et financière de la Française des jeux proprement dite, mais aussi à celle de toutes ses filiales »*. Le PDG de la FDJ a toutefois allumé un contre-feu, en interrogeant un cabinet d'avocats susceptible d'invalider les compétences de l'IGF sur les filiales d'une entreprise publique. Cette consultation, facturée 19 900 francs à la FDJ, provoque un haut-le-cœur dans les rangs de l'IGF, *« pour qui cette démarche du président de la FDJ constitue une première dans l'histoire de l'inspection »* ... Et une pierre dans le jardin de Gérard Colé, dont les manières prouvent qu'il n'est décidément pas, selon sa propre expression, *« membre du club de la haute fonction publique »*.

La note du 3 septembre présentant le rapport de synthèse de l'IGF est signée de son chef, Pierre Gisserot. Ce haut fonctionnaire, connu pour ne pas avoir de sympathie pour la gauche – c'est un intime de Jacques Chirac – est réputé pour sa rigueur et son honnêteté. Il n'épargne guère M. Colé. La note met en cause son attitude vis-à-vis de la tutelle (*« mépris », « volonté évidente de ne pas informer »*), les frais généraux (*« laxisme régnant », « caractère anormal des avantages annexes du président »*), la politique d'achat de l'entreprise (*« liens avec quelques fournisseurs qui loin d'apaiser les craintes de l'inspection générale ne font que l'accroître »*) ou sa politique de filialisation (*« justifiée principalement par le souci d'opacité »*). Un réquisitoire qui se termine par cette double conclusion de M. Gisserot : *« La FDJ ne peut durablement être dirigée par un président dont le comportement et les méthodes démontrent qu'il la considère comme sa propriété. J'estime de plus en plus dans cette affaire que la dignité de l'Etat est en cause. »* Et M. Gisserot d'enfoncer le clou en notant que *« les pouvoirs et moyens de l'IGF ne lui ont pas permis d'élucider un certain nombre de points obscurs, notamment en matière d'achats »* et que cet *« approfondissement – le doute en la matière constituant la pire des solutions – supposerait le lancement d'une enquête judiciaire »*.

La lecture du rapport de l'IGF est, *a priori*, confondante. Selon l'expression d'un ancien ministre socialiste, elle *« rétrécit la zone de conditionnel qui était celle des précédents rapports, en concluant qu'il y a des zones d'ombre et des doutes »*. Le rapport indique certes que le chiffre d'affaires de la FDJ s'est largement accru de 1989 à 1992 – de 18,7 milliards de francs à 30,1 milliards, grâce au développement des « jeux instantanés » comme le Millionnaire, Tac-O-Tac, Keno, etc. Mais, dans ce même laps de temps, la part revenant à l'Etat régressait : les recettes perçues par ce dernier représentaient 38,2 % du chiffre d'affaires en 1989, 27 % en 1992. Il note surtout que la politique d'achat de la FDJ concernant les décors-vitrines, les cadres d'affichage des détaillants, le mobilier du Loto installés chez eux et dans les boutiques de la FDJ, mais aussi les terminaux informatiques, est *« inexistante »*, et a favorisé exclusivement trois sociétés : IMR, le groupe Alain Carré et Kompex-Infojeux, parfois sans procéder à appel d'offres, comme c'est le cas d'IMR ou de la filiale Arcam du groupe Alain Carré, ou en signant des contrats incomplets ou ambigus avec Infojeux.

L'IGF fait état de la *« gestion à guichets ouverts des dépenses de communication »* de la société, qui auraient progressé de 360 millions de francs en 1990 à 559 millions en 1992, sans que *« le bien-fondé et la rentabilité »* soient établis. Elle cite des croisières dans les Caraïbes, en Floride et en Turquie *« récompensant les détaillants les plus actifs »*, de 25 millions de francs chacune, ainsi que diverses opérations de parrainage comme celui des automobiles Ligier-Sports, à hauteur de 92,7 millions de francs en 1992, ou celui d'équipements sportifs pour la municipalité de Tonnerre (1 million de francs), etc.

Le rapport passe aussi au crible la gestion salariale qualifiée de *« dynamique et onéreuse »*, et assortie de nombreux avantages (primes, intéressement, chèques-cadeaux individuels, etc.). Il évoque l'augmentation des coûts de fonctionnement, *notamment des séminaires* (+ 576 %) ou des études et recherches (+ 1 100 %). Il critique la réorganisation de la société menée *en 1990-1991 par le cabinet d'audit* bruxellois Alexander Proudfoot International, pour 22,8 millions de francs. Un paiement qui, en raison de *« l'absence de mise en concurrence, de contrat-cadre et de rapport intermédiaire et final »* ainsi que *« des discordances entre les factures et les compte-rendus d'activité »*, incitent l'IGF *« aux plus expresses réserves »*. Enfin, le rapport attire l'attention sur la *« politique immobilière désordonnée »* de la FDJ et met notamment en cause la surface moyenne de bureau accordée aux agents de la société (44,5 m², soit *« le triple de celle communément admise »*), ainsi que le coût de la rénovation de l'appartement de fonction du PDG, Gérard Colé.

La politique de filialisation de la FDJ est aussi dans la ligne de mire de l'IGF. Elle ne se justifierait que pour deux des neuf sociétés existantes. Les autres sont copieusement suspectées. Ainsi, la Française de développement *« correspond à la volonté de la FDJ de commercialiser les vidéo-loteries, activité aujourd'hui interdite en France »*, tandis que la Française de motivation – qui s'occupe notamment des voyages de détaillants et de gagnants – manquerait de pugnacité commerciale tout en offrant des déplacements personnels à ses administrateurs. Quant à la Française de finance, elle ne serait conçue, selon l'IGF, que *« pour échapper au contrôle de l'Etat »*. Cette filiale a acquis 22 % du capital du Change de la Bourse marseillais, coté au second marché, et ne s'est pas pliée aux injonctions du ministre de l'économie et des finances, qui lui avait pourtant demandé de *« faire procéder dans les meilleurs délais »* à la cession de ces titres.

Flairant un éventuel délit d'initié, l'IGF note que des transactions portant sur les titres que la FDJ détient dans le Change de la Bourse ont été opérées de février à avril 1993, *« alors que le prix moyen de l'action augmentait de 12,6 % »*... Enfin, se fondant sur le déficit enregistré par quatre filiales sur neuf, l'IGF fait remarquer que *« le développement des filiales de la FDJ représente un manque-à-gagner important »* pour la société.

Le dernier chapitre, consacré aux relations entre la FDJ, son président, et l'actionnaire principal, l'Etat, est le plus cruel. Le rapport de l'IGF dresse une liste *« non exhaustive »* des décisions de la société prises sans en informer l'Etat ou ses mandants, parmi lesquelles figure un placement de 150 millions de francs dans Citifund, société de placement située à Jersey, en juin 1991. Cette *« opération d'une orthodoxie fiscale incertaine »* aurait eu pour but de faire bénéficier la FDJ d'exonération fiscale. L'IGF fait d'ailleurs remarquer que cette décision fait l'objet d'une procédure d'abus de droit de la part de la direction générale des impôts. Enfin, *« les comportements inadmissibles »* de Gérard Colé sont montrés du doigt. L'IGF souligne les avantages et les frais de représentation et de voyages dont le président et ses intimes auraient bénéficié, dont notamment la construction d'une piscine sur le toit de son appartement de fonction.

Contre-attaque de la Française des jeux

On comprend qu'en l'attente d'un tel réquisitoire dont la presse s'est fait l'écho, le conseil d'administration de la FDJ (composé de représentants de l'Etat et des « émetteurs » regroupant des associations, par exemple d'anciens combattants) ait reporté cet été le vote des comptes de la société (*le Monde* du 19 juin). Mais la situation n'a pas évolué depuis. Un nouveau conseil d'administration réuni le 18 octobre s'est clos en quelques secondes, les représentants de l'Etat brillant par leur absence. La Française des jeux et son président ne sont toutefois pas restés bras ballants.

Le 9 juillet, à la suite de la publication d'articles de presse la mettant en cause, 317 collaborateurs de la FDJ – sur 580 – ont adressé une lettre à Nicolas Sarkozy, ministre du budget, dans laquelle ils se plaignent de la *« scandaleuse campagne »* subie. La visite des inspecteurs des finances a fait l'objet d'une note de synthèse de la direction de la FDJ, en août 1993, visant à rectifier certains points litigieux du rapport.

Tout en reconnaissant que *« le principe d'inspections régulières est non seulement sain mais souhaitable »*, ce mémorandum de la FDJ allègue que *« l'esprit dans lequel cette mission a été conduite fait que ses conclusions en sont orientées »*. Pour la direction de la FDJ, les relations avec l'Etat ne sont pas celles décrites par le rapport de l'IGF, puisque toutes les actions entreprises (création de filiales, engagement de certains budgets, etc.) *« l'ont été dans le respect des lois et des règlements en vigueur »*. En revanche, le mémorandum souligne *« l'hostilité marquée de l'actuel contrôleur d'Etat qui a adressé aux groupes quelque quatre-vingt-cinq lettres contenant plus de 300 questions »*. La note fait aussi remarquer que les recettes de l'Etat ont régressé en pourcentage, du fait d'un reversement important aux joueurs qui fonde l'attrait des jeux instantanés, mais sont passées, en volume, de 6 à 8,1 milliards de francs de 1989 à 1992.

Bref, la direction de la FDJ a réponse à la plupart des points évoqués par l'IGF. L'achat de 22 % du Change de la Bourse marseillais, actionnaire à 2,5 % de la FDJ ? *« J'ai eu dix minutes pour réfléchir,* nous explique Florence Villemot, directrice financière. *Un concurrent américain était prêt à sauter le pas. Nous avons acheté 135 000 actions, à titre conservatoire et un peu spéculatif. Nous en possédons toujours 127 000. Et on parle d'un coup d'initiés... »* Le placement de 150 millions de francs au Citifund de Jersey, organisme dont Mme Villemot fut contrôleur de gestion, répondait pour sa part *« à une recherche de diversification de nos placements à court terme et à très court terme, qui s'élèvent en tout à plus d'1,8 milliard de francs. Ce fonds a un rendement meilleur que les SICAV. Le placement a été « bordé » et les plaquettes approuvées par la COB »*. Quant au déficit des filiales mis à jour par l'IGF, il ne concernerait que la Française de patrimoine, dont la perte de 28 millions de francs rejaillit en cascade sur les autres entités du groupe. Toujours selon la direction de la FDJ, le coût des séminaires et voyages n'aurait pas augmenté comme le chiffre d'affaires, puisqu'ils représentent 0,80 % de ce chiffre en 1992, contre 1,64 % en 1988 ; le métrage de bureau occupé par les salariés, jugé exorbitant par l'IGF, serait de 22 m² à 24 m², *« mais la mission de vérification a pris en compte dans ses calculs les parkings, les paliers, les studios de production... »*. Quant au salaire mensuel du personnel de la FDJ, cité dans la presse à partir de l'IGF, il serait non pas de 37 000 francs mais de 18 097, *« le premier chiffre correspondant à la moyenne des dix plus hauts salaires »*.

Pour sa part, Gérard Colé se défend des accusations personnelles lancées par l'IGF *(voir entretien)*. Fort de l'appui du président de la République – *« il n'a pas signé ma décapitation, alors qu'il avait l'acte d'accusation mais qu'il a pu entendre ma plaidoirie »* –, le président de la FDJ évoque la volonté du Trésor d'aller jusqu'au bout de la bagarre, *« y compris en la portant sur des dossiers faux »* et d'exiger sa tête. Les divergences d'appréciation sur son maintien ou son éviction sont flagrantes entre Nicolas Sarkozy et Edmond Alphandéry, respectivement ministre du budget et ministre de l'économie et des finances. Tous deux semblent peu à même de crier haro sur cet *« homme du président »*, en lançant une enquête judiciaire que le chef de l'inspection générale des finances appelait de ses vœux, quitte à donner un coup de canif à la cohabitation.

Gérard Colé n'a pas l'intention de démissionner. Des noms ont été avancés pour le remplacer. Le nom du président de la SEITA, Bertrand de Gallé, a été évoqué. Comme celui de Pierre Charon, un conseiller de Jacques Chirac qui fut autrefois directeur de la communication à France-Loto. Mais il a été écarté par le premier ministre, Edouard Balladur, et par Nicolas Sarkozy ; M. Charon a reçu, en échange, la présidence du GIE-Galop. Jean Maheu, président de Radio-France, aurait décliné l'offre. Le mandat de M. Colé se termine en juillet 1994.

Y.-M. L.

CLÉS/ Chiffres

■ **LOTO.** – Le Loto reste le produit phare (41,2 % du chiffre d'affaires, qui devrait atteindre 32 milliards de francs cette année). Mais il enregistre une légère baisse d'année en année, de l'ordre de 8 % l'an dernier.

■ **JEUX INSTANTANÉS.** – La baisse du Loto a bénéficié aux « jeux instantanés ». Ils représentent aujourd'hui plus de 52 % du chiffre d'affaires, le reste revenant au Tapis vert et aux pronostics sportifs. Le Millionnaire occupe la deuxième place derrière le Loto (28,8 % du chiffre d'affaires) : 18 millions de tickets sont vendus chaque semaine. Les autres jeux sont le Banco (10 millions de tickets par semaine), le nouveau Tac-O-Tac, le Bingo, inspiré des salles de jeux anglo-saxonnes et espagnole, et le Keno, d'inspiration chinoise, après le Black Jack et Poker créés en 1992.

■ **BÉNÉFICES.** – Avec un chiffre d'affaires 1992 de 30,1 milliard de francs, la FDJ a engrangé un bénéfice net de 545 millions de francs. Les prévisions 1993 tablent sur un bénéfice de l'ordre de 800 millions.

Gérard Colé : « On nous flingue parce que nous avons réussi »

PDG de la Française des jeux, personnellement mis en cause par le rapport de l'inspection générale des finances, Gérard Colé, ancien conseiller du président de la République, François Mitterrand, répond aux accusations dont il est l'objet.

« Que répondez-vous à la mise en cause de la Française et de votre gestion ?

– Deux personnages ont décidé d'avoir ma peau. Un contrôleur d'Etat, qui n'a pas apprécié que je lui dise à mon arrivée : *« Je préside, vous contrôlez »*, alors qu'il déclarait vouloir copiloter la Française avec moi. Il m'a dit qu'il allait *« m'empêcher de dormir »*. Et un commissaire aux comptes qui vivait très bien des émoluments que lui versait la société. Je les ai réduits d'un tiers, en accord avec la Chambre syndicale des commissaires aux comptes. Il a profité de sa qualité pour accéder aux dossiers, dont celui d'Infojeux, une société créée pour fabriquer de nouveaux terminaux et qui avait une simple boîte aux lettres, afin de sauvegarder le secret industriel. Obsédé par l'idée qu'une grande société nationale versait forcément de l'argent à un parti politique, il a filé chez le procureur de la République de Nanterre.

– Comment expliquez-vous le réquisitoire de l'IGF ?

– Nous n'avons rien à nous reprocher. Nous sommes plutôt fiers de ce que nous avons fait. Ce que je mets en cause, c'est un organisme incompétent, en l'occurrence la direction du Trésor, qui fait la politique de la France, de façon irresponsable et absolue. Pourquoi nous ? Parce que nous avons réussi. Nous avons fait la démonstration *qu'en faisant le contraire de ce que* l'administration nous disait de faire, en gérant une entreprise publique comme une société privée, *mais dans la légalité*, nous obtenions des résultats. Le rapport de l'IGF ne tient aucunement compte des réponses de l'entreprise.

» Cela prouve qu'il y a deux approches différentes dans la gestion d'une entreprise de jeux : pour ces messieurs, on ne dépense rien et on ramasse tout. Pour nous, il s'agit d'un marché. Les dépenses de communication en sont l'exemple. L'achat d'espaces était de 330 millions de francs quand je suis arrivé, en 1989. Il n'est plus que de 220 millions cette année. L'IGF intègre aux dépenses de communication des éléments bizarres : des frais de tournage en studio ainsi que les frais de voyage et de séjour des gagnants au Millionnaire, soit 12 000 personnes par an. Il en va de même pour la baisse des prélèvements de l'Etat. Le pourcentage versé aux joueurs augmente quand celui versé à l'Etat baisse. Dire que le prélèvement a baissé, c'est ne pas tenir compte ni de l'accroissement du chiffre d'affaires, ni du poids des « jeux à gratter » dans ce chiffre. L'observation de l'IGF est comptablement exacte, mais commercialement fausse. Il y a deux issues maintenant : soit on me met en taule, soit on nous classe parmi les dix entreprises gagnantes. On apporte des millions de francs à l'Etat et l'Etat nous flingue.

– L'IGF met en cause la politique d'achat de la Française des jeux, qui aurait privilégié, sans appel d'offres, des sociétés dont on peut penser que vous connaissez leurs dirigeants. Qu'en est-il ?

– Je n'ai aucun lien avec la société IMR, ni avec Alain Carré, ni avec la société Quassart, ni avec la société Arcam. Je ne connais personnellement ni le président de la société IMR ni ses collaborateurs. J'ai croisé M. Carré, président du groupe Alain Carré, à deux reprises, pour des raisons uniquement professionnelles. La Française des jeux procède systématiquement à des appels d'offres.

– Venons-en à vous-même. On parle d'une piscine, de convecteurs « pris » dans l'ancien siège social de la Française pour équiper votre maison landaise, de nombreux voyages en hélicoptère...

– Il ne s'agit pas d'une piscine mais d'un bassin d'agrément de 4 × 2 mètres. Mais parler d'une piscine, sur le plan symbolique, c'est Dallas ! Même chose pour l'appartement de fonction que j'occupe au siège de Neuilly : le coût total de l'aménagement est de 1,5 million de francs et non de 5, comme le prétend l'IGF. Quant à la vingtaine de convecteurs de chauffage, ils ont été récupérés à l'ancien siège social de l'avenue George-V alors qu'ils devaient être abandonnés. J'ai réglé la valeur résiduelle de ces appareils quand elle a été connue, soit 17 867 francs. Enfin, en quatre ans et demi, j'ai effectué six déplacements en appareil privé pour me rendre en vingt- quatre heures de Paris à Monastir et de Paris à Vienne – et non à Venise, comme le note l'IGF – et enfin à Papeete, à Montpellier, Marseille et en Islande.

– Quelles suites comptez-vous donner à l'affaire ?

– J'ai déposé, le 22 octobre, une plainte contre X... pour violation du secret professionnel auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris. Et je vais demander un droit de réponse aux journaux qui m'ont mis en cause. Toute cette affaire a fait perdre environ un milliard de francs à la Française, soit au bas mot 250 millions de francs de pertes pour l'Etat. Enfin, le soupçon porté sur la société et sur moi est en train de nous faire perdre deux marchés du siècle : la Chine et la Grande-Bretagne, où nous sommes sélectionnés. »

Propos recueillis par
YVES-MARIE LABÉ

VIE DES ENTREPRISES

Pour calmer les inquiétudes des actionnaires suédois

Le gouvernement pourrait accélérer la privatisation de Renault

Renault pourrait faire partie du deuxième groupe de sociétés qui seront privatisées en priorité. Et la publication du décret officialisant cette transformation pourrait être accélérée, pour intervenir avant le 7 décembre. C'est en effet à cette date que se tiendra l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Volvo, au cours de laquelle ils doivent donner leur accord sur la fusion du constructeur suédois avec Renault. La crainte que Renault-Volvo ne soit jamais privatisée est en effet l'un des arguments mis en avant par les Suédois pour justifier leur opposition à l'accord de fusion.

Une telle mesure pourrait sans doute apaiser les esprits. Mais elle ne remettrait pas en cause la suite du calendrier, à savoir que la privatisation ne pourrait avoir effectivement lieu que durant le deuxième semestre 1994 au plus tôt, *« pour avoir au moins un semestre de compte »*, dit-on dans l'entourage de Gérard Longuet, *ministre de l'industrie.*

En revanche, il est toujours hors de question de revenir sur le principe de l'*« action privilégiée »* (golden share) qui constitue le deuxième motif d'inquiétude des investisseurs suédois. Cette golden-share empêche Volvo de détenir en direct plus de 20 % de Renault-Volvo.

A. K.

Tout en discutant sur le polypropylène

BASF et ICI renoncent à échanger des activités

Les chimistes alleman d BASF et britannique ICI ont annoncé, mercredi 3 novembre, qu'ils renonçaient au principe d'échange d'activités, envisagé au début de l'année, et qu'ils ne discutaient plus que sur une partie de cet accord concernant le polypropylène.

En janvier, les deux groupes s'étaient entendus sur une partition de certains secteurs industriels en Europe de l'Ouest. ICI reprenait le verre acrylique, qui sert dans le bâtiment, le sanitaire, l'automobile et la signalisation, tandis que BASF se consacrait au polypropylène, matière utilisée pour la production de films plastiques très fins ou d'emballages rigides comme les pare-chocs de voiture. L'échange étant inégal en valeur, la firme de Ludwigshafen s'engageait à verser une soulte à sa concurrente londonienne.

Au fil du mois, ne parvenant pas à se mettre d'accord, les deux groupes ont décidé de retirer de la discussion les unités de verre acryliques Resart GmbH et Critesa, implantées en Allemagne et en Espagne. Cet ensemble de 500 millions de chiffre d'affaires, qui produit annuellement 21 000 tonnes de granulés et 13 000 tonnes de produits finis, restera propriété de BASF. En revanche, le groupe allemand poursuit les négociations pour acquérir deux usines de polypropylène d'ICI, intallées à Wilton, en Grande-Bretagne, et Rozenburg, aux Pays-Bas. Cette acquisition, dont le prix n'a pas encore été arrêté, permettra à BASF de doubler sa capacité de production qui passera à 600 000 tonnes réparties sur quatre sites. Par cette absorption, il se hissera du septième rang mondial aux tout premiers derrière le leader, l'italien Himont (groupe Ferruzzi) qui est lui-même en discussion pour s'associer à parité avec le numéro deux, l'anglo-néerlandais Shell. Si le projet de ce rapprochement entre les deux premiers se concrétise, il donnera naissance à un ensemble d'une capacité de production de 3 millions de tonnes, représentant 20 % du marché mondial.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PRIVATISATION

SINGAPORE TELECOM : le nombre de titres vendus est augmenté. – Devant le succès de la privatisation de Singapore Telecom, *le nombre des titres du* groupe de télécommunications mis à la disposition du public a été augmenté. Il représente désormais plus de 10 % du capital de la société, au lieu des 7,3 % annoncés initialement. Le nombre de souscripteurs est élevé. Ainsi, 1,33 million d'habitants de Singapour se sont portés acquéreurs de 775 millions d'actions «A», vendues avec une ristourne immédiate de 5 % et 40 % sur les paiements ultérieurs. Les allocations d'actions « B », souscrites par les institutionnels sont également déjà dépassées. Singapore Telecom fera son entrée à la cote *le 1er* novembre, entraînant automatiquement une augmentation d'un cinquième de la capitalisation boursière de Singapour.

NOMINATION

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION : Roger Vignelles, nouveau PDG. – Le conseil d'administration de la Société européenne de propulsion (SEP), réuni mardi 2 novembre, a élu Roger Vignelles PDG de la société. M. Vignelles prendra officiellement ses fonctions le 1er janvier 1994, en remplacement de Jean Sollier, qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 décembre (*le Monde* du 4 novembre). M. Sollier quittera également, à la même date, ses fonctions de vice-président du groupe SNECMA.

[Né le 1er mai 1936 à Montargis (Loiret), diplômé de l'Ecole centrale de Paris et ancien pilote militaire, Roger Vignelles figure parmi les pionniers de l'aventure spatiale française et européenne. Après un début de carrière comme ingénieur à L'Air liquide, il participe, à partir de 1966, au développement des fusées Diamant, puis Europa-II et Europa-III à Nord-Aviation, à l'Aérospatiale, puis à l'ELDO (organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux), qui a précédé l'Agence spatiale européenne. En 1973, M. Vignelles entre au Centre national de recherches spatiales (CNES). Il s'y occupe des programmes Ariane et Hermès et gravit tous les échelons jusqu'au poste de directeur général adjoint chargé des systèmes de transports spatiaux. En septembre 1991, il entre à la SEP comme DG adjoint chargé des secteurs Espace et Défense, puis (depuis février 1993) DG adjoint «Opérations».]

CESSION

FILIALE D'INTERAGRA, la société de négoce SC3I cède ses actifs à une partie de ses anciens cadres. – Les actifs de la société de négoce SC3I (Société commerciale Interagra Ipitrade International), principale filiale de la compagnie en faillite Interagra, seront cédés à la société Saint-Remy, constituée d'anciens cadres de la société, selon une décision du tribunal de commerce de Paris rendue mardi 2 novembre. La société Saint-Remy, présidée par Jacques Mathey, ancien directeur général de la SC3I, avait déposé une offre de 4 millions de francs pour reprendre plusieurs actifs de la société mise en liquidation au printemps dernier. Le tribunal de commerce avait déjà accepté cette offre dans une première ordonnance du 23 août, mais celle-ci avait été frappée d'opposition, suite aux contestations d'autres candidats à la reprise.

RÉSULTATS

MCDONNELL DOUGLAS : bénéfice net trimestriel de 142 millions de dollars. – McDonnell Douglas, deuxième constructeur aéronautique américain et premier fournisseur du Pentagone, a annoncé, lundi 1er novembre, un bénéfice net record de 142 millions de dollars au troisième trimestre, contre une perte de 42 millions en 1993 pour la même période. Ce bénéfice inclut un gain exceptionnel de 41 millions en raison d'un changement du régime fiscal. Le chiffre d'affaires est cependant en baisse, à 3,43 milliards contre 3,89 milliards au troisième trimestre de 1992, en raison de la réduction des commandes militaires et du marasme sur le marché des avions commerciaux.

COOPÉRATION

IBM et EASTMAN KODAK s'allient pour l'entretien des micro-ordinateurs. – Le géant de l'informatique IBM a annoncé, mercredi 3 novembre, un accord avec Eastman Kodak, premier producteur mondial d'équipements photographiques, pour assurer l'entretien et le service après-vente de ses micro-ordinateurs et de ses stations de travail. Les deux sociétés ont formé à cet effet une entreprise commune baptisée Technology Service Solutions, dont le siège sera à Valley Forge (Pennsylvanie). Les termes financiers de l'accord n'ont pas été révélés. La nouvelle firme devrait avoir quelque 3 000 employés, dont 2 200 environ venus d'IBM et 800 de Kodak.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 4 novembre ⬇ Accès de faiblesse

Dans le sillage de plusieurs places financières, *New-York et Tokyo* notamment, un net accès de faiblesse touchait la Bourse de Paris jeudi 4 novembre dans un marché actif. En recul de 1,08 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure un quart plus tard une perte de 0,94 %. Aux alentours de 13 heures, aucune amélioration n'était perceptible et les valeurs françaises perdaient en moyenne 1,11 % à 2 147,10 points. Le montant des échanges était supérieur à 1 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

La remontée des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis en raison de statistiques économiques indiquant une nette reprise (qui fait craindre un retour de l'inflation) préoccupe certains opérateurs. Il ne faudrait pas que la baisse des taux enclenchée en Europe depuis l'été soit remise en question par une reprise du loyer de l'argent américain.

Compte tenu du prix auquel on paie actuellement certaines valeurs (plus de trente fois les bénéfices attendus pour 1994), le marché française pourrait également subir un décrochage, estiment des opérateurs. Mais le mouvement serait freiné par les importantes liquidités disponibles actuellement en raison de l'éclipse progressive des sicav monétaires.

Même si l'INSEE constate quelques frémissements favorables au second semestre, des experts de la SFAC redoutent une rechute en fin d'année ou au début 1994, avant une confirmation de la reprise à la fin de l'an prochain.

Du côté des valeurs, à la mi séance, la Banque Colbert cédait 1,9 %, Sogenal 3 % et SGE 3,4 %. Repli de 2 % du Crédit national et de 1,8 % du GAN.

NEW-YORK, 3 novembre ⬇ Correction

Des prises de bénéfices après les récents records et après la poursuite de la hausse des taux d'intérêt à long terme américains ont provoqué une correction à la baisse, mercredi 3 novembre à Wall Street, où le recul a été accentué par des ventes sur programme informatique. En baisse de plus de 50 points quarante minutes avant la clôture, l'indice Dow-Jones a ensuite récupéré une partie du terrain perdu après l'intervention de coupe-circuits qui se déclenchent automatiquement lorsque la baisse ou la hausse atteint 50 points. Le Dow-Jones a terminé à 3 661,87, en baisse de 35,77 points (– 0,97 %), soit le recul le plus fort de l'indice depuis le 21 septembre. L'activité a été très soutenue avec quelque 345 millions d'actions échangées, en raison en partie des ventes informatisées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 520 contre 579 alors que 558 titres ont été inchangés.

« Wall Street a progressé pendant un bon moment sans correction », et le marché était *« prêt pour une retraite »*, a observé Hildegard Zagorski, analyste chez Prudential Securities. Mme Zagorski a également souligné qu'il est très difficile de prévoir si cette correction va se poursuivre. Si les statistiques économiques qui seront publiées à partir de jeudi étaient très bonnes, cela pourrait provoquer une poursuite de la remontée des taux à long terme défavorable à Wall Street, a-t-elle ajouté.

VALEURS	Cours du 2 novembre	Cours du 3 novembre
Alcoa	68	66 7/8
ATT	57 1/2	56 7/8
Boeing	37 5/8	37 3/4
Chase Manhattan Bank	33 1/8	32 1/8
Du Pont de Nemours	48 1/4	47 7/8
Eastman Kodak	61 3/4	62 1/8
Exxon	65 1/8	64 5/8
Ford	63 3/4	62 1/4
General Electric	97 1/8	96 3/8
General Motors	49	48 1/4
Goodyear	45 3/8	44 3/8
IBM	50 7/8	50 3/4
ITT	93 3/8	92 3/8
Mobil Oil	79	78 3/8
Pfizer	62 3/8	63 5/8
Schlumberger	63	62 1/4
Texaco	66 3/4	66 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	150 3/4	148
Union Carbide	19 5/8	19 7/8
United Tech.	63 1/4	63 1/8
Westinghouse	14 1/4	14 1/8
Xerox Corp.	79 1/2	78 1/2

LONDRES, 3 novembre ⬇ Nouveau repli

Pour la troisième séance consécutive, les valeurs ont perdu un petit peu de terrain mercredi 3 novembre à la Bourse de Londres, entraînées à la baisse par les groupes de distribution. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a lâché 1,8 point, à 3 1662,3 points. Le volume des échanges est resté moyen à 611 millions d'actions contre 661,4 millions la veille.

En l'absence d'indicateurs économiques, le marché s'est focalisé sur les situations particulières. Les supermarchés ont été particulièrement affectés en raison du début d'une guerre des prix dans le secteur avec l'arrivée de plusieurs chaînes de discount.

Sainsbury a perdu 15 pence à 385 après avoir annoncé des réductions sur 300 articles en même temps qu'une hausse de 11 % de son bénéfice semestriel. Dans son sillage, Argyll a baissé de 18 pence à 274, KwikSave de 18 pence à 620, Asda de 2,25 pence à 50,25 et Tesco de 4,5 pence à 165.

VALEURS	Cours du 2 novembre	Cours du 3 novembre
Allied Lyons	5,86	5,71
BP	3,50	3,46
BTR	3,66	3,62
Cadbury	4,78	4,74
De Beers	13,31	13,25
Glaxo	6,60	6,65
GUS	5,34	5,38
ICI	7,26	7,25
Reuters	16,65	16,60
RTZ	6,77	6,74
Shell	7,17	7,14
Unilever	11,68	11,46

TOKYO, 4 novembre ⬇ Sous les 19 000 points

Au lendemain d'un jour férié, la Bourse de Tokyo a clôturé en forte baisse, jeudi 4 novembre, sous l'effet d'opérations d'arbitrage. L'indice Nikkei 225 a perdu 431,45 points, soit 2,23 %, à 18 949,79 points, passant ainsi sous le seuil psychologique des 19 000 points pour la première fois depuis le 31 mars. Le volume a été estimé à 230 millions de titres contre 210 millions mardi. Les replis l'ont largement emporté sur les progressions : 902 titres étaient en baisse contre 118 en hausse alors que 142 valeurs restaient inchangées.

Selon Yasuo Ueki de Nikko Securities, le sentiment n'est pas à l'investissement en l'absence d'éléments incitatifs. Les investisseurs se tiendront encore davantage sur la défensive dans les semaines à venir en raison des événements politiques tels que le sommet Etats-Unis-Japon qui doit se tenir du 19 au 21 novembre.

VALEURS	Cours du 2 novembre	Cours du 4 novembre
Ajinomoto	1 360	1 340
Bridgestone	1 330	1 390
Canon	1 530	1 530
Fuji Bank	2 380	2 380
Honda Motors	1 620	1 580
Matsushita Electric	1 470	1 450
Mitsubishi Heavy	670	664
Sony Corp.	4 870	4 930
Toyota Motors	1 870	1 860

CHANGES

Dollar : 5,9025 F ⬇

Jeudi 4 novembre, le deutschemark ouvrait en légère hausse à 3,4877 francs contre 3,4840 francs dans les échanges interbancaires de mercredi en fin de journée. Le dollar s'effritait à 5,9025 francs contre 5,9080 francs à la clôture du marché des changes parisien de la veille.

FRANCFORT	3 nov.	4 nov.
Dollar (en DM)	1,6955	1,6905
TOKYO	3 nov.	4 nov.
Dollar (en yens)	Clos	107,93

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 nov.)	6 13/16 % - 15/16 %
New-York (3 nov.)	2 15/16 %

BOURSES

	2 nov.	3 nov.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	606,61	602,22
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 169,71	2 171,16
NEW-YORK (indice Dow Jones)	2 nov.	3 nov.
Industrielles	3 697,64	3 661,87
LONDRES (indice « Financial Times »)	2 nov.	3 nov.
100 valeurs	3 164,10	3 162,30
30 valeurs	2 387,40	2 383,70
Mines d'or	217,40	220,80
Fonds d'Etat	102,68	102,67
FRANCFORT	2 nov.	3 nov.
Dax	2 095,58	2 084,36
TOKYO	2 nov.	4 nov.
Nikkei Dow Jones	19 381,24	18 949,79
Indice général	1 621,87	1 604,08

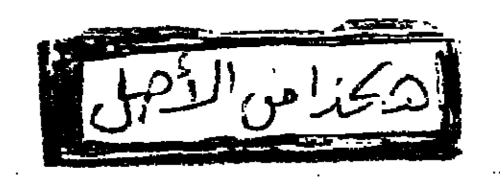
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8900	5,8930	5,9400	5,9450
Yen (100)	5,4562	5,4641	5,5184	5,5293
Ecu	6,6851	6,6945	6,6782	6,6912
Deutschemark	3,4880	3,4895	3,4907	3,4938
Franc suisse	3,9371	3,9419	3,9575	3,9653
Lire italienne (1000)	3,5914	3,5955	3,5714	3,5776
Livre sterling	8,7313	8,7385	8,7573	8,7681
Peseta (100)	4,3532	4,3601	4,3218	4,3320

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	2 3/8	2 1/2	2 3/16	2 5/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	7 3/16	7 5/16	7 1/8	7 1/4	6 7/8	7
Deutschemark	6 7/16	6 9/16	6 5/16	6 7/16	6 1/16	6 3/16
Franc suisse	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	9	9 1/4	8 7/8	9 1/8	8 9/16	8 13/16
Livre sterling	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4	5 1/2	5 5/8
Peseta (100)	9 3/4	10 1/16	9 7/16	9 3/4	9 1/8	9 1/2
Franc français	6 13/16	6 15/16	6 3/4	6 7/8	6 3/8	6 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 4 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 8,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,92 % (2151,25)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5840	EDF-GDF 3%	5690	5690	—
1055	B.N.P. (T.P)	1061	1061	—
1048	Cr.Lyonnais(T.P.)	1019	1015	−0,39
2341	Renault (T.P.)	2329	2326	−0,13
2505	Rhone Poulenc(T.P)	2540	2540	—
1155	Saint Gobain(T.P.)	1150	1140	−0,87
1051	Thomson S.A (T.P)	1056	1000	−5,30
805	Accor 1	803	800	−0,50
785	Air Liquide 1	810	802	−0,99
770	Alcatel Alsthom 1	772	775	+0,39
—	Alcatel Cable 1	640	642	+0,31
390	Alspi 1	389	385	−1,03
700	AGF(Ass.gle.Fce) 1	732	728	−0,55
1450	Axa 1	1523	1510	−0,85
47	Bail Equipement 1	51,70	51,20	−0,97
1070	Bail Invest. 1	1190	1180	—
545	Bancaire (Cie) 1	518	509	−1,74
158	Banque Colbert C2	158	155	−1,90
630	Bazar Hot. Ville 2	639	630	−1,41
1250	Berger (M) 2	1227	1238	+0,90
465	Bertrand Faure 2	472	475	+0,64
1280	BIC 1	1210	1202	−0,66
127	BIS 1	135,10	134,90	−0,15
285	BNP 1	280,90	280,10	−0,62
410	Bollore Techno.1	358	352	−1,68
2570	Bongrain 1	3020	3030	+0,33
635	Bon Marche (Au) 1	650	649	−0,15
680	Bouygues 1	670	668	−0,30
980	BSN 1	871	870	−0,11
1300	Canal + 1	1342	1320	−1,64
190	Cap Gemini Sogeti1	185,10	183,10	−1,21
205	Carnaudmetalbox 1	189,10	187,90	−0,65
3590	Carrefour 1	3624	3611	−0,36
170	Casino Guichard 1	179,90	178,10	−1
135	Casino Guich.ADP 1	142,50	139,60	−2,04
740	Castorama Dl (Li)1	795	790	−0,63
275	C.C.F. 1	275,50	270	−2
41	CCMC-Managin(Ly) 2	45,70	47,50	+3,94
285	Cegid (Ly) 1	317	311	−1,89
38	Centrest (Ny) 2	35,10	34,50	−1,71
395	CEP Communication1	414	408,50	−1,33
111	Cerus Europ.Reun 1	107,60	107	−0,56
1140	Cetelem 1	1132	1134	+0,18
1340	CGIP 1	1290	1280	−0,78
1170	Chargeurs 1	1158	1150	−0,69
325	Christian Dior	329,80	331	+0,36
515	CICA (M) 2	500	482	−3,60
315	Ciments Fr.Priv.B	304	310	+1,97
470	Clarins 1	510	507	−0,59
355	Club Mediterranee1	341,20	337,10	−1,20
985	Colas 1	990	992	+0,20
555	CGP (Papiers)(Ly)2	555	—	—
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1600	Comptoir Moder. 1	1610	1599	−0,68
510	CPR Paris.Reesc. 1	544	541	−0,55
1210	Credit.F.France 1	1142	1139	−0,26
440	Credit Local Fce 1	462	460	−0,43
715	Credit Lyonn.CIP 1	733	731	−0,27
675	Credit National 1	667	656	−1,65
525	CSEE 1	518	523	+0,97
5000	Damart 1	5040	5100	+1,19
465	Dassault-Aviation1	530	525	−0,94
390	Dassault Electro 1	397,30	390	−1,84
1960	De Dietrich 1	1940	1948	+0,41
510	Degremont 1	528	526	−0,38
35	Dev.R.N-P De Cal 2	34,80	34,60	−0,57
67	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	75,70	75,70	—
310	DMC (Dollfus Mi)1	321,10	319,10	−0,62
660	Docks France 1	674	661	−1,93
129	Dynaction 1	124	121,90	−1,69
2800	Eaux (Gle Des) 1	2742	2725	−0,62
680	EBF (Epeda B.) 1	644	—	—
540	Ecco 1	542	540	−0,37
1130	Eiffage(ex Foug.)1	1101	1115	+1,27
400	Elf Aquitaine 1	457,20	451	−1,36
1020	Elf Sanofi 1	974	959	−1,54
380	Erap-Elf CPet 1	401	398	−0,75
875	Eridania Beghin 1	863	857	−0,70
670	Essilor Intl 1	660	654	−0,91
390	Essilor Intl ADP 1	420	417	−0,71
915	Esso 1	998	980	−1,80
2110	Eurafrance 1	2255	2250	−0,27
53	Euro Disney 1	48,20	47,35	−1,76
540	Euro RSCG W.W.	546	546	—
1270	Europe 1- 1	1520	1500	−1,32
41	Eurotunnel 1	40,75	40,85	+0,25
770	Filipacchi Medias	790	777	−1,65
151	Finextel 1	148	148	—
398	Fives-Lille 1	445	435,20	−2,20
4890	Fromageries Bel 1	5050	5070	+0,40
1870	Galeries Lafayet.1	1860	1855	−0,27
580	GAN 1	554	545	−1,62
350	Gascogne (B) 1	368	380	+3,26
2000	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2020	2011	−0,45
690	Geophysique 1	615	610	−0,81
885	Groupe Andre S.A.	683	680	−0,44
745	Groupe De La Cite1	735	727	−1,09
585	GTM-Entrepose 1	498	504	+1,20
1700	Guyenne Gascogne 1	1799	1785	−0,78
485	Havas 1	485	477	−1,65
235	IMA 1	238	240	+0,84
490	Imetal 1	539	536	−0,56
125	Immob.Phenix 1	127,50	125	−1,96
139	Ingenico 1	139	138	−0,72
2400	Ins.Merieux Int. 1	2360	2345	−0,64
540	Interbail 1	580	576	−0,69
530	Intertechnique 1	520	520	—
1190	Jean Lefebvre 1	1200	1195	−0,42
780	Klepierre 1	703	698	−0,71
675	Labinal 1	700	700	—
425	Lafarge Coppee 1	428	426	−0,47
140	Lagardere (MMB) C1	144,80	142,10	−1,86
280	Lapeyre C1	268,50	271,90	+1,27
280	Lebon 2	290	283	−2,41
4800	Legrand 1	4880	4795	−1,74
3450	Legrand ADP 1	3749	3650	−2,64
190	Legris Indust. 1	186	186,50	+0,27
1010	Locindus 1	1040	1044	+0,38
3840	LVMH Moet Vuitton1	3698	3653	−1,22
540	Lyon.Eaux-Dumez 1	523	519	−0,76
405	Marine Wendel 1	424,40	420	−1,04
144	Matra-Hachette 1	138,60	137,20	−1,01
69	Metaleurop 1	69	69,70	+1,01
14	Metrologie Intl 1	14,60	14,50	−0,68
181	Michelin 1	177,70	175,20	−1,41
107	Moulinex 1	108,70	108,50	−0,18
1800	Navigation Mixte 1	1835	1830	−0,46
154	Nord-Est 1	155,70	155,50	−0,13
500	Nordon (Ny) 1	549	540	−1,64
32	Olipar 1	35	35	—
1220	Oreal 1	1168	1158	−0,86
500	Paribas 1	473,90	469,60	−0,91
340	Pechiney CIP 1	338,10	335	−0,92
210	Pechiney Intl 1	201,50	202,20	+0,35
430	Pernod-Ricard 1	418,30	410	−1,98
640	Peugeot 1	669	670	+0,15
805	Pinault-Printemps1	838	835	−0,36
660	Plastic-Omn.(Ly) 1	669	675	+0,90
385	Poliet	359,50	365	+1,28
900	Primagaz 1	938	934	−0,43
1030	Promodes 1	1105	1115	+0,90
360	Radiotechnique 1	340	340	—
950	Redoute(S.A.La)1	940	940	—
210	Remy Cointreau 1	207,10	208	+0,43
590	Rexel(ex.CDME) 1	629	622	−1,11
158	Rhone Poulenc A 1	154,80	153,50	−0,84
29	Rochette (La) 1	28,70	31,50	+9,76
645	Roussel Uclaf 1	683	697	+2,05
3840	Rue Imperiale(Ly)1	4117	4121	+0,10
166	Sade (Ny) 1	175	170	−2,86
2320	Sagem 1	2550	2510	−1,57
575	Saint-Gobain 1	555	551	−0,72
1400	Saint-Louis 1	1422	1392	−2,11
1800	Salomon (Ly) 1	1870	1865	−0,27
450	Salvepar (Ny) 2	440	440	—
2100	Sat 2	2106	2175	+3,28
955	Saupiquet (Ns) 1	895	892	−0,34
355	Schneider ex.SPEP1	370	364,70	−1,43
5	SCOA 1	11,40	11	−3,51
620	SCOR S.A 1	625	602	−3,68
500	S.E.B. 1	470	468,20	−0,38
400	Sefimeg 1	510	515	+0,98
193	Selectibanque 1	194,50	192,50	−1,03
1100	SFIM 2	1000	1010	+1
270	SGE 1	250,10	244,50	−2,24
575	Simco 1	598	592	−1
710	S.I.T.A 1	800	785	−1,88
1800	Skis Rossignol 1	1897	1899	+0,11
510	Sligos 1	511	508	−0,59
710	Societe Gale A 1	681	670	−1,62
41	Sodecco (B) 2	40,20	38	−5,47
70	Sodero (Ns) 2	68,50	68,50	—
1010	Sodexho 1	1025	1020	−0,49
155	Sogenal (Ny) 2	155	151	−2,58
1950	Sommer-Allibert 1	1984	1979	−0,25
400	Sophia 1	587	589	+0,39
1490	Sovac 1	1640	1644	+0,24
380	Spie Batignolles 1	375,30	370,10	−1,39
550	Strafor Facom 1	582	585	+0,53
365	Suez 1	344,80	341,10	−1,07
250	Synthelabo 1	226	227,20	+0,53
175	Thomson-CSF 1	181,10	179,20	−1,05
330	Total 1	328,20	323,50	−1,43
670	UAP 1	656	644	−1,83
385	UFB Locabail 1	385	386	+0,26
235	UGC DA(ex Robur)M1	237,50	235	−1,05
550	UIC 1	543	538	−0,92
620	UIF 1	651	649	−0,31
945	UIS 2	900	900	—
520	Unibail 1	518	512	−1,16
1040	Valeo 1	1075	1070	−0,47
200	Vallourec 1	210	208	−0,95
385	Via Banque 1	404	400	−0,99
310	Worms & Cie 1	312	309	−0,96
1720	Zodiac 1	1742	1735	−0,40
1160	Elf Gabon	1180	1136	−3,73
132	Amax 1	129	130	+0,78
153	American Barrick 1	157	159,50	+1,59
200	American Express 1	190	182,10	−4,16
345	A.T.T. 1	340	337,50	−0,74
192	Anglo American 1	192,50	200	+3,90
450	Amgold 1	448,70	463	+3,24
380	Banco Santander 1	385,70	385	−0,23
965	B.A.S.F. 1	970	952	−1,86
1160	Bayer 1	1130	1112	−1,59
29	Blenheim Exhibit.1	31,90	32	+0,31
12	Buffelsfontein 1	63	65,50	+3,97
205	Chase Manhattan 1	194	193,80	−0,10
2590	Daimler Benz 1	2615	2615	—
128	De Beers 1	115,50	115	−0,43
2850	Deutsche Bank 1	2957	2949	−0,27
1540	Dresdner Bank 1	1520	1501	−1,25
69	Driefontein 1	64,60	66,90	+3,56
270	Du Pont Nemours 1	284,50	281	−1,23
335	Eastman Kodak 1	365,50	369,70	+1,15
17	East Rand 1	14,45	15	+3,81
71	Echo Bay Mines 1	72,10	74	+2,64
180	Electrolux 1	212	213	+0,47
225	Ericsson 1	334,90	320,20	−4,39
390	Exxon Corp. 1	385	380,10	−1,27
345	Ford Motor 1	378,40	375,10	−0,87
86	Freegold 1	80,50	83	+3,11
13,50	Gencor Limited 1	13,95	14,40	+3,23
570	General Electric 1	578	568	−1,73
285	General Motors 1	292,50	290	−0,85
400	Generale Belgique1	423	421,10	−0,45
37	Grd Metropolitan 1	36,20	35,80	−1,10
37	Guinness Plc 1	38,15	38,40	+0,66
23	Hanson Plc 1	24,20	23,60	−2,48
27	Harmony Gold 1	27,25	27,80	+2,02
425	Hewlett-Packard 1	442	440	−0,45
46	Hitachi 1	46,25	45,10	−2,49
990	Hoechst 1	986	985	−0,10
285	I.B.M 1	299,80	299,90	+0,03
62	I.C.I 1	64,70	64	−1,08
535	I.T.T. 1	553	546	−1,27
285	Ito Yokado 1	292	289,80	−0,75
80	Matsushita 1	79,40	78,50	−1,13
320	Mc Donald's 1	341	327,10	−4,08
180	Merck and Co 1	193,50	194,80	+0,67
615	Minnesota Mining 1	625	—	—
83	Mitsubishi Corp. 1	83,10	82,80	−0,48
470	Mobil Corporat. 1	474	465	−1,90
430	Morgan J.P. 1	422	414	−1,90
4720	Nestle SA Nom.	4755	4664	−1,91
89	Nippon Meat Packer	90	—	—
180	Norsk Hydro 1	174,60	174	−0,34
192	Olsil 1	205	212,50	+3,66
1550	Petrofina 1	1625	1598	−1,66
305	Philip Morris 1	322	319,90	−0,65
120	Philips N.V 1	124,40	128,20	+3,05
138	Placer Dome Inc 1	139	142,10	+2,23
305	Procter Gamble 1	316	311	−1,58
215	Quilmes 1	226	226	—
53	Randfontein 1	48,70	51,50	+3,62
275	Rhone Poul.Rorer 1	281,60	280	−0,61
610	Royal Dutch 1	627	631	+0,64
88	R T Z 1	58,65	58,40	−0,43
16	Saatchi & Saatchi	15,90	16	+0,63
515	Sega Enterprises	516	513	−0,58
53	Saint-Helena 1	57,40	60,45	+5,31
370	Schlumberger 1	370	365,80	−1,14
61	Shell Transport 1	62,50	61,85	−1,04
2520	Siemens 1	2542	2511	−1,22
280	Sony Corporation 1	270	268,10	−0,70
129	Sumitomo Bank 1	129,70	129,20	−0,39
230	T.D.K 1	211	—	—
75	Telefonica 1	76,55	75,40	−1,50
37	Toshiba 1	38,55	37,85	−1,82
670	Unilever 1	672	669	−0,45
340	Unit.Technologie 1	364,50	372	+2,06
510	Vaal Reefs 1	498	518	+4,51
1350	Volkswagen A.G 1	1414	1410	−0,28
310	Volvo (act.B) 1	315	318	−1,59
215	Western Deep 1	216,50	221,50	+2,31
430	Xerox Corp. 1	475	466	−1,89
127	Yamanouchi 1	123,50	121,20	−1,86
5,50	Zambia Copper 1	5,75	5,80	+0,87
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	119	—
CEPME 8,5% 88 CB	109,20	2,934
CEPME 9% 89 CA#	115,35	1,899
CEPME 9% 92-06 TSR	118,30	3,304
CFD (CCCE)8,7%88CB	123,91	7,228
CFD exCCCE8,6%92CB	—	6,291
CFF 10% 88-98 CA# ●	117,80	0,356
CFF 9% 88-97 CA#	111,20	0,789
CFF 10,25% 90 CA# ●	122,50	8,571
CLF 8,9% 88 CA#	115,50	3,901
CLF 9%88-93/98 CA#	111,55	6,885
CNA 9% 4/92 CB	—	4,537
CRH 8,6% 92-93 CB	114,80	3,016
CRH 8,5% 87-88 CA#	112,04	5,882
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,40	8,173
EDF 8,6% 92 CA#	116,80	4,924
Emp.Etat 10,8%79	—	1,865
Em.Etat 13,4%83 CA	100,90	11,675
Em.Etat10,26%86 CA	110,12	8,882
Emp.Etat 6%7/93-97	101,95	1,825
Finansder 9%91CB#	121	8,458
Finansd.8,6%92 #CB	115,85	0,821
Floral9,75% 90 CA#	118,30	2,751
OAT 9,90% 12/97 CA#	115,80	8,842
OAT TMB 87/99 CA	99,83	8,797
OAT 10% 5/00 CA#	121,90	4,411
OAT 91 TME CA	100,60	4,894
OAT 8,5%11/02 CA#	117	8,911
OAT 8,50% 19 CA#	122,80	0,233
OAT 8,50%92-23 CA#	123,20	4,495
PTT 11,2% 85 CB#	118,85	9,590
SNCF 8,8% 87-93CA	112,55	6,638
Lyon.Eaux 6,5%90CV	948	—
	—	

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	354	350,10
Bains C.Monaco 2	899	895
B.Hypoth.Europ.	136,70	130
B.N.P Intercont.2	489	489
Bénédictine ●	3800	3800
Bidermann Intl	415	—
B T P (la cie) 2	34,10	34,20
Cambodge	881	—
Carbone Lorraine 2	445	449
Case Poclain 2	3,50	3,95
CBC 1	380	382
Centenaire Blanzy	388	—
Coragen Holding	30	28
Champex (Ny)	8,50	8,50
CIC Un.Euro.CIP 1	339,20	333
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem.2	362	381,10
Concorde-Ass Risq2	1036	1040
Constr.Met.Prov.	11,50	—
Credit Gen.Ind.	120	120
Darblay	818	—
Didot Bottin	482	482
Eaux Bassin Vichy	2503	—
Ecia 1	461	472

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	5000	—
Eridania Beghin CI	730	730
Fideil(ex)Immoficol2	342	348
Finalens	352	352
F.I.P.P.	301	310
FNAC 2	2800	—
Fonciere (Cie)	705	700
Foncina	468	452,10
France I.A.R.D	410	410
France S.A 1	2180	2180
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 2	800	765
Gonofin	343	344
Gevelot	485	485,10
G.F.C. 1	495	491
G.T.I (Transport)	318	318
Immobail 2	494	490
Immobanque 2	970	974
Im.Marseillaise 2	5880	5720
Invest.(Ste Cle.)	2450	—
Lille Bonnieres	1385	1370
Locafinanciere	489	585
Louvre 1	2180	2155
Lucia	132	130
Machines Bull 2	28,50	28,50
Mag.Uniprix	181	—
Metal Deploye	218,20	221
Mors 2	38	38
Navigation (Nle)	148	—
Optorg 2	285	270
Oreal (Cl)	908	—
Origny-Desvroise	898	898
Monoprix	1525	—
Paluel-Marmont	380	370
Parfinance	208,10	—
Paris Orleans	220	220
Piper Heidsieck	750	—
Porcher	220	225
Promodes (CI)	820	830*
Publicis 2	872	883
Rochefortaise Cons.	145	144
Rosario 2	180	180,80
Rougier	255	254
S.A.F.A.A.	300	—
S.A.F.I.C.Alcan	163	165
Saga	370	385
Salins du Midi 2	520	525
Savoisienne M	162	—
Sfic 2	810	820
S.I.P.H.	111	111
Sofal	480	—
Sofio	260	—
Softeam	87,10	85
Sotragi	3510	—
Soudure Autogene	850	860
Sovabail	438,50	435
Stemi	1825	—
Taittinger 1	2330	2181
Tour Eiffel	272	—
Ufiner Colreth	1706	—
Vicat 2	435,10	440
Virax	109	104,80
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	588	—	Kubota Corp.	34	32,50
Akzo NV	573	—	Noranda Mines	98,50	95,50
Alcan Aluminium	119	117,10	Olivetti Priv.	4,55	4,55
American Brands	195	—	Pfizer Inc.	373	368,50
Arbed	538	—	Ricoh Cy.	37	—
Asturienne Mines	105,20	—	Robeco	370,80	368,30
Banco Pop. Espanol	780	—	Rodamco N.V.	185,50	183,10
Banque Regl.Inter.	38000	38000	Rolinco	378,50	372,70
Chrysler Corp.	387	—	Saipem SPA	12,10	—
C.I.R SPA	3,95	4	Sema Group Plc	30	30,90
Commerzbank AG	1200	1170	SKF Aktiebolaget	81	81
Dow Chemical Co.1	323,50	320	Tenneco Inc.	288	—
Fiat Ord.	13,10	13	Toray Ind.	30	31,50
G.B.L (Brux.Lamb.)	605	596	West Rand Cons.	5,60	—
Gevaert	1120	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	59,90	60		—	—
Goodyear T.& R.Cy.	280	—		—	—
Honeywell Inc.	194,20	200		—	—
Johannesburg Cons.	93,70	92		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—	Partic.Percier*	192,60	—
Blanzy-Ouest*	842	—	Rorento	389,80	—
Brasseries Maroc	397	—	St-Dominique(Fin)	154	—
Calciphos*	70	—	St Gobain Emball.*	1851	—
Canadien Pacifique	102,80	—	Schlumberger Ind.*	431	—
CGH Cogesier ach.*	7	—	SEPR*	1681	—
CEGF (Ent.Ga.Fri.)	470	—	SMCI (M)	50	—
Cie Industrielle*	5030	—	SPR "B" nom	349	—
Coparex Inter.*	570	—	Testut-Aequitas	108	—
Cr.Universel (Cie)	231	—	Waterman*	1100	—
CEAC*	75,85	—		—	—
Grace and Co	225,10	—		—	—
Groupe Victoire	1500	—		—	—
Table France*	348,50	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—		—	—
Lecteurs Monde+*	200	—		—	—
Off.Com.Pharm.*	350	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	I.C.C. 2	250	250
Boiron (Ly) 2 #	615	615	Idianova	61	61
Boisset (Ly)	226	228,50	Immob.Hotel. 2 #	1125	—
CRCAM Paris IDF 1	1200	1189	Int. Computer	125	125
Calberson	288	292,50	IPBM	40	40
Cardif SA 1	1098	1095	Molex	178	—
CEGEP #	159	163,20	M.S.C Schlum.Ny	1062	1062
CFPI	160	159,90	Seribo	255,10	—
C.N.I.M 1	1350	1340	Sopra	227	230
Codetour	331	—	TF1-1	577	570
Creeks	150	150,10	Thermador Hold(Ly)	403,20	402
Dauphin OTA	250	250,10	Unilog	261	263
Devanlay 2	1225	1249	Viel et Compagnie#	207	207
Lab.Dolisos	120	120		—	—
Editions Belfond	128	—		—	—
Europ Propulsion 2	308	323		—	—
Finacor	218	219,50		—	—
G.I.M. S.A.	846	858		—	—
Gravograph	136	135,50		—	—
Guintoli	790	—		—	—

Sicav (sélection) 3 novembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actiion	271,23	263,97
Actimonetaire C et D	32326,03	32326,03
Améri-gan	9001,58	8855,37
Amplitude	818,90	793,11
Antigone trésor	740728	740726
Arbitr. Court Terme	8218,48	8218,48
Associa Première	33864,99	33864,99
Associc	1228,69	1228,69
Atout Amérique	110,93	108,22
Atout Asie	190,38	185,72
Atout Futur C et D	563,43	549,69
Aurecic	1743,70	1692,91
Avenir Alizes	1947,13	1908,95
Axa Capital	273,14	266,99
Axa Court Terme	9080,67	9080,67
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1187,37	1152,79
Axa.Ep.Fr.Ex Agaparg	958,89	931,93
Axa Europe	145,45	141,21
Axa Investissements	139,03	134,98
Axa NPI	156,90	152,13
Axa Ob.Fr.Extraos	167,99	163,10
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se	165,69	160,86
Axa Prem.Ex.Agepre	132,04	128,19
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	166,17	161,33
Axa Valeurs PER	156,50	151,94
Cadence 1	1129,14	1107
Cadence 2	1134,58	1112,33
Cadence 3	1127,29	1105,19
Capimonetaire	7092,07	7084,99
Capioblig	7872,80	7718,43
Capitucic	1639,79	1605,70
Cosmis	1570,25	1549,97
Comptavalor	3990,45	3984,47
Credit Mutuel Capital	1517,56	1487,79
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	754,70	754,70
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	115,59	112,50
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	113,59	110,55
Cred.Mut.Ep.J.	78826,86	78826,86
Cred.Mut.Ep.long.T	227,21	221,13
Cred.Mut.Ep.Monde	1418,58	1378,67
Cred.Mut.Ep.Quatre	1183,62	1151,94
Dieze	1878,78	1847,48
Drouot France	1048,08	1017,55
Drouot Sécurité	275,21	267,19
Ecocic	1279,65	1242,38
Ecuper	144,48	140,27
Ecur. Capicourt	202,75	202,24
Ecur. Capitalisation	3102,62	3071,90
Ecur. Expansion	549830,25	549830,24
Ecur. Géovaleurs	2772,18	2691,44
Ecur. Investissement	174,45	169,37
Ecur. Monepremière	76285,33	76285,33
Ecur. Monétaire	22331,94	22331,94
Ecur. Trésorerie	2750,40	2750,40
Ecur. Trimestriel	2186,45	2145
Elancial	136,57	132,59
Emergence Poste	110,96	107,73
Energie	400,91	382,73
Eparcic	4107,08	4107,08
Eparcourt-Sicav	4430,82	4419,77
Epargne Associat.	26671,74	26388,05
Epargne-Unie	1622,11	1582,55
Eufi Cash capi.	9084,49	9084,49 ◆
Eurco Solidarité	1246,10	1233,84
Eurocic Leaders	1305,45	1267,43
Eurodyn	1422,87	1388,17
Euro Gan	8023,89	7775,19
Fonsicav	16484,58	16451,68
France-gan	13835,37	13303,24

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Garantie	288,89	288,11
France Obligations	502,64	487,66
Francic	564,01	547,58
Francic Pierre	136,70	132,72
Francic-Regions	1320,98	1282,50
Fructi-Associations	39,69	39,69
Fructi-Capi	50,09	49,35
Fructidor	258,67	253,07
Fructifrance action C	233,25	227,58
Fructifrance action D	223,20	217,76
GAN Rendement	5799,23	5713,53
Gestilion	17500,75	17500,75
Gest.Associations	212,27	207,60
Horizon	1850,31	1802,24
HLM Monétaire	15876,81	15876,81
Indicia	1254,72	1223,89 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1679,81	1679,81
Intensys	106,89	108,82
Interepar	115109,81	111756,90
Interoblig	17836,18	17486,45
Intersélection Fce	602,66	590,25
Japacic	199,38	193,57
Jeunepargne	340,87	335,83
Latitude	2547,61	2543,79
Lion Association	12241,38	12241,38
Lion Institution	38768,85	38669,16
Lionplus	1218,73	1194,83
Lion Trésor	2485,21	2440,88
Livret Bourse Inv.	675,91	658,22
Livret Portefeuil	864,11	838,94
Méditerranée	222,42	215,94
Mensuel CIC	10427,88	10324,44
Monedec	77639,53	77639,53
Mone.J.	40951,69	40951,69 ○
Monévalor	46623,15	46623,15
Mutualité dépôts	15760,76	15737,29
Natio Court Terme	107840	107517
Natio Court Terme2	324527	324527
Natio Epargne	20813,25	20687,18
Natio Ep. Capital	13173,79	13043,38
Natio Ep. Croissance	2148,78	2091,25
Natio Ep. Obligations	228,97	222,84
Natio-Ep. Retraite	148,80	142,87
Natio Ep. Trésor	9241,38	9222,93
Natio. Eparg. Valeurs	537,89	523,49
Natio-Fran.index	1203,19	1170,99
Natio-Imm.	1500,93	1460,76
Natio-Inter	1833,16	1784,10
Natio-Monétaire	28445,33	28445,33
Natio-Opportunités	1420,05	1382,04
Natio-Patrimoine	1649,33	1605,19
Natio-Perspectives	1379,30	1342,38
Natio-Placements	67051,81	67051,81
Natio-Revenus	1135,82	1124,38
Natio Sécurité	12502,92	12502,92
Natio-Valeurs	1033,51	1005,85
Nippon-Gan	7472,25	7184,86
Nord Sud Dévelop.	1960,37	1956,48
Obli-Associations	188,58	185,76
Oblicic-Mondial	3194,17	3137,11
Oblicic-Régions	1152,69	1135,66
Oblifutur	3471,61	3406,88
Oblig. ttes caté.	213,92	210,76
Oblilion	1777,19	1759,59
Oblisécurité Sicav	14705,93	14705,93
Oblitys	528,20	518,42
Oraction	1658,92	1618,51
Paribas Capitalisation	1894,52	1857,15
Paribas Opportunités	152,19	147,76

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	889,51	879,14
Patrimoine Retraite	258,61	253,74
Pervalor	693,94	680,33
Planintor	1500,37	1471,58
Plénitude	168,61	163,12
Poste Croissance	6223,65	6217,43
Poste Gestion	74958,94	74958,94
Première Oblig.	11267,92	11258,66
Prévoy. Ecureuil	114,98	113,84
Priv'Associations	33340,84	33340,84
Proficic	1044,89	1025,41
Rentacic	177,84	174,42
Revenus Trimestr.	5711,02	5654,48
Revenu-Vert	1222,58	1209,80
St Honoré Vie & Santé	1158,14	1105,62
St Honoré Bons du Tr.	12707,16	12643,94
St Honoré Invest.	979,78	935,35
St Honoré Pacifique	844,97	808,85
St Honoré Real	17606,72	16940,96
Sécuricic	1962,51	1962,51
Sécuri-Gan	13710,09	13449,11
Sécuritaux	1573,61	1573,61
Sensivalor	30565,38	30565,38
SEVEA	185,26	182,89 ◆
Sicav Associations	2085,15	2085,15
SFI-CNP Assur	809,45	785,87
S.G. Fr. opport. C et D	1570,51	1539,72
Sicav 5.000	524,97	510,92
S.I. Est	1708,51	1658,75
Silvafrance	821,11	799,13
Silvam	485,95	472,94
Silvarente	243,44	238,67
Silvinter	573,28	557,94
S.N.I.	1323,76	1285,28
Sogenfrance C	1425,18	1397,24
Sogenfrance D	1376,78	1349,78
Sogépargne	337,78	331,16
Soginter	1667,56	1634,86
Soleil Investissements	733,46	705,25
Solstice	2333,32	2327,50
State Street Act. Eur	12787,72	12277,99
State Street Act. Fce	13080,90	12699,90
St. Str. Act.Japon	15886,89	15274,29 ◆
State Street Emer. Mts	18577,76	17884,60 ◆
St.Street OAT Plus	13062,47	12808,34
Stratégie Actions	977,97	940,36
Stratégie Rendement	1677,28	1624,48
Techno-Gan	7047,12	6776,08
Thesora	792,60	784,75
Trésor Plus	1538,71	1524,47
Trésor Trimestriel	1081,96	1071,25
Trésoricic	148378,28	148378,28
Trilion	5575,20	5583,65
Uni-Associations	126,79	126,79 ◇
Uni-Foncier	1542,27	1504,65
Unifrance	698,68	679,89
Uni Régions	1427,28	1392,39
Univar	284,51	284,51 ◇
Univers Actions	1641,42	1601,39
Univers Obligations	2143,47	2103,50
Valorg	2323,46	2321,14
Valrea	69470,42	69449,20
Winterthur St-Honore	276,13	253,61
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 03/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9285	5,9155	5,65	6,15
Ecu	6,6925	6,6905	—	—
Allemagne (100 dm)	349,1500	348,7900	337	360
Belgique (100 F)	16,1935	16,3290	15,60	16,60
Pays-Bas (100 fl)	311	310,7200	300	321
Italie (1000 lires)	3,5990	3,6140	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,2200	87,2500	82	90
Irlande (1 iep)	8,2775	8,2750	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,7785	8,7550	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4410	2,4395	2,68	3,09
Suisse (100 f)	394,0500	393,5800	381	403
Suède (100 krs)	72,3500	72,5100	68	77
Norvège (100 k)	80,2500	80,3200	76	85
Autriche (100 sch)	49,6480	49,5930	48,20	51,20
Espagne (100 pes)	4,3635	4,3595	4,10	4,65
Portugal (100 esc)	3,3900	3,4000	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,5308	4,5209	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,4716	5,4992	5,27	5,62

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 03/11
Or fin (kilo en barre)	68300	68300
Or fin (en lingot)	69500	69350
Napoléon (20f)	395	399
Pièce Fr (10 f)	365	—
Pièce Suisse (20 f)	400	395
Pièce Latine (20 f)	396	398
Souverain	518	507
Pièce 20 dollars	2600	2500
Pièce 10 dollars	1230	1230
Pièce 5 dollars	795	—
Pièce 50 pesos	2575	2580
Pièce 10 florins	412	412

Matif (Marché à terme international de France)

3 novembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 204 579

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	127,60	127,08	123,48
Précédent	127,64	127,06	123,42

CAC 40 A TERME
Volume : 21 441

Cours	Janvier 94	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	—	2184	2199,50
Précédent	2207,50	2181	2195

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

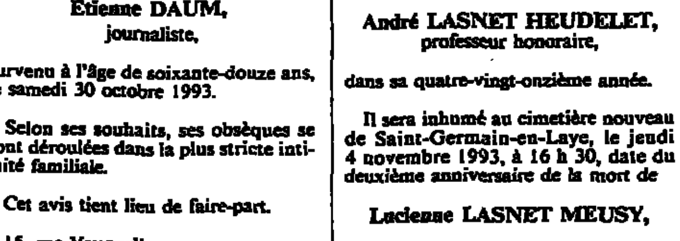
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Naissances

Mme M. GOLDFARB,
M. et Mme P.-J. LÉVY,
Anne-Judith et Pierre GOLDFARB,
sont heureux de faire part de la naissance de

Elise Rachel GOLDFARB,

le 23 octobre 1993.

12, rue du Commandant-Rivière,
75008 Paris.
Colmar.
Cannes.

Mme Jean-Michel
DURAND-SOUFFLAND
a la joie d'annoncer la naissance de son petit-fils,

Octave,

le 30 octobre 1993, chez

Stéphane et Florence
DURAND-SOUFFLAND.

45, rue du Moulin-Vert,
75014 Paris.
23, rue Houdon,
75018 Paris.

Anniversaires de mariage

Jonathan et Léonard
souhaitent à leurs parents,

Jo et Nicole,

un joyeux anniversaire pour leurs vingt ans de mariage, le 4 novembre 1993.

Leurs copains les rejoindront le 13 novembre, à Nice.

Décès

Pierre BANCE

nous a quittés le mardi 2 novembre 1993, à la veille de ses quarante-sept ans.

Ses amis
mesurent déjà le vide qu'il laisse.

Ils l'accompagneront au cimetière de Tulle, le vendredi 5 novembre, à 14 heures.

– Apt. Saignon.

M. et Mme Henry Bonnier,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Louise BERTRAND,
née Prévot,

survenu le 2 novembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les *obsèques religieuses* auront lieu le vendredi 5 novembre, à 16 heures, en la basilique Sainte-Anne d'Apt, suivies de l'inhumation au cimetière de Saignon.

PF Amic,
84400 Apt.
Tél. : 90-04-79-45.

– Jérôme, Sophie-Hélène et Christophe Château,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mathilde CHATEAU,
née Desforges.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 novembre 1993, à 15 heures, en l'église de Rainvillers (Oise), sa paroisse.

– *La famille,*
Les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles CHUBB,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, boulevard de l'Hôpital,
75005 Paris.

– Vincent Daum
Et Marc Daum,
Joseph et Colette Lyonnet,
Laurent et Catherine Daum,
ont la douleur de faire part du décès de

Etienne DAUM,
journaliste,

survenu à l'âge de soixante-douze ans, le samedi 30 octobre 1993.

Selon ses souhaits, ses obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Vauquelin,
75005 Paris.

– David Raymond,
son fils,
Evelyne Le Garrec,
sa sœur,
Philippe Raymond,
son mari,
ont la douleur de faire part de la mort, survenue brutalement le 1er novembre 1993, à Prayssac (Lot), de

Françoise DAVID-RAYMOND,
née le 9 août 1942.

Toute leur famille,
Jean Le Garrec,
Ivan et Marie-Paule Le Garrec,
Mme *Marguerite Raymond,*
partagent avec eux cette perte irréparable.

– M. Jacques Duport,
son époux,
Mme Jeanne Labaye,
sa sœur,
Marie-Françoise, Hélène, Pierre et Claude,
ses enfants,
Ses onze petits-enfants,
Toute la famille et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone DUPORT,
née Poggi,

survenu à Aix-en-Provence, le 27 octobre 1993.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 29 octobre, dans l'intimité familiale.

Des dons peuvent être adressés à la Fondation pour la recherche médicale, 54, rue de Varenne, 75335 Paris Cedex 07.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les amis de

Mme Charlotte ENGELS,

sculpteur, graveur, peintre,
commandeur
de l'ordre du Mérite du Luxembourg,
officier de la Couronne du chêne
du Luxembourg,

ont la profonde tristesse de faire part de son décès, survenu subitement en son atelier.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 novembre 1993, à 10 h 45, en l'église Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux, suivies de l'inhumation au cimetière de cette ville.

Docteur Elisabeth Heisbourg,
33, rue de Vienden, Luxembourg.
Mme Xavier Guichard,
79, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

Le docteur Jean JAMMY

nous a devancés dans la lumière de Dieu, le 31 octobre 1993, à soixante-sept ans.

Une messe sera dite en sa mémoire le 9 novembre, en l'église de Puyricard (Bouches-du-Rhône).

De la part de sa famille.

La Cabassol,
13540 Puyricard.

– Le président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 1er novembre, de

M. Pierre JENN,

maître de conférences
à l'UFR d'art et d'archéologie.

– Etienne, Louis, François,
ses enfants,
Et leurs épouses,
Ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort de

André LASNET HEUDELET,
professeur honoraire,

dans sa quatre-vingt-onzième année.

Il sera inhumé au cimetière nouveau de Saint-Germain-en-Laye, le jeudi 4 novembre 1993, à 16 h 30, date du deuxième anniversaire de la mort de

Lucienne LASNET MEUSY,

son épouse.

50, rue de la République,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– M. et Mme Guy Germain-Thomas,
M. et Mme Pierre Lefranc,
M. et Mme Serge Maffert,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Simone LEMOINE-LEFRANC,
maire adjoint honoraire de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Mme Serge Missoffe,
son épouse,
M. et Mme Charles Francière,
M. et Mme François de Lamberterie,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Missoffe,
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Missoffe,
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Missoffe,
et leurs enfants,
Sœur Anne Missoffe,
religieuse de Nazareth,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Serge MISSOFFE,
magistrat militaire (e.r.),
consultant en droit des sociétés,
croix de guerre 1939-1945,
Bronze Star US,

survenu le 1er novembre 1993, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité, en l'église paroissiale du Conquet (Finistère), le samedi 6 novembre 1993.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la Ligue contre le cancer.

95, avenue Mozart,
75016 Paris.

– L'université Paris-Nord,
L'UFR des sciences économiques et de gestion,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques PERON-MAGNAN,
professeur agrégé
de sciences économiques,

survenu en son domicile, le 29 octobre 1993, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques ont été célébrées le mercredi 3 novembre.

– Pascal Klein,
Michel Montagard,
Brigitte Bailet,
Rodolphe Machetti,
François Crepeaux,
Sylvie Parisot,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de leur associé,

Jean-Manuel ROBAUT,
avocat au barreau de Grasse.

Les obsèques ont été célébrées à Nice, le 26 octobre 1993.

Klein, Montagard & Associés,
20, rue Thuret,
06600 Antibes.

– Mme Jean Roure,
née Miriam Magne,
M. et Mme Jean-Marie Roure
et leurs enfants,
M. et Mme François Roure
et leurs enfants,
Les familles Roure, Guignot, Aptel, Magne, Blachère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ROURE,
ingénieur général de l'armement
(2e section),

survenu le 30 octobre 1993, à Rouret
84380 Mazan.

– Le président de l'université Lumière-Lyon-II,
Le directeur du Centre international d'études *françaises,*
Les personnels du Centre,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur collègue,

M. Julien VERMÈS,

le 31 octobre 1993.

– Jacques et Sophie Wolff,
Victoria, Nicolas et Marie-Laure,
Patrick et Françoise Wolff,
Leur fils Martin,
font part du décès de

Simonne WOLFF,

survenu le 8 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 15 octobre, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a un an,

Christine CANAMAS

nous laissait orphelins de son sourire.

« Cherche cela sur quoi
Le vent s'est refermé
Comme l'obscur buisson des nuits
Sur tout reflet des eaux. »

– Il y a un an, le 5 novembre 1992,

Blaise GAUTIER

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu, estimé, aimé, le gardent dans leur souvenir.

Une messe sera dite à son intention, le samedi 6 novembre 1993, à 18 h 30, en l'église Saint-Germain de Charonne, 4, place Saint-Blaise, Paris-20e.

– Le 4 novembre 1943, mon père,

Idl Herz HAMBURGER,

juif, ne pouvant justifier d'aucune nationalité, d'origine polonaise, dénoncé par un Français, était arrêté par la Gestapo.

Dans les jours qui suivirent, déporté à Auschwitz, il y fut assassiné.

Je fus moi-même protégé et sauvé par deux Français.

Joseph HAMBURGER.

Messes anniversaires

– *Une messe sera célébrée le jeudi* 11 novembre 1993, à 11 heures, en l'église Sainte-Rosalie, 50, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e, à l'intention de

René DEROUDILLE,

rappelé à Dieu le 11 novembre 1992.

– Une messe sera célébrée, lundi *8 novembre* 1993, à 18 h 15, en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse, à la mémoire de

Mlle Anne PONCIN,

décédée le 2 novembre 1992, à Paris.

Communications diverses

– Les actes du colloque : « Y a-t-il une pensée juive du christianisme? Les juifs et Jésus, une lecture juive de l'Evangile », sont publiés dans *les Nouveaux Cahiers,* numéro spécial : 84 p., 55 F. 45, rue La Bruyère, Paris-9e. Tél. : 42-80-35-00.

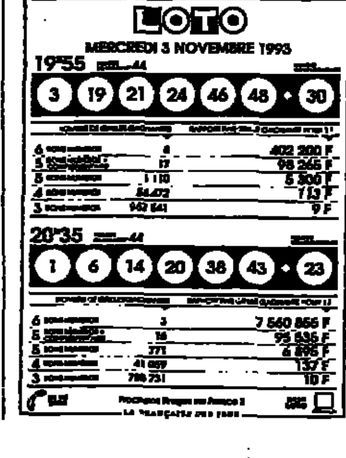
Conférences

– Conférence de Mme M. Lazard : « Amour et mariage dans les *Essais* de *Montaigne* ». *Samedi 6 novembre* 1993, à 15 h 30, amphithéâtre Guizot de la Sorbonne, rue de la Sorbonne. Société internationale des Amis de Montaigne, BP Paris Bourse 913, 75073 Paris Cedex 02.

JOURNAL OFFICIEL

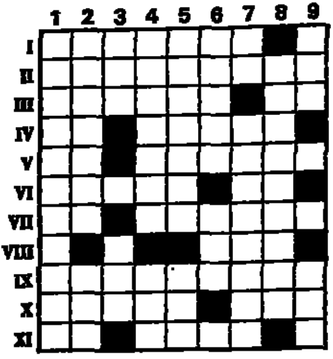
Est publié au *Journal officiel* daté 1er-2-3 novembre 1993 :

UN DÉCRET n° 93-1206 du 2 novembre 1993 modifiant le décret n° 91-732 du 26 juillet 1991 relatif à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6164



HORIZONTALEMENT

I. C'est plus clair quand il n'y en a pas. – II. Certains sont peut-être à court de sujets. – III. Un beau brun. Partie d'un hameau. – IV. Le tiers de la nation. Qui va pouvoir circuler. – V. Terre sur une nappe. Donnait de bons conseils. – VI. Un juge redoutable. Symbole. – VII. Participe. Peut répondre en frappant sur la table. – VIII. Morceau de bois. – IX. Faire sucrer par les ouvrières. – X. Comme des regards menaçants. Vulgaire actuellement. – XI. Pas annoncé. Ne sont trouvés bons que lorsqu'ils sont chauds.

VERTICALEMENT

1. Qui se porte comme un charme. – 2. Pratique le vol organisé. Donné pour faire baisser la tension. – 3. Mot indiquant qu'il y a une reprise. Peut être un élément d'une paire. – 4. Apporte un adoucissement. Eprouvée par celui qui avait la rage. – 5. Qui commencent à se développer. D'un auxiliaire. – 6. Fournit de l'huile. Parfois injecteur. – 7. Pronom. Qui n'auront aucune portée. – 8. Se faire des idées. – 9. Fonça. Est couvert de cailloux.

Solution du problème n° 6163

Horizontalement

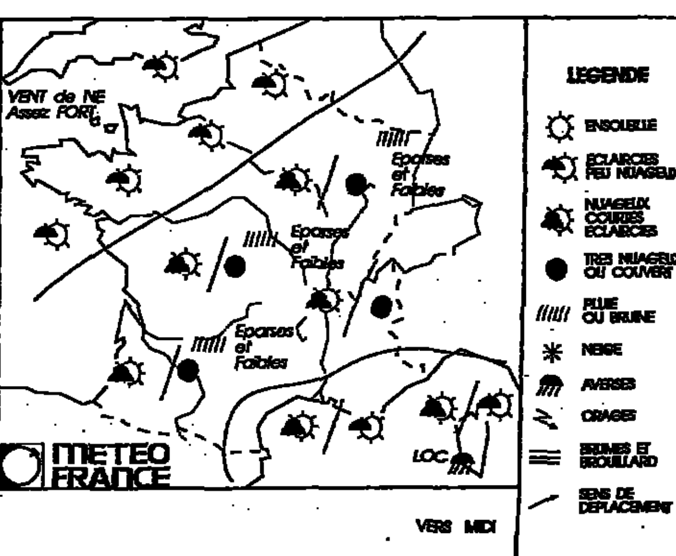
I. Salades. – II. Atomiseur. – III. Cruel. – IV. Cet. Éon. – V. *Réponse.* – VI. Grévistes. – VII. Eu. Ide. Si. – VIII. Unité. – IX. Se. Ergot. – X. Este. Rien. – XI. Assenée.

Verticalement

1. Saccageuses. – 2. Atre. Runes. – 3. Loutre. Ta. – 4. Ame. Evitées. – 5. Dilapider. – 6. Es. Osé. Gré. – 7. Sèment. *Coin.* – *8. Osés.* Tee. – 9. Frénésie. Ne.

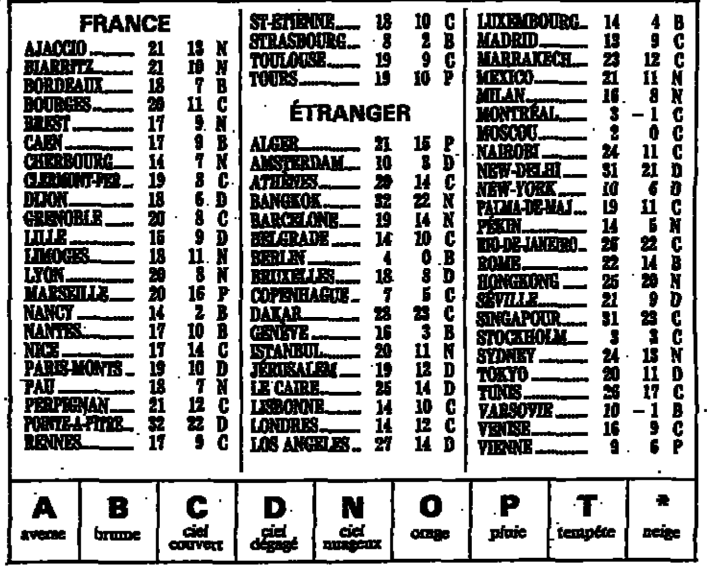
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



Vendredi : nouvelles pluies sur le Sud-Est. – Sur la Corse et la Côte d'Azur, le temps sera couvert et fortement pluvieux toute la journée, avec des orages qui pourront parfois être violents. Le vent d'est-nord-est dépassera parfois les 100 km/h en Méditerranée. Du Roussillon au Languedoc, à *la Provence et aux* Alpes, le ciel sera couvert et les pluies continues, qui pourront parfois donner des quantités importantes par accumulation. Des Pyrénées-Orientales à l'Auvergne et au sud de la Franche-Comté, le ciel sera généralement très nuageux, parfois couvert. Sur le reste du pays, on aura des bancs de brume et de brouillard en début de matinée. Malgré quelques passages nuageux, l'après-midi sera *douce et bien ensoleillée.*

Les températures minimales seront comprises entre 9 degrés et 12 degrés sur la moitié ouest du pays. Sur la moitié est, elles seront comprises *entre 3 degrés et 9 degrés,* excepté sur le pourtour méditerranéen et la *Corse,* où elles pourront atteindre 15 degrés. Quant aux maximales, elles seront généralement comprises entre 15 degrés et 20 degrés, excepté sur l'extrême Nord-Est, où elles seront parfois proches de 12 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 04-11-1993
Valeurs extrêmes relevées entre
le 03-11-1993 à 18 heures TUC et le 04-11-1993 à 6 heures TUC

FRANCE											
AJACCIO	21	13	N	ST-ETIENNE	18	10	C	LUXEMBOURG	14	4	B
BIARRITZ	21	10	N	STRASBOURG	8	2	B	MADRID	13	9	C
BORDEAUX	18	7	B	TOULOUSE	19	9	C	MARRAKECH	23	12	C
BOURGES	20	11	C	TOURS	19	10	P	MEXICO	21	11	N
BREST	17	9	N					MILAN	16	8	N
CAEN	17	9	B	ÉTRANGER				MONTRÉAL	3	– 1	C
CHERBOURG	14	7	N	ALGER	21	15	P	MOSCOU	2	0	C
CLERMONT-FER.	19	8	C	AMSTERDAM	10	8	D	NAIROBI	24	11	C
DIJON	18	6	D	ATHÈNES	20	14	C	NEW-DELHI	31	21	D
GRENOBLE	20	8	C	BANGKOK	32	22	N	NEW-YORK	10	6	D
LILLE	15	9	D	BARCELONE	19	14	N	PALMA-DE-MAJ.	19	11	C
LIMOGES	18	11	N	BELGRADE	14	10	C	PÉKIN	14	5	N
LYON	20	8	N	BERLIN	4	0	B	RIO-DE-JANEIRO	26	22	C
MARSEILLE	20	16	P	BRUXELLES	18	8	D	ROME	22	14	B
NANCY	14	2	B	COPENHAGUE	7	5	C	HONGKONG	25	20	N
NANTES	17	10	B	DAKAR	28	23	C	SÉVILLE	21	9	D
NICE	17	14	C	GENÈVE	16	3	B	SINGAPOUR	31	23	C
PARIS-MONTS.	19	10	D	ISTANBUL	20	11	N	STOCKHOLM	3	3	C
PAU	18	7	N	JÉRUSALEM	19	12	D	SYDNEY	24	13	N
PERPIGNAN	21	12	C	LE CAIRE	25	14	D	TOKYO	20	11	D
POINTE-A-PITRE	32	22	D	LISBONNE	14	10	C	TUNIS	28	17	C
RENNES	17	9	C	LONDRES	14	12	C	VARSOVIE	10	– 1	B
				LOS ANGELES	27	14	D	VENISE	16	9	C
								VIENNE	9	6	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 4 NOVEMBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : *Coucou, c'est nous !* Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Alain Souchon.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.40).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Rocca. Retour de flamme, de Paul Planchon.
22.25 Magazine : *Demain, il fera beau.* Thème : la passion longue durée, sauver l'amour. Invité : Michel Boujenah.
23.35 Feuilleton : La Mafia 2. De Damiano Damiani (3e épisode).
0.45 Journal et Météo.
0.50 Série : Mésaventures (et à 4.00).

FRANCE 2

15.45 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. *Bal à André Verchuren.*
16.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Info route.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Alain Minc.
RTL, 18 h 30 : Nicole Catala et Michel Barson.
O'FM, 19 heures : Philippe de Gaulle et Jacques Faizant (« Le Grand O'-O'FM-*La Croix* »).
France-Inter, 19 h 20 : « De la communauté à l'union européenne », avec Aloïs Mock (« Le Téléphone sonne »).

20.50 Magazine : Envoyé spécial. Invité : Bernard Kouchner. Fin de galère ; Réalité, fiction et Audimat ; Silence, on tue (en Algérie).
22.50 Divertissement : Juste pour rire. Thème : le music-hall.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Sport : Tennis. Open de Paris-Bercy. Résumé.

FRANCE 3

13.30 Sport : Tennis. Open de Paris-Bercy en direct. Troisième tour des simples et deuxième tour des doubles.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par André Bercoff. *Journal d'Hannah,* de Louise L. Lambrichs.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 *Le Journal des sports.*
20.40 Tirage du Keno.
20.50 La Dernière Séance.
20.55 1er film : Torpilles sous l'Atlantique. ■ Film américain de Dick Powell (1957).
22.40 Journal et Météo.
23.15 Dessin animé : I Wanna be a Sailor. De Tex Avery.
23.20 *2e film :* Le Grand Attentat. ■■ Film américain d'Anthony Mann (1951) (v.o.).
0.40 Continentales.

CANAL PLUS

15.15 Documentaire : Dans la nature avec Stéphane Peyron. Le Combat Mursi, de Thierry Machado.
16.05 Cinéma : Sexes faibles. □ Film français de Serge Meynard (1992).
17.30 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invitée : Jacqueline Bisset.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Olivier, Olivier. □ Film français d'Agnieszka Holland (1992).
22.15 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Pensées mortelles. ■ Film américain d'Alan Rudolph (1991) (v.o.).
0.05 Cinéma : La Malédiction de la sorcière. □ Film américain de James W. Roberson (1985).
1.25 Cinéma : L'Année prochaine si tout va bien. ■ *Film français de Jean-Loup* Hubert (1981).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Le Sujet de l'empereur (Der Untertan). ■■ Film est-allemand de Wolfgang Staudte (rediff.).
18.45 Documentaire : Le Photographe Lassine (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.30 Documentaire : L'Hôtel de Madsen. D'Annette Olsen et Katja Forbert Petersen. *Portrait drôle, humain, d'un gérant d'hôtel au Danemark, où les clients sont essentiellement des réfugiés tamouls ou sri-lankais. La vie quotidienne et ses aléas...*
20.10 Court métrage : Mémoire ocre. De Daoud Aoulad Syad.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Mémoire de cheval. Soirée conçue par Homéric et Jacques Malaterre.
20.41 Cinéma : L'Etalon noir. ■ Film américain de Carroll Ballard (1979).
22.35 Documentaire : Bartabas, de la piste à l'écran. D'Emmanuel Descombes.
23.05 Documentaire : Des chevaux et des hommes. D'Homéric et Jacques Malaterre.
0.00 Court métrage : Merlin ou le Cours de l'or. D'Arthur Joffé.
0.15 *Court métrage :* Elegia. De Huszarik Zoltan.

M 6

14.05 Magazine : La Vie à pleins tubes.
17.10 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa bricole !
20.35 Météo 6.
20.55 Cinéma : La Gueule de l'autre. ■ Film français de Pierre Tchernia (1979).
22.40 Cinéma : Poltergeist 3. □ Film américain de Gary Sherman (1987).
0.25 Informations : Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Fréquenstar.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecritures pour marionnettes. Parade ; Le Manteau.
21.30 Profils *perdus.* Giulio Carlo Argan (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Le champ de bataille.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Michel Besnier (Histoire de la philosophie moderne et contemporaine ; l'Humanisme déchiré).
0.50 Musique : Coda. Hommage à Franck Royon Le Mée (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 27 et 28 octobre au Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie nº 4 en la majeur op. 90, de Mendelssohn ; Symphonie nº 9 en ut majeur D. 944, de Schubert, par l'Orchestre national de France.
23.09 Ainsi la nuit. Fantaisie pour violon et harpe op. 124, de Saint-Saëns ; Sonate pour violon et piano en sol majeur, de Lekeu ; Danse macabre pour violon et piano, de Saint-*Saëns.*
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Concerts et clubs : Benny Carter at Rutgers University ; Thème et variations : Black and Tan Fantasy, Duke Ellington.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le long chemin

QUAND Cavada, au début *de son émission intitulée* « Un seul être vous manque... », entreprit de fouiller les souvenirs d'Agnès Caradec, veuve du navigateur disparu en 1986 – comment avez-vous réagi quand on a retrouvé le bateau ? racontez-nous les premiers temps de son absence, etc., – on se surprit d'abord dans notre posture désormais habituelle de guetteurs de larmes, puisque aussi bien la sorcellerie lacrymale est devenue un spectacle rituel et codé de nos soirées. On guetta *donc machinalement* les larmes, exhibées ou ravalées, sur le visage ou dans la voix de l'invitée. Mais stupéfaction : ce soir-là, les larmes ne semblaient pas souhaitées. Ni celles de l'invitée, ni les nôtres. Agnès Caradec ne tremblait pas. Droite, stable, comme à l'abri des assauts du chagrin, elle déroulait le fil de ses souvenirs, comme si elle avait raconté la douleur d'une autre.

D'autres à sa suite racontèrent encore la perte d'un enfant ou d'un frère, la comédienne Anny Duperey revint sur la mort de ses parents, mais toujours sans larmes, comme si tous étaient capables de dialoguer avec leur douleur, de la tenir en respect, comme si l'on n'avait invité ce soir-là que des dompteurs de leur propre chagrin. Cavada leur faisait raconter cliniquement, étape par *étape, la sortie de cette douleur,* le moment où ils avaient d'abord refusé de croire l'inimaginable, le moment où les parents avaient amené les enfants toucher le corps de *leur petite sœur, le moment où* l'on n'avait plus que sa voiture pour hurler, à l'abri des oreilles des autres. Et ils répondaient, comparaient, disséquaient, de bonne grâce.

En contrepoint, un reportage nous amena rendre visite à des parents de victimes de l'effondrement de la tribune de *Furiani. Ceux-là, dans leurs villages* à flanc de montagne, n'avaient rien d'exemplaire. Un père rendait visite deux fois par jour à sa fille, au cimetière – *« sinon elle m'engueule »,* bredouilla-t-il. Un autre avouait sans honte désirer la vengeance, *« pour pouvoir entrer au cimetière la tête haute ».* La douleur, contre laquelle ils se débattaient encore, les avait laissés titubants, immontrables, écrasés. Eux ressemblaient bien davantage aux foudroyés des guerres ou des catastrophes que nous montre ordinairement la télévision.

On revint ensuite aux premiers, rassemblés autour de *Cavada, et au mystère de leur* sérénité. Etaient-ils plus forts que les autres ? Etaient-ils d'une essence différente ? Ou bien, tout simplement, davan*tage de temps avait-il passé* pour eux depuis le coup de tonnerre ? Etaient-ils seulement plus avancés que les parents de Furiani sur le long chemin de la souffrance, le long chemin âpre et étroit qui parfois se laisserait oublier mais toujours, même invisible, guiderait leurs pas ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 5 NOVEMBRE

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce.
7.00 Journal.
7.20 Dessin animé : Transmutazors (et à 8.25).
7.25 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Feuilleton : Hôpital central.
9.45 Feuilleton : Haine et passions.
10.25 Série : Passions (et à 0.40, 3.50).
10.55 Série : Tribunal.
11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée vacances. *Charles s'en charge ;* Parker Lewis ne perd jamais ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne.

19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal et Météo.
20.50 Téléfilm : Armen et Bullik. D'Alan Cooke.
22.30 Magazine : *Ushuaïa.* Présenté par Nicolas Hulot. Russie (2e partie). Le vol du cobra ; La planète des zeks ; La vrille ; Migration polaire ; La grue volante.
23.35 Série : *Paire d'as.*
0.30 Journal et Météo.
1.05 TF 1 nuit (et à 2.05, 3.05, 3.45, 4.15).
1.15 Documentaire : Histoires naturelles. Feu, nature et chasse au pays de Pagnol ; La tenderie aux grives dans les Ardennes.
2.15 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (4e épisode).
4.25 Série : Intrigues.
4.50 Musique.
5.10 Documentaire : Histoire des inventions.

FRANCE 2

5.55 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.20 Dessin animé.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Invitée : Barbara Hendricks.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide. Animé par Patrice Laffont.
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal, Météo et Info route.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : Les deux font la paire.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Bal à André Verchuren.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.05 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous. Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.30). Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Info route.
20.50 Série : Maigret. *Maigret et les témoins récalcitrants,* de Michel Sibra, d'après Georges Simenon.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Thème : les mots, le vocabulaire. Invité : San-Antonio, alias Frédéric Dard, à propos de la publication du *Dictionnaire San-Antonio.*
23.45 Journal, Météo et Journal des courses.
0.10 Sport : Tennis. Open de Paris-Bercy. Résumé.
1.20 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
3.10 Documentaire : Dernier Far West.
4.10 Dessin animé (et à 5.00).
4.15 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups. L'ours, le tigre et les autres ; Kimbo ; Les Histoires du père *Castor ; Coup de bleu dans les* étoiles.
8.00 Continentales. Extreme Asia (v.o.) ; A 8.20, 12 Pays ; A 8.45, Frankenstein Follies (v.o.) ; A 9.00, *Euro hebdo, l'actualité dans* les pays de l'Est ; A 9.10, Multiplex, magazines sur l'Asie ; A 9.20, Orthogeffes.
9.25 Magazine : Génération 3. Histoire : les hommes de la *préhistoire.* A 9.55, Semaine thématique : La télévision. 3. Au sud de la télé. Invité : Pierre Tchernia. Document : Télé radio magie (l'apparition de la radio et de la télévision dans un pays africain).
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Peut-on être royaliste aujourd'hui ?
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. Copropriétaire et syndics : cohabitation difficile.
13.30 Sport : Tennis. Open de Paris-Bercy en direct. Quarts de finale des simples et des doubles.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *An Autobiography,* de Richard Avedon.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Moitessier, l'homme libre.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Emmanuelle Laborit. Cuba : lecteurs de tabac, d'Emilio Pacull et Nicolas Moscara ; Burkina : le PMU... B ; France : minuit Grévin.
22.50 Journal et Météo.
23.20 ▶ Magazine : Du côté de Zanzibar. Berlin côté mur, côté jardin, documentaire d'Anne Georget.
0.15 Court métrage : Libre court. André Baston, de Florence Roux, Stéphane Duprat et Laurent Ardoin.
0.25 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. Corentin.

— En clair jusqu'à 8.05 —

7.50 Ça cartoon.
8.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Cinéma : Léolo. ■■ Film franco-canadien de Jean-Claude Lauzon (1991).
10.49 Flash d'informations.
10.50 Cinéma : Radio corbeau. □ Film français d'Yves Boisset (1988).

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : L'Inconnu dans la maison. □ Film français de Georges Lautner (1992).
15.15 Documentaire : Le Cas 112.
16.05 Surprises.
16.20 Le Journal du cinéma.
16.25 Cinéma : Vidéo Kid. □ Film américain de Todd Holland (1989).
18.00 Canaille peluche. Le Tourbillon noir.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : *Nulle part ailleurs.* Présenté par Philippe Gildas et *Antoine de Caunes.* Invitée : Barbara Hendricks.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : La Rage d'aimer. De Francis Mankiewicz.
22.35 *Flash d'informations.*
22.40 Surprises.
23.00 Cinéma : Une lueur dans la nuit. □ Film américain de David Seltzer (1992).
1.10 Cinéma : Hot Spot. ■■ Film américain de Dennis Hopper (1990) (v.o.).
3.15 Cinéma : L'Ange des ténèbres. □ Film américain de Camilo Vila (1988).
4.50 Surprises.
5.15 Cinéma : Catherine de Russie. □ *Film franco-italien d'Umberto* Lenzi (1962).
6.53 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. *Musique en fuite,* la world music perd-elle le nord ?, de Philippe Cornet (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.30 Documentaire : La Tamisdat Connection. Ou la contrebande littéraire en URSS, de Heinrich Billstein. *L'histoire de la littérature dissidente en Union soviétique et celle de ces nombreux « passeurs » allemands, autrichiens, français qui ont fait sortir clandestinement les manuscrits interdits (dont* le Docteur Jivago *et* l'Archipel du goulag) *pour les faire éditer à l'Ouest. Témoignages.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Contacts dangereux. D'Uwe Janson.
22.00 ▶ Documentaire : Radio Bikini. De Robert Stone.
22.55 Cinéma : Lettres d'un homme mort. ■■■ Film soviétique de Konstantin Lopouchanski (1986) (v.o.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.20, 6.30).
10.55 Série : Cagney et Lacey.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Roseanne.
14.00 Magazine : Météo 6.
14.05 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : Nilda Fernandez.
17.10 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, *Météo.*
20.00 Série : Papa bricole !
20.35 Magazine : Capital. Le business des clips.
20.45 Téléfilm : Suspect public numéro un. De Noël Black.
22.40 Série : Mission impossible.
23.40 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Télé-achat aux Etats-Unis.
0.10 Magazine : Sexy Zap.
0.40 Six minutes première heure.
0.50 Musique : Culture rock. La saga de 1956.
2.30 Rediffusions.

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 45 : Jorge Semprun (« Radio-Com »).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Nikos Kazantzakis, sismographe sensible.
21.32 Musique : Black and Blue. Jimmy Rowles, le lézard. Avec Henri Renaud.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de la Funkhaus Halberg) : Siegfried *Idyll,* de Wagner ; Concerto pour violon et orchestre en mi mineur op. 64, de Mendelssohn ; Jeux d'enfants op. 22, de Bizet ; Symphonie nº 1 en ré majeur op. 25, de Prokofiev, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de la Villa à Paris : Teddy *Edwards, saxophone et le trio* du pianiste Alain Jean-Marie.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Doctrine

La Russie réexamine sa «doctrine» militaire. L'Occident, tout juste remis de l'effondrement du communisme, actualise la sienne. Les Etats-Unis, après avoir rêvé de guerre des étoiles, sont redescendus sur terre. Les pays ex-satellites de l'ex-bloc de l'Est sont aussi en quête de bonne et sainte doctrine.

La doctrine militaire a ceci de commun avec celles qui s'appliquent aux autres activités humaines d'être une activité en chambre et théorique. Quand il s'agit de passer à l'application concrète des préceptes savamment élaborés par les casuistes galonnés, le réel prend sa revanche. En général sous la forme d'une pagaille inouïe, de désastres non programmés, de Bérézinas non conformes aux sages délibérations des conciles préalables. Et l'on voit, sur les champs de bataille, de savants traités gisant près des cercueils.

A tout prendre, la recherche doctrinale en matière militaire est une sage et rassurante activité, car elle est réservée aux temps de paix.

PROCYON

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Une concession de l'UNITA

Les Nations unies ont annoncé que l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) avait accepté *«par écrit»* le principe d'un retrait des territoires qu'elle occupe *depuis la reprise des combats, en octobre 1992*. Cette concession devrait permettre la poursuite des négociations avec le gouvernement de Luanda *(page 4)*.

La colère d'Oscar Luigi Scalfaro

Le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, dont le nom a été cité dans une affaire de dessous-de-table touchant les services secrets civils, a choisi de faire front. *Dans une intervention-surprise particulièrement ferme* à la télévision, il a dénoncé une tentative de *«lente destruction»* du pays. *«Moi, je dis non à ce jeu de massacre»*, a-t-il scandé. Et les premières réactions lui sont toutes favorables *(page 6)*.

POLITIQUE

Le débat sur la semaine de quatre jours

Le très médiatique débat sur les trente-deux heures de travail hebdomadaire – la semaine de quatre jours – continue à mobiliser les parlementaires dans les couloirs du palais du Luxembourg, dans ceux du Palais-Bourbon ou sur les ondes. Les uns souhaitent qu'on *«arrête la démagogie»* (Hélène Missoffe, RPR), les autres dénoncent un *«débat en trompe-l'œil»* (Jean-Luc Mélenchon, PS), d'autres encore estiment *«raisonnable»* d'autoriser, *comme le suggère la majorité* sénatoriale RPR-UDF, le passage aux trente-deux heures de façon expérimentale (Charles Millon, UDF) *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

Un «plan d'urgence pour l'hiver»

Mme *Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la* ville, a présenté un plan, financé par l'Etat, à l'intention des plus démunis. Il doit *«permettre d'héberger pour la nuit, entre le 15 novembre et le 15 mars, toutes les personnes qui en auront besoin, quelles que soient les conditions météorologiques»* *(page 10)*.

CULTURE

Du pain sur les planches

«La situation des pauvres vis-à-vis des riches est l'unique élément révolutionnaire du monde», disait Georg Büchner, l'auteur de *Woyzeck*. Mais Jean-Pierre Vincent, s'emparant de sa pièce, a transformé des pages diamantifères en un drame naturaliste classique. Et l'incandescence de l'astre Büchner se transforme en une lueur timide *(page 12)*.

ÉCONOMIE

Un projet de loi sur la contrefaçon

Le gouvernement a présenté un projet de loi réprimant sévèrement la contrefaçon : elle sera désormais passible d'une amende de 500 000 francs et/ou d'une peine d'emprisonnement de deux ans. Devenue une véritable industrie, cette *activité représenterait, à l'échelon planétaire, 500 milliards* de chiffre d'affaires par an, soit l'équivalent de 5 % du commerce mondial *(page 15)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Temps libre

Parcours dans le vignoble alsacien qui donne son *unité et son caractère au* paysage. A Londres, une petite rue et un grand nom: Savile Row. Rencontre avec des explorateurs sur la Route de la Soie.

Ce numéro comprend deux cahiers «Livres» folioté 23 à 32 et un encart publicitaire «Fnac» folioté 33 à 40

Le numéro du «Monde» daté jeudi 4 novembre a été tiré à 461 250 exemplaires

Le scandale du sang contaminé rebondit outre-Rhin

Le ministre allemand de la santé conseille un test de dépistage aux personnes transfusées depuis 1982

Mercredi 3 novembre, le ministre de la santé allemand, Horst Seehofer, a conseillé à tous les patients susceptibles d'avoir été contaminés de procéder à un test de dépistage de l'infection par le virus du sida. Les personnes concernées sont celles qui ont subi une opération chirurgicale depuis 1982, autrement dit des millions de personnes (1). Ces tests pourraient être pris en charge par les caisses d'assurance-maladie, *comme le souhaitent* plusieurs députés spécialistes des questions de santé. Le ministre de la santé a renouvelé sa proposition de mise en place d'un fonds de dédommagement pour toutes les victimes de contamination par transfusion depuis le début des années 80. Ce fonds serait doté de 10 milliards de marks dont 2 milliards versés par l'Etat fédéral. Les autres partenaires seraient les Lander, les assurances, l'industrie pharmaceutique et la Croix-Rouge.

BONN

de notre correspondant

Le scandale du sang contaminé rebondit en Allemagne. Il est établi qu'une entreprise de Coblence, UB Plasma, a consciemment vendu du plasma contaminé par le virus du sida sur l'ensemble du marché allemand et ce jusqu'à une date très récente. Tels sont les premiers résultats de l'enquête judiciaire entamée après l'inculpation de quatre responsables de la firme la semaine dernière. Le parquet a *engagé des poursuites pour coups* et blessures involontaires, fraude aggravée et infraction à la loi sur les médicaments. Trois cas d'infection directement liés à la responsabilité de UBP sont déjà connus. Les patients concernés ont été contaminés au printemps 1993. Bien qu'une collaboratrice d'UBP eût déjà informé les autorités régionales de la santé (en *Rhénanie-Palatinat*), *dès 1986*, aucune mesure disciplinaire n'avait été entreprise à l'encontre de la firme.

Trois doses dans la même éprouvette

Depuis les dernières révélations sur l'ampleur du scandale, les standards téléphoniques des laboratoires médicaux et des services d'hygiène publics sont pris d'assaut. Dans les hôpitaux qui ont reçu du sang de UB Plasma, les tests ont commencé dès cette semaine, ne donnant pour l'instant aucun résultat positif. Certains hôpitaux ont décidé de prendre en charge eux-mêmes les coûts de l'opération. *«Les risques de contamination sont minimes»* affirme la plupart des personnalités du monde médical interrogées par les médias.

Huit cents clients de UB Plasma (hôpitaux et firmes spécialisées dans la fabrication de produits sanguins) ont commencé à retirer du marché les produits suspects. On sait que la firme de Coblence était au bord de la faillite. Pour contrôler le plasma qu'elle prélevait, elle procédait d'une manière peu coûteuse en mélangeant trois doses de produit prélevé dans la même éprouvette, au lieu d'analyser chaque dose une à une. Sur sept mille doses *de sang, seuls deux mille cinq* cents tests ont été réalisés, comme a pu l'observer un fonctionnaire de l'Office fédéral de la santé (le BGA, basé à Berlin) à l'origine de la découverte.

La mise en quarantaine des produits prélevés, conseillée par les autorités sanitaires allemandes, n'a évidemment jamais été pratiquée par les responsables de UB Plasma. *«Une conserve de la firme UB Plasma coûtait seulement 70 marks, alors que le prix du même produit est de 86 marks si on se le procure à l'Institut central de transfusion de Hambourg»*, révèle jeudi, dans l'hebdomadaire *Stern*, le chef du centre de transfusion sanguine d'un important hôpital de Hambourg.

Au *début du mois d'octobre*, le ministre Horst Seehofer avait contraint à la démission plusieurs hauts responsables de l'Office fédéral de la santé, après avoir découvert plusieurs dizaines de cas de patients contaminés par transfusion sanguine, pour la plupart avant 1985. Depuis 1985, les procédés de contrôle du sang *sont les mêmes que ceux qui sont* utilisés partout dans le monde. Une commission d'enquête parlementaire est en train de se mettre en place pour rechercher les responsabilités au sein de l'Office fédéral de la santé.

Jusqu'ici, le scandale du sang avait été évité en Allemagne grâce à des accords individuels *entre les victimes (notamment* les hémophiles) et les assurances d'entreprise des entreprises responsables. Les taux de dédommagement avaient été, en règle générale, très bas (autour de 250 000 francs). Avec la discussion sur la mise en place d'un fonds de dédommagement, les victimes des transfusions sanguines réclament une renégociation avec les assurances et souhaitent un traitement comparable à celui des victimes françaises. – *(Intérim.)*

(1) En France, une circulaire *«relative à la recherche des malades transfusés»* signée par M. Bernard Kouchner, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire, avait été publiée, le 15 décembre 1992, au *Journal officiel*. Elle demandait *«à tous les établissements de santé»* de prendre *«toutes les dispositions nécessaires permettant d'identifier les malades transfusés»* durant la période 1980-1985 (*le Monde* du 16 décembre 1992).

Dans un «esprit de solidarité»

Les assureurs français annoncent des mesures en faveur des séropositifs infectés par le virus du sida

La Fédération française des sociétés d'assurances a annoncé, *mercredi 3 novembre*, diverses mesures devant améliorer les conditions dans lesquelles les personnes séropositives vis-à-vis du sida peuvent bénéficier d'assurances souscrites à l'occasion d'un prêt immobilier. Les assureurs annoncent notamment *«dans un esprit de solidarité»*, un *«abattement exceptionnel»* de 60 % sur les surprimes demandées aux séropositifs.

La décision, rendue publique mercredi 3 novembre, marque une nouvelle étape dans la prise en compte par la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurances) des problèmes posés par l'épidémie de sida aux professionnels de l'assurance. Elle marque également un progrès dans la gestion de ce dossier complexe où les intérêts économiques coïncident mal avec le respect des droits de l'homme. La progression de l'épidémie et l'augmentation du nombre de personnes contaminées et donc, à plus ou moins long terme, du nombre de malades constituent, en effet, une nouvelle et importante donnée que les compagnies d'assurance ne pouvaient pas ne pas prendre en compte dans leurs calculs de risque (*le Monde* du 17 mars 1989).

Les sociétés de réassurance avaient très tôt perçu la menace et demandé à leurs adhérents d'intégrer le dépistage de la contamination *par le VIH à l'ensemble des* examens médicaux dès lors que les capitaux engagés (assurance-vie et prêts immobiliers) dépassaient le million de francs. En 1990, alors que les assureurs entendaient baisser ce seuil à 500 000 francs, le Conseil national du sida rendait public un avis réclamant notamment aux pouvoirs publics d'interdire aux sociétés d'assurances *«de subordonner la conclusion d'un contrat aux résultats d'un test de dépistage de la contamination par le virus du sida»* (*le Monde* du 21 février 1990).

Un an plus tard, un groupe de travail interministériel, présidé par Benoît Jolivet, ancien directeur des assurances, remettait au gouvernement un rapport sur ce thème expliquant notamment les difficultés qu'il pouvait y avoir *«à combiner de manière satisfaisante des principes éthiques et des pratiques de marché»* (*le Monde* du 2 mars 1991). Quelques mois plus tard, une convention était signée entre le gouvernement et les représentants des compagnies d'assurances. Ces derniers s'engageaient alors à ne pas refuser leurs services aux personnes séropositives pour des montants maximaux de 1 million de francs (*le Monde* du 5 septembre 1991).

Présentée comme une «première mondiale», cette convention devait faire l'objet de vives critiques émanant de l'association AIDES dont des représentants siègent au comité de suivi de cette convention, un comité présidé par le docteur Jean Terquem, conseiller d'Etat. Notant le *«très faible nombre de contrats d'assurances conclus par des séropositifs dans le cadre de la garantie de prêts immobiliers»*, cette association dénonçait, en septembre, le niveau des surprimes perçues et l'insuffisance de l'information de la profession bancaire *«dissuadant souvent* a priori *les emprunteurs séropositifs au prétexte qu'ils ne trouveront pas d'assurance pour leur prêt.»*

«Un abattement de 60 %»

Aujourd'hui les assureurs français annoncent trois mesures de *nature à améliorer les conditions* faites aux personnes séropositives devant souscrire une assurance décès à l'occasion d'un prêt immobilier. Tout d'abord, *«dans un esprit de solidarité»*, bien qu'aucun élément technique nouveau ne permette de remettre en cause le taux de surprime, *«un abattement exceptionnel de 60 % sur le taux de la cotisation d'assurance prévu par la convention est consenti pour les assurances souscrites dès maintenant et pendant toute l'année 1994»*. Aucune indication n'est *toutefois fournie quant aux* montants de ces surprimes et aux modes de calcul permettant de les établir.

D'autre part, la convention va être élargie, englobant, outre les prêts aux logements, l'acquisition de locaux et de matériels professionnels. Enfin, pour dépasser les problèmes de confidentialité et les blocages observés au niveau des banques, un numéro vert (05-41-02-47) va être mis en place, lundi 8 novembre, qui fournira l'ensemble des renseignements pratiques aux personnes concernées. A l'association AIDES, on se félicite de l'adoption de ces mesures tout en regrettant qu'elles aient été prises *«sans concertation»* et *«sans argumentaire»*.

JEAN-YVES NAU

Ouvrant la première conférence nationale de l'environnement

M. Balladur estime que la protection de la nature est créatrice d'emplois

Pour la première fois depuis son arrivée à l'hôtel Matignon, M. Balladur s'est prononcé sur l'environnement, à la tribune d'une conférence qui a réuni, jeudi 4 novembre à Paris, quelque trois cents *industriels*, parlementaires, scientifiques, responsables d'associations, écologistes, parmi lesquels Antoine Waechter et Brice Lalonde, le commandant Cousteau et Haroun Tazieff.

Certains pensaient que le chef du gouvernement saisirait cette occasion pour annoncer des mesures ou se prononcer sur des dossiers «chauds», comme Superphénix ou le programme autoroutier. Ils ont été déçus. Le premier ministre n'a abordé, parmi les sujets d'actualité, que la question de l'aménagement de la Loire et la politique énergétique.

M. Balladur a indiqué qu'il avait demandé à Michel Barnier, ministre de l'environnement, organisateur de la conférence du 4 novembre, *«un projet global pour la Loire* (...), *dans une perspective de développement durable pour tout l'espace ligérien»*. Un comité interministériel doit se réunir courant décembre pour prendre des décisions.

Le premier ministre a confirmé qu'*«un grand débat public sur l'énergie sera organisé, au premier semestre 1994, par les trois ministres chargés de l'industrie, de l'environnement et de la recherche»* et que cette consultation nationale sera suivie d' *«un débat au Parlement pour tirer les conséquences pratiques d'une politique de développement durable en matière énergétique»*.

L'environnement doit aussi permettre de *«développer l'emploi»*. Le chef du gouvernement a assuré qu' *«il doit être possible de créer 35 000 emplois pour améliorer la gestion et l'entretien de l'espace ou le traitement de certaines pollutions»*. En juillet dernier, une dotation de 200 millions de francs a été affectée à des actions locales expérimentales.

Le premier ministre a enfin souhaité qu'au sein de l'Union européenne *«la France dispose d'une plus grande capacité de proposition en matière de politique d'environnement»*. Ainsi, M. Barnier a suggéré, pour la Méditerranée, la création d'un conservatoire européen du littoral, sur le modèle français, qui achèterait, par le biais d'un fonds européen spécifique, des terrains destinés à être protégés.

M. C.

Explosion d'une voiture piégée à Paris. – Une voiture piégée a explosé, jeudi 4 novembre vers 8 heures du matin, au bord du canal *Saint-Martin*, sur le quai de Jemmapes, dans le dixième arrondissement de Paris. Aucune personne n'a été blessée dans cette déflagration d'assez forte puissance. Selon les premiers éléments de l'enquête de la police judiciaire, cette explosion relève *«très probablement»* d'une affaire de droit commun, et non pas d'une action terroriste.

هكذا من الأصل

DES LIVRES

Les perplexités du voyageur

Par le hasard des traductions, plusieurs « écrivains qui voyagent » sont au même moment à la vitrine des libraires. Bonne occasion de décrire quelques-uns des symptômes qui les caractérisent.

PHOTOGRAPHIES ET CARNETS DE VOYAGE
de Bruce Chatwin. Edition établie par David King et Francis Wyndham, introduction de Francis Windham, traduit de l'anglais par Jacques Chabert, Grasset, relié, 160 p., 250 F.

RETOUR EN PATAGONIE
der Bruce Chatwin et Paul Theroux. Préface de Nicholas Shakespeare, illustrations de Kyffin Williams, traduit de l'anglais par Jacques Chabert, Ed. de l'Olivier, 80 p., 79 F.

VENTS ALIZÉS
Un voyage dans les Caraïbes
de Patrick Leigh Fermor. Traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Payot, coll. « Voyageurs », 528 p., 150 F.

LA NUIT DU DRAGON
Voyages en Indochine
de Norman Lewis. Traduit de l'anglais par Katherine Feldman-Garcia, Ed. Olizanne (Genève), 320 p., 120F.

La bibliothèque des voyages s'est considérablement étoffée depuis quelques années. Rééditions et traductions se sont multipliées, si bien qu'il devrait être normalement possible d'aborder le genre dans toutes ses dimensions. Un coup d'œil dans le rayon « écrivains-voyageurs » ou « travel writing » donnera cependant l'impression que, jouant de leur caractère hybride et touche-à-tout, ne tenant pas compte des protestations d'indépendance de leurs auteurs, les livres ont trouvé seuls le chemin des étagères et s'y regardent en chiens de faïence. Premier symptôme : les « écrivains-voyageurs » forment une famille à part, hétéroclite, dont les membres – suspectés d'être hédonistes et égocentriques – *n'ont pas l'esprit de famille...*

« Moi, travel writer ? *Quelle horreur ! »*, me disait Bruce Chatwin alors qu'il était en train de mettre la première main au plus beau et au plus inclassable de ses livres de voyage, *le Chant des pistes*. Patrick Leigh Fermor, jeune homme de soixante-dix-huit ans, auteur de *Vents alizés*, *le Temps des offrandes* et *Entre fleuve et forêt*, refuse aussi le label : *« Même quand je voyage, je ne suis rien d'autre qu'un écrivain qui voyage... »* Redmond O'Hanlon, le plus burlesque de tous, s'amuse à parodier les aventures post-édouardiennes, et ses livres, *Au cœur de Bornéo*, *Help !* (1) – où dominent la pochade et la dérision, l'humour et l'érudition – sont autant de dénis d'école. Reste que, comme Peter Fleming et Eric Newby, il a *conscience de s'alimenter à tous* les genres (les mémoires, le document, le reportage, la fiction...) et que, sous couvert de récits de voyages, il propose mieux qu'un compte-rendu de ses tribulations. Son *témoignage* fait l'objet d'un long travail de recomposition et de mise en forme. La même remarque s'applique à Nicolas Bouvier et à Patrick Leigh Fermor, qui mettent plusieurs années pour mener leur manuscrit à maturité. Second symptôme, donc : les « écrivains-voyageurs » sont des écrivains qui, pour assurer la crédibilité du vécu, sont obligés d'utiliser les méthodes et les moyens de la fiction. Leur mode privilégié est le « ressouvenir » et ce sont des observateurs très précis de la dimension romanesque du réel.



Une photo de Bruce Chatwin : Wyoming.

Cela n'exclut pas l'engagement. Ainsi Norman Lewis, l'un des pères fondateurs du genre, ne fait pas oublier ses prédécesseurs : Jack London, John Reed ou Graham Greene. Lewis a été le premier à alerter la planète à propos des *massacres en Amazonie*. Ses livres sur l'Indochine et la Birmanie, publiés dans les années 50 et seulement traduits aujourd'hui, restent aussi parlants qu'à leur sortie. L'auteur y décrit plus le colonialisme agonisant qu'il ne rapporte l'actualité et les événements. Sa revue de détail fixe le climat d'une période en visionnant certaines séquences, moment par moment. Pathétique, sa défense des minorités ne verse jamais dans le sensationnalisme.

Norman Lewis est un chroniqueur pugnace qui ne confond pas le pittoresque et la misère. Bruce Chatwin, lorsqu'il stigmatise le racisme à Marseille ou fait le portrait d'Indira Gandhi en tournée électorale (dans *Qu'est-ce que je fais là*), ne procède pas autrement : les « écrivains-voyageurs » ne sont pas des dilettantes, ni des esthètes de pays riches qui vont se distraire dans les pays pauvres. Ils savent, à l'occasion, porter le fer dans la plaie, mais ils se tiennent à distance de l'aventurier de droite et *du militant de gauche. Enfants de* Montaigne, ils n'enseignent pas, ils racontent...

Patrick Leigh Fermor proteste. Il n'a pas la tête politique. Lorsqu'il fait son voyage dans les Caraïbes, *après s'être illustré par* divers faits d'armes (dont la capture du général allemand qui commandait les troupes d'occupation en Crète), il se coule dans le bonheur quotidien de la paix retrouvée. Il visite les îles avec ferveur et – il a juste trente ans – *avec le calme de celui qui a déjà* évalué le prix de sa vie. Une sorte d'intelligence naturelle parcourt sa prose. De digression en digression, de paysage en paysage, d'individu en individu, son périple ressemble à ces fleurs de papier serré qui s'épanouissent dans un bol d'eau. Il collectionne les moments de grâce, les illuminations, les satori, qui lui ouvrent les portes de la compréhension historique de ce qu'il voit. Les chapitres qu'il consacre à Haïti – le vaudou, les combats de coqs, la peinture, la poésie et surtout la *musique*, car notre *homme* est fin buveur et fin musicien – auraient aisément fait un livre à part.

A l'opposé de Norman Lewis, qui n'a rien d'un introspectif et qui scrute le monde au présent, Leigh Fermor court après les vestiges d'un XVIII[e] siècle à jamais perdu. A chaque instant, spécu*lant sur les architectures (ah ! le* « gothique tropical » !), il s'attend à rencontrer le fantôme de la *belle métisse poudrée* et *emperruquée* qui, dans un domaine peuplé de palmiers, d'ibiscus et de perroquets, se languit de l'Europe et de ses anciens parapets. Et c'est à la suite de ces deux lectures, très contrastées (la préciosité de l'un soulignant la brusquerie de l'autre), que le quatrième symptôme vient s'ajouter aux trois premiers : les « écrivains-voyageurs » cultivent le don du visuel. Leur talent ne se mesure ni à la distance parcourue ni au temps passé sur les lieux. C'est une question d'intensité.

Ce mot « intensité » convient parfaitement à Bruce Chatwin. Ceux qui l'ont connu peuvent en témoigner. Difficile de rencontrer un causeur aussi brillant, aussi éclectique, aussi animé. Patrick Leigh Fermor – *qui a enfoui les* cendres de Bruce sur les pentes du mont Taygète, point culminant du Péloponnèse – lui rend hommage en francisant une expression anglaise : *« C'était un homme très civilisé, vraiment ! »* Redmond O'Hanlon, lui, se souvient de l'incroyable prolixité de Chatwin et de la fascination qu'il exerçait sur son auditoire : *« Tout le monde l'écoutait. Normal : il parlait deux fois plus vite que les autres et ses histoires étaient dix fois meilleures ! »* Salman Rushdie, qui voyagea quatre mois en Australie avec lui, *confirme : « En général, être avec Bruce signifiait qu'on devenait son public volontaire. C'était un bohémien savant, un imitateur et un rieur de classe internationale. Il était aussi bavard que curieux. Sa conversation pouvait s'élever jusqu'à l'Everest et aussi vite plonger dans une discussion sur les maladies qu'on pouvait contracter auprès des différentes prostituées européennes ou africaines* (2). »

Jacques Meunier

Lire la suite page 25

(1) Payot.

(2) *Patries imaginaires*, éd. Christian Bourgois.

Les aventures de l'écriture

De l'ostentation à la mélancolie, deux savantes contributions d'Armando Petrucci et Jacqueline Cerquiglini-Toulet

JEUX DE LETTRES
Formes et usages de l'inscription en Italie, XI[e]-XX[e] siècle
d'Armando Petrucci. Traduit de l'italien par Monique Aymard. Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 271 p., 190 F jusqu'au 31 mars 1994, 240 F ensuite.

LA COULEUR DE LA MÉLANCOLIE
La fréquentation des livres au XIV[e] siècle, 1300-1415
de Jacqueline Cerquiglini-Toulet. Hatier, coll. « Brèves », 192 p., 148 F.

Jeux de lettres est le premier livre d'Armando Petrucci traduit en français. Encore trop peu connu de ce côté-ci des Alpes, Petrucci est l'un des tout premiers historiens italiens. Paléographe de formation, il a su transformer l'histoire des écritures – discipline respectable mais longtemps étroitement technique et descriptive – en une véritable histoire des usages sociaux de l'écrit. Son œuvre est jalonnée de contributions fondamentales sur les formes, les fonctions et les lectures du livre manuscrit, sur les médiateurs de plume qui écrivent pour ceux qui ne savent pas, sur l'analphabétisme dans l'Italie contemporaine (1).

L'ouvrage aujourd'hui proposé en français s'attache à une catégorie particulière d'écriture : les écritures monumentales, ou écritures « exposées », situées à l'intérieur ou à l'extérieur des édifices publics et destinées à une lecture collective, faite à distance. Ces écritures d'apparat étaient nombreuses dans les villes romaines avant de disparaître, avec le reflux de la culture écrite, dans les cités du haut Moyen Age. Armando Petrucci montre d'abord comment, à partir des XI[e]-XIII[e] siècles, elles reconquièrent en Italie les *murs des églises, puis* ceux des édifices communaux.

Les « litterae sixtinae »

Plus tard, aux XV[e] et XVI[e] siècles, les artisans qui les gravent retrouvent les « lettres antiques » (c'est-à-dire les grandes capitales romaines des inscriptions anciennes) tandis que les princes qui les commandent renouent avec d'ambitieux programmes épigraphiques. Le plus spectaculaire est sans nul doute celui du pape Sixte-Quint à Rome. Il associe une transformation profonde du tissu urbain, percé de grandes voies rectilignes et de places géométriques, l'édification de monuments (portes, arcs de triomphe, obélisques, fontaines, etc.) dont les murs sont susceptibles d'accueillir l'écriture, et une innovation graphique. Elle est due à Luca Orfei, l'un des copistes de la Bibliothèque vaticane et de la chapelle Sixtine, disciple du calligraphe Francesco Cresci, qui donne une interprétation originale et élégante des capitales romaines – les *litterae sixtinae*.

A l'âge baroque, l'écriture monumentale *publique se fait plus discrète* : à Rome, par exemple, elle n'apparaît ni sur la place Navone, *ni sur la place* Saint-Pierre. L'« épiphanie graphique » du XVII[e] siècle trouve d'autres supports : les *monuments funéraires* à l'intérieur des églises, les écritures sur bois, sur carton ou sur étoffe *placées sur les architectures éphémères* qui sont un élément essentiel des programmes festifs, ou encore les livres de luxe et de grand format qui deviennent de véritables « livres épigraphiques ».

Rompant avec la tradition classique, ces écritures monumentales d'un genre nouveau inventent des mises en page, ou des « mises en pierre », moins rigides, jouent sur les contrastes de couleurs et aiment par-dessus tout les trompe-l'œil qui inscrivent les lettres sur des matériaux simulés : ainsi les faux tissus sculptés sur la pierre ou les faux marbres gravés sur les pages imprimées.

Roger Chartier

Lire la suite page 31

(1) Parmi les nombreux travaux d'Armando Petrucci, *il faut retenir ses importantes* contributions sur le livre manuscrit dans la *Letteratura italiana*, publiée sous la direction d'Alberto Asor Rosa chez Einaudi, et son livre *Scrivere et no. Politiche della scrittura et analfabetismo nel mondo d'oggi*, Editori Riuniti, 1987.



CORRESPONDANCE
de Gustave Flaubert
et de Guy de Maupassant.
Texte préfacé et annoté
par Yvan Leclerc.
Flammarion, 516 p., 160 F.

LES PROMENADES DE MAUPASSANT
Préface de Jacques Laurent,
textes d'Angèline Bourlanges,
photos d'Alain Soldeville
et reproductions de tableaux.
Ed. du Chêne, 168 p., 280 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le vieux et son jeune homme

PAS facile d'être la réplique ou le reflet de l'oncle Alfred. Tout le monde trouvait, en effet, que le jeune Guy de Maupassant ressemblait à Alfred Le Poittevin, le frère aîné de sa mère et le meilleur ami de Gustave Flaubert. Les familles aiment le *« jeu des ressemblances »*. Certains affirment que le *« petit »* a des airs de la tante Juliette. Mais non, c'est le portrait de la tante Odile, répliquent les autres. Et l'on dispute là-dessus, pendant des heures. Et l'on se fâche quelquefois, sans trop savoir pourquoi...

Mais l'oncle Alfred ne provoquait aucune querelle de ce genre. Flaubert confirmait très volontiers les propos de Laure de *Maupassant, la mère de* Guy. C'était son *« pauvre »* camarade qu'il retrouvait dans les traits de ce jeune homme, né en 1850, deux ans après la mort d'Alfred Le Poittevin. Cette affaire de famille remontait loin dans le temps, puisque la mère de Laure et d'Alfred et *celle de Gustave avaient été*, jadis, pensionnaires ensemble, dans un établissement de Honfleur. Ensuite, Laure était devenue l'amie intime de Caroline, la sœur de Flaubert, tandis que celui-ci se liait avec Alfred. Hélas ! Caroline était morte en 1846, et Alfred l'avait imitée en 1848. Admirez *les symétries...*

Flaubert avait une grande nostalgie des journées qu'il avait traversées avec Alfred Le Poittevin : *« Il y a des après-midi qui me sont restés dans la tête, des conversations de six heures consécutives, des promenades sur nos côtes et des ennuis à deux, des ennuis, des ennuis ! »* C'est drôle de regretter surtout les morosités de sa jeunesse et la manière dont on a « tué le temps ». Mais c'était cela, peut-être, que l'auteur de *Madame Bovary* appelait *« voyager dans le bleu »*... *« Depuis qu'il est mort*, disait encore Flaubert, à propos de l'oncle Alfred, *je ne cause plus guère avec qui que ce soit, je bavarde ou je me tais. »* Pas facile, tout de même, le métier de neveu, lorsque les fantômes des oncles occupent tant de place !

LE petit Maupassant s'était enivré, à douze ans, avec la lecture de *Salammbô*. Il avait *rencontré Flaubert en 1867, à* Croisset. Puis, quand il devint gratte-papier au ministère de la marine, il passa ses dimanches chez le romancier, rue Murillo, dans le huitième arrondissement, pour se changer les idées. La nièce de Flaubert, qui se prénommait, elle aussi, Caroline, trouvait que le jeune homme avait une figure d'*« empereur romain »*. Elle ajoutait qu'il *« poussait très loin le soin de sa personne »*. Le 23 février 1873, Flaubert écrivit à Laure, pour qu'elle continue d' *« encourager »* son fils dans la carrière littéraire. *« Les lettres*, disait-il, *consolent de bien des infortunes. »* Plus tard, dans la préface de *Pierre et Jean*, Maupassant résumerait les leçons du « maître » : *« Le talent n'est qu'une longue patience. »* Et puis : *« La moindre chose contient un peu d'inconnu. Trouvons-le. »*

Flaubert et Maupassant s'écrivirent de 1873 à 1880. Ce volume rassemble non seulement leurs lettres, mais la correspondance de Flaubert avec *Laure, et celle de Maupassant, « l'héritier spirituel »*, avec la nièce Caroline, *« héritière légale »*. Les deux hommes avaient vingt-neuf ans de différence, et Flaubert faisait une cure de rajeunissement avec Maupassant. Il se plaignait d'avoir *« la tête pleine d'enterrements »*, lorsqu'il dénombrait les gens qu'il avait perdus. *« Les morts (mes morts) m'obsèdent »*, disait-il, mais le fils de *Laure le distrayait de ses mélancolies.*



BERENICE CLEEVE

Il applaudissait aux performances amoureuses de Maupassant, quand celui-ci allait canoter à Bezons, avec des dames. Il le traitait alors de *« jeune lubrique »*... Leur histoire commune, c'est la fable du vieux et du jeune homme. Flaubert (comme Trotski plus tard), c'était le *« patron »*, le *« vieux »*. La génération qui le suivait le désignait de cette manière, à la *fois respectueuse et désinvolte*. Et lui-même signait ses missives *« Votre vieux »*. Maupassant, c'était l'éternel jeune homme, et l'éternité *n'était* pas la moindre de ses obligations. Pas facile, non plus, comme rôle...

Yvan Leclerc recense, dans sa préface, les formules successives qu'utilisa Flaubert à l'adresse de Maupassant : *« Mon cher ami »*, *« mon jeune homme »*, *« mon petit père »* et, les derniers temps, *« mon chéri »*, *« mon cher fils »*. C'est de plus en plus affectueux... Le dimanche 1er *février 1880*, Flaubert passa brusquement du *« vous »* au *« tu »*, dans la même lettre, parce que *Boule de suif* l'avait enthousiasmé. Depuis Hermione et Racine, c'est un des exercices favoris de la littérature française... On a soupçonné Guy d'être le fils naturel de Gustave. Des rumeurs ont couru là-dessus. *« Filiation littéraire »* oui, mais *« paternité biologique »* non, répond Yvan Leclerc. Quand Flaubert appelle Maupassant *« mon cher fils »*, il faut prendre cela pour *« une métaphore »*. Sans doute, mais les métaphores jettent le trouble dans les esprits. C'est généralement leur vocation... Avec le *« vieux »*, le *« jeune homme »* apprenait les exaltations qu'entraîne la pratique de la littérature. *« Je commence* Bouvard et Pécuchet, écrivait le maître à son meilleur élève, en juillet 1874. *J'en tremble comme à la veille de m'embarquer pour un voyage autour du monde ! Raison de plus pour nous embrasser. »* Comment ne pas vouloir faire le même métier ?

Cependant, l'apprentissage était laborieux. Le professeur Flaubert n'était commode ni avec les autres ni avec lui-même. Il offrait l'exemple d'une existence solitaire et monacale. *« N'oubliez pas votre vieux qui travaille d'une façon gigantesque !*, disait-il, le 19 juillet 1876. *Tous les jours, je vois se lever le soleil. Je ne reçois personne, ne lis aucun journal, ignore absolument ce qui se passe dans le monde – et gueule, dans le silence du cabinet, comme un énergumène. »* Les plaisirs de la littérature se payent assez cher, et la jeunesse devient très souvent regardante lorsqu'elle découvre ce que coûte l'accomplissement de ses rêveries.

Maupassant se dispersait dans ce que le *« patron »* appelait des *« lubricités canotières »*. Et Flaubert réprimandait son élève. Il arrivait à celui-ci de se décourager vraiment. Il avait des *« courbatures »* de l'âme. Il éprouvait le dégoût de la vie et ressentait le *« vide de l'avenir »*. *« Je trouve que les événements ne sont pas variés ; que les vices sont bien mesquins, et qu'il n'y a pas assez de tournures de phrases »*, écrivait le *« jeune homme »* en août 1878. Paradoxalement, c'était le vieux pessimiste qui le secouait et le raffermissait : *« Il faut travailler plus que ça (...). Trop de canotage ! Trop d'exercice ! Oui, Monsieur ! Le civilisé n'a pas tant besoin de locomotion que prétendent messieurs les médecins. »* Les *« tournures de phrases »*, Maupassant n'avait qu'à les chercher lui-même, au lieu de flâner et de se lamenter ensuite...

L'AUTEUR de *Boule de suif* s'est, en effet, beaucoup promené. Il aimait le grand air et l'on retrouve, dans un bel album, les paysages qu'il préférait, c'est-à-dire le pays de Caux et les bords de la Seine, à l'ouest de Paris. Etretat, Fécamp, Asnières, Bezons, Chatou, Croissy, Bougival revêtent, ici, le charme des anciens plaisirs. La magie des parties de campagne et des vacances lointaines... Mais, *« en dépit de ses biceps de rameur »* et de ses distractions d'athlète, *Maupassant ne trompait pas* ses angoisses. Le *« vieux »* le prévenait qu'il fallait écrire contre la mélancolie, car c'était la seule façon de l'apprivoiser. Le 4 mai 1880, la dernière missive de Flaubert fut pour son *« jeune homme »*. Ne devinant pas qu'il allait mourir quatre jours plus tard, il *écrivit* une lettre ordinaire. Il ne fit pas ses adieux. Hélas ! c'est presque toujours comme cela...

★ **Signalons également l'essai d'Antonia Fonyi, *Maupassant 1993* (éd. Kimé, 214 p.), les actes du colloque de mai 1993, à Fécamp, *Maupassant et l'écriture* (Nathan, 304 p.), la réédition de *Notre cœur* (préface de Marie-Claire Bancquart, « Folio », Gallimard), et celle d'*Une vie* (préface d'Antonia Fonyi, « GF », Flammarion).**

LA VILLE DE N.
de Léonide Dobytchine.
Traduit du russe par François Burgun. Circé, 130 p., 90 F.

LE CLUB DES TUEURS DE LETTRES
de Sigismond Krzyzanowski.
Traduit du russe par Claude Secharel. Verdier, 144 p., 89 F.

DES GENS SANS IMPORTANCE
de Panteleïmon Romanov.
Traduit du russe par Luba Jurgenson. Editions du Griot, 192 p., 98 F.

ANNÉES DE GUERRE
de Vassili Grossman.
Traduit du russe (anonyme).
Editions Autrement, coll. « Littératures », 332 p., 98 F.

TOUT OU RIEN
de Varlam Chalamov.
Traduit du russe par Christiane Loré, Verdier, 192 p., 98 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Continent oublié

RUSSIE... URSS... Peu d'auteurs nouveaux, mais combien de découvertes, d'exhumations, de réhabilitations grâce à des éditeurs curieux. Si nous les passions en revue, pour vous donner envie de les découvrir, comme un continent oublié ?

Léonide Dobytchine (1896-1936), dont les éditions Circé publient cet étrange roman, *la Ville de N.*, qui frappe par une véritable originalité. Le narrateur est un jeune garçon, un écolier *qui a hérité de l'esprit petit-bourgeois du passé et qui dresse la* chronique de sa ville. Une ville d'avant la première guerre mondiale dans la Russie profonde, endormie, grise, désespérément provinciale, où coexistent, plutôt mal que bien, Russes, Polonais, Allemands, Lettons et juifs. Qui se rendent la vie impossible. Peut-être Dvinsk, la ville natale de l'auteur, dont le roman fut dénoncé publiquement en janvier 1936, lors d'une session de l'assemblée des écrivains de Leningrad. Dobytchine se suicida quelques semaines plus tard, et on retrouva, après l'hiver, son corps dans la Neva.

Sigismond Krzyzanowski (1887-1950), l'inconnu, dont nous avions pu lire avec délectation les petits textes réunis dans *le Marque-Page* et qui nous intrigue encore une fois avec ce thriller original, *le Club des tueurs de lettres*, dans lequel les « tueurs » *composent une société secrète qui, fuyant les lecteurs décérébrés*, se réunissent devant des bibliothèques aux rayons vides pour composer, à partir d'un stock de mots, des récits dont il ne doit subsister aucune trace. Le sang coulera.

Panteleïmon Romanov (1884-1938). Les débuts du soviétisme, dans ce recueil attachant et pince-sans-rire composé de nouvelles réunies sous le titre *Des gens sans importance*. Onze nouvelles qui révèlent un écrivain inconnu et qui reflètent, avec mélancolie et humour, les profonds changements qui se font chez les individus dans la Russie des années 20. Petites scènes qui font vivre des personnages modestes, qui ne sont pas des héros, ni encore des victimes, aux prises avec une réalité où l'absurde se transforme insensiblement en oppression et en terreur : l'institutionnalisation des queues pour un billet de train ou *pour rien du tout, l'attente à la gare et le train raté à cause de la* femme qu'on oblige à faire peser l'oiseau qu'elle transporte, le reniement des origines « honteuses » (père ecclésiastique ou propriétaire terrien), la remise en cause des valeurs morales et la négation de l'amour qu'on doit *« boire comme un verre d'eau »*, puisque *seule la physiologie importe désormais*.



Frontispice de Stalingrad, *septembre 1942-janvier 1943, aux éditions France d'abord, Paris, 1945 (Ill. Albert André).*

L'auteur, dont c'est la première traduction en français, a été complètement oublié, victime de la censure et des critiques soviétiques. *« Quand j'écris, j'ai toujours la crainte que la censure ou quelque moraliste bigot (et il y en a beaucoup aujourd'hui) puisse faire interdire la publication de mes œuvres en m'accusant de pornographie*, écrivait-il, dans son *Journal*, en 1926. *Le marxisme et ses fidèles serviteurs me cement. »* Traqué, il va essayer de s'adapter au réalisme socialiste, d'écrire comme les autres, au risque de perdre son originalité et la force de vérité de *ses œuvres*.

S'ADAPTER... Ce fut souvent une question de vie ou de mort. Il nous est difficile – à nous – pour qui l'oppression de l'Occupation n'a pas duré quatre années, et savants de tout ce que nous avons appris depuis et que nous croyons avoir toujours su, – de comprendre ce que fut l'itinéraire d'hommes soviétiques qui crurent de toute leur bonne foi avant d'être démentis par l'expérience. C'est pourquoi il peut paraître choquant de tronquer leurs écrits. Même si c'est « pour leur bien ». C'est pourtant ce qui *vient d'arriver à* Vassili Grossman (1905-1964), *l'auteur du très* grand roman qu'est *Vie et destin* (L'Age d'homme, 1983), dont les éditions Autrement ont eu la bonne idée de publier les reportages des *Années de guerre* dans une nouvelle collection d'écrivains du monde entier. Un préambule nous prévient, en effet, qu'il a été procédé à un certain nombre de coupes qui *« concernent les passages « prostaliniens » que Vassili Grossman a dû insérer dans ses textes »*, et que, *« en accord avec la famille de l'auteur, il n'a pas semblé nécessaire de reproduire ce qui ne relevait manifestement pas de son idéologie personnelle »*... Soit. Mais c'était alors le catéchisme qui faisait l'Histoire. C'était pour le catéchisme qu'on se battait à Stalingrad. Stalingrad qui est un des chapitres de ces *Années de guerre*, dont les éditions du PCF avaient publié des extraits dès 1945 dans l'excellente traduction (anonyme) reprise ici. Un choix des reportages effectués entre 1941 et 1945 par Grossman qui, en tant que correspondant de guerre, a suivi l'Armée rouge. De beaux textes, d'un journalisme engagé, talentueux et clairvoyant, qui furent le matériau brut des romans qu'il commencerait à écrire dans les années 50, *Vie et destin* et *Tout passe*.

VARLAM CHALAMOV (1907-1982). A la recherche d'une forme littéraire pour notre temps, persuadé que le roman n'est plus en mesure d'y répondre, Chalamov proclame son opinion que la meilleure prose contemporaine est celle de Faulkner : *« Faulkner, c'est le roman brisé, le roman en pièces ; seule la fureur poétique de l'écrivain est en mesure de mener les choses à leur terme, à leur achèvement, dans l'édification d'un monde à partir de débris. Le roman est mort (...). Pour qui a connu la révolution, la guerre, les camps de concentration, il n'y a pas de place pour le roman. »* Quant aux *Récits de Kolyma*, il se refuse avec véhémence d'en faire un modèle, car leur propos n'était ni d'informer ni d'exposer une série de faits réels, mais de décrire et d'explorer au moyen de l'art un thème terrible qui est, pour l'homme, une expérience entièrement négative : *« Jamais aucun individu ne deviendra ni meilleur ni plus fort après le camp. Le camp est une expérience et une école négatives, une école de décomposition pour tous, les gradés comme les détenus, les hommes d'escorte comme les spectateurs, les passants comme les amateurs de belles-lettres. »*

Un beau recueil de notes des années 1960-1975 sur le métier d'écrivain. Après qu'il a fini de rédiger ses *Récits de Kolyma*, il se sent le besoin de proclamer sa foi inébranlable dans l'œuvre d'art. Notamment dans un « Manifeste sur la nouvelle prose » : *« Après Hiroshima, après Auschwitz, après le chacun-pour-soi de la Serpentine* [la prison des camps], *en Kolyma, après les révolutions et les guerres, la nouvelle prose récuse tout didactisme. L'art n'a plus le droit d'exhorter. Nul n'est plus en mesure ni en droit d'enseigner quoi que ce soit à qui que ce soit. L'art ne rend pas l'homme meilleur, il ne l'ennoblit pas. L'art est un moyen de vivre, non de connaître la vie. »*

Délicieuse Abilène

Autour d'une gracieuse vieille dame, une symphonie onirique délicatement orchestrée par Catherine Lépront

UN GESTE EN DENTELLES
de Catherine Lépront.
Gallimard, 190 p., 85 F.

Cette main gantée de dentelle qu'un métayer, avec une infinie délicatesse, soulève, approche de son visage chaque samedi à 7 h 30 précises, c'est celle d'Abilène, une ravissante vieille dame, au rire aérien – Abilène, que tantôt on appelle Abilène Prache, du nom de son bisaïeul, le fondateur du *domaine des Deux Cendrées, tantôt* Madame Guillermain, du nom de son mari, le docteur, mort au volant de sa Versailles blanche après avoir adressé à Abilène un dernier aveu de tendresse. Celle-ci, avec la même Versailles, revient chaque semaine dans ce domaine dont sa famille l'a quasiment dépossédée. Elle n'en a plus que la jouissance, mais elle conserve le jardin d'hiver et la métairie qu'occupent des locataires.


LOUIS MONIER
Catherine Lépront : comme dans un rêve

Sa famille, ce sont ces *«brigands de Guillermain»*, comme dit Mathilde Verret, qui veille sur la propriété avec le métayer espagnol Venanzio. Les Guillermain forment un groupe confus : on n'entrevoit que ceux de la troisième génération, qui se livrent à un cérémonial pervers dans le logis des gardiens. Or les Guillermain ont décidé – on l'apprend par Abilène, ce samedi de décembre 1966 – de commander un spectacle son et lumière pour célébrer le centenaire de la fondation de la propriété.

C'est une voix indistincte, collective qui prend en charge la narration : un *«nous»* qui désigne un groupe mouvant de pensionnaires logés dans la métairie pour poursuivre des recherches diverses à Orléans, d'où le domaine est assez proche. Il y a l'agronome brésilien Dionelo da Alphonsus; Donatien Charles, dit l'Ingénieur; l'Egyptien, un archéologue; et le bibliothécaire Thomas Leude, qui rêve d'être intégré au groupe des Guillermain. Enfin, le locataire absent de la cinquième chambre, qui a déjà fait apporter une cage pleine d'oiseaux, et dont on attend l'improbable arrivée. La sixième chambre est habitée par une enfant, Louise Anaïs, aux airs d'animal apeuré.

Le spectacle commandé par les Guillermain doit, en réalité, préfigurer la fin du domaine. Tout en trouvant inepte ce projet d' *«autocélébration narcissique»*, Abilène a l'idée de demander aux pensionnaires de s'occuper de tout : texte, éclairage et éventuels décors. C'est donc à eux qu'il incombe de collecter toutes les histoires, anecdotes et légendes, rapportées tantôt avec une emphase excessive, tantôt de façon exagérément laconique – *«Foutaises!»*, résumait l'ancêtre Prache.

Des voix qui se confondent

D'abord reviennent, flamboyants, obsédants, les récits de fondation : *l'arrivée de Prache, revenu de* Malaisie, avec vingt-trois gaillards qui, en quatre mois, débroussaillent, déboisent, défrichent et endiguent la rivière. Puis l'étrange venue de Jonathan, petit-fils du vieux Prache, aux côtés d'un cocher ivre qui mène à un train d'enfer un attelage chargé de fleurs et d'arbres exotiques. Il y a la première chasse aux canards, d'où reste, tenace, une odeur de sang, de poudre et de plumes. Et des mystères qui ne seront pas élucidés.

Le docteur Guillermain, qui en avait sans doute deviné la plupart, est mort avant d'avoir eu le temps de les révéler. Aux silences du vieux Prache sur l'origine de sa fortune répond, à travers les années, le mutisme presque général sur les événements qui, pendant la dernière guerre, ont irrémédiablement scindé le clan des Guillermain, et lié à jamais Monsieur Anaïs, père de Louise, au souvenir du docteur. On découvre aussi, comme par effraction, le secret tragique de Dina Blankhov, déjà mentionnée dans le *Passeur de Loire*.

Catherine Lépront a donné à son roman une composition symphonique. Des voix se mêlent, parfois se confondent. Ainsi lorsque la frêle *Abilène ou la vigoureuse Mathilde* restituent tour à tour les paroles de l'aïeule de Mathilde, première à être *«grand chambellan»* au domaine des Deux Cendrées. Des motifs se répondent : le fauteuil de *«rotang»*, le coffre bleu, le jardin d'hiver, la canne en os de baleine du vieux Prache. Tout, dans la luminosité bouleversante des bords de Loire, prend une coloration pâle, presque onirique, comme ce bateau fantôme qui semble annoncer l'arrivée du locataire de la cinquième chambre.

Entre réalité et fictions, entre récits, omissions et mensonges, se tissent des liens de fidélité discrète et profonde. Comme si la délicieuse vieille dame, Abilène, seul obstacle au morcellement de la propriété, devait la persistance de sa grâce aux *dernières paroles d'amour de son* mari, à la dévotion du métayer Venanzio, aux manières galantes de l'Egyptien, son locataire préféré. C'est elle qui, dans un dernier *«geste en dentelles»*, élégant, *«illisible»*, orchestre ces multiples voix, avant qu'elles ne se dissipent, comme dans un rêve.

Monique Pétillon

L'ascète courtisan

MONSIEUR BEL CANTO
de Jérôme Dumoulin
Gallimard, 239 p., 105 F.

Le deuxième roman de Jérôme Dumoulin nous conduit de la Saint-Pétersbourg des Romanov au Monte-Carlo de Rainier, à la *suite d'un amateur de* jolies femmes et de haute politique, indéracinable pilier des salons les plus cotés. Le château de Cormatin fleure bon *«le rendez-vous galant, les positions nouvelles, la fuite à l'aube»*. Van Ryl y fait halte et découvre l'identité de l'orchestrateur des riches heures du lieu, feu Raoul Gunsbourg.

Léna, l'amie russe, met en garde le narrateur contre l'imprésario de génie : *«Tu es sur les traces d'un individu double, d'un aventurier, dont la carrière musicale – chose rare et peut-être unique à l'époque – n'est selon moi, qu'une «couverture.»* Van Ryl, pourtant, n'aura de cesse de reconstituer le puzzle, grâce aux témoignages des descendants de ce contemporain de Dreyfus et aux indices traqués dans les traités d'histoire et les «petits bleus». Jérôme Dumoulin lui prête sa plume légère et virevoltante pour évoquer le destin proprement *«romanesque»* de celui que rivaux et conquêtes surnommaient *«Divan le terrible»*.

Propulsé dès l'adolescence dans les coulisses de l'Histoire, son personnage, qui a fait de la courtisanerie *«un art de vivre et presque une ascèse»*, ne quitte pas les antichambres du pouvoir, joue à l'occasion les agents secrets, tutoie les ténors de la politique et de l'art lyrique. Tel un échotier consciencieux, Dumoulin tient les minutes de l'ascension sociale de son collectionneur de *VIP*. Il peut ainsi donner libre cours à son goût pour les portraits brillants. Proust est saisi au vif, *«une aile de corbeau sur son front soucieux»*, Lénine dépeint en cadet compromis dans un complot nihiliste. Les figures historiques sont croquées à coups de petites phrases et d'innombrables mots d'esprit qui n'évitent pas toujours les écueils du carnet mondain.

Le roman ne devient vraiment attachant que quand l'auteur prend du recul et abandonne les exercices de virtuosité. Pour se pencher, par exemple, sur les survivants de l'ancienne Russie, *«princes et princesses à l'abandon»* égrenant *«entre deux cuillères de purée instantanée – les souvenirs d'un monde englouti»*. Ou pour évoquer Caruso, qui répétait *«jusqu'à l'épuisement de ses forces»* son rôle dans *la Juive*, d'Halévy, en modelant le visage torturé d'Éléazar, *«fidèle, au milieu des tourments, à la foi de ses pères»*, scène d'une émouvante gravité.

Tombé en déshérence, le faste de la jeunesse enfuie de Raoul Gunsbourg prend alors tout son sens d'antidote au *«réel»* et au *«triste»* de la vie. *«Hitler, depuis cinq ans, a fait de moi un insomniaque»*, écrit-il au seuil de la mort. On comprend alors mieux l'épaisseur du personnage, éternel *«petit ashkénaze, venu de nulle part»*, dont les «babouineries» et autres mondanités – celles-là mêmes que le Solal de Cohen raille fébrilement – auront eu pour mission *«de faire briller, aux yeux des puissants, les noms de la tribu»*.

Florence Dutheil

La vie en trop

Chacun à sa manière, Vladan Radoman et Daniel Brajkovic tiennent la chronique d'une même désillusion

LE SOURIRE DE L'ACCORDÉONISTE
de Vladan Radoman.
La Table ronde, 240 p., 95 F.
QUITTE A EN CREVER
de Daniel Brajkovic.
Rue Racine/Flammarion, 320 p., 120 F.

Il serait regrettable et injuste que *le Sourire de l'accordéoniste* et *Quitte à en crever* soient sacrifiés au manque de vigilance que génère une rentrée littéraire focalisée sur les élus que la rumeur désigne d'emblée. Il faut absolument lire ces deux romans dont les personnages sont des jeunes gens témoins de notre histoire, celle que nous sommes en train de subir, l'histoire d'une jeunesse doublement démunie, frustrée des anciennes chimères et privée de nouveaux espoirs. *Le Sourire de l'accordéoniste*, de Vladan Radoman, débute dans les années 60, *Quitte à en crever*, de Daniel Brajkovic, évoque les années 80, mais les hommes qui inspirent ces deux récits sont frères, hantés par les mêmes désillusions politiques, amputés d'office des bienfaits de l'argent et du mythe de la consommation, jusqu'à être exilés des mirages dont on a abreuvé leur enfance.

Sans affirmer une parenté littéraire qui s'enracinerait dans les origines familiales des auteurs, on peut souligner des similitudes dans l'amertume de l'inspiration et le mouvement destructeur de l'écriture. Radoman, naturalisé français, est né en Yougoslavie; Brajkovic, né à Paris en 1962 (à la date où commence la chronique de Radoman), est fils d'émigrés croates. Tous deux écrivent en français mais sont imprégnés de la culture de leurs ancêtres. Ils sont, à l'évidence, au plus vif d'une cassure, victimes de la légende d'un Ouest mirifique. Ils ont surtout en commun d'avoir, hélas, hérité de la lucidité et du fatalisme de ceux que l'errance et la *fuite ont marginalisés.*

Le Sourire de l'accordéoniste raconte, avec un humour déchirant, la balade d'un émigré yougoslave de souche serbe qui débarque à Paris, *les yeux écarquillés d'émerveillement.* C'est d'abord – très drôlement racontée – la jeunesse à Belgrade d'un Julien Sorel attardé, éperdu de sexe et de réussite comme il est persuadé qu'en sont saturés les jeunes Français. Puis c'est l'envers caricatural des mœurs parisiennes, la remise en place quasi chirurgicale des illusions (le narrateur travaille dans un hôpital de Nanterre auprès d'un spécialiste frénétique du... pied !), les coulisses burlesques des exploits estudiantins de mai 68, l'expérience réaliste d'un idéal philanthropique en Afrique.

C'est aussi – autre point de contact avec Brajkovic – l'amitié complexe entre le narrateur et un Croate dont les élucubrations sont autant de signes prémonitoires du conflit qui va déchirer la Yougoslavie. *Le Sourire de l'accordéoniste* est un récit fulgurant, une manière de *Candide* du vingtième siècle, gorgé de truculence et de désespoir, magistralement décapant. Et Radoman renoue avec le roman populaire, sans craindre d'insérer ses personnages dans l'épopée sociale sur fond de pessimisme politique, à la fois généreux et caustique. Un récit d'une violente vérité.

Rêves trahis

Quitte à en crever est le premier roman d'un jeune écrivain. C'est une réussite que ces sept portraits (très pasoliniens) de jeunes hommes livrés à l'ennui d'une ville italienne. Ils viennent de passer le cap des trente ans. Mais l'avenir vaut-il de s'aventurer plus avant dans un monde qui a trahi l'effervescence de tous les rêves? Amis grandis ensemble, ils vont épuiser en quelques mois les sursauts d'une ultime fête à l'échéance condamnée. Brajkovic nous fait assister à l'événement, anodin dans ses circonstances mais brutalement tragique dans sa conclusion, qui met un terme à la question sans réponse de la quête du bonheur.

Roman féroce, sans concessions, où il est dit que même brûler sa vie n'a plus de panache et qu'on est sans cesse rattrapé par la banalité. Chômage, drogue, faux-semblant de la création, omniprésence du fric, ces vieux adolescents n'acceptent pas de prendre le virage, sans doute parce qu'ils ont choisi les chemins de traverse dans la certitude que les routes droites n'atteignent plus le ciel. Brajkovic a écrit un texte juste sur le drame d'être jeune dans un monde fatigué de se regarder vieillir. La société n'offre que des camouflages et des refuges précaires, *Quitte à en crever* va très loin au bout de la nuit d'une civilisation aux aurores brouillées.

Daniel Brajkovic est encore jeune. Il plonge ses personnages dans le néant avec beaucoup d'allégresse. Il devine qu'il ne sera pas lui-même englouti par le désastre. C'est sans doute pourquoi la structure de son roman reste malhabile. Il juxtapose plusieurs courts récits et termine par une *coda* qui tente artificiellement de recréer une cohérence narrative. Ne chicanons pas trop sur cette approche systématique qui cache sans doute la modestie d'un débutant. Chacune des nouvelles témoigne en revanche d'une exceptionnelle maîtrise et la chute en est remarquablement orchestrée. Ce premier roman, lui aussi immergé dans une véritable investigation de notre époque, révèle, c'est certain, un écrivain de grand talent.

Hugo Marsan

Les perplexités du voyageur

Suite de la page 23

Aux six livres de Bruce Chatwin déjà disponibles en librairie (3) viennent s'ajouter un album de photos et les minutes d'une rencontre avec Paul Theroux, ce qui nous vaut un *mano a mano* aussi didactique et aussi surréalisant que les quinze premières pages du *Monde perdu*, de Conan Doyle. L'album de photos, complété par des extraits de carnets de route, séduit parce qu'il est fait d'échantillons et de repérages. De détails vagabonds. Chatwin devait avoir derrière la tête l'idée d'une petite archéologie portative des lignes et des couleurs. Avec son Leica, il fabriquait un musée imaginaire de morceaux choisis et de poèmes optiques. C'était sa *«mémoire de papillon»*, comme il disait.

Les clichés qu'il laisse évoquent la Patagonie, les déserts péruviens, la Turquie, la Mauritanie, l'Afghanistan, le Wyoming, le Dahomey, le Népal, le Portugal et la Grèce, mais ils parlent surtout d'une enfance prolongée dans l'apprentissage de l'ailleurs. Dans *Retour en Patagonie*, revenant sur l'*incipit* du livre qui le fit connaître, il raconte le premier déclic : *«La Patagonie devint pour moi un pays merveilleux dès l'âge de trois ans. Dans la salle à manger, il y avait dans un petit meuble vitré un fragment de peau rougeâtre, d'un cuir épais, fixé sur une carte postale par une punaise rouillée...»*

Patrick Leigh Fermor, Norman Lewis, Bruce Chatwin. Le hasard des traductions met en perspective ces œuvres uniques. Chaque tempérament s'accorde aux pays qu'il visite, aux alcools et aux gens, le monde se survivant à lui-même dans la répétition des récits, et le dernier symptôme ressemble à s'y méprendre à un signe extérieur de richesse : il n'est pas de genre plus fécond que celui qui se cherche. L'art de voir s'invente peut-être en voyageant.

Jacques Meunier

(3) *En Patagonie, le Vice-Roi de Ouidha, les Jumeaux de Black Hill, le Chant des pistes, Hutz, Qu'est-ce que tu fais là* (tous chez Grasset).

La mort de Henri Thomas

Prix Medicis et Fémina dans les années 60, critique, traducteur, notamment d'Ernst Jünger cet écrivain secret, à l'univers « tremblant », était un poète du roman

L'écrivain Henri Thomas est mort, mercredi 3 novembre, à Paris, dans une maison de retraite du quatorzième arrondissement. Il était âgé de quatre-vingts ans.

Henri Thomas aura vécu ses derniers mois dans une maison de repos, du quatorzième arrondissement à Paris où est mort Samuel Beckett. Etait-ce vraiment un signe du hasard, l'un de ces petits indices sournois qui parsèment les romans de Thomas? Si une même exigence les réunissait dans leur rapport à la littérature, s'ils puisaient dans le style et la narration leur force poétique exceptionnelle, ils n'avaient certes pas deux univers comparables.

Car l'absurde ne prend pas, pour Henri Thomas, la forme redoutable et destructrice qui règne dans l'œuvre du grand Irlandais. Chez Thomas, né le 7 décembre 1912 à Anglemont, dans les Vosges, le destin choisit un aspect plus doux, plus feutré, moins spectaculaire : sa violence est plus retorse. La nostalgie, la résurgence inopinée du passé, l'éveil de sentiments (passion, folie, mais aussi rancœur) que l'on croyait définitivement assoupis, tels sont au fond les armes du mal et les premiers ressorts des récits de Thomas, comme le dit un de ses derniers titres, *Un détour par la vie* (1988).

Signaux inquiétants

Exemple unique de fidélité à soi-même, révélé en 1940 avec *le Seau à charbon*, ce romancier, qui fut également un remarquable traducteur de russe, d'anglais (de Melville et des sonnets de Shakespeare, entre autres) et d'allemand (notamment des romantiques et d'Ernst Jünger), ne chercha jamais le succès, qui lui vint toutefois au début des années 60 avec, coup sur coup, le prix Médicis et le prix Femina (1). Collaborateur étranger à la BBC de Londres de 1946 à 1957 (ce qui lui inspirera son roman le plus traduit, *la Nuit de Londres*, en 1956), puis enseignant aux Etats-Unis, à Brandeis, de 1958 à 1960, il rendit compte de ses séjours dans les pays anglo-saxons de la façon à la fois discrète et frappante qui était la sienne, à travers des personnages mineurs mais originaux, qui frôlent la démence et pour lesquels le monde est toujours noyé dans la brume, l'incertitude, sinon le délire.

Henri Thomas ne craignait pas d'emprunter à la réalité des éléments objectifs : noms de personnes authentiques (comme dans *John Perkins*), anecdotes historiques – dans *le Gouvernement provisoire* (1989) et *le Goût de l'éternel* (1990) – et phrases remémorées de manière obsessionnelle. Outre ses voyages, quatre sujets principaux réapparaissent régulièrement dans son œuvre romanesque : son enfance (2), la crainte de la folie, la guerre et le collège de pataphysique, dont il fut un fondateur. Mais aucun de ces thèmes n'est traité en particulier; ce n'est jamais le centre d'un seul roman. Ils appartiennent plutôt à une sorte de langage romanesque qui traduit sa perception du réel.

La démarche narrative de Thomas consiste, en effet, à laisser apparaître, au fil d'un récit assez limpide, des signaux inquiétants – au détour d'une conversation ou dans l'arrière-fond d'un décor à peine esquissé, – telle figure historique croisée au loin, tel propos qui se détache clairement dans un brouhaha général, tel visage lumineux d'une inconnue rencontrée sur un banc public. Une villégiature en bord de mer devient l'occasion non pas d'un drame, mais de l'écho et de la révélation de ce drame. Car tout se vit avec retardement, dans un décalage constant : la réalité n'est jamais pleinement atteinte au moment où elle est vécue, elle n'apparaît dans sa totalité que lorsqu'elle se dérobe et nous rappelle son absence, sa fuite dans le passé et la déraison.

Arthur Adamov, Antonin Artaud, Arthur Rimbaud – surtout dans les derniers romans, à partir d'*Une saison volée* (1986) – marquent, de leur présence ou plutôt des réminiscences dont ils font l'objet, l'univers «tremblant» de Henri Thomas. Mais ce ne sont pas des «phares» au sens baudelairien, ce sont plutôt des repères, des balises dans cette navigation à vue qu'est pour Thomas la littérature.

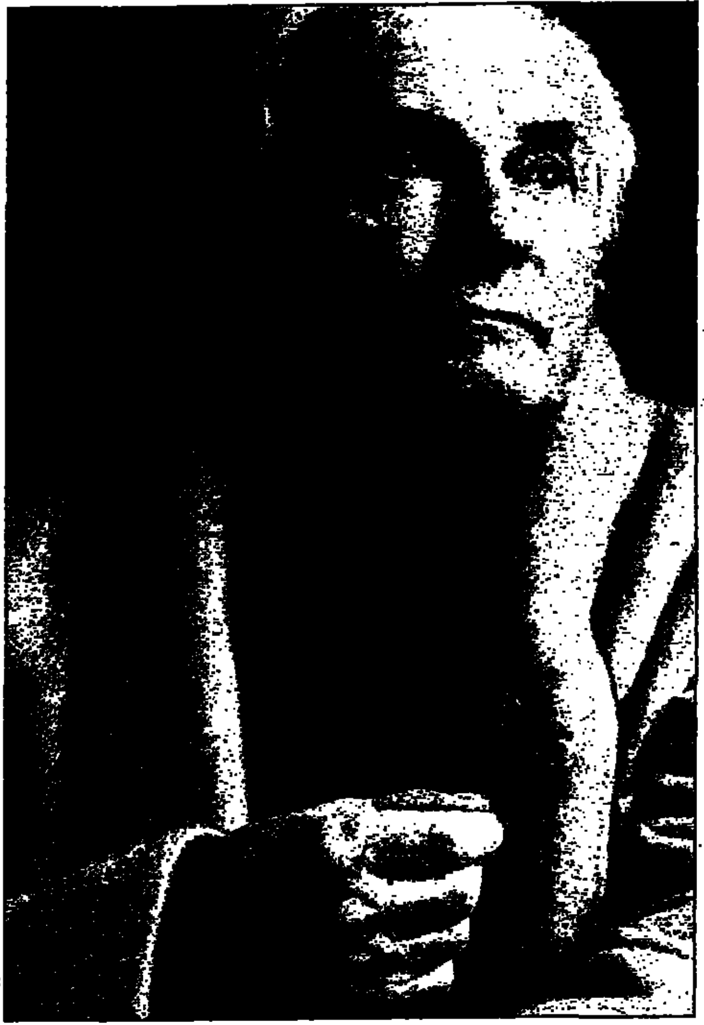
Une confrérie d'admirateurs

Edité épisodiquement par les Editions de Minuit (3), Henri Thomas ne se réclama jamais du nouveau roman, auquel – par les audaces de son rythme narratif et par la ténuité de ses sujets – on aurait pu parfois le rattacher. Il préféra publier ses carnets, ses essais et ses poèmes, discrètement, dans la *Nouvelle revue française*, ce qui, paradoxalement, augmenta son isolement et restreignit son public. Les aphorismes de son journal intime dévoilent un tempérament plus misanthrope, plus acerbe que ses romans ne le laissaient soupçonner (4). Son désenchantement y prend une apparence plus amère.

De même, son œuvre poétique, ironique et intimiste, si importante soit-elle (5), ne semble pas donner toute la mesure de son talent. C dans le roman que Henri Thor affirma le mieux sa vision monde : de Londres à l'île Houat, en passant surtout Paris, dont il décrivit admiral ment les secrets. Une intense a vité critique (6) accompagna création. Et il participa à plusie aventures éditoriales : la revue et, beaucoup plus tard, *Obsidiane*.

Rares sont les écrivains qui fc naître spontanément une confré d'admirateurs (7). Henri Thom était de cette race. Chacun de s romans était attendu par un milli de vrais lecteurs, qui s'émerve laient de son art du dialogue, de s *«effets de réel»*, de la richesse in puisable de sa mémoire poétique.

René de Ceccatt



Henri Thomas : une violence retorse.

SILVIA SEOVA

(1) Respectivement pour *John Perkin* (1960) et *le Promontoire* (1961) (Gallimard, comme l'essentiel de son œuvre). I devait également obtenir le prix Valéry Larbaud en 1970 pour l'ensemble de sor œuvre poétique, puis, en 1986, le Grand Prix de la Ville de Paris et le Grand Prix de poésie de l'Académie française.

(2) Notamment dans *Ai-je une patrie* (1991).

(3) Pour *le Porte-à-faux*, Carnets (1948).

(4) Dans *Compté, pesé, divisé* (Plon, 1989) ou dans *la Joie de cette vie* (Gallimard, 1992).

(5) Huit recueils entre 1941 et 1989.

(6) *La Chasse aux trésors* (Gallimard, 1961).

(7) Lire en particulier le numéro spécial de la revue *Sud* (1991) et *«Avez-vous lu Henri Thomas?»*, de Salim Jay (*le Félin*, 1990), ainsi que la revue *Obsidiane*, nº 30, *le Magazine littéraire*, nº 267-268, et la *NRF*, nº 442.

Bibliographie

Romans. – Aux éditions Gallimard : *le Seau à charbon* (1940 – «Folio» nº1127); *le Précepteur* (1942 – «L'Imaginaire» nº 292); *la Vie ensemble* (1945 – «Folio» nº 1493); *les Déserteurs* (1951); *la Nuit de Londres* (1956 – «L'Imaginaire» nº 4); *la Dernière Année* (1960); *John Perkins* (prix Médicis) suivi d'*Un scrupule* (1960 – «L'Imaginaire» nº 269); *le Promontoire* (1961, prix Femina – «L'Imaginaire» nº 181); *le Parjure* (1964); *la Relique* (1969); *le Croc des chiffonniers* (1985); *Une saison volée* (1986); *Un détour par la vie* (1988); *le Gouvernement provisoire* (1989); *le Goût de l'éternel* (1990). Aux éditions Le Temps qu'il fait : *le Cinéma dans la grange* (1992) ; *le Poison des images* (1993).

Nouvelles, récits. – Aux éditions Gallimard : *la Cible* (1955); *Histoire de Pierrot et quelques autres* (1960); *Sainte jeunesse* (1973); *les Tours de Notre-Dame* (1977). Aux éditions Fata Morgana : *le Crapaud dans la tour* (1992).

Poésie. – Aux éditions Gallimard : *Travaux d'aveugle* (1941); *Signe de vie* (1944); *le Monde absent* (1947); *Nul désordre* (1950); *Poésies* (1970); *A quoi tu penses* (1980); *Joueur surpris* (1982); *Trézeaux* (1989).

Essais. – Aux éditions Gallimard : *la Chasse au trésor* (1961); *Tristan le dépossédé* (1972); Aux éditions Sud : *Vous ne m'aurez pas* (1991). Aux éditions Fata Morgana : *A la rencontre de Léon Paul Fargue* (1992).

Carnets, mémoires. – *Le Porte-à-faux* (Minuit, 1948); *Sous le lien du temps* (Gallimard, 1963); *le Migrateur* (Gallimard, 1983); *Tableau d'avancement* (Fata Morgana, 1983); *Compté, pesé, divisé* (Plon, 1989); *Ai-je une patrie?* et *la Joie de cette vie* (Gallimard, 1991).

EN BREF

L'écrit à l'écran?. – L'idée de la publicité télévisée sur l'écrit semble être en train de faire son chemin. Soucieux de ne pas compromettre l'équilibre entre les différentes structures éditoriales, le Syndicat national de l'édition (SNE) envisage de mettre en place un groupe de travail sur ce thème. Le projet consisterait à ouvrir la porte à une publicité dite «générique», autour du livre et de la lecture en général – par opposition à celle qui vanterait les mérites d'un ouvrage ou d'une maison donnés. Comme d'autres secteurs, tels que la grande distribution ou les voyages, l'édition est actuellement bannie des plages commerciales du petit écran. L'accès à l'image étant beaucoup trop coûteux pour la plupart des maisons existantes, la menace d'une surenchère et d'un processus de concentration brutale ont inspiré cette mesure, dont l'application dépend du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Poésie d'Europe. – La Villa Gillet de Lyon présente, du 16 au 20 novembre, une semaine européenne de la poésie. C'est Yves Bonnefoy qui prononcera la «leçon inaugurale», le 16 novembre à 20 h 30 (25, rue Chazière, 64000 Lyon, tél. : 78-27-02-48).

Rectificatif : à propos de Bossuet. – Le tableau de Nicolas de Largillière, dont la reproduction illustrait l'article de Philippe Sollers sur la biographie de Bossuet par Jean Meyer («le Monde des livres» du 8 octobre), ne représentait pas l'évêque de Meaux. Cette identification, notamment défendue par Myra Nan Rosenfeld, auteur du catalogue de l'exposition Largillière qui se tint à Montréal en 1981, a été reprise par Jean Meyer dans son livre (p. 22). Dominique Brême, qui prépare le catalogue raisonné de l'œuvre de Largillière, et Thérèse Goyet, universitaire, membre de l'association des amis de Bossuet, sont formels : ce tableau ne représente pas le prélat et le Dauphin (qui avait vingt-quatre ans en 1685), mais, comme l'indique le catalogue de la National Gallery of Art de Washington, un «Jeune homme et son tuteur».

D'autre part, contrairement à ce qu'indique la «quatrième» de couverture du livre de Jean Meyer (Plon), une autre biographie de Bossuet, due à Aimé Richardt, avait paru en 1992 aux Édition In Fine (272 p., 135 F.). Le même auteur publie prochainement, toujours aux Éditions In Fine, un *Fénelon*

Précision. – Le roman de François Maugarlonne, pseudonyme de François George, *Plan de la nuit*, dont Bertrand Poirot-Delpech avait rendu compte dans sa chronique «Diagonales» du 8 septembre, est publié aux Éditions Belisane (11, rue Gutemberg, 06000 Nice, Tél. : 93-84-98-30).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US. and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 — PP. Paris RP

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
____________ Code postal : ____________
Localité : ____________ Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

Carrefour des littératures européennes de Strasbourg

« Le Cri du monde »

Les cinquièmes rencontres de la capitale alsacienne se font l'écho de cette « parole anonyme, inaudible ou inouïe, de tous ceux que l'ordre écrase »

Dans « l'Esprit du temps », Hermann Broch écrivait : « Entre l'homme et l'homme, entre le groupe humain et le groupe humain, règne le mutisme et c'est le mutisme du meurtre. » En 1940, Broch appela de ses vœux la formation d'un Sénat mondial des esprits. C'est donc en hommage à Broch, du 4 au 8 novembre, que le cinquième Carrefour des littératures de Strasbourg se fait l'écho du « Cri du monde ». Après « L'extrême Europe » l'année dernière, c'est sous ce signe que Christian Salmon, responsable du Carrefour, a placé la manifestation.

Ce cri, « nécessaire contre la barbarie », selon l'écrivain hongrois Peter Lengyel, est destiné à lutter contre les tentations actuelles de retour au mutisme identitaire, mais aussi à défendre l'écriture et à repenser sa signification politique. Durant cinq jours, une cinquantaine d'écrivains se réunissent pour jeter les bases d'un « Parlement international des écrivains », défini comme « un lieu d'échange et d'invention de la parole » où sera réaffirmé le « droit à la littérature ».

Déjà, en 1991, la guerre en ex-Yougoslavie avait conduit une vingtaine d'entre eux à signer le « Manifeste de Strasbourg » pour dénoncer « les dangers d'étouffement du dialogue interculturel en Europe ». Les assassinats d'écrivains en Algérie, en juin dernier, et les persécutions contre les intellectuels bosniaques ont servi de détonateur : le 31 juillet, un appel à la fondation d'un Parlement international des écrivains a été lancé et signé par près de deux cents intellectuels.

Dans un an, les « parlementaires » se réuniront à nouveau à Lisbonne, qui sera, après Anvers, la capitale culturelle de l'Europe. Entre-temps, Sarajevo pourrait assumer ce rôle cet hiver – le *conseil des ministres des Douze doit rendre sa décision vendredi* 5 novembre. Les écrivains du Parlement soutiennent le projet et *devraient se rendre dans la capitale bosniaque au début de 1994.*

Adonis, Pierre Bourdieu, Assia Djebar et Jean-François Lyotard *ont signé l'appel du 31 juillet. Nous leur donnons la parole.*

Edouard Glissant doit prononcer jeudi 4 novembre la conférence inaugurale du Carrefour des littératures. Il en présente ici les grandes lignes.

Sans doute apportons-nous dans cette réunion, chacun ce qu'il a médité ou agité depuis longtemps et, pour ma part, les quelques pressentiments qui m'ont permis d'écrire et que j'ai sans cesse écrits.

La pensée du métissage, de la valeur inouïe non pas des métissages culturels seulement mais plus globalement des cultures de métissage, qui nous préserveront peut-être des limitations ou des intolérances et nous *ouvriront* de nouveaux espaces de pensée.

L'impact mutuel des techniques de l'oral et de l'écrit, des inspirations que ces techniques ont insufflées aux cultures à tradition d'écriture et aux sociétés orales.

L'effacement lent des absolus de l'Histoire (avec un H majuscule), au fur et à mesure que les histoires des peuples, désarmés, dominés, parfois en voie de disparition pure et simple, mais qui ont pourtant fait irruption sur notre commun théâtre, se sont rencontrées enfin et ont ainsi contribué à changer la manière même dont nous nous représentions l'Histoire et son système.

L'ouvrage de plus en plus évident de ce que j'ai appelé la créolisation, sur quoi nous reviendrons peut-être au cours de cette Rencontre. La *créolisation* dépassante, imprévisible, qui est si éloignée des mornes synthèses auxquelles une pensée moralisatrice nous convierait.

Les poétiques diffractées de ce Chaos-monde que nous partageons, à même et par-delà tant *de conflits et d'obsessions* de mort, et dont il faudra que nous approchions les invariants.

La symphonie et, tout aussi vivaces, les disphonies que génère pour nous le multilinguisme, cette passion nouvelle de nos voix et de nos rythmes les plus secrets.

*

Ce sont là quelques-unes des raisons qui *ont* fait que j'ai d'emblée accepté de venir ici écouter avec vous le cri du monde, *sachant aussi que*, l'écoutant, nous concevons que *tous l'entendent désormais*.

Chacun de nous a ses raisons de se porter à cette écoute et nos manières différentes d'écouter contribuent peut-être à changer ce bruit du monde que nous *écoutons ici-là*.

Et ces raisons, que nous avons arrachées, en une difficile passion d'écrire et de créer, deviennent aujourd'hui pour nous des lieux communs que nous apprenons à partager ; mais lieux communs précieux, contre les dérèglements des machines identitaires dont nous sommes souvent les proies, comme par *exemple le droit du sang*, la pureté de la race, l'intégralité, sinon l'intégrité, du dogme.

C'est que ces lieux communs, s'ils ne sont aujourd'hui d'aucune efficacité, *absolument* d'aucune efficacité contre les oppressions concrètes, se tiennent pourtant capables de changer l'imaginaire des humanités d'aujourd'hui : c'est par l'imaginaire que nous gagnerons à notre tour sur ces dérélictions qui nous frappent.

Ce sera ma première proposition : là où les systèmes et les idéologies ont failli, enrichissons l'imaginaire par un infini éclatement et une répétition à *l'infini* des thèmes du métissage, du multilinguisme, de la créolisation.

*

Beaucoup d'entre eux qui sont ici réunis viennent d'un « là-bas », de l'étendue du monde, et les voici *décidés d'apporter ici le* fragile savoir qu'ils en ont extrait. Fragile savoir n'est pas *science impérieuse*. Nous devinons que nous suivons une trace.

Voici là ma deuxième proposition :

Que la pensée de la trace se pose, par opposition à la pensée du système, comme une errance qui oriente. Nous connaissons que la trace est ce qui nous met, nous tous, en Relation.

Or la trace fut vécue par quelques-uns, là-bas, si loin si près, ici-là, sur la face cachée de la Terre, comme l'un des lieux de la survie. Par exemple, pour les descendants des Africains déportés dans le Nouveau Monde, elle fut le plus souvent le seul recours possible.

*

La trace est à la route comme la révolte à l'injonction, la jubilation au garrot.

Ces Africains traités dans les Amériques portèrent avec eux, par-delà les Eaux Immenses, la trace de leurs dieux, de leurs coutumes, de leurs langages. Confrontés au désordre implacable du colon, ils eurent ce génie, noué aux souffrances qu'ils *endurèrent*, de *féconder ces* traces, créant – mieux que des synthèses – des résultantes qui surprennent.

Les langues créoles sont des traces, frayées dans la baille de la Caraïbe ou de l'océan Indien. La musique de jazz est *une trace recomposée*, qui a couru le monde. Et toutes les musiques de la Caraïbe et des Amériques.

Quand ces déportés marronnèrent dans les bois de ces Amériques ou de cette Caraïbe, les traces qu'ils suivirent ne supposèrent *pas l'abandon ni* le désespoir, mais pas davantage l'orgueil ou la vanité de soi. Et elles ne pesèrent pas sur la terre comme des stigmates irréparables.

Quand nous, Antillais, brusquons en nous les traces de nos histoires offusquées, ce n'est pas pour détourer bientôt un modèle d'humanité *que nous opposerions*, de manière *« toute tracée »*, à ces autres modèles qu'on *force* à nous imposer.

La trace ne figure pas une sente inachevée où on trébuche sans recours, ni une allée fermée sur elle-même, bordant un territoire. La trace va dans la terre, qui plus jamais ne sera *territoire*. La trace, c'est manière opaque d'apprendre la branche et le vent : *être soi*, dérivé à l'autre. C'est le sable en vrai désordre de l'utopie.

La pensée de la trace permet d'aller au loin des étranglements de *systèmes*. Elle réfute par là tout comble de possession. Elle conteste l'absolu du temps. Elle ouvre sur *ces temps diffractés* que les humanités d'aujourd'hui multiplient entre elles, par conflits et merveilles.

Elle est l'errance violente de la *parole qu'on partage*.

*

Si nous renonçons aux pensées de systèmes, c'est parce que nous avons connu qu'elles ont imposé, *Ici et là*, un absolu de l'Etre, qui était profondeur mais aussi limitation.

*

C'est ainsi qu'aujourd'hui, combien de communautés menacées semblent n'avoir d'alternative qu'entre le déchirement essentiel, l'anarchie identitaire, la guerre inexpiable des nations et des dogmes, d'une part, et d'autre part une paix romaine imposée par la force, une neutralité béante que poserait sur toutes choses un Empire tout-puissant, totalitaire ou bienveillant.

Sommes-nous réduits à ces Impossibles ? N'avons-nous pas droit et moyen de vivre une autre dimension d'humanité ? *Mais comment ?*

*

Autant que jamais, des masses entières de Nègres sont opprimées, menacées parce qu'elles sont nègres, des Arabes parce qu'ils sont arabes, des Juifs parce qu'ils sont juifs, des musulmans parce qu'ils sont musulmans, des Indiens parce qu'ils sont indiens. Cette litanie n'en finit pas.

L'idée de l'identité comme racine-unique donne la dimension au nom de laquelle combien de communautés furent asservies par d'autres, et au nom de laquelle combien de ces communautés menèrent leurs luttes de libération.

Mais à la racine unique, qui tue autour d'elle, ne faut-il pas préférer la racine en rhizome, qui entre en Relation ? Elle n'est *pas déracinée, elle n'usurpe pas* alentour.

A l'imaginaire de l'identité racine-unique, substituons l'imaginaire de l'identité-relation.

A l'Etre qui se pense, l'étant qui s'appose. Récusons en même temps les retours du refoulé nationaliste et la paix *stérile* des Puissants.

Dans ce monde où tant de communautés se voient mortellement refuser le droit à toute identité, c'est paradoxe que de proposer l'imaginaire d'une identité-relation. Je crois pourtant que c'est la fonction de ces communautés opprimées que de supposer ce dépassement, de le *porter à travers leurs souffrances*.

Pas besoin de bêler à une vocation humaniste pour comprendre cela, tout simplement.

*

J'appelle chaos-monde le choc actuel de tant de cultures qui s'embrasent, se repoussent, disparaissent, subsistent, s'endorment ou se transforment, lentement ou à vitesse foudroyante, ces éclats, ces éclatements dont nous n'avons pas commencé de saisir le principe ni l'économie. Et j'appelle *Poétique de la Relation* cette fonction de *l'imaginaire qui nous* porte à concevoir la globalité insaisissable de ce chaos-monde, en même temps qu'elle nous permet d'en étudier quelque détail.



ANABELL GUERRERO MENDEZ

Edouard Glissant : « Je réclame le droit à l'opacité... »

On a compris qu'un *des vecteurs de cette* Poétique est le lieu commun. Il est étonnant de constater combien de personnes en même temps, sous des auspices contraires ou convergents, pensent les mêmes choses, posent les mêmes questions. Tout est dans l'air. C'est ce qui désigne les lieux communs. En voici quelques-uns, en ce qui concerne le rapport entre les cultures, dans la *Relation mondiale*.

– Pour la première fois, les cultures du monde en leur quasi-totalité sont entièrement et simultanément mises en contact et en réaction les unes avec les autres.

– La globalité, ou totalité, du phéno*mène en détermine* la caractéristique : les échanges entre cultures sont sans nuances, les adoptions et les rejets sauvages.

– Pour la première fois aussi, les peuples ont totalement conscience de l'échange. *La télévision* de toutes choses exaspère cette sorte de rapports-là.

– Les interrelations se renforcent ou s'affaissent à une vitesse peu concevable.

– Des brassées d'influences prennent corps, qui mènent à *une standardisation généralisée*.

– Cette Relation n'implique aucune transcendance *légitimante*. Si les lieux de pouvoir sont bien visibles, les Centres de *droit ne sont nulle part*.

– Ces interrelations procèdent principalement par fractures et ruptures. Elles sont même peut-être de nature fractale : elles *constituent un chaos-monde*.

Leur économie générale est celle de la *créolisation*.

De l'Archipel que j'habite, un parmi tant d'autres, je propose que nous pensions cette créolisation.

C'est ce processus *inarrêtable* qui mêle la matière du monde, qui conjoint et change les cultures des humanités d'aujourd'hui.

La créolisation n'est pas perte d'identité, dilution de l'étant, ni renoncement à soi. Mais elle enseigne d'abord la méfiance à l'égard des figements de l'Etre.

La créolisation ne perturbe pas de l'intérieur une culture donnée, elle établit relation entre *deux ou plusieurs zones culturelles*, tout comme une langue créole joue sur et à partir de zones linguistiques différenciées pour en tirer sa matière inédite.

La *créolisation* est *imprévisible*, elle ne saurait se figer, s'arrêter, être donnée dans des *essences ou des absolus identitaires*. Consentir que l'étant change en perdurant, ce n'est pas définir un absolu. Ce qui perdure dans le changement ou le change ou l'échange, c'est peut-être d'abord la propension ou l'audace à changer.

Je vous propose ce mot de créolisation pour signifier non pas le convenu de synthèses qui après tout seraient fort ennuyeuses, mais l'imprévisible de résultantes inouïes, qui nous garderont d'être persuadés de notre essence, d'être raidis dans nos exclusives.

*

Un tel chatoiement de l'étant porte aussi sur mon langage : notre commune condition est ici le multilinguisme.

J'écris désormais en présence de toutes les langues du monde, *dans la nostalgie poignante de* leur devenir menacé. Je conçois qu'il est vain d'essayer d'en connaître *le* plus grand nombre possible ; le multilinguisme n'est pas quantitatif. C'est un mode de l'Imaginaire. Dans la langue qui me sert à exprimer, et même si je ne pratique que cette seule langue, je n'écris plus de manière monolingue.

Aussi bien, maintenir les langues, contribuer à les sauver de l'usure et de la disparition, c'est là une exigence, presque une constituante, de notre Imaginaire. Ne croyons pas que nous sauverons telle ou telle langue en laissant périr les autres. Ne croyons pas qu'une langue pourrait être demain *la* langue universelle : elle périrait bientôt, de par ce codage même qui aurait fondé son usage généralisé mais combien mécanisé. Ce que le *sabir anglo-américain répandu* partout menace en premier lieu, c'est la langue anglaise, ou l'américaine.

*

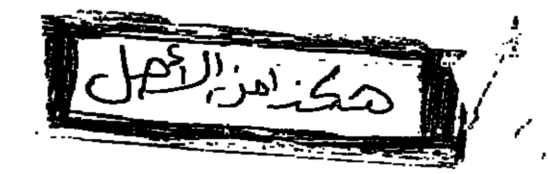
Si notre réunion de ce jour n'est pas tout à fait polyglotte, elle est à coup sûr multilingue.

Ce n'est pas la *première* fois que des écrivains et des intellectuels, un peu partout dans le monde, tentent de se réunir en Congrès ou Assemblée ou Parlement, l'histoire nous en a gardé d'illustres exemples, décevants cependant pour ce qui en est résulté.

Ce n'est pas la première fois que des écrivains et des intellectuels tentent de redonner à ce mot de Parlement son sens, non pas de lieu où *on décide, mais* de lieu où on parle.

Mais c'est peut-être la première fois qu'un tel *Parliament* se proposerait aussi et tout simplement d'*écouter*, quoi ? – nous l'avons dit, – le cri du monde.

Lire la suite page 28



Le Monde

Carrefour des littératures européennes de Strasbourg

« Le Cri du monde »

Suite de la page 27

Non pas les théories, les idéologies, les pouvoirs, mais l'énorme emmêlement, et il ne s'agit alors ni de sacrifier à la lamentation fondamentale ni de donner à des espérances sans frein. La parole criée du monde où la voix de chaque communauté importe. L'amas de lieux communs, de cris portés, de silences mortels, où apprendre peut-être que la puissance des Etats n'est pas notre vrai mobile où consentir enfin que les vérités ne conjoignent pas à la puissance.

*

Ayant évoqué toutes les langues menacées, les langages en sursis, je dois ici donner lieu aux échappées que ménage entre eux la pratique de la traduction.

La traduction est comme un art de la fugue, c'est-à-dire, si bellement, un renoncement qui accomplit.

Il y a renoncement quand le poème, traduit dans une autre langue, a laissé échapper une si grande part de son rythme, de sa structure secrète, de ses assonances, de ces hasards qui sont l'accident et la permanence de l'écriture.

Il faut consentir à cet échappement, à ce renoncement. Le renoncement est ici la part de soi qu'en toute poétique on abandonne à l'autre.

Ce que l'art de traduire nous apprend ainsi, c'est la pensée de l'esquive ou de la trace qui, contre les pensées de système, nous indique l'incertain, le menacé, mais un incertain, un menacé qui convergent et nous renforcent. Oui, la traduction, art de l'effleurement et de l'approche, est une pratique de la trace.

Contre l'absolue limitation des concepts de « l'Etre », l'art de traduire amasse « l'étant ». Tracer dans les langues, c'est amasser l'imprévisible du monde. Traduire, ce n'est pas réduire à une transparence ni conjoindre deux systèmes de transparence.

Voici alors cette autre proposition, que l'usage de la traduction nous suggère : opposons à la transparence des modèles imposés l'opacité ouverte des existences non réductibles.

*

Je réclame le droit à l'opacité, qui n'est pas l'enfermement.

C'est pour réagir contre tant de réduction à la transparence de modèles universels.

Il ne m'est pas indispensable de « comprendre » qui que ce soit, un individu, une communauté, un peuple, c'est-à-dire de les « prendre avec moi », c'est-à-dire de les perdre dans une totalité assommante, pour accepter de vivre avec eux, de bâtir avec eux.

Que l'opacité, qui n'ouvre pas sur l'obscurantisme, nous soit une fête, non une terreur. Que le droit à l'opacité, par où se préserverait au mieux la diversité, et par où se renforcerait la tolérance, embellisse nos poétiques.

*

Tout ceci, qui est si sommairement dit, et dont la seule qualité est d'ouvrir ici la trace à d'autres dits, laisse à entrevoir que c'est aux poétiques en effet que je fais en ce moment appel. Toutes nos actions dans le monde seront certes frappées de stérilité si nous ne contribuons pas à changer l'imaginaire des humanités d'aujourd'hui.

Edouard Glissant

Ecrivains de tous les pays...

Contre « l'horrible épidémie, contagieuse entre toutes, cet affreux vent de la mort, qui a nom : le fanatisme », stigmatisé en son temps par Michelet : le Parlement des écrivains

« Au temps du GATT, devons-nous continuer à écrire un livre, en attendant le prochain enterrement d'un écrivain, le prochain passage au pilon de ce qui n'a pas été vendu, et mendier des espaces à des systèmes économiques qui se soucient peu de l'« écologie » de la culture, de l'« écologie » de l'esprit ? », se demande le psychanalyste tunisien Fethi Benslama. Une interrogation qui manifeste bien le souci des signataires de l'appel à la constitution d'un Parlement international des écrivains. Une préoccupation fondée sur une conjonction de menaces – tant intellectuelles et morales que physiques, dans certains pays – visant à entraver le libre exercice de la création.

Ces menaces, précise Fethi Benslama, remettent en cause la liberté fondamentale que suppose l'acte d'écrire, la possibilité *« de risquer la vérité par le langage, de faire prendre à la vérité des risques nécessaires pour que la vie puisse se tenir face au réel ; ce qui fait que, dès qu'il y a fiction, il y a possibilité de refuser l'inacceptable. Dans le monde arabe, les histoires commencent toutes par* « Il était et il n'était pas » : *la capacité de raconter ce qui est entre l'être et le non-être est constitutive de la littérature, et cette bâtardise nous sauve de ce qui nous écrase ».*

Au centre de la réflexion sur ce Parlement, il y a bien sûr la figure de Salman Rusdhie, condamné à mort par l'imam Khomeiny pour son roman *les Versets sataniques* et contraint à la clandestinité depuis quatre ans. *« Ce qu'on me reproche avant tout*, dit souvent Rushdie, *c'est d'avoir écrit un roman. Un roman comique »* (voir ses propos, lors de sa visite à Paris, dans *le Monde* du 20 mars). Il est condamné à mort et *« banni »* de son œuvre pour avoir refusé de brider son imagination, pour avoir pratiqué, avec bonheur, l'ironie.

Dans un livre collectif, *Pour Rushdie* (La Découverte), qui vient de paraître en marge du Carrefour (« Le Monde des livres » du 8 octobre), cent intellectuels arabes et musulmans, dont beaucoup ont répondu à l'appel du Parlement, s'engagent en faveur du romancier traqué par le fanatisme religieux. Parmi eux, le Turc Nedim Gürsel, dont deux ouvrages ont été saisis pour offense à l'armée de son pays et à la morale publique après le coup d'Etat de 1980. Gürsel tient cependant à alerter la communauté des écrivains du danger de s'en tenir à un symbole, de montrer une image singulière et *« élitiste »* des persécutions, *« en mettant trop en avant le seul Rushdie ».*

Dire le monde à neuf

Au-delà de ces dangers immédiats – et physiques –, le projet de Parlement veut tenter de répondre à des dangers intellectuels multiples, nés de ce constat : *la société actuelle ne sait* plus répondre nettement à la question du rôle civique de la littérature. Qui passe évidemment par un rôle critique. Dénonçant *« l'impéritie des politiques »*, l'écrivain français Christian Prigent estime que la réponse des intellectuels, longtemps énoncée en termes d' « engagement » d'un « maître à penser » et « directeur de conscience », n'existe plus aujourd'hui que sous *« la forme dévalorisée »* d'intellectuels assez médiocres qui s'autoproclament *« délégués à l'Homme »*. Etouffée par les exigences des marchands et des médias, *« la littérature de recherche »* aurait donc, selon Prigent, d'autant plus de mal à faire entendre sa voix que *« les œuvres ne peuvent plus se suffire à elles-mêmes »*. Isolés dans la « société du spectacle », les artistes se débattraient pour ne pas se laisser assujettir à la demande de livres fabriqués et académiques.

Pour toutes ces raisons, les écrivains appelant à la constitution du Parlement estiment qu'il est urgent de rompre avec des pratiques jugées *« répétitives »* ou *« stéréotypées »* et de repenser la façon dont les intellectuels doivent aujourd'hui occuper l'espace public. A l'écart des institutions politiques, mais aussi des pressions éditoriales et médiatiques, le Parlement pourrait être un lieu où les écrivains se retrouveraient pour se délier d'une certaine soumission, « mettre à plat » leurs interrogations et tenter d'inventer de nouvelles réponses. A cet égard, Anne-Brigitte Kern, qui vient de publier avec Edgar Morin *Terre-patrie* (Seuil), insiste sur l'importance de la transversalité et de la transdisciplinarité pour déjouer les risques d' *« une médiatisation sans médiation et d'une provincialisation de la pensée ».*

Au début des années 60, Maurice Blanchot avait déjà voulu formuler les enjeux d'un tel réajustement. *« Nous appartenons*, écrivait-il à Elio Vittorini le 11 mars 1963 (1), *à la* « fin de la philosophie » *(...), qui, en tant que fin, n'en finit pas, peut durer de longues périodes historiques, mais qui, comme telle, nous investit de tâches radicalement autres auxquelles ne sauraient convenir les anciennes étiquettes. »*

Avec Dionys Mascolo, Roland Barthes, Robert Antelme et Michel Leiris, pour ne citer que quelques noms d'intellectuels français participant à son projet de *Revue internationale*, Blanchot s'était assigné comme fonction de *« préparer une possibilité nouvelle, celle qui permettrait à l'écrivain de* dire *le* « monde » *et tout ce qui a lieu dans le monde, mais en tant qu'écrivain et dans la perspective qui lui est propre, avec la responsabilité qui lui vient de sa seule vérité d'écrivain : donc une forme de responsabilité toute différente – quoique non essentielle – de celle qui a marqué brutalement les rapports de la littérature et de la vie publique à partir de 1945, connue sous le nom simpliste d'*« engagement sartrien ». Maurice Blanchot a signé l'appel du 31 juillet, en joignant à sa réponse ce simple commentaire : *« Davantage : dans l'impossibilité d'échapper ou de me dérober devant une responsabilité plus grave que l'impossibilité d'échapper à la mort. »*

Agir contre les censures

Si les raisons qui ont conduit les divers signataires à soutenir le projet de Parlement sont, à l'évidence, multiples et différentes, ce qu'ils attendent de cette initiative varie tout autant. Tous cependant semblent souhaiter qu'il soit en mesure d'inventer des dispositifs pour rendre leurs travaux plus « efficaces » et qu'il puisse décider de lieux, de moments où l'action aurait un effet de démonstration, tout en prenant garde de ne jamais porter atteinte au caractère singulier de l'acte d'écriture.

Regrettant qu'il n'y ait pas eu pour l'ex-Yougoslavie *« l'équivalent de Malraux, Orwell, Dos Passos ou Hemingway lors de la guerre d'Espagne »*, Juan Goytisolo, qui vient d'écrire *Cahier de Sarajevo* (éd. la Nuée bleue « le Monde des livres » du 29 octobre), se dit personnellement convaincu qu'une pression des intellectuels sur la communauté internationale aurait pu inverser le cours des événements en Bosnie-Herzégovine et que le Parlement pourra justement être l'instrument de ce genre d'action collective. Originaire du Monténégro, le journaliste et critique Stanco Cerovic met quant à lui l'accent sur la difficulté de s'engager *« sur la place publique »*. A son sens, l'écrivain n'a aujourd'hui le choix qu'entre *« la passivité la plus complète, se retirer de ces affaires où l'on est toujours perdant »* et *« se mouiller dans des actions ambiguës, voire compromettantes selon mes valeurs, actions auxquelles, au fond, je ne crois pas; mais qui peuvent néanmoins être utiles à un homme coincé à Sarajevo. Si tout est perdu, on ne va pas essayer de garder une conscience pure, de rester intact personnellement ».*

Femme, écrivain et algérienne, Assia Djebar estime avoir toujours écrit *« avec une censure de l'inconscient, une ombre de menace sur l'acte d'écrire »*, peut-être justement parce qu'elle est une femme. Pour l'auteur de *Chronique d'un été algérien*, paru récemment aux Editions Plume, les écrivains algériens doivent saisir la chance offerte par le Parlement *« d'avoir une interrogation angoissée au pluriel, dans un cadre plus large que leurs propres personnes »*. Ce souhait concerne ceux qui sont restés là-bas et ceux, toujours plus nombreux, qui sont condamnés à vivre dans l'exil. Ensemble, Assia Djebar espère qu'ils pourraient éviter que la littérature algérienne ne *« tombe dans le coma ».*

Réaffirmant la force de l'écrit, beaucoup considèrent qu'au-delà des débats le Parlement devrait avoir pour tâche première l'aide aux auteurs interdits, en organisant la publication et la diffusion d'ouvrages au Maghreb et en Afrique, en aidant à la propagation de la pensée, pour contrecarrer la *« culture de pacotille colportée par la télévision européenne ».* Mais personne ne se cache les difficultés de fonctionnement de ce Parlement. Comment, par exemple, comme le rappelle le philosophe Jean-Luc Nancy, surmonter *« l'inévitable décalage entre les attentes des Européens, plus vieux, qui ne sont plus sur un vecteur de progrès, et celles des gens des deux tiers restants du monde, pour qui il est normal de continuer à penser en termes d'avancée ? ».*

Ces questions seront assurément débattues lors des séances plénières – publiques – du Parlement à Strasbourg. Une publicité dont Jacques Derrida, qui apporte par ailleurs son soutien à cette initiative, souligne avec pertinence les risques : l'attente d'un résultat rapidement visible, qui compromettrait le travail d'analyse, nécessairement lent, de l'intellectuel. Un appel au sérieux, contre le spectaculaire et la précipitation, qui trouve son écho dans cette belle formule de Stanco Cerovic : *« Il faut avoir de la patience dans l'incertain. »*

Fl. D.

(1) Lettre citée dans le nº 11 (septembre 1990) que la revue *Lignes*, dirigée par Michel Surya (l'un des premiers signataires de l'appel), a consacré à *la Revue internationale* (1960-1964).

L'appel

Les persécutions meurtrières d'écrivains et d'intellectuels, aujourd'hui, ne peuvent pas être simplement comprises en termes de violation des droits de la pensée et de l'expression. Elles visent ce qui pourrait, malgré tout, esquisser un autre monde, en donnant forme et voix à l'invention d'une autre démocratie. Elles savent traquer les signes avant-coureurs de la révolte, et peut-être de l'insurrection. Elles manifestent donc, sans le vouloir, ce que les doctrines et les appareils politiques sont devenus incapables d'indiquer : comment le politique s'engage par une énonciation, par une prise de parole.

Cette prise est abrupte, elle ne se règle pas sur un échange policé ni sur une « communication », et n'est pas le privilège de ceux qui écrivent. Elle est d'abord dans la parole anonyme, inaudible ou inouïe, de tous ceux que l'ordre écrase. Elle procède de ce qui n'a encore ni droit, ni fondement, c'est-à-dire de cela dont l'écriture forme pour nous la figure manifeste.

Il n'est plus question de décrire des lendemains, il est question d'affirmer ce que le présent a d'intolérable et l'exigence intraitable de libérer l'invention démocratique, ses phrases, ses images, ses symboles.

En ce sens, les écrivains du monde entier sont fondés à se constituer en un Parlement – en un lieu de parole – qui fasse droit à toutes les formes et à toutes les défenses de cette affirmation.

هكذا من الأصل

Le Monde

Carrefour des littératures européennes de Strasbourg

L'intellectuel dans la cité

Un entretien avec Pierre Bourdieu : « Il faut restaurer la tradition de vigilance »

« Le Parlement international des écrivains peut-il permettre aux intellectuels d'exercer de nouvelles responsabilités ? Ce projet modifie-t-il l'idée que l'on se fait de l'engagement de l'intellectuel ?

– Je pense que toutes les initiatives qui visent à rassembler les intellectuels et à les constituer en contre-pouvoir critique sont utiles, et légitimes. A condition qu'elles émanent des intellectuels eux-mêmes et non d'un quelconque pouvoir, politique notamment.

» La culture et l'information jouent un rôle de plus en plus grand aujourd'hui dans l'économie elle-même, où la recherche (informatique, biologique, etc.) est devenue un facteur de production de première importance, mais aussi, plus largement, dans toute la vie sociale, avec par exemple le rôle des médias. Il est temps que les producteurs de culture s'efforcent de lutter collectivement pour se réapproprier la maîtrise des moyens et des fins de leur activité.

» Or ils sont aujourd'hui soumis, individuellement et collectivement, à toutes sortes de pouvoirs, économiques ou politiques. Ainsi, en simplifiant beaucoup, la presse écrite – et surtout télévisée – exerce un empire de plus en plus grand sur la vie intellectuelle et artistique, sur la vie politique et même, dans une certaine mesure, sur la vie scientifique, alors qu'elle est elle-même soumise à la loi des annonceurs et, à travers eux, à la loi brutale de l'économie.

» Il est important que les producteurs culturels se rassemblent pour prendre conscience de leurs intérêts communs et pour trouver les stratégies efficaces qui leur permettent de les défendre. Ce corporatisme n'a rien de honteux s'il est mis au service des valeurs universelles qui s'élaborent, à la faveur de l'autonomie, dans les univers protégés de l'art, de la littérature ou de la science.

– S'agit-il pour les intellectuels de réaffirmer leur position, de reconquérir du terrain, par rapport à leurs agents de diffusion et à leurs instances de consécration ?

– Il est certain qu'il s'agit d'abord d'affirmer le droit au jugement par les pairs, fondement d'une sorte d'autogestion, donc d'une rupture avec les formes actuelles de dépendance à l'égard des organes de diffusion et des instances de consécration.

» Il faut restaurer la tradition de vigilance à l'égard de toutes les intrusions des pouvoirs temporels dans les affaires d'art, de littérature ou de science ; et se méfier des consécrations, pas seulement celles que décernent les académies ou les jurys de prix, mais aussi les émissions littéraires et les palmarès journalistiques (nos hebdomadaires nous disent, tous les six mois, qui sont les plus grands penseurs ou les grands écrivains).

– Doit-on se méfier de la figure de « l'intellectuel », représentant autoproclamé de la conscience universelle ? Son rôle est-il à réinventer ? Par rapport à celui-ci, quelle efficacité le Parlement peut-il avoir ?

– Vos questions sont les miennes et je ne suis pas de ceux qui revendiquent le droit d'incarner la conscience universelle. Je crois seulement qu'il est anormal que la capacité collective de réflexion et de critique que représentent les artistes, les écrivains et les savants reste perdue pour la cité. Mais comment la réintroduire sans la compromettre ? Par exemple, comment utiliser la télévision pour faire entendre un autre discours sans être utilisé par elle ?

– Quels moyens d'intervention, quelle charte programmatique minimale, quelles exclusions le Parlement sous-entend-t-il ?

– Il me semble qu'il faut commencer par se donner des règles, notamment en ce qui concerne le rapport avec les pouvoirs, économiques ou politiques, et avec les médias. Les exclusions, s'il y en a, ne peuvent concerner que ceux qui se soumettent aux pouvoirs et qui, par leur démission et leurs compromissions, mettent en danger l'autonomie de tous les autres.

– Ce Parlement est international, c'est dire qu'il tend à dépasser les frontières de la seule Europe. Quels peuvent être les enjeux de l'universalisation des échanges entre auteurs ? En quoi le Parlement des écrivains développe-t-il les idées formulées dans la revue « Liber » (1) ?

– L'internationalisation est un garant de liberté parce que les principaux pouvoirs qui menacent la liberté intellectuelle sont inscrits dans les espaces nationaux. C'est pourquoi il faut travailler à internationaliser la vie intellectuelle, par tous les moyens : *Liber* en est un, qui, publié aujourd'hui dans une dizaine de langues européennes, commence à produire des effets, en lançant des discussions transnationales, en faisant découvrir des auteurs et des œuvres dès leur publication dans la langue nationale et en provoquant ainsi des traductions, etc.

» Mais pour rompre avec les particularismes et les idiotismes nationaux – artificiellement entretenus par les échanges circulaires (les « renvois d'ascenseur ») des clubs d'admiration mutuelle – et pour cumuler les acquis universels qui s'engendrent à la faveur des particularités nationales, il faut aussi un lieu de confrontation directe, de débat, pouvant conduire les producteurs de culture à agir (pourquoi pas ?) en *législateurs*, dans les domaines au moins qui les concernent : l'art, la littérature, la science, et l'éducation. Faut-il laisser à des technocrates vaguement frottés de culture la liberté de décider en ces matières ?

» On peut imaginer ce que serait la capacité de proposition d'une assemblée d'artistes, d'écrivains et de savants si les plus compétents d'entre eux sur chacun des problèmes considérés pouvaient travailler, sous le contrôle de tous les autres, à proposer des analyses et des solutions informées sur les « problèmes d'intérêt général ». Tout cela peut paraître un peu utopique, mais pourquoi ne serions-nous pas capables de faire, autrement, ce qu'ont fait, en leur temps, les Encyclopédistes ?

– Comment le Parlement peut-il s'imposer comme quelque chose de nécessaire ? Il semble qu'il y ait une telle contradiction dans les termes : un « parlement », par rapport au geste de l'écrivain, solitaire et peut-être « non démocratique ». Ne risque-t-on pas d'aboutir à une exhibition spectaculaire, voire publicitaire, et vite oubliée ?

– Là encore, je ne peux vous cacher que je me pose les questions que vous me posez. Le danger, c'est que le Parlement ne soit qu'un carrefour des narcissismes. Il faudrait que, sans succomber aux effets d'appareil, il se dote d'une organisation permanente capable de préparer et d'organiser le travail de commissions, préparant elles-mêmes le travail des assemblées. Cette « bureaucratisation » minimale me paraît la condition d'un véritable travail collectif.

» Cela dit, si tout cela n'aboutissait, comme vous le craignez, qu'à une exhibition provisoire et spectaculaire, ce ne serait pas si mal : on se rappellerait au moins que le monde n'est pas fait seulement de technocrates en complet gris, de présentateurs de télévision lustrés et d'hommes politiques policés.

– Comment justifier la notion de « droit à la littérature » ?

– Nous aurions fait un grand pas si nous pouvions nous avancer vers des propositions concrètes, précises – par exemple sur les assassinats d'intellectuels en Algérie, sur les différentes formes de censure qui s'exercent ici ou là, sur les persécutions dont sont victimes les écrivains, les artistes ou les savants (bref, une action du type de celle que mène une organisation comme Reporters sans frontières).

» A partir de là, on pourra remonter peu à peu à des principes généraux et à la recherche des moyens de les rendre efficaces. Sur ce point, le sociologue, qui sait un peu mieux que les autres comment va le monde, et en particulier le monde intellectuel, peut être utile. Mais je pense que la réaffirmation des principes, en ces temps où beaucoup d'intellectuels perdent le moral, et la morale, est loin d'être inutile et je serai le premier à applaudir toute réaffirmation, même un peu grandiloquente, du rôle des producteurs de culture.

» S'il faut se méfier, comme vous le disiez, de la « figure de l'intellectuel comme porteur autoproclamé de la conscience universelle », je crois qu'il n'est pas mauvais de le rappeler au rôle, qui peut être entendu de façon très modeste, de « fonctionnaire de l'humanité ».

Propos recueillis par Florence Dutheil

(1) Revue culturelle créée en 1989 par *le Monde* et quatre autres journaux européens, dont la publication a été reprise en supplément dans chaque numéro de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*.

Un lieu de réinvention

L'idée d'un Parlement international des écrivains évoque pour moi celle d'un lieu où l'on devra se nier pour mieux repenser la situation de la littérature et des écrivains, d'un lieu de dépassement de tous les a *priori* théoriques et de réinvention du champ littéraire.

On ne trouvera en ce lieu ni nord ni sud : le monde sera un. Au-delà de ce que l'on appelle progrès ou sous-développement, le monde formera là un seul creuset.

En œuvrant pour enraciner la littérature en tant que droit, non seulement pour l'écrivain mais aussi pour le lecteur, ce lieu œuvrera pour que les écrivains entrent dans une autre errance, au sens noble et humain de ce mot, pour une vision autre de l'univers et pour une autre manière de voir l'homme et la nature.

Dans cette optique la littérature ne constitue pas une responsabilité envers une « cause » extérieure à elle, car la littérature est en elle-même la responsabilité par excellence.

Adonis

La ligne de résistance

Plus qu'un droit, pour Jean-François Lyotard, la littérature est un devoir : écrire, pour témoigner de sa dette envers cet Autre, clandestin

– Pourquoi avez-vous signé l'appel à la fondation du Parlement international des écrivains ? Qu'attendez-vous de ce projet ?

– Ma présence parmi les signataires de cet appel et mes réticences sont indissociables. L'appel invite à repenser le politique en dehors du principe bicentenaire de légitimation établi par la Déclaration des droits de l'homme. Le projet de ce Parlement s'autorise de la nécessité, ou de l'opportunité, d'une telle réestimation.

» En deçà des intégrismes et des totalitarismes, mais aussi en deçà de la pensée des droits de l'homme, il y aurait une « autorité » de l'écriture, qui tiendrait précisément à ce qu'elle n'a pas d'autorité reconnue. Cette « autorité » excéderait toute politique de l'écriture, laquelle demande nécessairement une légitimation, soit en termes de révélation, comme on le voit dans certains intégrismes, soit issue d'une Déclaration, comme celle des Droits. L'écriture a, en elle-même, cette vertu de passer outre à ces « écrits premiers » et de poser la question de ce qui les autorise à leur tour – autorité divine ou représentation de l'homme éclairé, citoyen, universel.

» Ainsi paraît quelque chose de singulier, peut-être d'ontologique dans l'écriture : s'avancer sans autorité pour essayer de signifier ce qui n'est pas signifiable ou, du moins, qu'il y a un manque de sens, faire entendre que quelque chose n'est pas clairement audible, qui est même difficile à nommer.

– Dans le *« Postmoderne expliqué aux enfants* (1), vous écriviez qu'*« après l'âge des intellectuels et celui des partis, il serait intéressant que de part et d'autre de l'Atlantique, sans présomption, commence à se tracer une ligne de résistance à la défaillance moderne »*. Qu'entendiez-vous par là ? Le Parlement va-t-il dans ce sens ?

– Ce que j'entendais par *« ligne de résistance »* ne pouvait pas être de l'ordre du politique. Il ne peut en effet y avoir une politique de l'écriture puisque toute institution politique exige une légitimation en bonne et due forme. A la question : « De quel droit écrivez-vous ? » il faudrait répondre par un article de loi, ou de foi.

» Ce qui me paraît suspect, voire dangereux, dans la formulation du projet de Parlement, c'est qu'elle a grand mal à contourner l'institution politique. De fait, elle y fait retour, par la notion même de « parlement » qui, quoi qu'on en dise, *parle* et parle trop, et, surtout, par le recours, au dernier paragraphe de l'Appel, à un droit d'écrire. Les écrivains seraient *« bien fondés »* à exciper de leur passion pour légitimer ce droit. Je dis « passion » (dans tous les sens du mot) parce que ce qui ressortit au statut ontologique de l'écriture, n'est pas, selon moi, un droit, mais un devoir ou une dette.

» Ecrire est une pauvre tentative de répondre à une exigence, un essai, nécessairement manqué, de se mettre à la hauteur d'une dette émanant non d'un interlocuteur, mais d'un Autre, dont on ne sait pas ce qu'il demande, ni même s'il demande quelque chose, qui habite clandestinement celui qui se met à écrire, mais de façon imprescriptible.

» L'« écrivain » écrit pour savoir dire ce que demande l'Autre – à supposer qu'il demande quelque chose – ou pour savoir dire pourquoi il ne demande rien. C'est clairement le cas de Beckett. Cette demande, qui est aussi bien un silence, en appelle à la capacité de faire dire à la langue quelque chose qu'elle n'a pas dit, qu'elle ne sait pas dire.

» Nous voici loin d'une responsabilité politique, sociale ou humaniste.

– Comment concilier cette exigence singulière avec les nécessités de la mobilisation collective ?

– Ce qui peut être intéressant, difficile, peut-être impossible, c'est de réunir des gens qui sont affrontés à cette dette de l'écriture, afin qu'ils se déclarent témoins de la dette. Ce témoignage consiste peut-être dans la seule écriture, exige peut-être de ne pas être doublé par une déclaration : la « ligne de résistance » serait l'écriture elle-même, dans sa nudité, dans sa faiblesse, sans manifeste aucun, que l'obscurité.

» Manifester que l'écriture est cette exposition à une dette de langue ou d'idiome impayable peut toutefois être une très bonne chose. C'est faire état du statut de l'écriture aujourd'hui. Cette dramatisation de l'écriture, liée par exemple à une très profonde remise en question de l'institution littéraire, n'est pas fortuite.

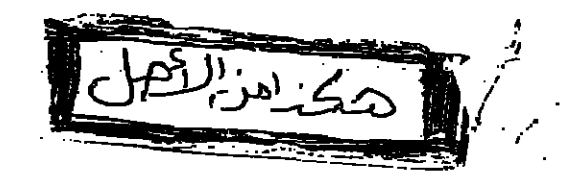
» Il est important de rendre public que beaucoup d'écrivains et de « penseurs » sont conscients de la nudité et de l'absence de légitimation de cette dette d'écriture et qu'en ce sens, ils apparaissent clairement comme des gens qui ne remplissent pas une fonction. Sans pour autant verser dans l'idéologie de l'art pour l'art, qui est tout autre chose.

» Que la communauté humaine se désintéresse de cette question d'une dette, qu'elle « s'intéresse » à la littérature et à la pensée par leurs aspects communicables surtout, cela n'a rien d'offensant. C'est même sa manière à elle de respecter le secret de l'écriture : en le manquant. Ma question au Parlement des écrivains est celle-ci : faut-il divulguer cette dette, l'alléguer comme un droit devant la communauté humaine ? Le peut-on, même, sans la résilier ?

» En termes de politique, il suffit de *protéger* la passion d'écrire, comme l'un des droits de l'homme. J'ai signé l'Appel pour souligner cette difficulté. »

Propos recueillis par Florence Dutheil

(1) Galilée, 1986, et Livre de poche Biblio-Essais (N° 4183).



Le Monde

Carrefour des littératures européennes de Strasbourg

Le « Sud » de la parole

La romancière et cinéaste algérienne Assia Djebar s'entretiendra à Strasbourg avec Toni Morrison, prix Nobel de littérature 1993. Elle explique ici le sens de ce dialogue

Tout juste auréolée de la consécration mondiale du Nobel 1993 de littérature, Toni Morrison choisit donc Strasbourg et son Carrefour européen, certes pour parler de son œuvre – à côté de Glissant et de Susan Sontag – mais aussi pour, durant quatre jours, tenter d'élaborer avec passion, au milieu de cinquante écrivains de tous horizons, une charte fondatrice d'un Parlement des écrivains.

Le *« droit à la littérature »* que défendront tour à tour philosophes et romanciers, a sa racine d'abord, comme l'a souligné le manifeste initial de cette internationale, *« dans la parole anonyme, inaudible et inouïe, de tous ceux que l'ordre écrase... Il n'est plus question de décrire des lendemains, il est question d'affirmer ce que le présent a d'intolérable... »*

Pour ma part, moi qui ne quitte plus en pensée, quel que soit ce que j'écrive, un Alger de plus en plus disloqué par la tourmente et la violence, comment ne pas chercher, dans l'interstice du moindre espoir, ce possible lieu de parole, certes au cœur d'une Europe paralysée politiquement, dramatiquement en son cœur bosniaque, à deux heures de Sarajevo cernée et qui agonise ?...

Le hasard de ma résidence récente à Strasbourg (pour moi, espace imaginaire d'un roman *« in progress »*) me fera, dans un dialogue d'improvisation, aller au-devant de la chaleur, de la force ample d'une grande romancière : me voici, ironie du sort, muée en hôtesse « alsacienne » auprès d'une Noire américaine, mon aînée. Deux femmes donc qui s'interrogeront sur l'écriture, sur sa nécessité intérieure, fatalement sur son utopie ; sur la pression qui légitimerait cette activité.



ANABELL GUERRERO-MENDEZ

Assia Djebar : « Ainsi nous les écrivons, elles, celles qui nous ont précédées, dont la stature géante (...) nous fait ombre protectrice. »

En prémices de ce dialogue au féminin – que je nomme ici *« Sud »* de la parole – me reviennent ces vers d'Ingeborg Bachmann, intitulés « Choses obscures à dire », et qui seraient un exergue approprié :

« La corde du silence

« Tendue sur la vague du sang

« J'ai saisi le cœur qui tintait... »

L'intercession de l'émouvante poétesse autrichienne – qu'évoque en ces termes son compatriote Thomas Bernhard : *« elle était constamment en fuite »* – je l'invoque quand elle dialogue tantôt avec Nelly Sachs, tantôt avec l'ombre d'Akhmatova et constate, en 1967, après avoir fait le tour des lieux ainsi : *« Faim./Honte./Larmes./et Ténèbres. »*) :

« Je désespère encore de désespoir...

« Je ne renonce pas à l'écriture. »

Ne pas renoncer à l'écriture, quand on est femme et du *« Sud »* – entendez des continents, des générations sous silence infini, trop longtemps sans écriture, dans une oralité inépuisable certes, puissante et magique comme un océan et noire comme l'oubli ! Dans ce cas, l'écriture romanesque, pour nous, est le plus souvent commencement : premier ancrage, revisitation de la mémoire profuse des mères, des aïeules, des conteurs et conteuses accroupis sur le chemin et dans la poussière (*« Twelve millions black voices »* disait déjà Richard Wright dans les années 30) et qui approchent indéfiniment leurs lèvres balbutiantes, qui répètent leurs improvisations rimées tout au long de l'éboulis des siècles, jusqu'au rivage soudain où se fixe, se fige et s'inscrit l'écoute d'une enfant – en pleine brousse africaine, ou dans un patio arabe, ou dans la cuisine d'une banlieue américaine où une grand-mère, avec un grand rire, se souvient d'être née esclave... Le souvenir, deux ou trois décennies plus tard, propulsera la main de la fillette devenue femme sur la page blanche. La scripteuse s'entêtera à chercher *sa* langue ; *sa* musique.

La pression d'une histoire équarrisseuse des douleurs

« Certes, Socrate n'écrit pas, mais sous la voix, c'est par l'écriture cependant qu'il se donne aux autres... », remarque Blanchot. Ainsi, nous les écrivons, elles, celles qui nous ont précédées, dont la stature géante, faite de rires, de râles et de rages, nous fait ombre protectrice, et voici qu'elles pareillement, comme Socrate et à travers nous, elles *se donnent* – Au premier rang de ces écrivaines, dans le sillage de Toni Morrison, il faut rappeler Alice Walker, Paule Marshall, Zora Neale Hurston, tant d'autres romancières et poétesses noires américaines d'aujourd'hui. Les fictions de ces *« filles de feu »* remontent jusqu'au milieu du siècle précédent (lorsque vingt millions d'esclaves peinaient encore, en 1860, sur les champs de coton du Sud), mais voyagent aussi au présent, dans les Caraïbes et jusqu'en Afrique...

La pression d'une telle histoire, équarrisseuse des douleurs, n'explique pas, à elle seule, la véhémence, l'impétuosité et la haute respiration de *Sula*, de *Beloved*, pour ne citer que les romans les plus connus en français de Toni Morrison. Cette force mnémique, ce chant profond de la mémoire, qui font vibrer de l'intérieur cette parole, je les appelle donc le *« Sud »*. C'est là l'écho, en partie, d'un territoire de connaissance, mais il ne suffit pas d'en être une descendante par la généalogie, ou la géographie.

La langue, et son imaginaire, et sa pulsion magique, personnelle mais également alourdie malgré elle de secrète obscurité, la langue donc opère la transmutation aux sources du mythe. Un exemple : en 1980, de l'autre côté du mur de Berlin encore présent, une romancière attend un avion pour la Grèce. Dans la cohue cosmopolite de l'aéroport, elle relit l'*Orestie* d'Eschyle :

« Cassandre. Je la vis tout de suite. Elle, la captive, me captura... »

Christa Wolf ressuscite alors Cassandre : non pas quand, à Troie, elle est traitée de folle, elle, la prophétesse du malheur... elle revit, mais à l'approche de sa mort – au moment choisi par Eschyle, une fois la guerre de Troie finie, quand, ramenée dans le butin d'Agamemnon, sous les yeux du chœur de Mycènes, elle parle enfin :

« Ce que j'appelle vivante ? Qu'est-ce que j'appelle vivante ? Ne pas redouter le plus difficile...

« Je veux rester témoin, n'y eût-il plus aucun être humain pour solliciter mon témoignage ! »

Et, dans cette ombre, Christa Wolf s'interroge, elle :

« La foi dans les prophètes est, je pense, essentiellement la foi dans la force du mot...

« N'est-ce pas justement le mot qui prend le pouvoir dans notre for intérieur ? N'est-ce pas parce qu'il me manque que je me perds à moi-même ? » ...

Cassandre, délivrée de la prophétie, c'est-à-dire de la tragédie des autres, va apprendre ce qu'elle est, elle. Sa vérité apparaît comme son seul triomphe. *« Ne pas renoncer à l'écriture »*, pourrait reprendre en écho Ingeborg Bachmann, celle *« qui était constamment en fuite »*, et qui, peut-être, dans cette fuite, a pu passer, au moins une fois, à Strasbourg.

Assia Djebar

Les rendez-vous de l'Aubette

JEUDI 4 NOVEMBRE

17 heures

– Ouverture, par Susan Sontag.

17 h 30

– Conférence inaugurale, par Edouard Glissant.

18 h 30

– *Le droit à la littérature.* Débat d'ouverture avec les écrivains du comité d'initiative du Parlement international des écrivains, animé par Christian Salmon. Avec Mohammed Dib, Assia Djebar, Edouard Glissant, Philippe Lacoue-Labarthe, Susan Sontag.

22 h 30

– Lecture par Philippe Clévenot de *la Conférence au Vieux-Colombier*, d'Antonin Artaud, dont la publication est toujours interdite par les héritiers.

VENDREDI 5 NOVEMBRE

10 heures

– La profanation littéraire. Débat animé par Jean-Luc Nancy, avec Basset Ben Hassen, Fethi Benslama, Michel Deguy, Assia Djebar, Philippe Lacoue-Labarthe, Jean-Pierre Morel, Daryush Shayegan.

14 heures

– Ouverture par Toni Morrison, des séances plénières du Parlement des écrivains qui se dérouleront chaque jour à 14 heures.

17 heures

– *Dialogue* : Retour de Sarajevo. Susan Sontag et Juan Goytisolo.

22 h 30

– Lecture de *Chimères et autres bestioles*, de Didier-Georges Gabily, par la Compagnie Anne Torrès.

SAMEDI 6 NOVEMBRE

10 heures

– La prose du monde. Débat *animé par Daniel Payot, avec* Giorgio Agamben, Jacques Coursil, Edouard Glissant, Anne-Brigitte Kern, Matta, Toni Morrison, Jean-Luc Nancy, Luis Sepulveda.

17 heures

– Dialogue : Ecritures du divers. Edouard Glissant et Jacques Derrida.

22 h 30

– Lecture par Georges Lavaudant de textes extraits du dernier roman d'Edouard Glissant, *Tout-Monde* (Gallimard).

24 heures

– Concert. Yves Dormoy et Philippe Poirier : « Les Echardes » ; Rodolphe Burger : « Cheval-mouvement ».

DIMANCHE 7 NOVEMBRE

10 heures

– Politique de la littérature. Débat animé par Philippe Lacoue-Labarthe, avec Adonis, Pierre Bourdieu, Breyten Breytenbach, Raphaël Confiant, Denis Guénoun, Jaan Kaplinski, Jacques Rancière, Michel Surya.

17 heures

– *Dialogue* avec Toni Morrison et Assia Djebar.

19 heures

– Diffusion en direct d'un magazine culturel d'ARTE. Une interview exclusive du Prix Nobel de littérature 1993 Toni Morrison sera suivie d'un débat sur le thème « Intellectuels : de quoi j'me mêle ? », auquel participeront Jacques Derrida, Pierre Bourdieu, Friedrich Schorlemmer, Susan Sontag, Claudio Magris, Assia Djebar, Jaan Kaplinski, Edouard Glissant, Toni Morrison, Daryush Shayegan et Mohammed Dib.

LUNDI 8 NOVEMBRE

10 heures

Débat de clôture avec le comité d'initiative du Parlement international des écrivains.

Augmenté d'un texte de Susan Sontag, « En attendant Godot à Sarajevo », cet encart spécial a fait l'objet d'un tiré à part de 8 000 exemplaires diffusé lors du Carrefour des littératures européennes.

Sous la direction de Josyane Savigneau et de Patrick Kéchichian, il a été coordonné par Florence Dutheil, et mis en page par Fabienne Darge.



LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

La course du stéréotype

« *L*E débat contemporain sur *« l'exception culturelle »* pourrait encore aggraver, s'il en était besoin, le constat formulé, il y a peu, par Ruth Amossy : *« L'ère du stéréotype est loin d'être close* (1)*»*. Il est alors plutôt réconfortant que des colloques, dont le dernier vient de se *tenir à Cerisy-la-Salle* (2), s'attachent à prendre la mesure d'un phénomène en progrès constant. Nul n'est censé ignorer que les Polonais sont aussi ivrognes que les juifs sont avares, que les Noirs sont paresseux, les Bretons têtus et les Arabes sans parole. Les prostituées ont du cœur et le montrent ; les bourgeoises ont des bijoux et les cachent ; les citrons sont acides et les chiens sont fidèles.

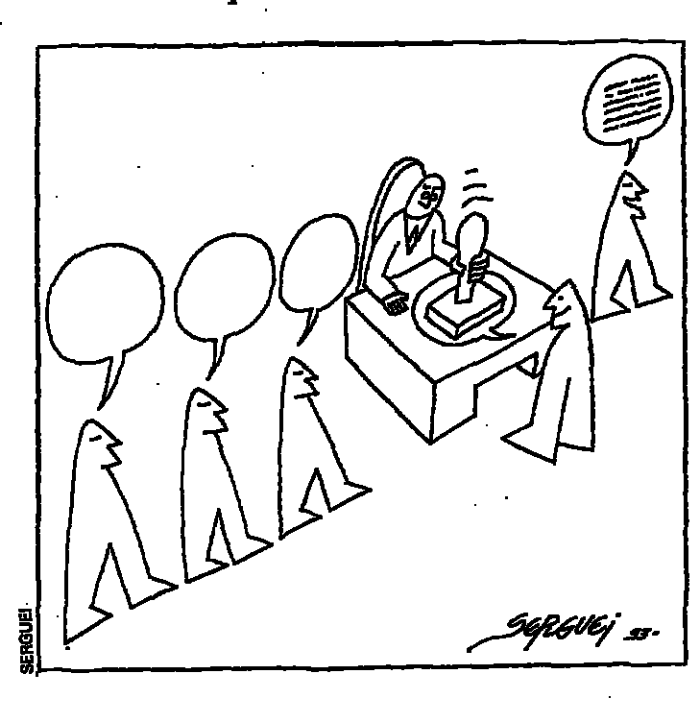
Ruth Amossy analyse, en détail, *« l'industrie de la peur »* qui nourrit une flopée de monstres pourrissants, ordinairement *« associés »* à la terre et à la boue. Par souci d'équilibre sans doute, Hollywood a créé la star, qui s'avance armée d'une *« autobiographie »* merveilleuse et consolante : un grain de beauté, bien placé, peut rendre riche et célèbre. Il est vrai que des belles comme Lana, Marlene, Marilyn ou Laureen ont tôt fait de dissoudre les monstres. Après *quoi, il n'est pas superflu* de consacrer un chapitre à démonter *« les pièges de la féminité »*, à l'œuvre aussi dans certains discours féministes. En un mot, toutes ces études, menées souvent avec rigueur et parfois un zeste de perfidie, visent *« à démontrer la centralité du concept de stéréotype dans la culture contemporaine »*. Pari tenu, au-delà de l'imaginable. La langue même serait frappée, à en croire l'avertissement solennel de Roland Barthes dans sa *Leçon* de 1978 : *« En chaque signe dort ce monstre : un stéréotype. »*

Avant de sonner saint Georges ou d'inventer une nouvelle tératologie – la science des concepts monstrueux, – il n'est pas mauvais d'interroger brièvement l'histoire du monstre, qui prend vigueur au dix-huitième siècle, et qui se développe en compagnie puis au détriment d'autres aberrations dites *clichés*, *poncifs* ou *idées reçues*. S'appuyant sur les meilleurs dictionnaires, Ruth Amossy fait le point.

Le début du dix-neuvième siècle marque l'occultation de la rhétorique ; et *commun*, dans *lieu commun*, devient synonyme de *grégaire* et de *vulgaire*. Même le défunt « programme commun » a échappé à un tel malheur qui entraîne les lieux communs à rivaliser de niaiserie avec les idées reçues, comme le montrent Flaubert et Léon Bloy (dans *Exégèse des lieux communs*). Le discours littéraire se réserve alors poncifs et clichés, sans exclusivité pourtant. L'autre jour encore, Alain Duhamel (*Libération*, 29 octobre) soulignait qu'*« un poncif fortement enraciné* [tendait] *à faire de François Mitterrand l'archétype du Florentin machiavélique »*. Mais voici le diagnostic de Ruth Amossy : *« Le thème du réveil printanier de la nature est un poncif, l'expression « le printemps de la vie » est un cliché, et l'idée que le printemps est la saison des amours, un lieu commun ou une idée reçue. »* On ajoutera que Remy de Gourmont tenait à peu près le même langage dès 1899, dans *Esthétique de la langue française*, au chapitre « Cliché ».

Dès lors, grâce à son étymologie (*« caractère solide ou stable »*), à son emploi technique en typographie (la reproduction est assurée) et au participe *stéréotypé*, le substantif *stéréotype* s'impose peu à peu et finit par triompher au cours de ce siècle. Pour faire bonne mesure, le stéréotype entre, à titre de concept sémantique, dans le vocabulaire linguistique. Le monstre mérite donc quelques égards. Admettons que le stéréotype soit issu du lieu commun, *« avili*, dit Gourmont, *jusqu'à devenir une variante de la banalité, du déjà vu, déjà entendu »*. Alors que le cliché, précise-t-il, *« porte sur des mots »*, le lieu commun désigne *« des associations d'idées communes à un grand nombre d'hommes »*, et si durables qu'il peut être dangereux de s'y attaquer. Quelques exemples encore mettront la puce à l'oreille, et les bien-pensants sur leur garde.

Remy de Gourmont, en effet, énumère quelques associations toujours respectables. Beaucoup, et non des moindres, continuent allègrement d'associer vertu et récompense, vice et châtiment, devoir et *bonheur, et aussi Dieu et bonté*, acte sexuel et procréation, etc. Bien qu'ils aient cessé, semble-t-il, de croire que les Anglaises sont rousses, d'honnêtes gens associent encore, peut-être *mezza voce*, les juifs à l'avarice et les Noirs à la *paresse. Tandis que les femmes*, comme le montre Ruth Amossy à la suite des « psychologues sociaux américains », restent bien souvent associées à la douceur, à la soumission, à la passivité et au bavardage, naturellement.



SERGUEI

VOILA qui constitue, on en conviendra, une assez belle liste de stéréotypes, loin d'être exhaustive, au demeurant. Il y manque *au moins la représentation du* français, fortement associé aux idées de clarté, de perfection et de décadence. Issu du lieu commun devenu idée reçue, le stéréotype repose donc sur un jeu d'associations, stables, commune, et répétables. Aussi bien, c'est ainsi que le philosophe américain Hilary Putnam (3) cherche à fonder en raison le concept de stéréotype, *« ou idée conventionnelle associée à un objet »*. Construire un stéréotype consiste d'abord, on le verra, à *« associer un mot à une idée »*. La permanence est remarquable.

Avant de poursuivre, une visite chez Flaubert pour le *Dictionnaire des idées reçues* (4) ne serait pas inutile, peut-être. On sait que le dictionnaire relève de nombreux clichés ou *« associations de mots »* qui se figent lorsqu'elles s'enferment dans le syntagme *(« Critique : toujours éminent »* ; *« Général : toujours brave »)* ou dans la phrase (une défaite *« s'essuie »* ; une robe *« inspire le respect »*). Si bien, ajoute Gourmont, que *« le type du cliché, c'est le proverbe, immuable et raide »*. Ah !, les proverbes ! Dans les discours politiques, on les aime toujours – *« A l'impossible nul n'est tenu »* – ... et on les oublie – *« Ventre affamé n'a pas d'oreilles »*.

Ce que l'on perçoit moins, c'est que les stéréotypes visent à composer des *instructions* destinées à domestiquer nos comportements, y compris langagiers. Et grâce au verbe *devoir*, à l'infinitif positif et négatif, les instructions se transforment en obligations et en interdictions. Lesquelles ne négligent rien : ni le futile ni le plus grave. Certaines entrées explicitent et le cliché et l'obligation, comme *chaleur* où le syntagme *« toujours insupportable »* précède la consigne *« Ne pas boire quand il fait chaud »*. Le vin blanc et l'eau doivent se consommer avec modération.

A l'évidence, les conversations – *« La politique et la religion doivent en être exclues »* – méritent plus de soins que l'infâme Epicure : *« Le mépriser »* suffit. Il faut aussi apprendre à se comporter dans les musées, Vénus oblige. Devant une statue, *« dire : ça ne manque pas de galbe »*. Mais attention, la religion de nos pères *« doit se dire avec onction »* ; même si, en ce temps-là, il n'est pas interdit de négliger *« les foudres du Vatican »* : *« en rire »*.

IL n'est pas certain que ce dernier point soit encore recommandable, ce qui tendrait à prouver que les stéréotypes sont moins solides qu'il y paraît. Puisque les mauvais *esprits existent*, il faut veiller au salut des *« bons »* stéréotypes. Prenez les bases les plus assurées de la société, *« la propriété, la famille, la religion, le respect des autorités »*. Il n'empêche, sacrebleu, que l'obligation s'impose : *« En parler avec colère, si on les attaque. »* Quel boucan depuis lors.

Autrement dit, un stéréotype de qualité trouve toujours des défenseurs, fanatiques au besoin, à la différence des proverbes et des clichés qui paraissent incapables de susciter un tel enthousiasme. Déjà avilis par la répétition, les clichés, avant de disparaître, se dégradent encore à devenir *tics*, *« de bois »* comme on aime à dire : où sont donc ces *« vipères »* qu'on a connues plus *« lubriques »* qu'un cent de Cafres ? Les proverbes ne résistent pas mieux. Un rien, une contradiction, un lapsus, un phonème, même, suffisent à les rendre aussi vains qu'une outre vide. Faut-il redonner la parole à Péret et à Eluard ? Tous les linguistes qui peinent, la nuit aussi, sur *« le castor construit des barrages »* ont-ils oublié que *« les castors ne se purgent pas la nuit »* ? Imaginez encore un *« ventre affamé »* à qui reste une oreille et un sou de bon sens. Répétez-lui, avec l'onction requise, *« qui vole un œuf vole un bœuf »*. S'il n'est pas idiot, l'affamé se jettera *presto* sur le bœuf ; et bon appétit !

Clichés et proverbes ont maintenant trouvé refuge dans le *« folklore »*, comme les coiffes bretonnes et la bourrée d'Auvergne. Il en va autrement du stéréotype, que son statut normatif et son caractère prescriptif protègent contre vents et marées. Victor Hugo n'a pas connu l'exil pour avoir fait *« valser l'anse du panier à salade »*. Mais voyez Sade qui tient, comme dira Jacques Lacan, qu'*« on peut être bien dans le mal »*, qui illustre *« les prospérités du vice »* et *« les infortunes de la vertu »* ; *et qui « dissocie »* (5), malgré Robespierre et quelques autres, l'idée de Dieu et l'idée de bonté pour inventer *« l'Etre suprême – en – méchanceté »*. Qui, de nos jours, voudrait entrer dans la « Bibliothèque de la Pléiade » au prix de vingt-sept ans de *prison* ? *A quelle époque* vivait donc Salman Rushdie ?

Pour ne peiner personne, formulons une autre question : le stéréotype est-il si monstrueux que chercher à le *« dissocier »* serait plus monstrueux encore ? Un mois de réflexion apaisera peut-être les esprits troublés.

---

(1) Ruth Amossy, *les Idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Nathan, coll. « Le texte à l'œuvre », 1991.

(2) Sous la direction d'Alain Goulet et Pierre Barbéris (université de Caen). On signalera, le moment venu, la publication des Actes.

(3) Hilary Putnam, « La sémantique est-elle possible ? », dans *la Définition*, Larousse, 1990.

(4) Gustave Flaubert, *les Pensées*, suivies du *Dictionnaire des idées reçues*. Dernière édition : le Cherche-Midi, 1993, 72 F.

(5) Remy de Gourmont, « La dissociation des idées », dans *la Culture des idées*, 10/18.

Les aventures de l'écriture

Suite de la page 23

Le retour à l'ordre, à la fin du XVIII[e] siècle, puise son inspiration dans les corpus d'inscriptions antiques alors publiés – faux y compris. Les capitales d'apparat néo-classiques telles que les dessine Piranèse et telles que Bodoni les propose à la typographie constituent pour longtemps l'écriture préférée d'un *goût bourgeois homogène* en toutes ses manifestations graphiques : l'enseigne mise sur l'usine, la banque ou le magasin, le monument funéraire au cimetière, la carte de visite. Elles resserviront aux programmes épigraphiques *du fascisme et ne seront* véritablement concurrencées (hors les épisodes des styles liberty et arts déco) que par les graphismes diffusés par les agences publicitaires contemporaines.

Les écritures monumentales ont donc pour fonction première de manifester l'autorité d'un pouvoir maître de l'espace urbain et graphique ou la puissance d'une lignée ou d'un individu assez riche pour faire graver son nom dans la pierre ou le marbre. Leur lecture est souvent impossible : trop haut placées, et parfois dissimulées par l'architecture, elles ne peuvent être déchiffrées par les passants ; écrites en latin, elles ne peuvent être comprises par ceux, nombreux, qui ne maîtrisent que la langue vulgaire. Mais leur seule présence signifie la souveraineté et la gloire.

Il est, toutefois, d'autres usages de l'écriture exposée que Petrucci inventorie dans un passionnant chapitre consacré aux « phénomènes déviants » – entendons les *écritures qui ne respectent pas* la norme esthétique et graphique dominante à leur époque. Rédigées en langue vulgaire, mêlant capitales et minuscules, ignorant les règles imposées par les professionnels de l'écriture (maîtres-*écrivains, scribes des chancelleries*, calligraphes savants), ces inscriptions « sans qualités » se rencontrent partout entre XVI[e] et XIX[e] siècles ; dans les sanctuaires, avec les tableaux d'ex-voto ou les pierres commémoratives des corporations, dans les rues, avec les enseignes des boutiques, les affiches manuscrites, les placards infâmants, ou encore dans les maisons mêmes, gravées sur les portes et les fenêtres, sur les meubles et les objets du quotidien. Leurs modèles viennent des images volantes et des livres « populaires » qui garnissent les balles des colporteurs. Elles traduisent les aspirations d'une population semi-alphabétisée qui dispute aux grands et aux puissants leur monopole sur l'écriture visible.

Domination et dignité

De manière discrète et savante, le livre d'Armando Petrucci indique l'une des novations majeures de l'histoire en ces dernières années : *le lien noué, ou renoué*, entre la description rigoureuse des formes – ici, celle de l'écriture, dans d'autres travaux, celle du livre – et une histoire des usages différenciés des compétences et des expressions culturelles. Les écritures « exposées » sont l'un des instruments utilisés par les pouvoirs et les élites pour énoncer leur domination et produire de l'adhésion. Elles sont aussi une manière pour les plus faibles de dire leur existence et leur dignité.

En contrepoint de l'ouvrage d'Armando Petrucci, il faut lire le livre de Jacqueline Cerquiglini-Toulet, *la Couleur de la mélancolie* (2). L'écriture dont il traite est comme l'inverse des inscriptions publiques et ostentatoires qu'exhibent les murs des monuments : elle est personnelle, intime, partagée entre les âmes délicates. Au XIV[e] siècle, pour la première fois, la « littérature » en langue vernaculaire fait de l'acte d'écriture la matière même de ses fictions.

Etroitement soumis au prince mécène auquel il doit faire dédicace, et parfois lecture à haute voix de ses œuvres, dépourvu des attributs qui font pleinement l'auteur, *puisque* Dieu seul est « droit créateur », l'« escrivain » du XIV[e] siècle ne peut établir son identité propre et se distinguer du simple copiste qu'en célébrant l'ancienneté, le mystère et la grandeur de son art.

Cette affirmation nouvelle prend des formes multiples. Elle porte les récits consacrés aux inventeurs mythiques de l'écriture : Orphée, Thôt, Cadmos et, figure féminine parmi les héros, Carmentis, aussi nommée Nicostrate. *Elle emploie la métaphore* de l'Annonciation, chère à Christine de Pisan, pour désigner la création littéraire elle-même. Elle représente l'auteur en train de lire ou de composer dans les premiers vers des poèmes ou sur les miniatures des frontispices, comme elle inspire la première déploration funèbre qu'un écrivain, *Eustache Deschamps*, voue à la mémoire du poète qu'il reconnaît comme son maître, Guillaume de Machaut.

« Soubz le soleil n'est rien nouvel »

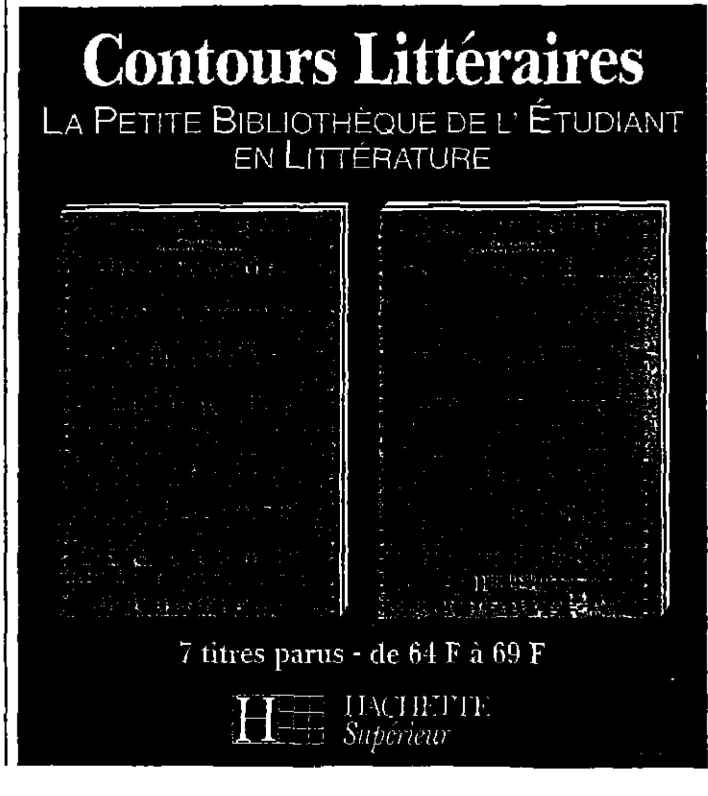
Au moment où elle fonde sa différence, où elle constitue un premier canon qui fait large place aux « modernes » (dans le cimetière du *Livre du cuer d'amours espris*, de René d'Anjou, au début du XV[e] siècle, six tombes *« comme mises à part »* glorifient le plus excellents des poètes : Ovide, Guillaume de Machaut, Boccace, Jean de Meun, Pétrarque et Alain Chartier), la littérature est envahie par la mélancolie. *« Soubz le soleil n'est rien nouvel »* : en 1376, la formule usée que reprend Jean Le Fèvre exprime la tristesse partagée du « déjà dit », l'inquiétude de l'inspiration épuisée dans un monde *qui est déjà vieux*.

Le XIV[e] siècle, qui voit une première et timide naissance de *l'écrivain de langue vulgaire*, est aussi le temps du désenchantement devant l'éphémère et de la fragilité du mot. *« L'écriture se fait tombeau »*, écrit Jacqueline Cerquiglini-Toulet. La mort habite les œuvres comme elle peuple les charniers et conduit les danses macabres, nouant un compagnonnage durable avec l'écriture *en ses diverses formes : poétiques ou épigraphiques*, monumentales ou secrètes.

Roger Chartier

---

(2) Jacqueline Cerquiglini-Toulet est l'auteur d'un ouvrage classique sur Guillaume de Machaut, *Un engin si soutil. Guillaume de Machaut et l'écriture au XIV[e] siècle*, Champion, 1985. De Machaut, elle a récemment édité *le Dit de la fontaine amoureuse* dans la collection « Moyen Age » de Stock.



LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Eternelle jeunesse

ON EST SÉRIEUX QUAND ON A 19 ANS
Journal 1919-1924
de Julien Green.
Fayard, 110 p., 79 F.

L'AVENIR N'EST A PERSONNE
Journal 1990-1992
de Julien Green.
Fayard, 444 p., 150 F.

DANS son *Journal* de 1991, à la date du 25 septembre, Julien Green raconte sa découverte, dans un gros paquet de manuscrits que son fils adoptif vient de lui apporter, de son *Journal* de 1919 à 1924 : «*Bien des pages sont perdues, réduites à l'état de fragments, pliées et effrangées.* (...) *Tout ce que je puis dire sur ces écrits d'adolescence, c'est que je m'y retrouve à peu près tel que je suis aujourd'hui, avec les même élans et les même fureurs à peine maîtrisées. La foi est là, avec des naïvetés supplémentaires en 1920. Heureuse naïveté.*»

Heureuse rencontre aussi, pour les lecteurs, que ce télescopage entre un vieil écrivain de quatre-vingt-treize ans, couvert de gloire et d'honneurs, et le jeune homme qu'il fut voilà trois quarts de siècle. Tout a changé, semble-t-il, sauf Julien Green. Les bouleversements de l'Histoire, les horreurs du siècle, l'évolution des sociétés et des mentalités, tout cela semble n'avoir eu d'autre effet que de l'ancrer davantage dans les vérités de sa jeunesse. Le temps lui-même paraît avoir lâché prise et renoncé à lui infliger ces flétrissures et ces relâchements qu'au bénéfice de l'âge on nomme sagesse : «*L'âge viendrait-il?*, note Green en 1991. *A quoi le reconnaître? Je me sens toujours la même incurable jeunesse de cœur, avec des élans qu'aujourd'hui je dois contrôler. Sans avoir peur de l'avenir, je ne le vois pas venir.*» Tout juste s'il concède, du côté du corps, quelques élancements dans le genou, quelques lenteurs digestives, mais «*on a toujours eu le foie solide chez les Green*». Il se demande néanmoins s'il aura envie de voir la fin du siècle ou s'il tirera poliment sa révérence avant d'en avoir connu toutes les années.

Car son dégoût du monde ne l'a pas quitté depuis son adolescence, quand il cherchait la grandeur dans la solitude nécessaire au contact avec Dieu. Le jeune Green fustigeait l'esprit bourgeois qui s'était emparé de tout, y compris des «*huileux adhérents du christianisme contemporain. On voudrait leur administrer des gifles que la main glisserait sur l'onctueuse bave dont leur visage est barbouillé.*» Le Green d'aujourd'hui s'encolère encore d'une humanité qui court en aveugle à sa perte, multiplie les guerres, saccage la planète où elle vit et retourne en chantant à la barbarie. Comment aimer encore?

Le plus étrange est ce qui demeure d'urbanité dans ce dégoût et dans la violence de ces condamnations. Green raconte que sa sœur, qui consacra sa vie à faciliter la sienne, était agacée par son sérieux : «*Mes lectures jansénistes la plongeaient dans l'inquiétude. Je n'avais jamais un mot de mauvaise humeur et un jour, pendant une minute, elle éclata : «Ce qui me paraît insupportable, c'est ta politesse.» Je ne répondis pas et le silence effaça cela.*» Il arrive souvent aux lecteurs du *Journal* d'éprouver un sentiment semblable. On aimerait qu'un instant cet homme qui s'écrit devant nous prenne le risque d'une inconvenance, qu'il consente, sinon au débraillé, à la tentation de la familiarité, qu'il abandonne cette armure de bonne coupe pour nous offrir un peu de cette chaleur qu'on devine.

Mais il faut se résigner, le *Journal* de Green, malgré les apparences, ne nous est pas destiné. Nous n'y sommes conviés qu'en spectateurs, en invités de dernière minute. Pour bien signifier au public qu'il n'est là que par effraction, l'auteur a d'ailleurs pratiqué, pour la publication, les coupures qui décourageront l'indiscrétion. Tolérés, nous ne le sommes qu'à la contemplation d'une œuvre d'art, il est vrai fascinante : la longue lettre qu'un écrivain s'adresse à lui-même pour essayer d'approcher le mystère de sa propre vie.

UNE œuvre d'art, donc, qui ne doit rien à la préméditation. Green se découvre dans l'exercice même de son écriture, dans sa confrontation avec la langue. D'où cette prose inimitable d'être à la fois si spontanée et si rigoureuse. On devine ce journal sans la moindre rature, sans la plus petite hésitation, couvert d'une écriture élégante et régulière. Les repentirs, les hésitations, les angoisses ont lieu un instant avant que le stylo ne touche le papier, dans ce fragment d'éternité où le sentiment et la pensée rencontrent la langue qui leur donne, plus que forme, existence.

Toucher à la langue française – celle qu'il aime, la langue de Pascal, assez pauvre pour être claire, – c'est donc pour lui plus qu'une faute, un crime contre la civilisation, une manifestation supplémentaire, mais peut-être la plus scandaleuse, de l'effondrement de tout. «*J'essaie de suivre la désintégration du monde, mais elle va trop vite pour que je n'en rate pas certains épisodes*», écrit-il, mais il ne manque pas l'épisode de la langue : «*Je crois que dans un siècle toute littérature aura disparu.*»

«*J'ai passé ma vie à ne pas croire au temps*», écrit encore Julien Green ; et il lui paraîtrait incongru d'être qualifié de réactionnaire. Un réactionnaire vit dans le permanent regret d'un passé dont il voudrait fabriquer l'avenir. Green n'a pas de regret, pas de véritable nostalgie : il continue à habiter ce passé, à habiter sa jeunesse, à interroger cet enfant qu'il est toujours et dont le mystère lui reste insondable. C'est ce jeune garçon, dans l'ardeur de son âme, dans la beauté de son corps et de ses sentiments, que le vieil écrivain retrouve sans cesse, aussi inséparable de lui que son ombre ; c'est ce double d'avant la faute, d'avant la chair, ce double d'amour pur qui continue à parler en lui et dont il est, moins encore que l'interprète, le transcripteur.

Loin de l'éloigner de ce fantôme si réel, l'âge, l'abandon de toutes les vanités, le rendent plus proche encore. Les dernières illusions, les derniers obstacles sont tombés qui s'opposaient à la négation du temps. On comprend que Proust reste étranger à Green ; rien de plus opposé que leurs démarches, rien de plus impensable pour l'auteur de *Sud* que l'idée d'un temps perdu et retrouvé, d'un avant et d'un après. Pures constructions intellectuelles, dit-il, c'est-à-dire mensonges.

Green se méfie des intellectuels. Il n'y a guère pour lui d'autre intelligence que celle du cœur. Il est demeuré le jeune Sudiste qui écrivait, en 1921 : «*Nos pauvres races d'Occident se meurent d'un excès non d'intelligence mais d'intellectualité ; nous moisissons sur du papier, c'est un lent et piteux suicide que notre civilisation, avec son entassement de volumes. L'esprit s'obscurcit, la volonté s'émousse, comment agir, puisque le ressort est brisé?*» Il est toujours surprenant de voir un écrivain s'en prendre aux livres ; chez Julien Green, cette animosité de principe recèle un mystère qu'il n'éclaircit jamais : il est en même temps ce contempteur et un homme qui ne survit que dans la plus haute culture, entouré d'ouvrages et de tableaux, environné de musique. Pour reprendre la distinction de Kierkegaard, on se demande qui l'emporte chez lui, de l'homme religieux ou de l'esthète, et si sa quête de vérité n'est pas, avant tout, une quête éperdue de la beauté.

UNE beauté dont les canons ont été fixés, une fois pour toutes, dans l'esprit d'un jeune enfant, sensible et aimant, privilégié et choyé, au début de ce siècle. Une beauté pure, austère, frémissante et paisible. La beauté d'un paradis perdu, d'un rêve qui ne peut que s'offusquer de la réalité. Tout ce qui ramène à ce rêve est vérité et bonheur : l'écriture, la foi, mais aussi une certaine qualité aristocratique de la vie, mélange de passions et de rites, de générosité et de distinction, de sensualité et de bonne éducation. Tout ce qui s'en écarte, le monde tel qu'il est, la littérature telle qu'on l'écrit, la langue telle qu'on la parle, le mélange des cultures tel qu'on le pratique, bref tout ce qui appartient au déroulement de l'Histoire, à l'inévitable chute du présent dans l'avenir est décadence, catastrophe, promesse d'anéantissement.

Ecrivant, le 1er janvier 1991, sur la musique qui, de nos jours, «*n'a rien de divertissant et se complaît dans un intellectualisme banal. Soit elle porte en elle les charmes inattendus d'un marteau-piqueur, soit elle se répète, parce qu'elle ignore comment trouver l'issue de secours*», Julien Green conclut ainsi sa diatribe contre l'impuissance et la prétention de notre époque : «*Vivement la musique de demain...*»

★ Fayard republie également l'un des premiers romans de Julien Green, *Léviathan*, paru en 1929 (346 p., 150 F.) et *Si j'étais vous*, un roman publié chez Plon en 1947 auquel l'auteur avait ajouté, en 1970, un dénouement qu'il avait écarté de la première édition (308 p., 150 F.).

Les larmes d'Ernest Hello

Un essai qui vient « secouer » l'homme et l'œuvre, et mettre au jour une sève inattendue celle des larmes mystiques et du cri de la prière

Patrick Kéchichian, chef adjoint du service littéraire, vient de publier son premier livre, un essai sur le critique catholique du XIXe siècle Ernest Hello. Nous avons demandé au père Benoît Lobet, professeur de théologie morale à l'Institut supérieur de sciences religieuses de Charleroi, d'en rendre compte.

LES USAGES DE L'ÉTERNITÉ
de Patrick Kéchichian.
Seuil, coll. « Fiction et Cie »,
277 p., 130 F.

PRIÈRES ET MÉDITATIONS
d'Ernest Hello.
Suivi du « Fou »,
de Léon Bloy,
postface de Patrick Kéchichian,
Arfuyen, 76 p., 75 F.

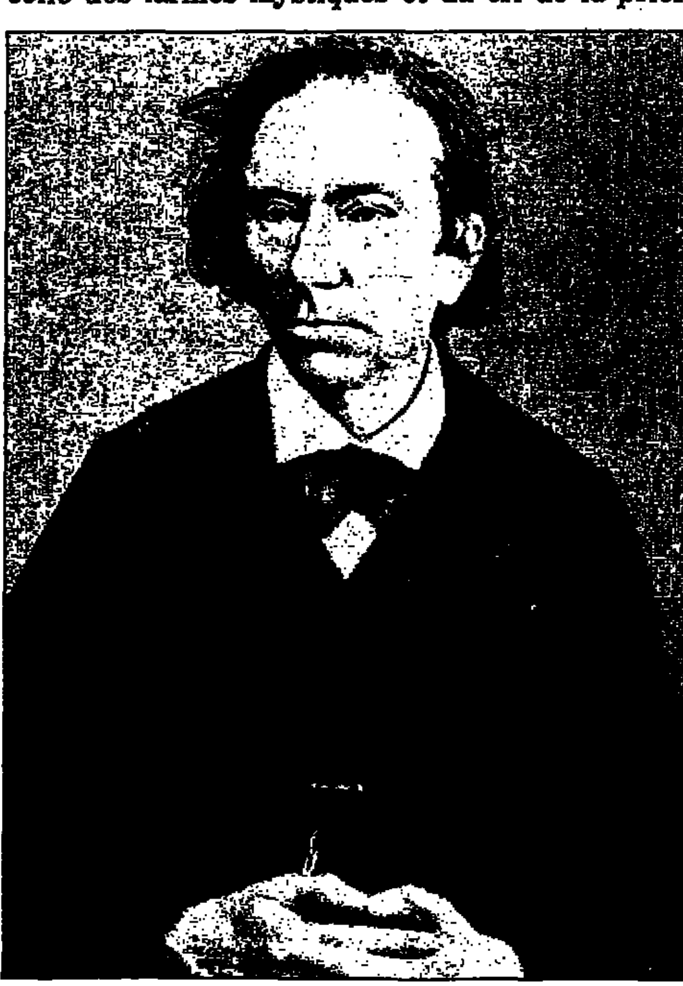
Qui se souvient d'Ernest Hello? Personne, évidemment, puisque lui-même a vécu dans la certitude d'une gloire toujours mendiée, toujours refusée. Un article d'encyclopédie donnerait peut-être en cinq lignes le compendium convenu, pire que l'effacement total : né à Lorient en 1828, catholique conservateur et ultramontain, fondateur avec Georges Seigneur, en 1859, de l'hebdomadaire *le Croisé*, qui défend les droits de l'Eglise hiérarchisée, conservatrice et autoritaire, collaborateur de *la Revue du monde catholique*, auteur de divers ouvrages – dont *Physionomie de saints* (1875) et *Paroles de Dieu* (1877) sont, sinon les plus célèbres, du moins les meilleurs, – très lié durant quelques années à Léon Bloy, mort misérable et veillé par son épouse Zoé, en 1885, dans le manoir familial de Kéroman.

Décidément, «*la vie d'Ernest Hello n'offre pas de faits remarquables ou très saillants. Ils tiennent dans le creux d'une main et ne sont guère propres à exciter non plus beaucoup l'intérêt ou la curiosité*». Ce qui reste de cet écrivain maladif, qu'une photographie nous représente laid, qui fut marié à une femme laide, maternante et névrosée, elle-même écrivain raté sous le pseudonyme masculin de Jean Lander, «*maman Zoé*» – «*Nous sommes le ménage le plus laid de Paris*», *disait Zoé en riant*», – ce qui reste, donc, de ce couple et de cet homme pourrait devenir prétexte à toutes les investigations.

D'abord, bien entendu, celle de l'historien. Recadré dans son siècle, Hello est le prototype de l'intégriste catholique, obnubilé par la défense du dogme, partisan de l'ordre dans un monde désordonné – l'un des pères d'une race qui s'épanouira dans la chasse aux sorcières antimoderniste du début du XXe siècle, avec la bénédiction du pape Pie X, comme l'ont montré les travaux décisifs d'Emile Poulat et de quelques autres grands chercheurs (1).

Le catholicisme contemporain, et plus en France qu'ailleurs, n'est pas tout à fait débarrassé de ces tentations idéologiques et totalitaires – certains textes d'Hello, cités par Patrick Kéchichian, raviraient à n'en pas douter les lefébvristes d'aujourd'hui ou les amis de Georges de Nantes et de sa «contre-réforme catholique».

Le psychologue aussi s'en donnerait à cœur joie. Car enfin, cette obsession de la gloire, entée sur la certitude de posséder la vérité ultime de l'Univers qui serait inscrite dans la vraie doctrine, cette nécessité de rompre, jusqu'à l'épuisement, des lances contre son temps et ses contemporains qu'on juge engoncés dans l'erreur totale, et, en outre, cette assurance d'être l'incompris par excellence, tout cela ressemble fort aux symptômes délirants de la paranoïa. «*Ernest Hello est un fou!*», *me disait un chef d'ordre presque fameux dans l'Eglise, organisateur vanté de beaucoup de pèlerinages.*» Ainsi commence *Le Fou*, l'un des textes de Bloy sur Hello. On comprend l'«*organisateur vanté*».


D.R.

Ernest Hello : ce fou avait un cœur...

Le théologien, bien entendu, ne serait pas en reste. Des passages signalés par Patrick Kéchichian, on tire l'impression que celui qui se réclame sans cesse de la vérité dogmatique manque singulièrement de doctrine. Et qu'une petite cure en faculté de théologie lui aurait fait du bien, ne fût-ce qu'en théologie fondamentale. Pour prendre un terme technique, sa conception de la Révélation pèche par «extrinsésisme» : la *Vérité révélée est tout extérieure* à l'homme, sans accointance avec lui, et l'oblige à une soumission qui est une démission. Il faudrait bâillonner toute pensée devant la Pensée qui se pense, celle de Dieu qui se donne. Heureusement, des théologiens contemporains comme l'Allemand Karl Rahner ou le Français Henri de Lubac ont écarté le catholicisme de cette impasse (2).

Le critique littéraire, enfin, peut lui aussi se défouler et inscrire sa plume dans le sillage, tantôt poli, tantôt féroce, des *Huysmans, Gourmont*, Barbey d'Aurevilly et autres monuments qui, à quelques grandes exceptions près – Claudel, Bernanos, – n'ont réussi qu'à enterrer Hello plus profond, alors même qu'ils prétendaient l'exhumer. Dans son livre, Kéchichian dresse la liste, cite des extraits de ces textes assassins.

Il n'y ajoute pas son trait. A quoi bon, après d'autres, faire d'Hello un pré-texte? L'essayiste n'a pas voulu dresser son miroir dans cette interminable galerie des glaces qui ne renvoie jamais que des reflets, et des reflets de reflets où se mêlent les images difformes de l'homme traqué et de celui qui le chasse.

Ressusciter les fantômes

Il a voulu saisir le «*tremblement*» d'un cœur – le terme revient souvent pour qualifier son entreprise – et, pour cela, trembler avec lui. Contrairement à Barbey d'Aurevilly, qui «*refusa de pénétrer dans ce cercle désolé, ravagé par les larmes et l'insatisfaction, cercle au milieu duquel, toujours agenouillé, toujours courbé, toujours à terre, se tient Ernest Hello. C'est dans ce cercle que je veux entrer. Le déchirement en suit la circonférence. Il en est aussi l'accès.*»

Qu'y a-t-il dans ce cercle? Les larmes qui viennent du cœur et vous baignent lorsque vous est révélé l'abîme de votre misère. Le cri, le hurlement, la lutte de l'ange et de Jacob, l'invective lancée contre un Dieu absent, muet, tenace. En un mot, la prière, le feu de la prière. Voilà ce que Patrick Kéchichian a aperçu chez Hello, sous les strates accumulées d'idéologies, de critique et de moquerie. Son essai est plus qu'un essai – c'est l'expérience d'une brûlure : «*J'ai croisé ce premier visage pour me tenir présent devant le dernier* [visage] *objet de ma méditation et de mon amour.*» Aimer Hello, vraiment? Oui, car ce fou avait un cœur, et, dans ce cœur, se cachait un abîme. Comme nous tous, qui voulons l'ignorer. Sa folie, sa bienheureuse folie, fut de vouloir le connaître, l'habiter, pendu à sa langue et à son Dieu.

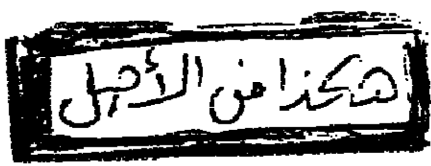
Ce fou fut un génie spirituel et, surpris par sa peine, peut-être aurons-nous l'audace de nous pencher au bord de notre propre abîme. Chez Hello, Patrick Kéchichian a vu le gouffre qui nous hante et peut-être constitue notre identité native, le lieu du combat contre Dieu – car croire en Dieu, c'est fourbir ses armes contre lui. Mais il a vu plus que ce point d'appui généralement inaperçu : il a vu qu'au bout de l'abîme est un Visage : au cœur du Visage, un regard, l'icône d'une Sainte Face de compassion : «*(...) La parole d'Hello est un objet perdu, sans mémoire ni avenir, en équilibre sur le fil d'un introuvable, éternel présent. Mais l'équilibre est moins précaire, moins improbable qu'on pourrait ou voudrait le croire. Il est une grâce.*»

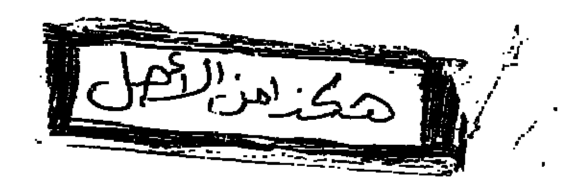
Le mot est lâché, il est décisif : l'accueil de la grâce, de «*la misère rencontrée par la miséricorde*» (saint Augustin) est la sève unique et nourricière du christianisme. L'expérience intérieure d'Hello plane parfois dans nos rêves, fantomatique, comme une aventure dangereuse. Mais c'est Patrick Kéchichian qui a raison : il faut ressusciter les fantômes.

Benoît Lobet

(1) E. Poulat : *Intégrisme et catholicisme intégral. Un réseau secret international antimoderniste : la « Sapinière » (1909-1921)*, Tournai, Casterman, 1969, et *Critique et mystique*, Le Centurion, 1984.

(2) K. Rahner : *l'Homme à l'écoute du Verbe. Fondements d'une philosophie de la religion*, trad. J. Hofbeck, Paris, Mame 1967. H. de Lubac, *la Révélation divine*, Paris, Cerf, 3e édition, 1983.


هكذا من الأصل

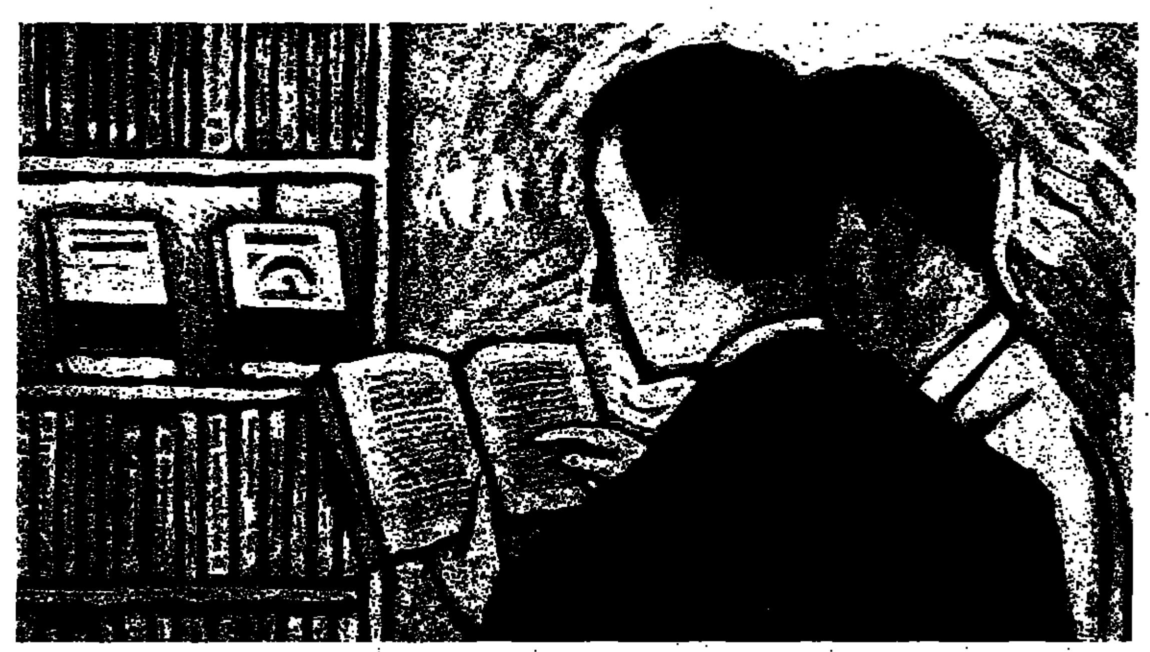


(Publicité)



Au lecteur

"Cette année encore, les libraires de toutes les Fnac ont lu pour vous, sur manuscrit et en avant-première, les nouveaux romans de la rentrée. Ils ont arrêté leur choix en toute indépendance. Un choix "délibérement" libre, subjectif, injuste peut-être, mais toujours passionné.



C'est l'enthousiasme de ce travail de lecture que nous vous invitons à retrouver dans les pages suivantes. Les auteurs français ou étrangers sont classés par ordre alphabétique, suivis du titre de leur ouvrage, de la première phrase de leur roman, d'une présentation succincte du thème, et enfin, en rouge, du point de vue des libraires de la Fnac. Bien entendu, nous vous proposons tous ces ouvrages à prix Fnac en vous faisant bénéficier de la remise maximale autorisée par la loi. Ce "Choix délibéré des libraires de la Fnac" n'appelle ni prix, ni récompense. Il se veut avant tout une invitation à la lecture mais aussi à la rencontre avec les auteurs. Vous trouverez dans *l'Agenda* de votre Fnac les programmes des rencontres organisées dans nos Forums avec les auteurs que nous aimons. Dans l'attente du plaisir de partager ainsi nos goûts littéraires avec vous, bonne lecture à tous."

Les libraires de la Fnac.

هكذا من الأصل

(Publicité)

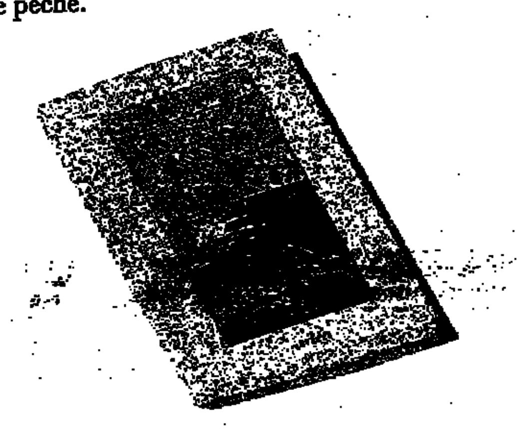


Christophe Bataille

Annam

« Quand l'empereur du Viêt-nâm arriva en 1787 à la cour de France, le règne de Louis XVI sombrait dans la mélancolie. »

Sur les ordres et les désirs du bon roi Louis XVI, des Dominicains embarquent avec leur Dieu Christ, pour aller évangéliser le Viêt-nam. Mais la troupe céleste envoyée prêcher les antipodes, se relativise rapidement dans la moiteur des villages d'Asie. Et c'est elle, continent serein, qui convertira frère Dominique et sœur Catherine dans leur âme et leur corps mystique. Jusqu'à leur faire oublier qu'existait jadis le péché.



D'une plume limpide et nerveuse, ce premier livre d'un auteur de 21 ans jaillit comme un beau conte trop court. Les caractères idéalistes et purs y vibrent des folles religieuses de leur temps. Exotisme et histoire, de l'agonie d'un enfant-empereur à la cour de Versailles aux noces charnelles dans les monts de l'Annam, tissent ce poème de chair et d'odeurs fait pour une lecture légère et heureuse.

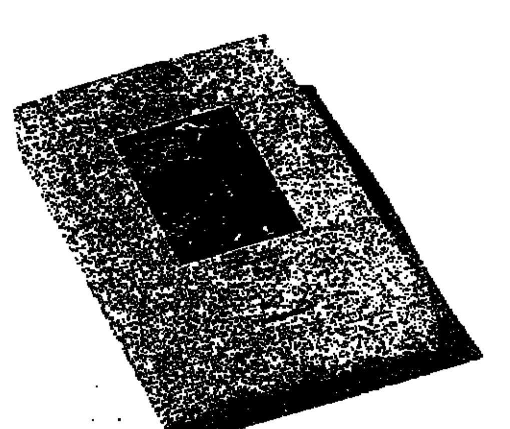
Arléa
96 pages

Antonia S. Byatt

Possession

« Le livre était épais, noir et tout poussiéreux. »

Le jeune professeur Roland Mitchell tombe par hasard sur deux brouillons de lettres écrites par Randolph Henry Ash, poète anglais maudit de l'ère victorienne. Roland l'érudit ouvre l'enquête : qui fut la destinataire de ces lettres ? Cristabel La Motte, écrivain récupéré par les féministes, poétesse et prêtresse de la fée Mélusine? Avec l'arrière-petite nièce de la poétesse, Randolph va explorer les sortilèges de la littérature victorienne.



Spirite des lettres anglaises, Antonia S. Byatt convoque, dans ce "roman romanesque", Keats, Coleridge, Emily Dickinson et Dante Gabriel Rossetti. Lettres, journaux et poèmes envahissent une quête qui égratigne plaisamment le monde cérébral des universitaires. Agatha Christie de la République des Lettres, elle nous offre un thriller aussi jouissif que vertigineux.

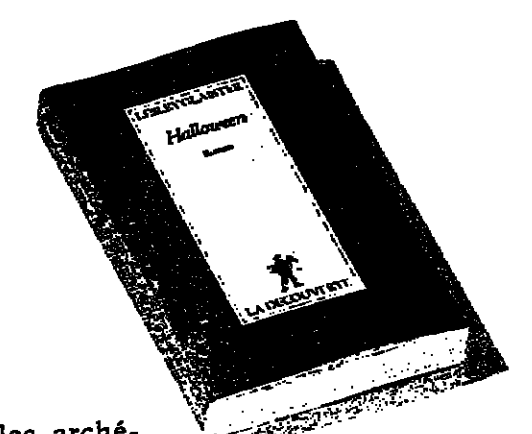
Flammarion
514 pages

Lesley Glaister

Halloween

« Olive, qui souffre du dos, est allongée par terre, et regarde le premier journal du soir à la télé sous l'œil vigilant d'Arthur. »

Fin de vie pour Olive et Arthur, couple soudé par l'amour et le souvenir d'une vie de combats menés pour la justice sociale. Fin d'existence pour Nell, névrosée et maniaque, mère d'un enfant attachant et difficile. La disparition d'un chapeau de paille, orné de cerises rouges, rouvre d'anciennes rancœurs entre ces voisins féroces et tendres...



Tous les archétypes de l'humour anglais le plus grinçant abondent dans ce roman joyeusement méchant. Tragi-comique, perverse et innocente, Lesley Gleister excelle dans l'analyse psychologique au vitriol. Un savant mélange de sensations fortes et douces comme le chutney, ce condiment sucré-salé tant aimé des Britanniques. A goûter impérativement.

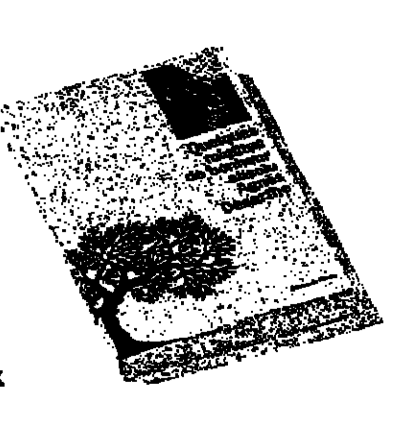
La Découverte
238 pages

Agnès Desarthe

Quelques minutes de bonheur absolu

« Moi, dit la grosse femme allongée sur son lit, je pourrais en écrire des livres, si je voulais. »

Cyrille, la narratrice, est une sage-femme qui vit complètement repliée sur elle-même. Elle jalouse sa sœur Martha, cantatrice, qui a la chance de pouvoir échapper à la tristounette ambiance familiale. Dans de beaux monologues emplis de hargne et de vérité, Cyrille en vient à reporter son agressivité sur ses parturientes. De plus en plus amère, elle cherche avec jalousie ce bonheur qui ne veut pas lui sourire.



Teigneux, avec de féroces pointes d'humour très noir, ce premier roman met en scène la crise existentielle des vingt-cinq ans dans le quotidien éprouvant d'un service d'obstétrique. Le ton juste donne à ce récit la vérité d'un témoignage d'aujourd'hui, qui est aussi la radiographie quotidienne des "prolos" du système hospitalier. On n'en comprend que mieux leur profond malaise contemporain.

L'Olivier
192 pages



(Publicité)



Nancy Huston

Cantique des plaines

« Et voici comment je m'imagine ton agonie : le monde se met à tomber lentement à s'écouler à s'éloigner à s'alléger à fondre à couler... »

Paddon, fils de pionniers qui ont pris souche dans l'Alberta, au pied des montagnes Rocheuses, vient de mourir. A ce grand-père adoré, sa petite-fille Paula adresse un ample récit en forme d'adieu. L'enfance de Paddon, ses déconvenues comme philosophe, jouxte la mémoire d'un Canada en pleine métamorphose, de la fin du dix-neuvième siècle au début des années soixante. Mais Paddon rencontrera surtout l'amour de l'indienne Miranda, qui lui révèle l'envers de la civilisation blanche.



Une Canadienne signe cette œuvre lyrique et puissante, servie par une écriture aux amples phrases qui renouvelle fastueusement la langue française. Bien au-delà des grandes sagas historiques et familiales, le dialogue incessant entre la jeune fille et le vieil homme convoque la magie d'une terre avec les accents de l'épopée poétique, et la violence des pionniers, dans leur survie de chaque heure face à l'impitoyable

Actes Sud
271 pages

Dezsö Kosztolanyi

Le cerf-volant d'or

« Le coup de feu claqua. »

A Sarzeg, une ville hongroise imaginaire, Antal Novak, professeur de mathématiques, connaît des relations tourmentées avec sa fille rebelle, et un élève qu'il a recalé au bac. Alors que se préparent les examens de fin d'année, l'incompréhension s'alourdit, et la violence monte à l'intérieur du lycée.



L'atmosphère nostalgique d'une Hongrie toujours hantée par le souvenir de Stefan Zweig et de Joseph Roth, emplit ces chroniques tendues et parfois cruelles. Ce "Cerf-Volant d'or", écrit d'une plume poétique et châtiée, analyse l'univers scolaire de la terminale, dernière étape avant la grande tempête de la vie. Mais les professeurs savent-ils encore ce qu'est la vie à venir ?

Viviane Hamy
214 pages

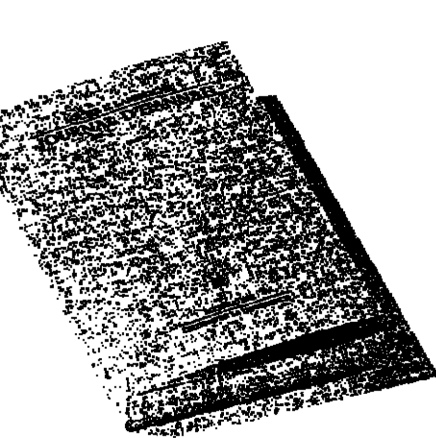
Louise L. Lambrichs

Journal d'Hannah

« Je crois que je suis de nouveau enceinte. »

Le récit d'une jeune femme juive, Hannah, qui attend son second enfant sous l'Occupation. Devant le danger qui monte, le couple décide d'avorter. Elle en restera marquée à jamais. Son journal, de l'Holocauste aux Trente Glorieuses, retrace la lutte de cette mère pour aimer et vivre avec sa fille qui ne naîtra jamais.

L'écriture de l'urgence, propre au journal intime, flamboie dans ces pages où le déséquilibre souterrain passe de la sérénité à la sécheresse, de la générosité aux visions de cauchemars. Cette aventure poignante reste gravée comme la subtile mise en abîme de la vie sentimentale d'Hannah, frustrée de tout espoir.



La Différence
251 pages

Marc Lambron

L'œil du silence

« Le 10 septembre 1981, à huit heures trente-cinq du matin, le Jumbo "Lope de Vega" de la compagnie nationale Ibéria se pose sur l'aéroport de Barajas. »

La vie de Lee Miller, photographe et correspondante de guerre de Vogue auprès de l'armée américaine, et sa rencontre avec David Schuman, journaliste qui couvre pour Life la Libération de la France. Leur amour fou, pris dans les rets de l'infernale partie de poker à laquelle se livrent Russes et Américains pour le partage de la vieille Europe meurtrie, traverse l'Europe de 1944 à 1946.

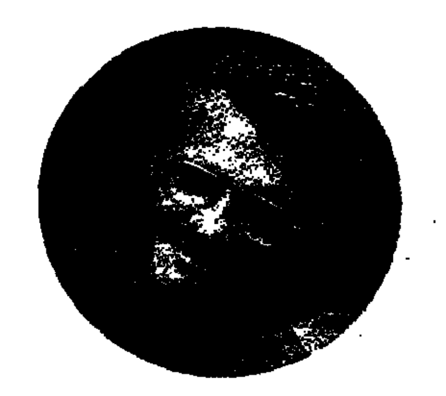


Symphonie en mode mineur pour notre siècle fiévreux, où le talent de Marc Lambron entraîne l'imaginaire des machiavéliques palaces de Bucarest aux portes de Dachau, des Années Folles aux guerres sans âmes. Cinq cents pages de fureur et de mélancolie, pour un superbe mausolée dressé à cette étonnante femme qui fut tour à tour égérie de Man Ray, muse de Cocteau, épouse de magnat égyptien et photographe engagée.

Flammarion
471 pages

هكذا من الأصل


(Publicité)

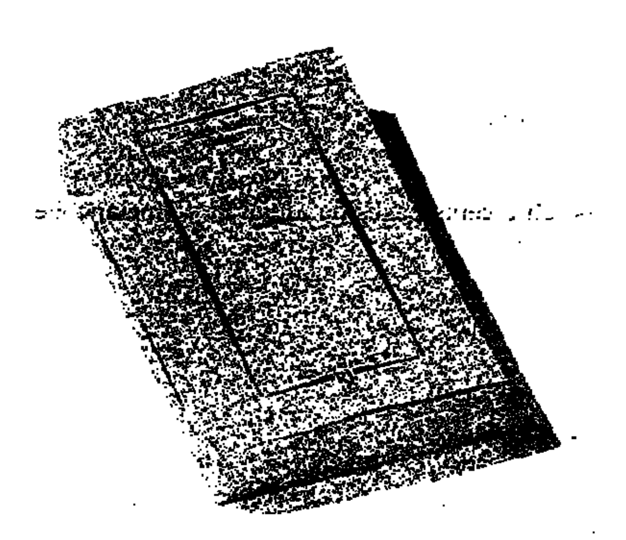


Jack-Alain Léger

Jacob Jacobi

« Quoi ? Un roman ? ou un récit, un essai, une vie ? Une vie ! Une vie de plus ? Dites ! Mais dites! Quel livre ? Quel genre de livre ? »

Qui a noyé Jacob Jacobi? Qui a pu vouloir tuer l'irréprochable humaniste, le Prix Nobel de la Paix et l'écrivain à succès? Mais d'abord, Jacobi a-t-il réellement écrit une seule ligne de ses fameux ouvrages ? Zanzaro, son nègre connaît peut-être la réponse : Jacobi pouvait changer le monde par ses paroles, mais sûrement pas avec ses mots. Qui du nègre, ou de l'homme illustre, a mangé la vie de l'autre ?



Le thème des nègres, ces écrivains de l'ombre, connaît les faveurs de cette rentrée littéraire. Insolent et caustique, ce livre évite le féroce règlement de compte venu du sérail littéraire, et lisible par lui seul. Ici, point d'amertume. Juste une ombre de lassitude face aux tragiques marionnettes qui s'agitent sur le devant de la scène. Mais que le rire en est léger !

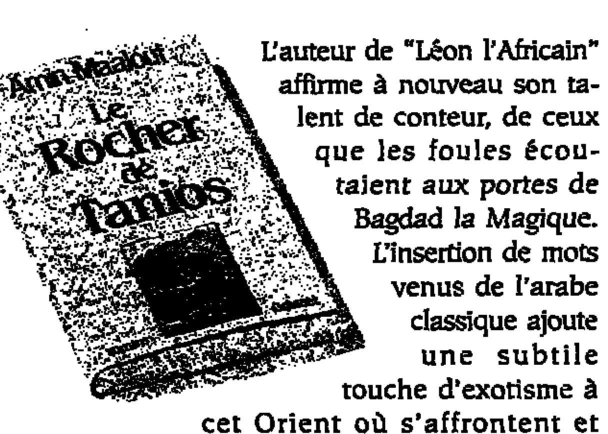
Julliard
370 pages

Amin Maalouf

Le rocher de Tanios

« Dans le village où je suis né, les rochers ont un nom. »

La trop belle Lamia bouleverse tous les hommes : son mari, intendant du sultan, et le cheick, qui séduit la fille et lui fait un garçon. C'est le début d'une vaste épopée qui traverse tout le Moyen-Orient du début du dix-neuvième siècle, emporté par le tumultueux Tanios-Kichk, illustre héros arabe. Bruits et fureurs d'amour dans un ardent romantisme oriental aux couleurs de Chateaubriand.



L'auteur de "Léon l'Africain" affirme à nouveau son talent de conteur, de ceux que les foules écoutaient aux portes de Bagdad la Magique. L'insertion de mots venus de l'arabe classique ajoute une subtile touche d'exotisme à cet Orient où s'affrontent et s'aiment chrétiens et musulmans, ces ennemis incestueux de la fraternité. On apprend aussi que les ancêtres de Maalouf furent partie prenante de cette saga parfois sanglante. Un clin d'œil en forme d'exorcisme littéraire ?

Grasset
288 pages

Javier Marias

Un cœur si blanc

« Je n'ai pas voulu savoir, mais j'ai su que l'une des enfants, qui désormais ne l'était plus et revenait à peine de son voyage de noces... »

Un suicide inexplicable. Un secret inavoué. Un fils inattendu. Trois événements qui salissent le doux monde du narrateur, pris aux pièges des mots qui savent et tuent le doux cocon de l'innocence.

Depuis "L'homme sentimental", Javier Marias s'est imposé comme le maître espagnol contemporain de la semi autobiographie, mystérieuse, légère et douloureuse. Il brouille les pistes dans un suspens étrange où la première personne déroute, questionne, tend des miroirs en forme de pièges. Dans l'ambiance moite et vénéneuse d'un hypothétique pays tropical, la conscience se blesse aux craintes et aux superstitions, en quête d'un secret pénible, narré avec un art consommé de la courbe comme du burlesque.

Rivages
288 pages

Rachid Mimouni

La malédiction

« Emergeant d'une profonde réflexion, Abdelkrim constata avec stupéfaction qu'il était onze heures du soir. »

Alger, juin 1991 : le Front Islamique du Salut vient de lancer une grève insurrectionnelle pour prendre le pouvoir. Les troupes de barbus occupent les rues, et leurs nervis se rendent maîtres des hôpitaux en pleine déliquescence pour faire soigner leurs troupes. Kader, jeune obstétricien, va jouer sa vie pendant ces jours de révolte où se déchirent vieux gardiens de la révolution et puritains singulièrement avides de pouvoir séculier...



On ne présente plus Rachid Mimouni, l'intellectuel algérien devenu énième esprit à abattre sur la liste noire du F.I.S. C'est un devoir que d'entendre cette "Malédiction". Car son livre déboussolé, avec ses tribus du Sud saharien réduites à la famine, ses hôpitaux d'Etat abandonnés aux rapines, à la saleté et à la corruption, pue la vérité. Kader, Saïd, et Louisa, déchirés entre le rejet de la France et celui de leurs compatriotes passés à l'islamisme, parlent depuis une Algérie en déroute. Mais pas désespérée pour autant : avec une verve picaresque, Mimouni narre la débrouille, la passion de l'alcool, du raï, et du sexe, sans doute l'authentique devoir du croyant sincère.

Stock
286 pages



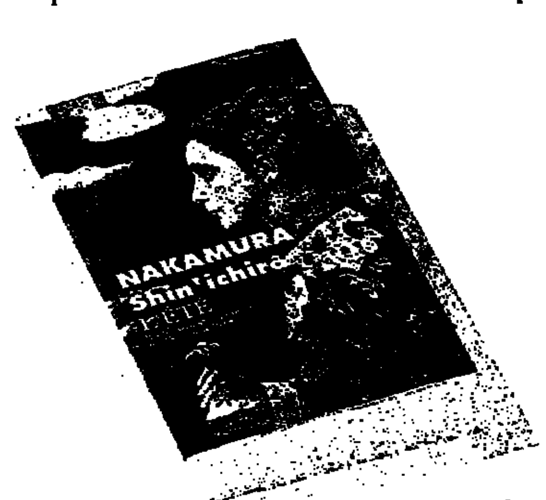
(Publicité)

Shin'ichirô Nakamura

L'été

« Tout en enfilant une veste de pyjama aux boutonnières trop lâches, je jetai un regard machinal sur les quelques feuillets de bloc-notes... »

Deuxième roman d'une tétralogie intitulée "Les Quatre Saisons", cet "Eté" plonge pourtant dans la vieillesse. De la mémoire du narrateur surgit l'évocation du Japon des années cinquante, scindé *entre le poids sénile de son passé et la tentation* du mode de vie américain. Souvenirs de sexualité triste dans le Tokyo de l'âge post-atomique, appel des esprits naturels, stratification de destins pressentis.



En fouillant sa maturité d'homme blessé, Nakamura crée un étrange roman d'initiation à rebours, une sorte de "Recherche du temps perdu" au pays du Soleil Levant, hanté par les hantises troubles d'un Mishima, et les souvenirs littéraires des vieux textes samouraï japonais. Poète plus que narrateur, Nakamura invente une technique d'investigation à base d'images, d'intuitions et de prédestination. Un livre pour ouvrir les âmes...

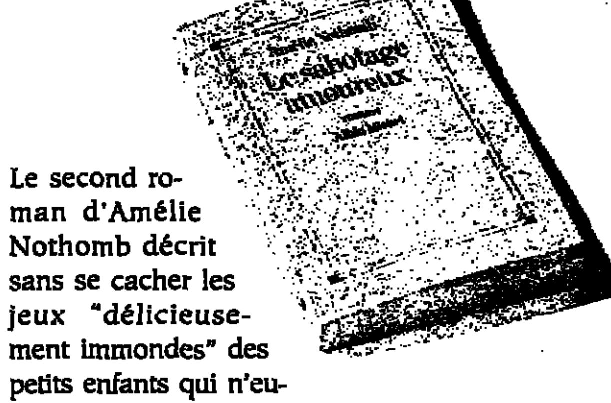
Picquier
576 pages

Amélie Nothomb

Le sabotage amoureux

« Au grand galop de mon cheval, je paradais parmi les ventilateurs. »

Pékin dans les années soixante-dix. La Seconde Guerre Mondiale continue dans les dédales feutrés des ambassades et des consulats de la vieille capitale impériale. Mais ce sont les enfants des diplomates, rejetons désœuvrés et pervers, qui se livrent cette bagarre sans merci, et non les vieillards de la Bande des Quatre. Jusqu'au jour où une passionnara de six ans vient attiser les feux de l'*amour impubère*...



Le second roman d'Amélie Nothomb décrit sans se cacher les jeux "délicieusement immondes" des petits enfants qui n'eurent jamais, quoiqu'on en dise, la morale inscrite dans leur patrimoine génétique. Féroce et sadique*ment drôle, la passion et la cruauté sont* les piliers où s'articule un style dont l'encre est du sang.

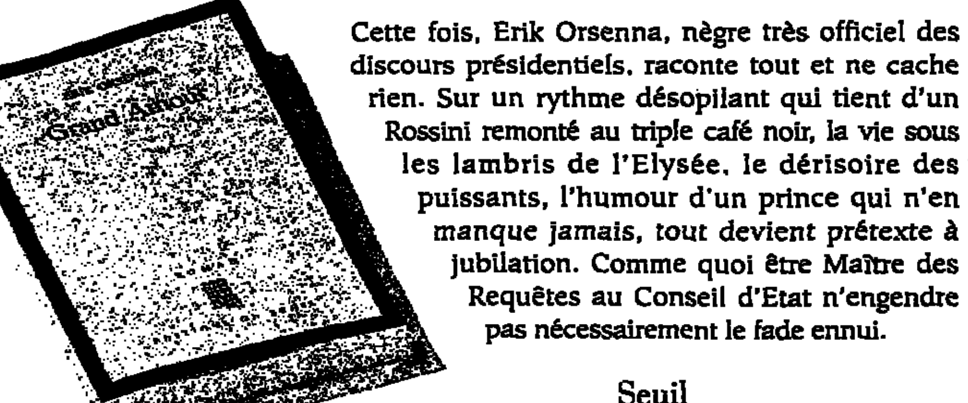
Albin Michel
189 pages

Erik Orsenna

Grand amour

« Qui a écrit la Bible ? »

Ce Dieu, bien entendu, se nomme François Mitterrand, Président-Soleil dont Erik Orsenna devient, de livres en livres, le plus sûr des Saint-Simon. Il n'est ici question que d'amour. Amour pour un homme, amour d'un pays, amour des télégrammes et des condoléances, du cryptique français des chancelleries et des affaires de cœur de la Cour et de la Ville.



Cette fois, Erik Orsenna, nègre très officiel des discours présidentiels, raconte tout et ne cache rien. Sur un rythme désopilant qui tient d'un Rossini remonté au triple café noir, la vie sous les lambris de l'Elysée, le dérisoire des puissants, l'humour d'un prince qui n'en manque jamais, tout devient prétexte à jubilation. Comme quoi être Maître des Requêtes au Conseil d'Etat n'engendre pas nécessairement le fade ennui.

Seuil
300 pages

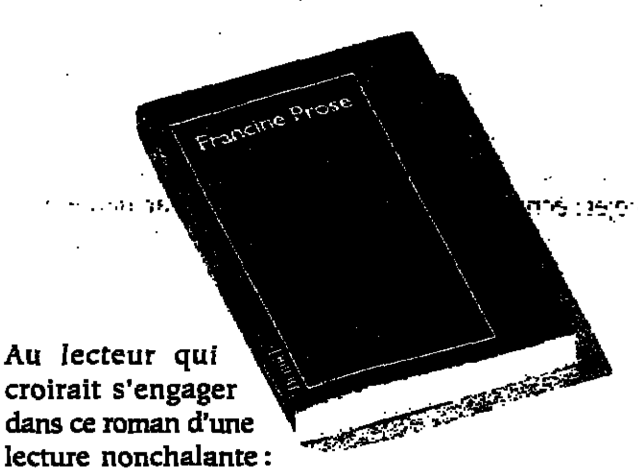


Francine Prose

Les petits miracles

« Il advint par la grâce de Dieu que Joseph Santangelo gagna sa femme aux cartes. »

Une fatale partie de cartes, en septembre 1949, pousse Joseph vers Catherine. Ils vont partager une histoire d'amour peu commune, comme il se doit lorsqu'on appartient à la communauté new-yorkaise de Little Italy, régentée par ses Mamma. Tout va pour le mieux, entre Saint-Antoine et les plats de spaghetti, jusqu'à l'arrivée tant espérée de la petite Thérésa. Mais la gamine affirme très vite une ambitieuse passion : être Thérèse de Lisieux, ou n'être rien.



Au lecteur qui croirait s'engager dans ce roman d'une lecture nonchalante : gare ! La modestie de l'enseigne cache un humour *habile, salace et irrévérencieux en diable*. Du syndrôme de Thérésa aux miracles ordinaires lus dans la forme des tomates et la cuisson des raviolis, on rit beaucoup au portrait de cette Amérique de rue, de cris, et de religion revisitée pour le plus grand plaisir de notre insatiable appétit de lecteur.

Denoël
304 pages

هكذا من الأهل

(Publicité)

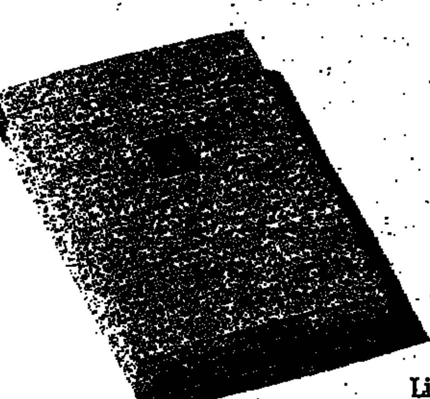


Olivier Rolin

L'invention du monde

« Attends, oui, je te vois, je te vois bien, maintenant. »

Personnage central : notre planète, parcourue en un jour, et racontée à partir des journaux lus par ses milliards d'habitants. La croissance exponentielle du monde, saisie les 20 et 21 mars 1989, voilà l'enjeu de ce livre-monstre, comme aurait dit Victor Hugo.



Humanité et Littérature sont les modestes personnages de ces cinq cents pages folles. Si, il y a cent ans, on ne pouvait écrire le Tour du monde qu'en quatre-vingts jours, en 1993 on l'accomplit en un seul, grâce aux média. C'est ce vertige de l'information, brassé par une langue où foisonnent les Malcom Lowry, les Dante, les Saint-John Perse, qu'offre Olivier Rolin, démiurge aussi inquiétant qu'envoûtant. Ce qui n'aurait pu être qu'un pari fastidieux coule comme un immense poème en prose. Et le titanesque projet : écrire le monde, atteint son but. Car, derrière l'écriture, ce signe qu'elle s'est créée, c'est toute l'humanité en quête de sa planète qui parle.

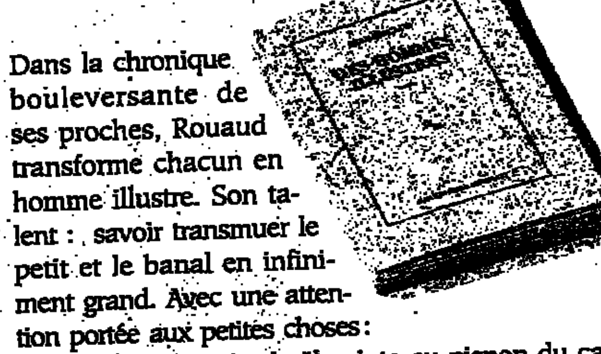
Seuil
532 pages

Jean Rouaud

Des hommes illustres

« En milieu d'après-midi il avait grimpé sur le toit en tôle de la remise... »

On retrouve le père de Rouaud, le personnage central des fameux "Champs d'honneur". Dans la Bretagne sage et monolithique de l'après-guerre, les débuts de la famille Rouaud, le remembrement agricole, les premières voitures populaires, comme la 403, la mort du patriarche, un soir de Noël. Puis l'auteur remonte plus loin encore dans la mémoire, pour évoquer la jeunesse paternelle, et le bombardement de Nantes.



Dans la chronique bouleversante de ses proches, Rouaud transforme chacun en homme illustre. Son talent : savoir transmuer le petit et le banal en infiniment grand. Avec une attention portée aux petites choses : la publicité Saint Raphaël peinte au pignon du café tabac, les premiers berlingots de shampoing rose et vert ou la Juvaquatre familiale de l'après-guerre, c'est, comme chez Pérec, toute une société consumériste qui se met à vibrer de mille sens divers. Cette magie émue et grave reste toujours aussi forte depuis les "Champs d'honneur", paru il y a trois ans.

Minuit
176 pages

Oleg Strijak

Roman pétersbourgeois en six canaux et rivières

« A l'époque, j'avais à peine plus de trente ans... »

Seul, malade, un ancien auteur à succès conte son destin dans ce qui s'appelait encore Léningrad, au début des années quatre-vingt. Son itinéraire personnel dans la cité communiste se superpose aux ombres des grands de la ville ; Catherine la Rouge, impératrice de toutes les Russies, les architectes et artistes qui édifièrent cette Venise du Septentrion...



Prouesse de l'imaginaire, déluge de références, flots de citations pour ce livre foisonnant où passent à chaque page, les fantômes de Pouchkine et de Gogol. Un grand roman russe d'aujourd'hui à la mode d'hier.

Albin Michel
528 pages



Anne Wiazemsky

Canines

« Le ciel bas et sombre pesait de tout son poids sur le jardin du Luxembourg. »

Une comédienne débutante accepte de jouer un des rôles principaux dans le "Penthésilée" de Kleist, au Festival d'Avignon. Cette pièce psychotique et éprouvante, rarement jouée, est reconstruite par un metteur en scène névrotique qui mène les acteurs jusqu'à leur douloureuse révélation finale, le temps et l'espace d'une représentation.



Anne Wiazemsky a glissé de Godard à Gallimard avec la même aisance limpide. La terrible intensité des personnages de Kleist, le maudit romantique, un huis-clos grandissant qui cerne les acteurs pris au piège de leurs personnages, l'évasion par la création, c'est toute la sorcellerie trouble du métier d'acteur que conte cette enfant de la balle. Wiazemsky, où l'écriture déclarant sa flamme au théâtre...

Gallimard
304 pages

Tous ces livres sont à découvrir dans les Fnac



LE GONCOURT
des Lycéens.

La Fnac donne ses lettres de jeunesse au Prix Goncourt.



Avec le Goncourt des Lycéens, la Fnac s'engage dans le combat de la lecture auprès des 18-25 ans. Créé à l'initiative de la Fnac de Rennes et organisé chaque année par la Fnac, avec le concours de l'Education Nationale, le Prix Goncourt des Lycéens est décerné le même jour et à la même heure que son grand frère, depuis un restaurant, comme il se doit. Cette année les élèves des lycées de dix grandes villes auront à se prononcer sur la sélection du plus célèbre des prix littéraires et ce avec la toute bienveillance de leurs aînés du prestigieux jury.



AGITATEUR DEPUIS 1954.